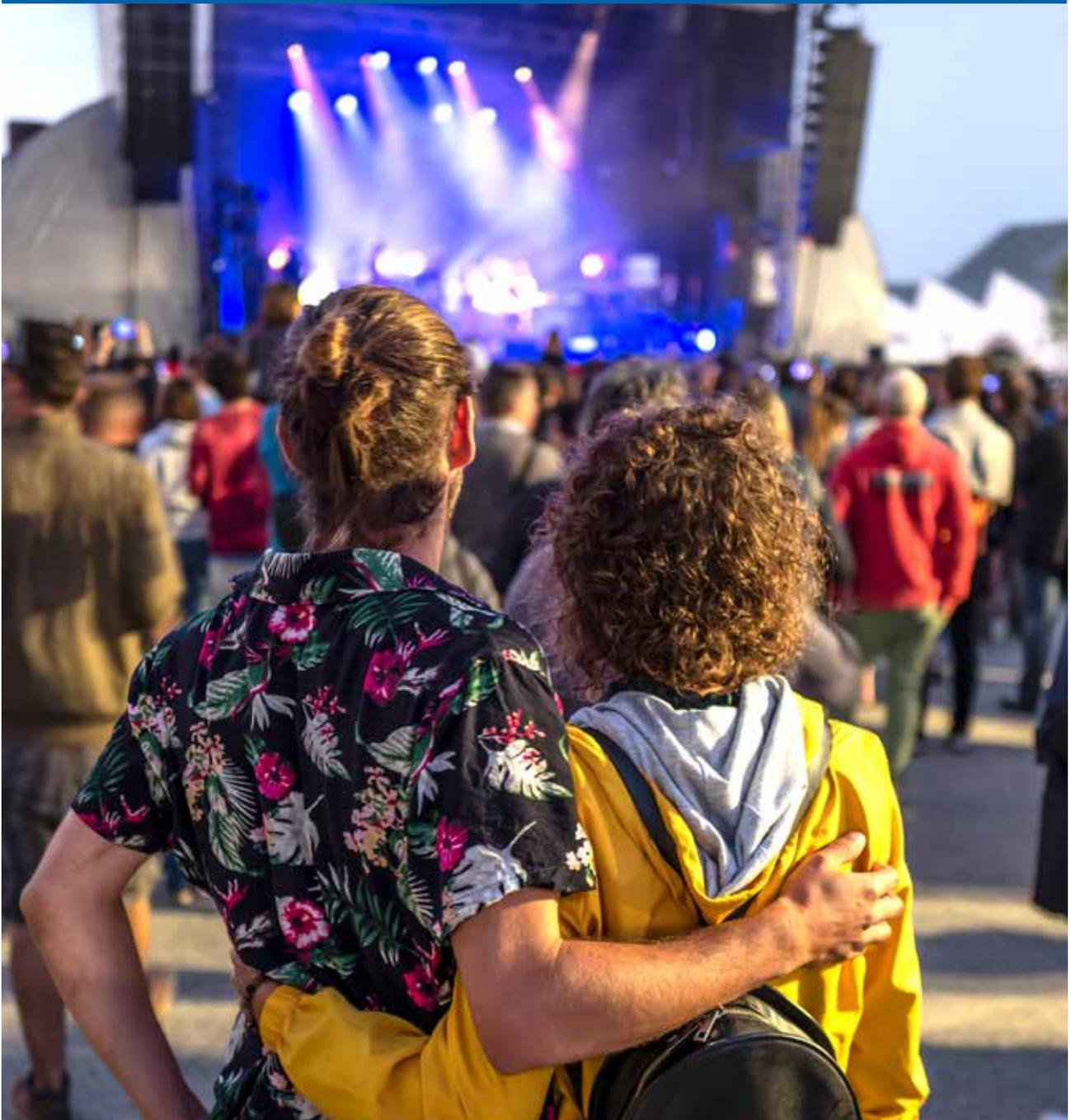


LA FILIÈRE CULTURE DANS L'OUEST BRETON

Juin 2023

RAPPORT D'ÉTUDE



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
01 LES PRATIQUES CULTURELLES.....	7
L'enquête, objectifs et méthode	8
Principaux enseignements : de hauts niveaux de pratique et des déterminismes	9
Analyse détaillée des résultats, des différences marquées entre activités culturelles ..	11
02 L'EMPLOI DANS L'OUEST BRETON.....	21
Plus de 7 300 établissements du secteur culturel dans l'Ouest breton.....	22
855 établissements employeurs du secteur privé dans l'Ouest breton.....	26
L'emploi : des situations diverses et souvent précaires	28
Plus de 12 750 emplois générés par la culture dans l'Ouest breton	29
Près de 7 100 emplois du secteur culturel dans l'Ouest breton.....	30
6 700 emplois dits « professions culturelles » dans l'Ouest breton	33
2 650 emplois hors secteur culturel	36
4 350 emplois salariés privés dans l'Ouest breton en 2021	38
Secteur culturel, 106 millions d'euros de rémunération brute en 2018	41
L'emploi intermittent.....	43
03 LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE.....	47
650 millions d'euros de dépenses culturelles dans l'Ouest breton.....	48
744 millions d'euros de chiffre d'affaires générés par les établissements du secteur culturel.....	50
160 millions d'euros d'aides publiques pour la culture en 2019	52
Exemples d'études d'impact économique dans l'Ouest breton	55

04 L'OFFRE CULTURELLE DANS L'OUEST BRETON	57
1 600 lieux de culture classés ou labellisés dans l'Ouest breton	58
L'enseignement secondaire des parcours dédiés à la culture	66
Près de 2 000 étudiants dans le domaine culturel dans l'Ouest breton	67
05 L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE.....	69
Les effets de la crise sanitaire liée au Covid 19 sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton.....	70
Les effets de la crise sanitaire sur l'activité culturelle	72
Les données observables dans l'Ouest breton.....	76
06 LE SECTEUR CULTUREL ET SES BRANCHES	79
Le(s) spectacle(s) vivant(s)	80
L'édition écrite : une branche, deux rameaux.....	90
Les arts visuels : de nombreux modes d'expressions	98
L'audiovisuel : une branche et des supports.....	104
Un patrimoine pluriel	114
La publicité : un service créatif utilisant les codes de la culture contemporaine.....	122
L'Architecture : une expression de la culture	126
L'enseignement culturel hors cadre scolaire	132
La culture scientifique technique et industrielle : un enjeu d'avenir et démocratique ..	138
La culture bretonne	142
BIBLIOGRAPHIE.....	148
ANNEXES	150

INTRODUCTION

UN ÉQUILIBRE ENTRE ÉCONOMIE ET CULTURE

Une mesure exhaustive impossible ...

Traiter la culture sous l'angle de l'économie, c'est accepter de tordre le bras à une notion par essence déconnectée de toute considération statistique ou mercantile. Éthérée, la culture est partout, dans l'esprit humain comme dans l'inconscient des sociétés. Elle est à la fois ce qui définit l'ensemble des savoirs accumulés par un individu, comme la somme des normes, des valeurs et des pratiques qui caractérisent un groupe « d'animaux sociaux » ou une civilisation.

Vouloir la mesurer, c'est commencer par lui donner des limites qu'elle n'a pas. Qui pourrait contester le fait que la culture ne se trouve pas dans un plat cuisiné en famille, dans un vêtement porté au travail ou dans une kermesse organisée par les parents d'élèves d'une école primaire ? Qui pourrait en exclure la connaissance encyclopédique d'un sport, d'un instant d'histoire, d'un média, d'un objet, d'une société, d'un environnement naturel, ou la maîtrise d'une langue, d'une technique ou d'un outil ?

Indiscernable aussi parce qu'elle est mouvante, le fruit d'un dialogue permanent entre une société et les individus qui la composent, et qui se renouvellent sans cesse. Un échange entre l'actuel résultant du passé et l'actuel qui produira le futur et avec lui de nouvelles normes, de nouvelles valeurs, de nouvelles pratiques. La culture se trouve de fait changée, selon les lieux, les groupes et les époques.

Vouloir mesurer la culture, c'est ainsi assumer la tâche impossible de devoir détailler ce qui compose cette notion, moins difficile à définir qu'à saisir, à la fois commune à tous et propre à chacun. C'est aussi accepter la rançon de l'arbitraire, en décidant de ce qui est culture et de ce qui ne l'est pas. Subir le vent tourbillonnant des passions entre une culture de l'identité, une culture élitiste ou une culture populaire ; entre les pratiques d'hier, d'aujourd'hui ou de demain ; entre ce que l'on peut voir et ce que l'on ne peut pas voir.

... et pourtant nécessaire

Considérant la culture dans un sens très large, l'Unesco, dans sa déclaration de Mexico sur les politiques culturelles de 1982, institue cette notion comme vectrice d'émancipation, de paix et de développement, à la fois pour les individus et pour les nations. Dans ce but de sauvegarde et de soutien par les institutions internationales et nationales, la nécessité se fait alors de poser un cadre commun précisant ce qui relève ou non de la culture. Englobant à l'origine « les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances », cette vaste étendue se réduit, au fil des définitions statistiques, en un champ divisé en parcelles, pour autant de domaines culturels.

Toujours dans cette optique de mesurer pour accompagner, l'Union européenne et la France, ont prolongé leurs réflexions pour aboutir à ce qui est aujourd'hui le référentiel commun pour l'étude statistique de la culture. Celui-ci comprend 29 activités, classifiées selon 8 branches : l'audiovisuel, l'architecture, les arts visuels, l'enseignement culturel, le livre et la presse (édition écrite), le patrimoine, la publicité et le spectacle vivant (cf. annexe page 149).

Un champ statistique repris et amendé

Dans le but de pouvoir comparer l'Ouest breton avec d'autres territoires, le choix a été fait, pour cette étude, de reprendre ce champ utilisé à la fois par le réseau du système statistique européen sur la culture et le ministère de la Culture dans leurs travaux respectifs.

Pour autant, considérant que la pointe bretonne dispose de spécificités culturelles qui lui sont propre, la décision a été prise, en concertation avec le comité de suivi de cette même étude, d'étendre ce champ à deux domaines supplémentaires, compte tenu de leur forte empreinte sur le territoire : la culture bretonne et la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI).

Si les éléments de la culture bretonne, dans ses expressions les plus symboliques (musiques, danses, artisanat d'art, etc.), pouvaient déjà se fondre dans le cadre statistique prédéfini, la langue et son enseignement constituent un domaine qui en aurait été exclu.

La culture scientifique a, elle, été traitée sous un angle qualitatif compte tenu de la difficulté de recenser précisément l'ensemble des établissements qui la composent.

L'Ouest breton, un périmètre et une organisation cohérente

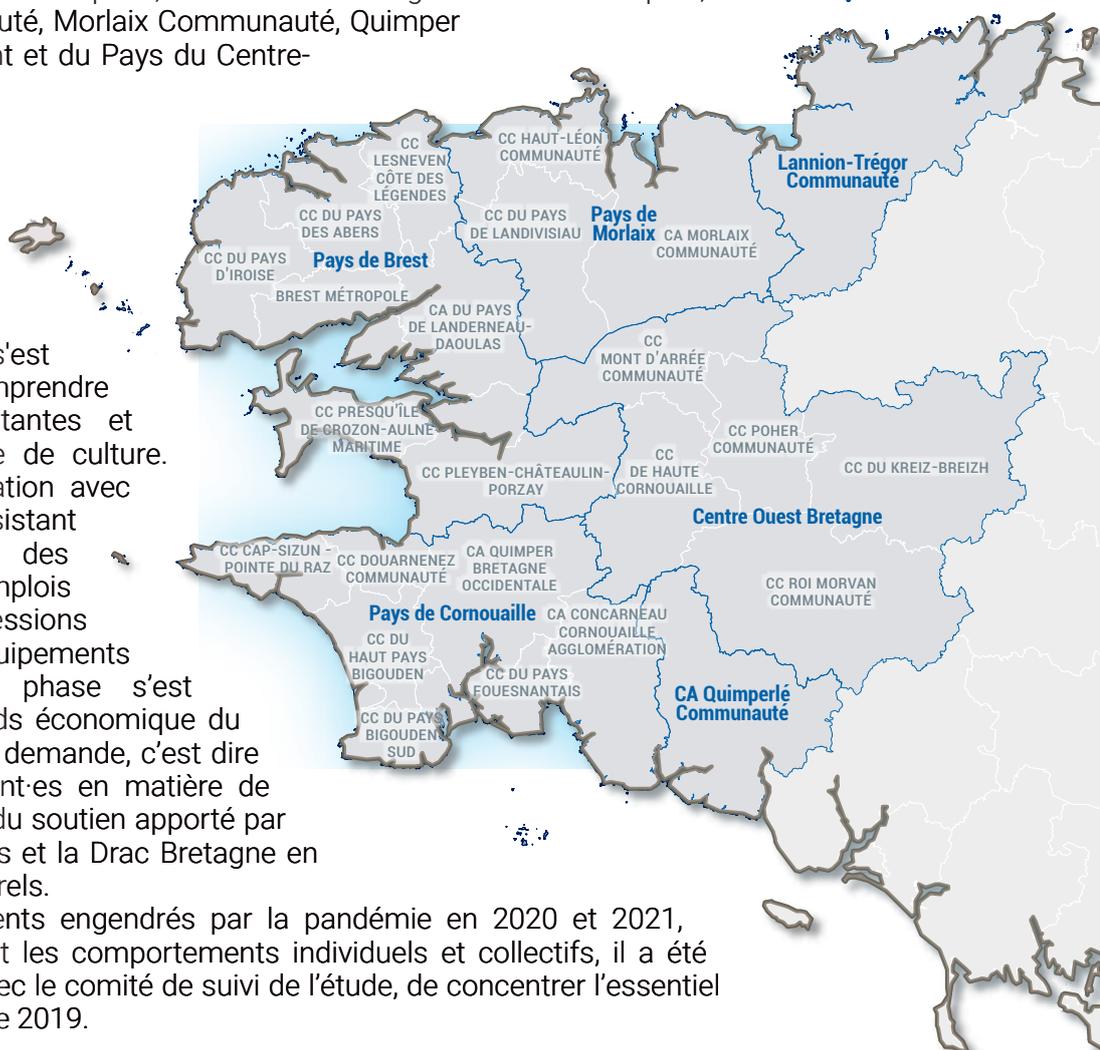
Sur cette base, la nécessité est apparue de mieux connaître et de mieux comprendre ce secteur culturel, et ce à l'échelle pertinente des ententes des grandes agglomérations de la pointe bretonne et du contrat de réciprocity qui lie Brest métropole et le Pays du Centre-Ouest Bretagne. Un périmètre qui comprend donc le Finistère, le Pays du Centre-Ouest Bretagne et Lannion-Trégor Communauté.

À l'initiative de la Métropole brestoise, cette étude sur la filière culturelle de l'Ouest breton a été confiée à l'Adeupa, agence d'urbanisme de Brest-Bretagne. Afin de coordonner ces travaux, un comité de suivi présidé par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne (Drac Bretagne) et de Brest métropole, réunissant les collectivités concernées et souhaitant y participer, s'est organisé. Celui-ci s'est *in fine* composé, outre la Drac Bretagne et Brest métropole, de Lannion-Trégor Communauté, Morlaix Communauté, Quimper Cornouaille Développement et du Pays du Centre-Ouest Bretagne.

Une étude en trois temps

Dans cet objectif de caractériser la filière culturelle dans l'Ouest breton, l'étude s'est organisée en trois phases. Une première s'est appliquée à mieux comprendre les habitudes des habitantes et des habitants en matière de culture. Une seconde, en coopération avec l'Insee Bretagne, consistant en un recensement des établissements et des emplois du secteur, des professions culturelles, ainsi que des équipements culturels. Une dernière phase s'est attachée à estimer le poids économique du secteur, sous l'angle de la demande, c'est-à-dire des dépenses des habitant-es en matière de culture, de l'offre, et enfin du soutien apporté par les collectivités territoriales et la Drac Bretagne en direction des acteurs culturels.

Du fait des bouleversements engendrés par la pandémie en 2020 et 2021, notamment sur l'emploi et les comportements individuels et collectifs, il a été décidé, en concertation avec le comité de suivi de l'étude, de concentrer l'essentiel du travail réalisé sur l'année 2019.







T

01 | LES PRATIQUES CULTURELLES

L'enquête, objectifs et méthode

Mieux connaître les habitudes culturelles

Dans le cadre d'une étude qui souhaite décrire le secteur de la culture sur le territoire Ouest breton, il paraît essentiel de comprendre ce qu'elle représente pour ses habitantes et ses habitants. Comment la définissent-ils ? Comment la pratiquent-ils ? Quels sont les principaux facteurs ou freins qui influencent ces pratiques ? Quel budget lui consacrent-ils ? Sont-ils satisfaits de l'offre culturelle de leur territoire ?

Afin d'apporter un éclairage sur ces différents questionnements, une enquête a été réalisée par l'Adeupa au printemps 2022, auprès d'un échantillon de population représentatif du territoire Ouest breton.

Enquête d'autant plus intéressante qu'il est possible de comparer les comportements locaux avec ceux de la France entière. Le ministère de la Culture, par le biais de son Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), réalise, en effet, à un rythme décennal, une enquête similaire sur les pratiques culturelles des Françaises et des Français. La dernière édition de cette enquête a eu lieu en 2018. Dans le but de pouvoir identifier d'éventuelles spécificités de l'Ouest breton, l'étude nationale a très largement inspiré la démarche de l'Adeupa. Il n'a cependant pas été possible de reproduire la même méthode de collecte d'informations, ce qui réduit les possibilités de comparaison.

Contraint par les événements liés à la crise sanitaire, les questions portaient sur les habitudes culturelles des habitants avant l'apparition du virus, c'est-à-dire en 2019.

Une méthode adéquate

Le questionnaire comporte près de 190 questions, réparties en une douzaine de thématiques, balayant les principales activités culturelles identifiées par l'enquête nationale. Il comprend spécifiquement des éléments sur la culture bretonne, la crise sanitaire et le niveau de satisfaction de l'offre culturelle. Autre différence, il a été administré selon une méthode non aléatoire, par voie numérique. Cette méthode présente l'avantage de pouvoir toucher un nombre important d'habitants, sur l'ensemble du territoire d'étude, en s'appuyant sur de nombreux et divers relais locaux (collectivités, syndicats professionnels, comités d'entreprises, associations, réseaux sociaux, etc.). Une centaine de questionnaires papiers ont également été distribués en direction des publics les plus éloignés de l'outil numérique. L'autre avantage de cette méthode est qu'elle permet aux répondants de remplir le questionnaire dans un contexte de confort, dans le lieu qu'ils souhaitent, en y consacrant le temps adéquat.

Des résultats statistiquement robustes

De mars à juillet 2022, 1 139 réponses exploitables ont été renseignées ; cela représente l'équivalent de 130 répondants pour 100 000 habitants, contre 18 pour 100 000 dans l'enquête nationale¹.

Si la méthode choisie était non aléatoire, la possibilité de suivre le profil des répondants au jour le jour a permis de cibler les relances en direction des publics souhaités. Associée à un redressement par pondération, la démarche a ainsi permis d'aboutir à un échantillon robuste, aux caractéristiques très proches de celles de la population ouest bretonne. Sans remettre en cause l'analyse des résultats, un bémol est toutefois à apporter : celui du nombre réduit de répondants âgés de plus de 75 ans, obligeant à une certaine prudence dans l'interprétation de certaines réponses, pour certaines activités dans la catégorie des plus de 65 ans. Ce biais a pour effet de majorer, à la marge ou de manière plus significative, le taux de pratique² de cette catégorie et par conséquent, dans une moindre mesure, le taux de pratique de la population dans son ensemble. Cet effet, dans son expression la plus significative, est toutefois circonscrit aux pratiques en amateur et aux sorties au cinéma.

Une richesse d'enseignements

En conservant à l'esprit les limites dans l'interprétation d'une enquête qui, quelle que soit la méthode employée, ne se base que sur un échantillon réduit, la représentativité de ces résultats de la population observée nous autorise à tirer et à projeter sur les habitants du territoire ouest breton une multitude d'enseignements précieux.

1. En référence aux résultats de l'enquête de 2018, où l'enquête nationale a visé 9 200 répondants sur une population totale de 52 millions de français âgés de plus de 18 ans.

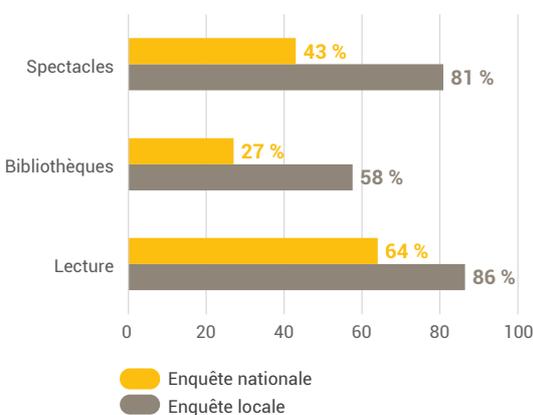
2. Part des habitants ayant pratiqué au moins une fois l'activité culturelle concernée au cours de l'année.

Principaux enseignements : de hauts niveaux de pratique et des déterminismes

En préambule, il est important de relever que cette enquête nous montre bien que le mot « culture » exprime pour les répondants davantage que les quelques activités qu'il est commun de lui associer. Au-delà de la somme extrêmement diverse d'items impossible à lister ici, la culture est très majoritairement définie comme un vecteur d'ouverture, comme un moyen de s'émanciper ou de s'évader et, finalement, comme un élément nécessaire pour composer avec le prosaïque du quotidien.

Il est alors aisé de comprendre le constat général qui peut être tiré de cette enquête : celui d'un niveau élevé de pratique chez les habitants de l'Ouest breton, parfois plus encore que chez l'ensemble des Français. Appuyé par le fait que l'offre culturelle a eu, pour le tiers d'entre eux, une influence sur le choix de leur lieu de résidence, ces éléments traduisent l'importance de la culture dans leur quotidien.

Taux de pratique des habitants



Un haut niveau de pratiques culturelles

En prenant en compte les différences de méthodes entre l'enquête locale et l'enquête nationale³, le premier enseignement qui s'impose est la grande similarité entre les comportements culturels des habitants de l'Ouest breton et les Français et Français. Qu'il s'agisse des taux de pratique globaux par activité ou par catégories de population. L'enquête locale révèle cependant un certain nombre de spécificités du territoire d'étude.

Trois activités au-dessus de la moyenne française

Les habitants de l'Ouest breton sont ainsi plus nombreux, en proportion, à lire, à fréquenter les bibliothèques et à se rendre à des spectacles que la moyenne des Françaises et des Français. L'enquête montre en effet des taux de pratique jusqu'à deux fois supérieurs pour ces activités (bibliothèque et spectacle) sur le territoire d'étude à ceux révélés par l'enquête nationale. Des niveaux qui peuvent en partie s'expliquer par un taux d'équipement en lieux de lecture publique deux fois supérieur⁴ en Bretagne que dans le reste de la France et par un foisonnement de festivals et d'événements locaux tout au long de l'année. La Bretagne est, par exemple, la deuxième région métropolitaine française en termes d'offre de festivals rapportée à sa population (1,7 pour 1 000 habitants), derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,8 pour 1 000 habitants)⁵.

Deux catégories d'activités culturelles...

Deux catégories d'activités culturelles peuvent être distinguées :

Les activités pouvant se pratiquer à domicile, le plus souvent par l'intermédiaire d'un média, et ne nécessitant pas d'interactions humaines : jeux vidéo, radio, musique enregistrée, presse (numérique, papier, télévisuelle, radiophonique, etc.), télévision et vidéos sur Internet. Le taux de pratique de ces activités est généralement proche des niveaux nationaux et l'âge constitue le principal, voire l'unique facteur venant l'influencer. Les plus jeunes sont ceux qui s'adonnent le plus volontiers aux activités numériques (jeux vidéo, musique enregistrée et vidéos sur Internet) quand les plus âgés privilégient, en nombre, les médias et les contenus plus traditionnels (presse, radio et télévision). Ces activités sont également, majoritairement, pratiquées en solitaire et à une fréquence quotidienne.

Les activités qui se pratiquent généralement en dehors du domicile et/ou qui nécessitent

une certaine proactivité sont listées ici : le spectacle vivant, les visites muséales ou d'expositions, les visites patrimoniales, le cinéma et les pratiques en amateur. Les taux de pratique de ces activités sont souvent plus élevés dans l'Ouest breton qu'en France. Si l'âge demeure un déterminant important, la condition sociale, le niveau d'éducation ou encore le territoire de vie viennent également influencer sur l'intensité de la pratique de ces activités. Celles-ci sont vécues collectivement et à une fréquence pluriannuelle, voire mensuelle.

...et certaines qui sortent des cadres

Certaines activités culturelles sortent de ces cases et en premier lieu la lecture, inclassable. Activité solitaire par excellence et s'effectuant plutôt à domicile, son taux de pratique, de vingt points supérieur à la moyenne nationale, et ses déterminants, multifactoriels, la rapprochent davantage du second groupe. Sur ce dernier point, il en va de même du visionnage de vidéos sur Internet, dont le degré de pratique est non seulement déterminé par l'âge, mais aussi, entre autre, par le territoire de vie. Enfin, les sorties au cinéma et la pratique d'activités artistiques ou culturelles en amateur font montre de taux de pratique proches des moyennes nationales.

La permanence du déterminisme générationnel

Quelle que soit l'activité culturelle observée, on constate une permanence du déterminisme générationnel. Celui-ci vient influencer sur le taux de pratique, sa fréquence et ses modalités d'exercice. Et ce, bien souvent davantage que toute autre variable. Les plus âgés se montrent plus prompts aux sorties et sont plus conservateurs dans le choix des médias vecteurs de culture. Les plus jeunes sont, à l'inverse, à l'avant-garde dans l'utilisation des médias numériques, plus attirés par la mise en pratique de leur créativité, mais moins enclins aux sorties que leurs aînés.

3. Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS), 2018.

4. 88 % des communes bretonnes sont équipées d'une bibliothèque ou d'une médiathèque, contre 44 % en France (Basilic, ministère de la Culture, 2019).

5. Données Panorama des festivals, ministère de la Culture, 2019.

Une corrélation entre l'âge, le niveau de revenu et les sorties

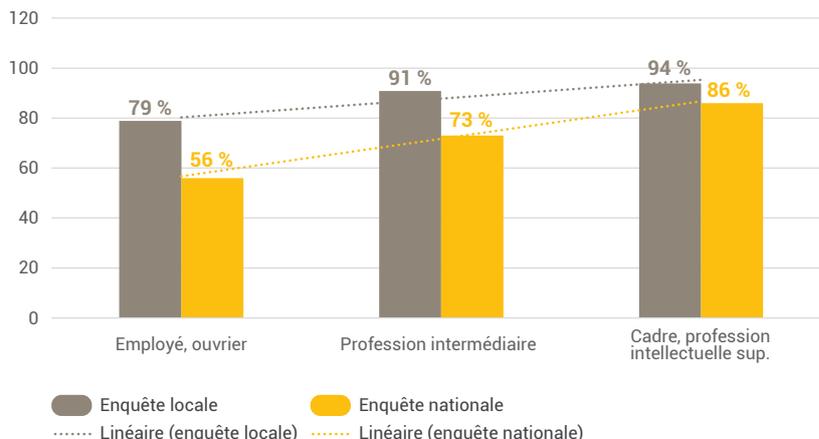
Sur ce dernier point, un lien peut être fait entre l'âge de l'enquêté et le niveau de revenu. Les 15-24 ans sont, en effet, une large majorité à ne subvenir à leurs besoins que grâce à des revenus modestes (moins de 1 200 euros net par mois). Or, cette tranche de revenu est celle, parmi les autres tranches et également en comparaison d'autres variables⁶, qui traduit les taux de pratique les plus bas et particulièrement concernant les sorties (les personnes sans activité professionnelle sont aussi dans ce cas⁷). Si ces deux groupes font preuve de comportements différents pour certaines pratiques « à domicile », ils sont similaires pour les sorties : il est ainsi raisonnable de penser que le coût élevé, par exemple, d'un spectacle (billets, consommations, transports) puisse décourager les plus jeunes souvent moins fortunés. Paradoxalement, ces deux groupes sont ceux qui citent le moins le coût des activités comme un frein à leur exercice. Une contrainte intégrée et ainsi détournée.

Des différences sociales moins marquées

Il semble, par ailleurs, que les différences de pratiques culturelles en fonction de l'appartenance sociale soient moins marquées dans l'Ouest breton que dans l'ensemble du territoire français. Si l'on prend l'exemple, révélateur, du taux de lecture, 30 points séparent les ouvriers et employés des cadres et professions intellectuelles supérieures en France, contre 16 points dans l'Ouest breton.

Il en va de même pour les spectacles (respectivement, 33 et 7 points) ou encore le cinéma (respectivement, 20 et 8 points). S'il faut rester prudent dans les conclusions, compte tenu, notamment, de la différence de méthodes employées entre les deux enquêtes, certaines caractéristiques propres à la région pourraient venir expliquer ce phénomène, comme le taux de diplômés ou les indices mesurant les inégalités, plus favorables en Bretagne qu'en France.

Répartition des amateurs de lecture par catégories socioprofessionnelles



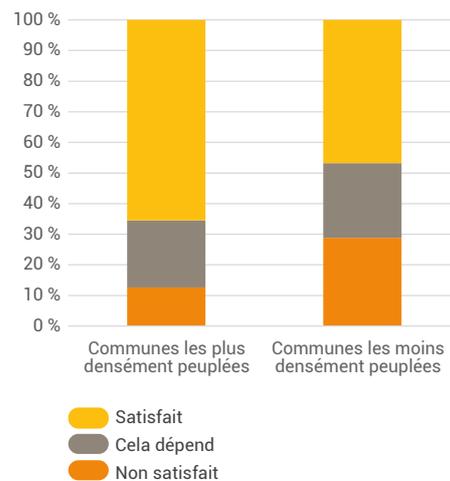
Les sorties, des destinations différentes selon les activités

Il se dégage des différences de comportement dans la destination des sorties culturelles.

Le spectacle vivant ressort comme étant une pratique majoritairement locale, c'est-à-dire au sein de la commune ou de l'intercommunalité. 61 % des sorties se font à l'intérieur de ce périmètre et 78 % si on l'élargit à l'Ouest breton. De fait, seulement 22 % se font en dehors de l'Ouest breton. Une réalité globale qui diffère selon le profil des répondants. Si les plus âgés privilégient la proximité, les plus jeunes sont, eux, plus mobiles et sont davantage enclins à étendre ce périmètre à la Bretagne.

À l'inverse, la visite des musées, expositions ou sites patrimoniaux est une activité majoritairement extra-locale. 49 % des visites patrimoniales se font en dehors de l'Ouest breton et 31 % au sein du territoire de proximité (commune ou EPCI) ; pour les visites des musées ou des expositions, 51 % des visites se font en dehors de l'Ouest breton et 33 % dans le périmètre local.

Niveau de satisfaction de l'offre culturelle en fonction du territoire



Le spectacle vivant ressort comme étant une pratique majoritairement locale, c'est-à-dire au sein de la commune ou de l'intercommunalité. 61 % des sorties se font à l'intérieur de ce périmètre et 78 % si on l'élargit à l'Ouest breton.

6. Catégories socioprofessionnelles, niveaux de diplômes, etc.

7. Les personnes sans activité professionnelle montrent, elles aussi, un taux de pratique significativement bas pour ce qui concerne les sorties culturelles.

Analyse détaillée des résultats : des différences marquées entre activités culturelles

Un niveau de satisfaction en demi-teinte quant à l'offre culturelle

Plus de la moitié des répondants à l'enquête se déclare satisfaite de l'offre culturelle locale. L'autre part de la population se partage, dans des proportions similaires, entre insatisfaction et hésitation.

Le niveau de satisfaction va de pair avec la rémunération

Le principal élément explicatif des écarts les plus significatifs est le niveau de rémunération. Le taux de satisfaction est de 43 % pour les personnes gagnant moins de 1 500 euros par mois en 2019, contre 67 % en moyenne pour les autres tranches de revenus. Surtout, le taux d'insatisfaction s'élève à 41 % pour la tranche 1 200 - 1 499 euros et 30 % pour les personnes aux revenus inférieurs à 1 200 euros, alors qu'il reste inférieur à 10 % pour les autres tranches.

Les communes les moins denses, les moins satisfaites

Ces différences sont également sensibles selon la densité de population du territoire de vie. 65 % des habitants des communes les plus densément peuplées se déclarent satisfaits de l'offre culturelle, contre 47 % pour les résidents des communes les moins densément peuplées. Ces derniers sont, par ailleurs, près de 28 % à se dire insatisfaits (contre moins de 15 % pour l'autre catégorie).

Plus jeunes et moins satisfaits

Enfin, les 15-24 ans sont 48 % à se déclarer satisfaits, soit le taux le plus bas des différentes tranches d'âge. Ils sont également sensiblement plus nombreux, en proportion, à se déclarer, à la fois, insatisfaits et hésitants. Surtout, ils ne sont que 17 % à se dire « tout à fait satisfaits » par l'offre de leur territoire ; ce taux croît ensuite progressivement avec l'âge, pour atteindre 30 % pour les plus de 65 ans. Le taux d'insatisfaction est lui aussi important chez les plus âgés (25 %). Ce taux suit ainsi une courbe « en cloche » inversée, dont le point le plus bas, c'est à dire les personnes les moins insatisfaites, correspond à la tranche 40-54 ans (moins de 15 %). Le niveau de diplôme ou la catégorie socio-professionnelle témoignent d'écarts beaucoup plus ténus.

Des freins à l'accès à la culture

Le transport, premier frein à la culture

Plus d'un tiers des répondants se sentent empêchés ou freinés dans la pratique de leurs activités culturelles :

- 28 % des raisons invoquées concernent le transport, le temps du trajet, son coût ou le manque de transports en commun. Ces facteurs sont avancés dans les mêmes proportions.
- 21 % évoquent l'absence ou le manque d'équipements ou de commerce à proximité, dédiés ou adaptés à l'activité culturelle exercée.
- Le déficit d'offre est cité à 20 %, que ce soit pour un manque de diversité (12,5 %) ou l'absence d'activité culturelle (7,5 %).
- Le coût de l'activité ou de l'équipement nécessaire est mentionné à 18 %.
- Le manque de communication, de publicité sont cités à 6 % ; les problèmes d'accès à Internet à 1 %.

Des manques qui diffèrent selon les profils

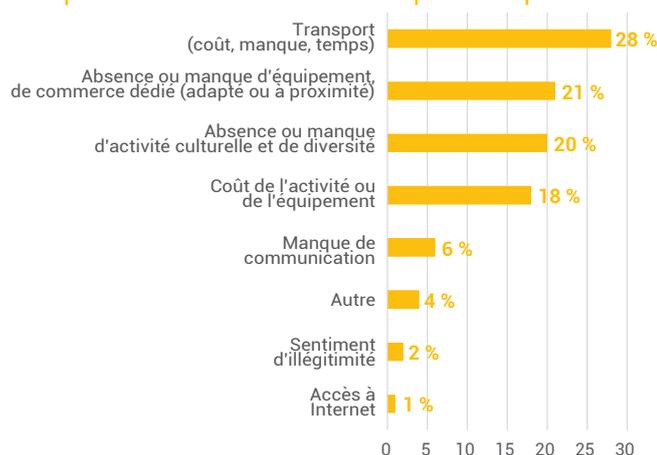
Les employés et ouvriers sont plus nombreux à évoquer le coût des activités culturelles ou des équipements nécessaires (19 % contre 15 % pour les professions intermédiaires et 9 % pour les cadres). Ces derniers sont davantage préoccupés par l'absence ou le manque d'équipements dédiés (31 % contre 23 % pour les employés et ouvriers et, 20 % pour les professions intermédiaires).

Il existe également des différences entre les communes densément peuplées et celles qui le sont moins. Les habitants des communes les plus denses ont, en proportion, plus que les autres le souci du coût des activités et des équipements requis (26 % contre 15 %). Ceux des communes les moins denses perçoivent un manque accru d'équipements dédiés (24 % contre 15 %) et des contraintes liées au transport (30 % contre 21 %).

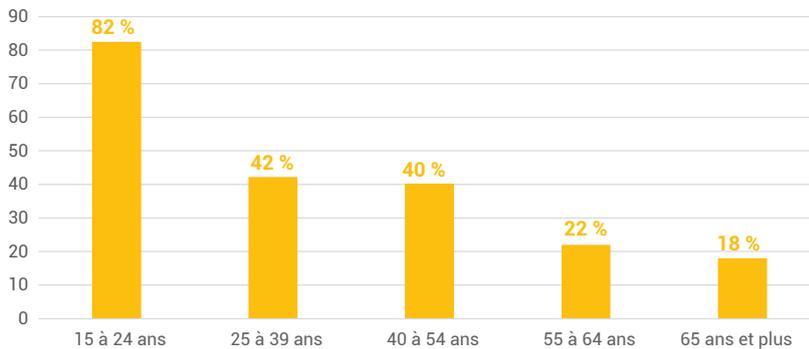
Parmi les différentes tranches d'âge, le thème de la mobilité est davantage cité par les plus jeunes et les plus âgés : 33 % pour les 15-24 ans et 30 % pour les plus de 65 ans, contre 25 % en moyenne pour les autres tranches d'âge.

Le souci du coût semble plus prégnant pour les plus de 40 ans (20 % des personnes interrogées) et est moins évoqué par les 15-39 ans (13 %). L'absence ou le manque d'activités culturelles sont également moins fréquemment cités par les 15-54 ans (entre 13 % et 19 % contre 24 % pour les plus de 55 ans). À l'inverse, les plus âgés semblent moins pâtir du manque ou de l'absence d'équipements ou de commerces dédiés à la culture : il est cité à 15 % par les plus de 65 ans, contre 26 % en moyenne pour les moins de 55 ans (à l'exception des 40-54 ans qui ne le citent qu'à 17 %).

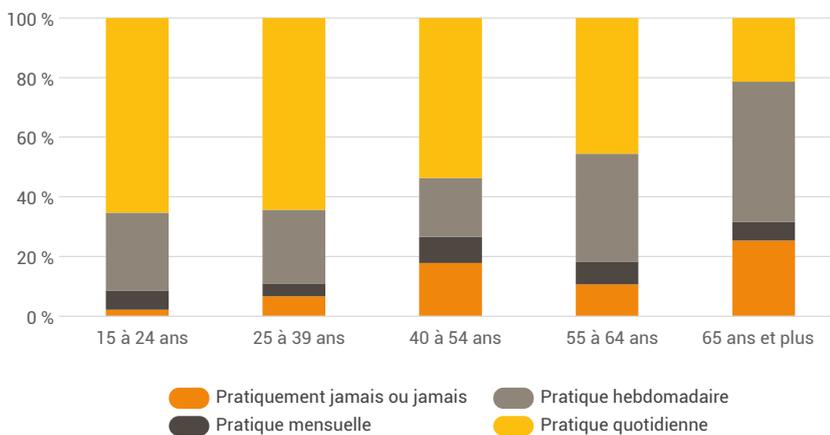
Répartition des freins identifiés par les répondants



Part des joueurs de jeux vidéo par tranches d'âge



Fréquence d'écoute de musique enregistrée



Jeux vidéo

Une forte empreinte de l'âge

37 % des habitants de l'Ouest breton déclarent avoir joué au moins une fois aux jeux vidéo durant l'année 2019 (44 % en France en 2018). Le jeu vidéo est une pratique quotidienne pour 14 % des répondants (15 % en France en 2018) et hebdomadaire pour 15 % d'entre eux. En moyenne, 9,7 heures par semaine sont consacrées à cette activité contre 7,5 heures en France en 2019⁸. L'âge moyen d'un joueur dans l'Ouest breton est compris entre 39 et 40 ans, chiffre équivalent à la moyenne française qui se situe entre 38 et 40 ans selon les études.

Le jeu vidéo est très largement une pratique solitaire : parmi les répondants, 88 % ont déclarés jouer notamment seul. Il se pratique aussi entre amis (26 %), en couple (14 %) et avec ses enfants (12 %)*.

85 % des répondants mentionnent Internet comme le ou l'un de leurs moyens pour se procurer un jeu, loin devant les magasins spécialisés (22 %), les grandes surfaces (21 %) et le marché de l'occasion (17 %)*.

Le niveau de pratique est très équilibré entre hommes et femmes, moins d'un point les sépare. Le lieu de résidence, la catégorie socioprofessionnelle ou le niveau de diplôme ne semblent pas non plus être des facteurs significativement discriminants. Il existe, en revanche, de fortes différences entre les niveaux de pratique par tranches d'âge : les 15-24 ans sont plus de 85 % à avoir joué aux jeux vidéo en 2019, contre 18 % pour les plus de 65 ans. Ce sont aussi eux qui y jouent avec le plus d'assiduité (26 % le font quotidiennement et 23 % hebdomadairement). Ils sont autour de 40 % à y avoir joué entre 25 et 54 ans et 22 % entre 55 et 64 ans. La situation professionnelle semble également avoir un impact sur la pratique ou non du jeu vidéo. Sans surprise ce sont les élèves (92 %) et les étudiants (59 %) qui ont les taux de joueurs les plus élevés ; les personnes sans activité professionnelle (53 %) et celles en recherche d'emploi (46 %) ont, elles aussi, une part de joueurs plus importante que la moyenne.

8. Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs

Radio

Un média plébiscité

90 % des habitants de l'Ouest breton déclarent avoir écouté au moins une fois la radio en 2019 (82 % en France en 2018).

84 % des répondants écoutent la radio au minimum une fois par mois et 67 % au moins une fois par jour. La durée d'écoute moyenne est de 2 heures par jour, soit 13 heures par semaine.

Les hommes écoutent plus souvent la radio : 94 % contre 87 % pour les femmes. C'est en revanche moins le cas pour les 15-24 ans qui sont moins férus du média radiophonique : ils sont un quart à ne pas l'avoir écouté en 2019, contre 8 % en moyenne chez les plus de 25 ans. Il en est de même pour les personnes sans activité professionnelle (27 % d'entre eux n'ont pas écouté la radio en 2019).

Musique enregistrée

Le support d'écoute, témoin d'une fracture générationnelle

89 % des personnes enquêtées déclarent avoir écouté de la musique enregistrée en 2019. Ils étaient 81 % en France, en 2018 (dans l'enquête nationale, la musique écoutée via la radio était exclue). Cette pratique est quotidienne pour 46 % des répondants et hebdomadaire pour le tiers d'entre eux. Elle est très majoritairement solitaire (pour 78 % des répondants). 30 % écoutent de la musique en couple et 20 % entre amis*.

L'écoute de la musique en streaming, sur une plateforme spécialisée, est très largement plébiscitée : 79 % des répondants la citent comme le ou l'un de leurs modes d'écoute. Arrivent ensuite la radio (52 %), les CD ou cassettes (47 %), les fichiers numériques (28 %) et les vinyles (15 %).

L'âge semble être le principal facteur déterminant le niveau de pratique. 98 % des 15-24 ans ont écouté de la musique enregistrée en 2019, contre 80 % des plus de 65 ans.

Cette tendance s'observe encore plus clairement au regard de la fréquence d'écoute : les 15-24 ans sont 76 % à le faire quotidiennement contre 28 % pour les plus de 65 ans.

Le support d'écoute témoigne, lui aussi, d'une fracture entre générations. Le streaming représente 47 % des outils utilisés par les 15-24 ans, contre 16 % pour les plus de 65 ans. Avec, là aussi, une diminution progressive les âges avançant. À l'inverse, les supports physiques (CD, cassettes ou vinyles) sont employés à 31 % par les plus de 65 ans contre 21 % par les 15-24 ans.

* Il était possible de cocher plusieurs réponses à cette question, la somme des pourcentages n'est donc pas égale à 100.

Télévision et vidéos en ligne

Une pratique solitaire

84 % des habitants de l'Ouest breton affirment avoir regardé la télévision ou des vidéos sur Internet en 2019. Il s'agit d'une pratique solitaire pour 73 % des répondants, mais aussi de couple pour 37 % d'entre eux*. Les films et les séries arrivent en tête des programmes regardés à la télévision ou sur Internet. Ils sont cités par, respectivement, 79 % et 68 % des répondants. Arrivent ensuite le reportage/documentaire (60 %) et les vidéos d'information/actualité (50 %)*.

Télévision, un média vieillissant

80 % des sondés déclarent avoir regardé au moins une fois la télévision en 2019⁹. C'est moins qu'en France en 2018 (94 %). Il s'agit, pour ces personnes, d'une pratique très largement quotidienne (61 %), à laquelle elles consacrent 11 heures en moyenne chaque semaine. C'est, là aussi, nettement moins que la moyenne française (autour de 24 heures par semaine¹⁰).

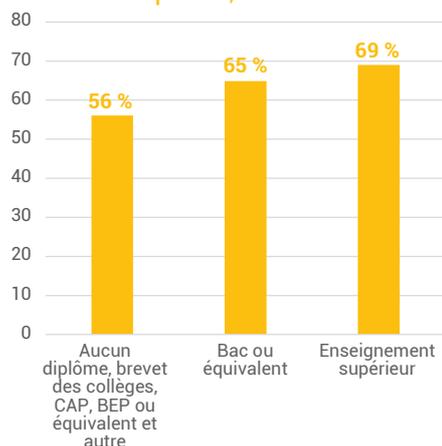
Le principal facteur venant influencer le niveau de cette pratique est l'âge. 72 % des 15-39 ans ont regardé la télévision en 2019, contre plus de 80 % pour les générations plus âgées. Le taux de jeunes téléspectateurs est ici nettement inférieur à la moyenne nationale, qui est de 90 %. Les hommes regardent également moins la télévision que les femmes (73 % contre 84 %).

Vidéos en ligne, l'apanage des jeunes

60 % des personnes interrogées ont regardé au moins une fois des vidéos sur Internet¹¹ en 2019. Là aussi, il s'agit majoritairement

9. Programmes diffusés par les chaînes de télévision sur le réseau TNT notamment. Ceci exclue les visionnages en "replay", ou via toutes autres plateformes de streaming.
10. Enquête Médiamétrie sur les 4 ans et plus, 2019.
11. Ceci inclut toute forme de vidéos disponibles en streaming, qu'elles soient gratuites ou payantes, via des plateformes comme YouTube, Netflix, Arte, etc.

Part des habitants ayant visionné des vidéos sur Internet selon le niveau de diplôme, en 2019



d'une pratique quotidienne (pour 55 % d'entre elles), ou hebdomadaire (27 %). 7 heures par semaine sont consacrées, en moyenne, à cette activité. Une étude Médiamétrie portant sur la plateforme de vidéo en ligne YouTube (soit une plateforme parmi d'autres disponibles en ligne), montrait, en 2019, que le temps consacré par les Françaises et des Français à celle-ci se mesurait à 2 heures et 27 minutes par semaine, avec des différences très marquées selon les tranches d'âge : 5 heures et 22 minutes par semaine pour les 18-24 ans et moins d'une heure pour les plus de 50 ans. Cette disparité se retrouve également dans les résultats de l'enquête ouest bretonne, avec un temps consacré au visionnage de vidéos sur Internet atteignant les 13 heures par semaine pour les 15-24 ans et seulement 4h30 pour les plus de 65 ans.

Les niveaux de diplômes induisent aussi des différences : les non diplômés ou titulaires d'un CAP/BEP sont 56 % à utiliser le réseau numérique pour regarder des vidéos, 65 % pour les bacheliers et 69 % pour les diplômés du supérieur. Une dichotomie existe entre les communes densément peuplées et les moins densément peuplées (respectivement 55 % contre 67 %). Enfin, les hommes sont ici plus nombreux, en proportion, à visionner des contenus en ligne (respectivement 65 % contre 59 %).

Fictions, la surprise du smartphone

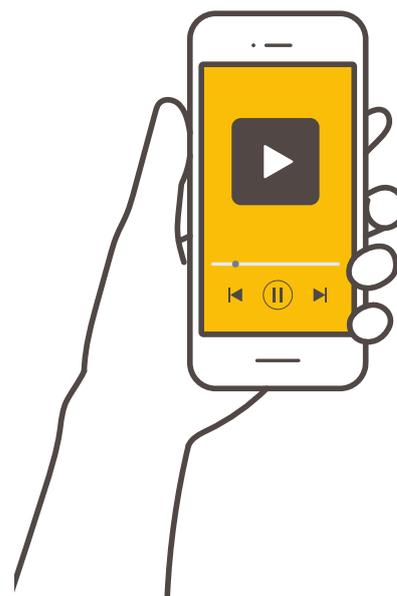
74 % des personnes sondées déclarent avoir regardé une fiction à la télévision ou sur Internet. Cette activité est majoritairement hebdomadaire (pour 56 % des amateurs de fictions) et dans une moindre mesure quotidienne (30 %).

Plus de 80 % de ces personnes ont répondu regarder ce type de programmes notamment sur un écran de télévision, près de 50 % sur un écran d'ordinateur et plus de 20 % sur leur smartphone*.

Les 15-24 ans sont les plus nombreux, en proportion, à avoir consommé des films ou des séries en dehors des salles de cinéma en 2019 (91 % des répondants de cette tranche). Une pratique qui décline progressivement avec l'âge, pour atteindre les 61 % pour les 65 ans et plus.

Le lieu de résidence semble également influencer le visionnage de fictions. Les personnes habitants des communes plus densément peuplées sont moins nombreuses à avoir pratiqué cette activité que les résidents de communes peu ou très peu densément peuplées (14 points les séparent).

L'âge est, en revanche, le seul facteur venant influencer sur l'outil de visionnage. Les outils numériques (ordinateurs, tablettes et smartphones) sont privilégiés par les 15-39 ans pour regarder des séries et des films : ils représentent 67 % de leurs usages, contre



35 % pour les plus de 55 ans. À l'inverse, la télévision représente 65 % des usages pour les plus de 55 ans, contre 29 % pour les 15-24 ans. Là aussi, l'évolution est progressive au passage d'une tranche d'âge à l'autre.

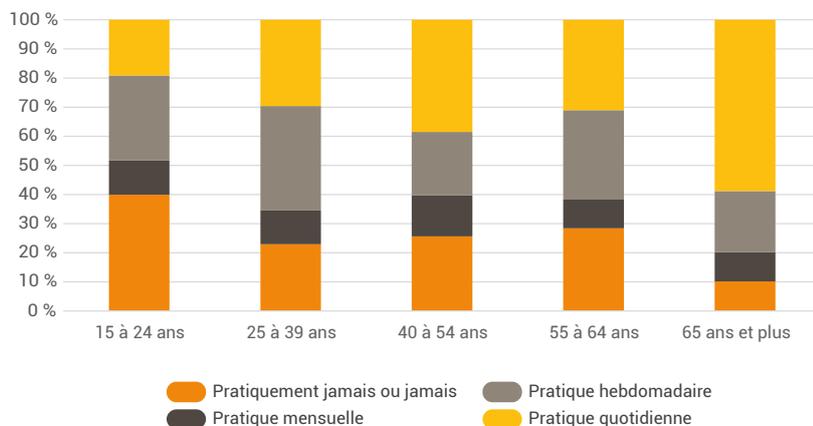
Suivi de l'actualité

Différents âges, différents médias

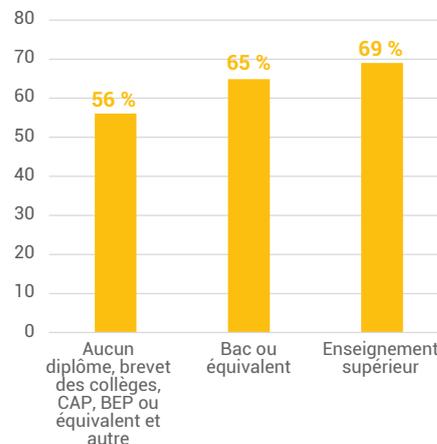
96 % des habitants de l'Ouest breton déclarent avoir suivi l'actualité en 2019. Une pratique très largement quotidienne, citée par 83 % des répondants. La télévision et la presse numérique (gratuite ou payante) sont les deux médias privilégiés pour se tenir informé. Ils sont choisis par, respectivement, 67 % et 60 % des répondants (40 % pour la presse numérique gratuite et 20 % pour la presse numérique payante). Arrivent ensuite, la radio (50 %) et les réseaux sociaux (34 %)*.

Les 15-24 ans suivent moins l'actualité que leurs aînés. Ils sont 85 % en 2019, contre, par exemple, 97 % pour les 25-39 ans (un taux qui reste relativement stable ensuite). Les plus jeunes privilégient Internet pour s'informer. La presse numérique représente près du tiers des médias utilisés par les 15-24 ans, et les réseaux sociaux 25 %. La presse papier, comme la radio, pèsent pour 10 % des moyens utilisés par cette tranche et 18 % pour la télévision. L'âge avançant, ces rapports s'inversent et la presse payante, la radio et la télévision représentent, ensemble, 75 % des médias par lesquels transite l'information des plus de 55 ans.

Fréquence de lecture selon l'âge en 2019



Part des amateurs de lieux de lecture publique selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019



Le livre

Un taux de lecteurs supérieur à la moyenne nationale

86 % des habitants de l'Ouest breton déclarent avoir lu au moins un livre ou une bande dessinée en 2019. Un taux nettement supérieur à la moyenne française : 64 % en 2018. La lecture est une pratique quotidienne pour 40 % des répondants, hebdomadaire pour 25 % et mensuelle pour plus de 10 %.

Le papier est cité par 98 % des répondants comme leur support de lecture. 8 % utilisent aussi le numérique (liseuse ou tablette) *.

La librairie indépendante est le moyen privilégié pour se procurer des livres et des bandes dessinées : elle est citée par 60 % des répondants comme le ou l'un de leurs lieux d'achat. Elle devance ainsi les bibliothèques et médiathèques (47 %), les chaînes de librairies, les bouquinistes et les grandes surfaces (de 25 % à 30 %) *.

Le nombre de lecteurs diffère selon les catégories socioprofessionnelles. Les ouvriers et employés sont 79 % à avoir lu un livre ou une bande dessinée en 2019 ; le taux s'élève à 91 % pour les professions intermédiaires et 94 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Les non diplômés ou titulaires d'un CAP ou BEP sont également moins portés sur la lecture que les bacheliers ou les diplômés de l'enseignement supérieur (près de 10 points les séparent).

Enfin, l'âge détermine, lui aussi, la propension à lire des ouvrages écrits ou dessinés. Les 15-24 ans sont 65 % à s'être adonnés à cette activité, quand ce taux oscille entre 84 % et 95 % pour les tranches d'âge supérieures. Ceci constitue une spécificité locale, puisque les résultats de l'enquête nationale montrent des niveaux équivalents pour toutes les tranches d'âge.

Cette tendance est encore plus marquée lorsque l'on s'attarde sur la fréquence de lecture. La lecture quotidienne représente 14 % des réponses données par les 15-24 ans, contre 50 % pour les plus de 55 ans. Cette progression se fait de manière linéaire par tranche d'âge.

Bibliothèques et médiathèques

Une fréquentation plus forte qu'en France

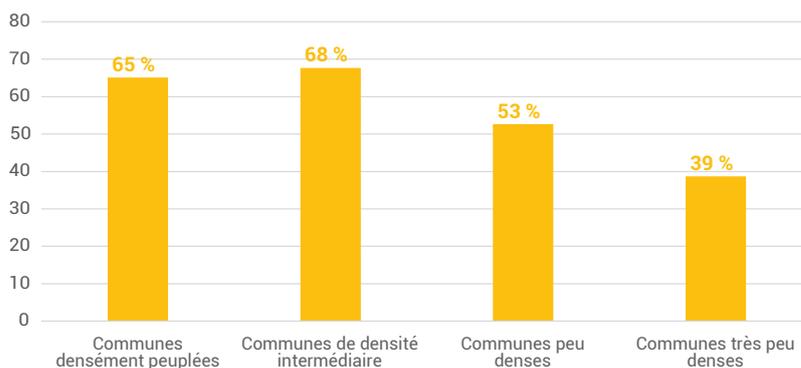
58 % des habitants de l'Ouest breton ont fréquenté un lieu de lecture public en 2019. Un taux nettement supérieur à celui de l'enquête nationale, dans laquelle à peine plus d'un quart des personnes interrogées affirmaient se servir de ces équipements.

Il s'agit d'une sortie mensuelle pour le quart des habitants et hebdomadaire pour moins de 20 % d'entre eux. Elle est aussi majoritairement solitaire (citée par 73 % des répondants) et dans une moindre mesure familiale (40 % déclarent effectuer ces sorties avec leurs enfants ou en couple)*.

L'activité majoritaire dans les bibliothèques et médiathèque est l'emprunt de livres ou de bandes dessinées : 91 % des personnes interrogées déclarent à minima cet usage. Mais elles sont aussi significativement fréquentées pour leurs expositions temporaires, la possibilité d'y emprunter des films et séries et pour les services qu'elles offrent sur place (espaces de travail, de lecture, presse, etc.) *.

Plusieurs facteurs viennent influencer la fréquentation de ces équipements. Les femmes fréquentent davantage les lieux de lecture publique (9 points de plus que les hommes). La catégorie professionnelle est aussi l'un de ces déterminants. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont 68 % à s'être rendus dans une bibliothèque en 2019, 61 % pour les professions intermédiaires et 49 % pour les employés et ouvriers. Une tendance similaire s'observe en fonction du niveau de diplôme : 61 % des diplômés du supérieur ont ainsi fréquenté un équipement de lecture publique en 2019 contre 53 % pour les bacheliers.

Part des amateurs de lieux de lecture publique selon le territoire de vie en 2019



Les personnes sans activité professionnelle et celles en recherche d'emploi ont aussi un taux plus faible de fréquentation (respectivement 43 % et 37 %).

Les caractéristiques de la commune de résidence semblent également influencer sur la fréquentation des bibliothèques ou médiathèques. Les résidents des communes les plus densément peuplées se rendent davantage, en proportion, dans ces lieux (ils sont 66 % en moyenne), que ceux des communes les moins densément peuplées (53 % en moyenne). Ce taux tombe à 39 % pour les communes très peu densément peuplées.

Les 15-24 ans sont, eux aussi, moins nombreux, en proportion, à se rendre dans ces équipements : 46 % contre plus de 59 % pour les 25-39 ans (un taux qui diminue ensuite légèrement avec l'âge). Il faut noter ici que, contrairement aux résultats de l'enquête nationale où la fréquentation des lieux de lecture publique chute fortement passé 25 ans, elle augmente dans l'Ouest breton.

Les 15-24 ans se rendent plus que les autres dans les bibliothèques et médiathèques pour y travailler. Cela représente 30 % de leurs pratiques contre 10 % en moyenne pour les autres tranches d'âge. Ils les utilisent aussi moins pour emprunter que leurs aînés (35 % contre 45 % en moyenne pour les autres tranches).

Spectacles

Des spectateurs plus nombreux qu'ailleurs
Plus de 80 % des habitants de l'Ouest breton ont assisté à un spectacle vivant en 2019, ce qui constitue un taux significativement supérieur à la moyenne française : 43 % en 2018.

Une majorité de ces sorties se sont faites notamment dans le cadre d'un concert : c'est le cas pour 62 % des répondants. Il pouvait s'agir également d'un spectacle ou d'une fête de rue (44 %), d'une pièce de théâtre (31 %), d'un spectacle de danse (23 %), d'un fest-noz (23 %) *.

Ces sorties se font essentiellement en couple ou entre amis (chacun cité par 50 % des répondants)* et à proximité du lieu de résidence. 64 % des habitants mentionnent la commune et 60 % l'intercommunalité comme le ou l'un des périmètres au sein desquels ils effectuent leurs sorties. Le territoire Ouest breton est cité par 35 % d'entre eux et la Bretagne par 26 % *.

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont davantage enclins à se rendre à des spectacles que les bacheliers ou que les non diplômés ou titulaires d'un CAP/BEP. 90 % des répondants de cette première catégorie ont ainsi assisté à un spectacle en 2019, contre 76 % et 77 % pour les deux autres. Une différence existe également entre les catégories

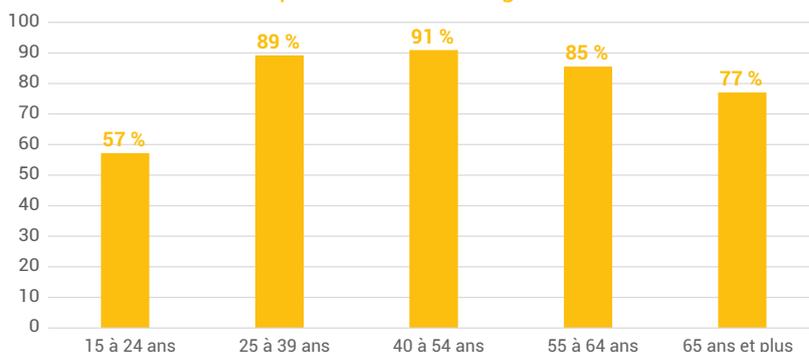
socioprofessionnelles, mais elle est plus tenue (94 % pour les cadres, 90 % pour les professions intermédiaires et 87 % pour les employés et ouvriers). Les personnes sans activité professionnelle, sont, en proportion, moins nombreuses à se rendre à de telles représentations (70 %).

Le lieu de résidence influence, lui aussi, la propension à voir des spectacles. Les habitants de communes les plus densément peuplées sont 87 % à avoir effectué ce type de sortie, contre 76 % pour les résidents des communes les moins densément peuplées (ce taux tombe à 61 % pour les communes très peu denses).

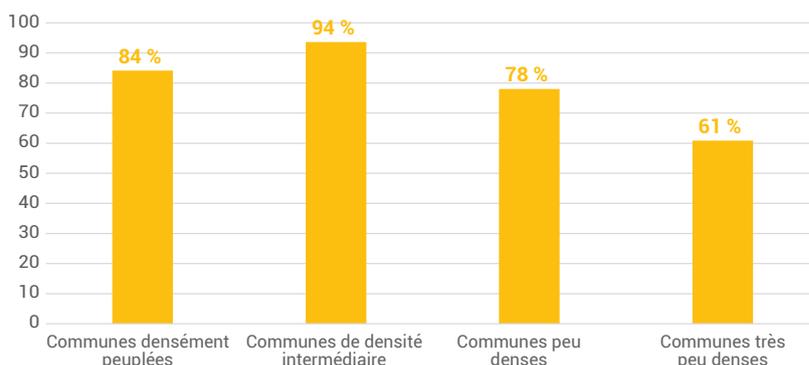
Enfin, les 15-24 ans se rendent moins aux spectacles que leurs aînés : 57 % contre 89 % pour les 25-39 ans (avec un taux qui diminue progressivement pour atteindre 77 % pour les plus de 65 ans). Pour autant, ils se montrent plus mobiles. Ainsi, les 15-24 ans effectuent plus de la moitié de leurs sorties au-delà de leur intercommunalité, quand ces destinations représentent moins du quart de celles réalisées par les plus de 65 ans. L'âge avançant, ce sont les sorties au sein de la commune qui prennent de plus en plus de place au détriment, principalement, de celles réalisées au-delà du périmètre ouest breton.



Part des amateurs de spectacles selon l'âge en 2019



Part des amateurs de spectacles selon le territoire de vie en 2019



* Il était possible de cocher plusieurs réponses à cette question, la somme des pourcentages n'est donc pas égale à 100.

Musées et expositions

Une fréquentation épisodique et distante

78 % des habitants de l'Ouest breton ont visité un musée ou une exposition en 2019. Ce taux tombe à 47 % si l'on exclut les personnes n'effectuant ce type de sorties qu'exceptionnellement (plus rarement que plusieurs fois par an). Pour 40 %, il s'agit d'une activité pluriannuelle et pour seulement 7 %, le rythme des visites est mensuel.

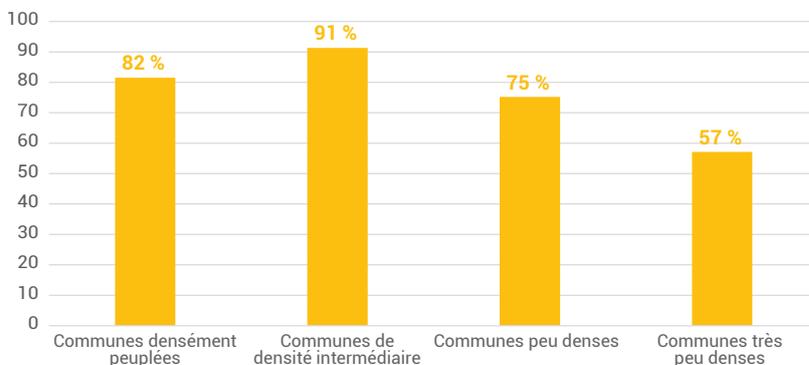
Les musées ou expositions visités se situent souvent en dehors de la commune ou de l'intercommunalité de résidence (chacune citée par 40 % des répondants). 56 % mentionnent la France, 49 % la Bretagne et 44 % l'Ouest breton. Sur l'ensemble des destinations citées, plus de la moitié sont extérieures à l'Ouest breton*.

Les principales thématiques ayant attiré ces expositions ont trait à la peinture ou la sculpture classique (62 %), ou moderne et contemporaine (58 %) et à l'histoire ou la mémoire (47 %), pour les plus citées*.

Ces visites s'effectuent majoritairement en couple (59 %), mais aussi entre amis (34 %), avec les enfants (27 %) ou même seul (26 %)*.

Plusieurs facteurs influent sur la pratique ou non de cette activité : la catégorie socioprofessionnelle, l'âge, le niveau d'étude ou le lieu de résidence.

Part des amateurs de musées et d'expositions selon le territoire de vie en 2019



Les employés et ouvriers se montrent moins enclins à la visite des musées ou des expositions que les professions intermédiaires ou les cadres, les premiers étant 75 % à avoir pratiqué cette activité, contre 90 % pour les deux autres. Une différence que l'on retrouve pour les différents niveaux de diplômes (72 % pour les bacheliers contre 85 % pour les titulaires d'un diplôme du supérieur).

Les personnes sans activité professionnelle et celles en recherche d'emploi sont également, en proportion, moins nombreuses à effectuer ces sorties (respectivement 35 % et 67 %).

Les 15-24 ans sont aussi dans ce cas. 55 % d'entre eux se sont rendus dans un musée ou ont assisté à une exposition en 2019, contre 76 % pour les 25-39 ans (un taux qui reste stable ensuite).

L'enquête montre également une dichotomie entre les communes les plus densément peuplées et celles les moins densément peuplées. Les habitants des premières montrent une plus forte propension à effectuer ces sorties (84 %) que ceux des secondes (73 %). Un écart qui se creuse lorsque l'on regarde les communes très peu denses (57 %).



Visites patrimoniales

Des visites qui se font ailleurs

Plus de 80 % des habitants de l'Ouest breton ont visité un site patrimonial en 2019. Ce taux n'est que de 53 % si l'on soustrait les personnes ayant répondu se rendre sur ces sites plus rarement que « plusieurs fois par an ». La fréquence des visites est mensuelle pour 10 % d'entre eux et pluriannuelle pour 43 % des répondants.

Les sites patrimoniaux visités sont très divers sur le plan géographique. Ils se situent majoritairement en dehors du territoire de proximité des habitants : la France est citée par 60 % des répondants, l'Ouest breton par 52 % d'entre eux et la Bretagne par 49 %. La commune de résidence et son intercommunalité sont chacune citées à 40 % et l'étranger à 20 %. Sur l'ensemble des destinations évoquées, plus de la moitié sont extérieures à l'Ouest breton*.

Les sites visités sont eux-mêmes pluriels. Il peut aussi bien s'agir de quartiers anciens (81 %), de parcs ou jardins historiques ou botaniques (77 %), de monuments ou bâtiments religieux (69 %) ou non religieux (63 %), ou encore de sites naturels classés ou remarquables (62 %), pour les plus cités*.

Ces visites s'effectuent très majoritairement en couple (61 %), puis, de manière uniforme, entre amis, avec les enfants, des proches ou seul (entre 20 et 25 %)*.

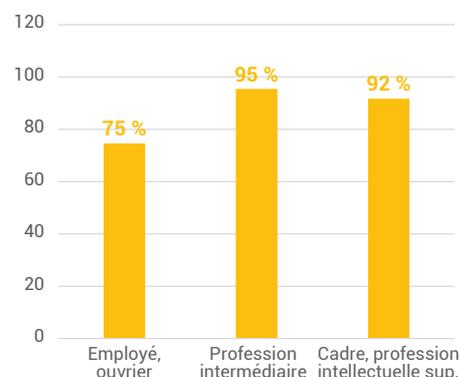
Plusieurs facteurs viennent influencer sur la pratique ou non de cette activité. Les cadres et les professions intermédiaires sont toutes deux au-dessus des 90 % de visiteurs, contre 75 % pour les ouvriers et employés. Cette dichotomie est également sensible selon le niveau de diplôme. Les diplômés du supérieur sont 90 % à s'être rendus sur l'un de ces sites, contre 80 % pour les bacheliers et 75 % pour les non diplômés ou titulaires d'un CAP/BEP.

On retrouve des différences significatives aussi chez les personnes sans activité professionnelle ou en recherche d'emploi qui sont, respectivement, 47 % et 72 % à avoir visité un site patrimonial en 2019.

Parmi les différentes classes d'âge, ce sont les 15-24 ans qui sont le moins susceptibles d'effectuer ce type de sorties (69 %). Les autres tranches ont, elles, des taux comparables et plutôt élevés (proche de 85 %).

Les non-diplômés ou titulaires d'un CAP/BEP privilégient, plus que les diplômés du supérieur, leur commune pour effectuer des visites patrimoniales (7 points d'écart) et ce, au détriment des visites à l'étranger. Les résidents des communes les plus densément peuplées sont aussi dans ce cas : le territoire communal représente 18 % de leurs visites, contre 7 % pour les résidents des communes très peu denses.

Part des amateurs de visites patrimoniales selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019



* Il était possible de cocher plusieurs réponses à cette question, la somme des pourcentages n'est donc pas égale à 100.



Musée des Beaux-Arts de Brest - Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Cinéma

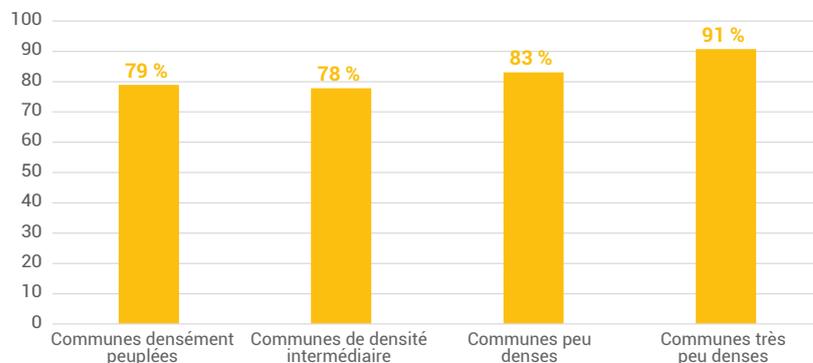
Une pratique qui n'attend pas le nombre des années

80 % des habitants de l'Ouest breton ayant répondu à l'enquête ont fréquenté un cinéma en 2019. Un taux supérieur à la moyenne indiquée par l'enquête nationale (63 %), mais qui ne traduit pas nécessairement une différence significative de niveau de pratique entre ces deux territoires (cf. page 8). Ce taux étant, de surcroît, de 63 % si l'on exclut les personnes ayant répondu s'y rendre moins souvent que plusieurs fois par an. La fréquentation des cinémas est une pratique annuelle pour 40 % des répondants (c'est-à-dire plusieurs fois par an) et mensuelle pour 22 % d'entre eux.

Ces sorties se font le plus souvent en couple (53 % des répondants) et entre amis (40 %). Elles se font également seul (25 %) ou avec les enfants (23 %)*.

Le taux de fréquentation des cinémas diffère sensiblement selon les catégories socioprofessionnelles. Il est autour de 90 % pour les cadres et professions intermédiaires et s'abaisse à 83 % pour les employés et ouvriers. Une tendance similaire s'observe en fonction des niveaux de diplômes, les non-diplômés ou titulaires d'un CAP/BEP se rendant moins au cinéma que les bacheliers ou diplômés du supérieur. Ils s'y rendent aussi moins fréquemment : cette sortie est mensuelle pour 12 % des non-diplômés ou

Part des amateurs de cinéma selon le territoire de vie en 2019



titulaires d'un CAP/BEP, contre 30 % pour les deux autres catégories.

Les personnes sans activités professionnelle se rendent, elles aussi, en proportion, moins dans les salles obscures ; seul 56 % d'entre elles les ont fréquentées en 2019.

L'âge est également un facteur discriminant. On constate ainsi une diminution notable des sorties au cinéma passé 55 ans (plus de 20 points séparent les 15-54 ans et les 55-64 ans). Si les plus de 55 ans sont, en proportion, moins nombreux que les autres

tranches d'âge à se rendre dans les salles, ils s'y rendent comparativement plus souvent : leur fréquence mensuelle, par exemple, atteint 41 % quand elle ne dépasse pas 30 % pour les moins de 54 ans.

Les habitants des communes les moins peuplées sont sensiblement plus nombreux (en proportion), à s'être rendue au cinéma en 2019 (+5 points). Mais ils le font moins souvent que les résidents des communes les plus densément peuplées, puisqu'il s'agit d'une sortie mensuelle pour 26 % d'entre eux contre 34 % pour les seconds.



Le taux de fréquentation des cinémas diffère sensiblement selon les catégories socioprofessionnelles. Il est autour de 90 % pour les cadres et professions intermédiaires et s'abaisse à 83 % pour les employés et ouvriers.

Pratiques culturelles en amateur

Un goût pour la musique

53 % des habitants de l'Ouest breton ayant répondu à l'enquête ont pratiqué une activité artistique ou culturelle en amateur en 2019. Cela correspond à un taux sensiblement plus élevé que celui de l'enquête nationale (39 %). Cette différence pourrait en partie (cf. page 8) s'expliquer par la prise en compte, dans l'enquête locale, de la pratique des langues régionales.

77 % des répondants ont déjà pratiqué l'une de ces activités au cours de leur vie. La première pratique citée est celle de la musique et du chant (41 % des répondants la mentionnent comme leur ou l'une de leurs activités). Viennent ensuite les langues régionales ou étrangères (27 %), la photographie (25 %), le dessin (23 %), l'écriture (22 %), la peinture, gravure ou sculpture (19 %), la danse (18 %), la tenue d'un journal personnel (17 %), le montage vidéo (15 %), les recherches généalogiques ou historiques (13 %), le théâtre (13 %) et les activités scientifiques ou techniques (10 %) *.

La majorité de ces activités s'effectuent notamment dans un cadre associatif (56 %) ou privé (55 %). Pour 15 % des répondants, il peut s'agir aussi d'une activité professionnelle *.

La moitié de ces amateurs utilisent le numérique pour apprendre et se former, 37 % pour diffuser et faire connaître leurs réalisations et 35 % comme outil de création. Signalons que 22 % n'utilisent jamais Internet dans le cadre de leurs pratiques *.

59 % ont déjà pris des cours dans le cadre de cette ou ces activités. Pour la moitié de ces

personnes, il s'agissait d'enseignements délivrés dans des structures spécialisées (conservatoire, école de musique, de danse, etc.) et pour 37 %, des cours au sein d'établissements du type maisons de quartiers. 34 % ont appris par le biais d'Internet et 20 % grâce à des cours particuliers *.

Plusieurs facteurs viennent influencer la pratique ou non d'une activité culturelle en amateur.

Le niveau de diplôme et, concomitamment, la catégorie socioprofessionnelle, sont de ceux-là : les cadres sont 60 % à avoir eu une activité culturelle en amateur en 2019, contre 49 % pour les professions intermédiaires et 38 % pour les employés et ouvriers.

Les 15-24 ans et les 25-39 ans sont plus nombreux, en proportion, à avoir pratiqué ce type d'activité que leurs aînés (respectivement, 56 % et 50 %, en proportion, contre 40 % en moyenne pour les autres tranches d'âge).

Les habitants des communes les plus densément peuplées sont également plus nombreux, en proportion, dans ce cas (5 points séparent ces deux catégories).

Les plus jeunes sont ceux qui utilisent le plus Internet pour apprendre leur discipline (31 % pour les 15-24 ans contre 19 % pour les plus de 55 ans). Ils sont également plus nombreux à se rendre ou à s'être rendus dans des écoles spécialisées (40 % pour les 15-24 ans contre 21 % pour les plus de 55 ans). À l'inverse, les plus âgés sont plus nombreux à fréquenter les associations de quartiers (32 % pour les plus de 55 ans contre 14 % pour les 15-24 ans).

La culture bretonne

Une majorité concernée

57 % des habitants de l'Ouest breton ayant répondu à l'enquête ont pratiqué, en 2019, une activité en lien avec la culture bretonne. 17 % d'entre eux pratiquent ce type d'activité souvent, voire très souvent.

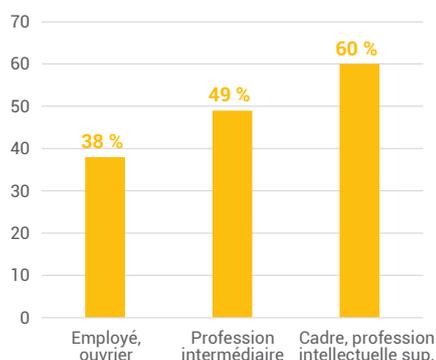
C'est parmi les diplômés du supérieur et les bacheliers, que se trouvent, en proportion, le plus d'adeptes de la culture bretonne. Ils sont, respectivement, 62 % et 61 % à avoir pratiqué ce type d'activité en 2019, contre 51 % pour les non diplômés ou titulaires d'un CAP/BEP. Ils ont également, en proportion, un niveau de pratique plus fréquent : « très souvent » pour 12 % d'entre eux contre 5 % pour les autres catégories.

Une nette différence s'exprime aussi entre les communes les plus densément peuplées et les communes les moins densément peuplées. Ce sont les habitants de la seconde catégorie qui sont, en proportion, les plus férus de culture bretonne : ils sont 65 % à avoir pratiqué des activités en lien avec la culture bretonne en 2019, contre 47 % en moyenne pour la première.

Les 15-24 ans sont les plus nombreux, en proportion, à s'être intéressés à une activité en lien avec la culture bretonne (65 % d'entre eux), mais ils le font avec une intensité moindre (45 % d'entre eux ont répondu l'avoir fait « presque jamais », taux le plus haut parmi les tranches d'âge). Les 25-39 ans sont un peu moins nombreux, en proportion, dans la pratique (62 %), mais ils sont en revanche ceux pour lesquels elle est la plus intense parmi les tranches d'âge (24 % d'entre eux ont répondu « souvent » ou « très souvent »).

Les activités pratiquées majoritairement sont les fest-noz (cités par 47 % des répondants), les concerts de musiques traditionnelles (41 %) et les visites de sites patrimoniaux en lien avec la culture bretonne (41 %) *.

Part des pratiquants en amateur selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019



* Il était possible de cocher plusieurs réponses à cette question, la somme des pourcentages n'est donc pas égale à 100.





2

02 | L'EMPLOI DANS L'OUEST BRETON

Plus de 7 300 établissements du secteur culturel dans l'Ouest breton

Une majorité de structures non-employeuses

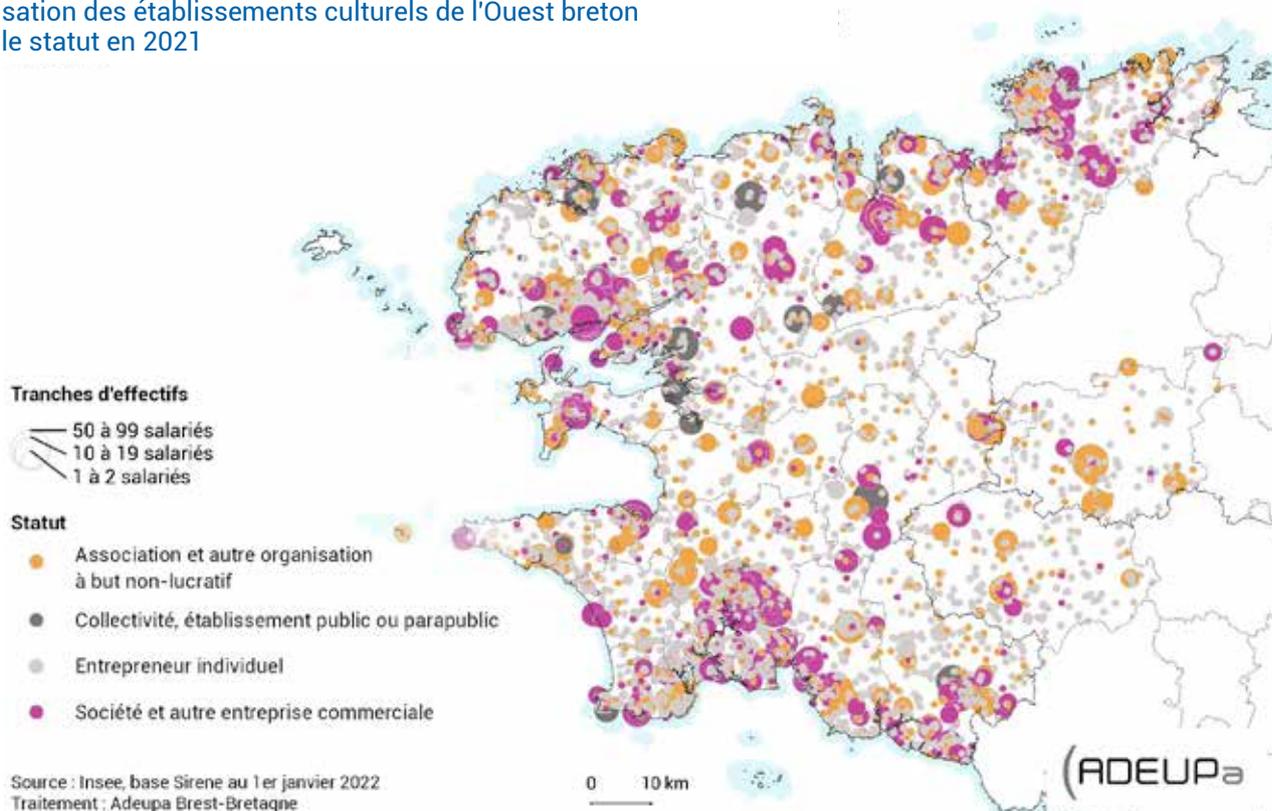
L'Insee dénombre, en 2018, 7 300 établissements dont l'activité principale se situe dans le champ culturel. Seuls 12 % d'entre eux ont employé au moins un-e salarié-e. La grande majorité de ces établissements sont donc non-employeurs (88 %). Ceci reflète la part très importante d'entreprises individuelles et d'associations parmi ces structures.

Selon le répertoire national des entreprises (Sirene), les deux tiers de ces établissements ont le statut d'entreprise individuelle, 21 % celui d'association et 9 % sont des sociétés ou autres entreprises

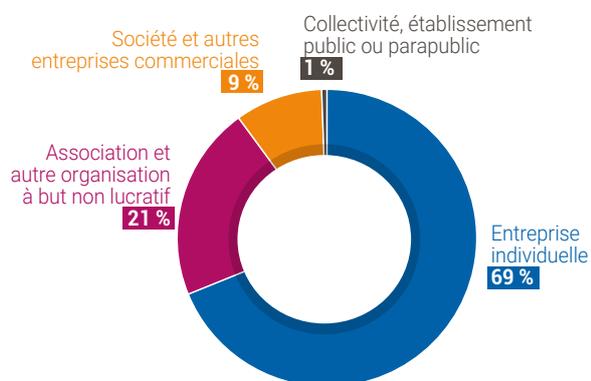
commerciales. À titre de comparaison, tous secteurs confondus, dans l'Ouest breton, les sociétés et autres entreprises commerciales pèsent pour 46 % des établissements, 40 % pour les entreprises individuelles et 12 % pour les associations.

Si les entreprises individuelles et les associations sont assez bien réparties sur l'ensemble du territoire Ouest breton, les sociétés privilégient une implantation dans les grandes agglomérations, le long des grands axes routiers (RN 12 et RN 165), et sur la côte du Sud-Finistère.

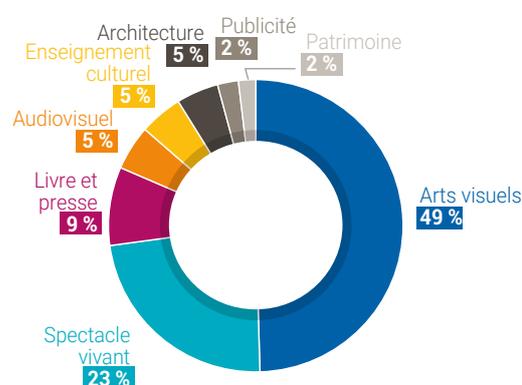
Localisation des établissements culturels de l'Ouest breton selon le statut en 2021



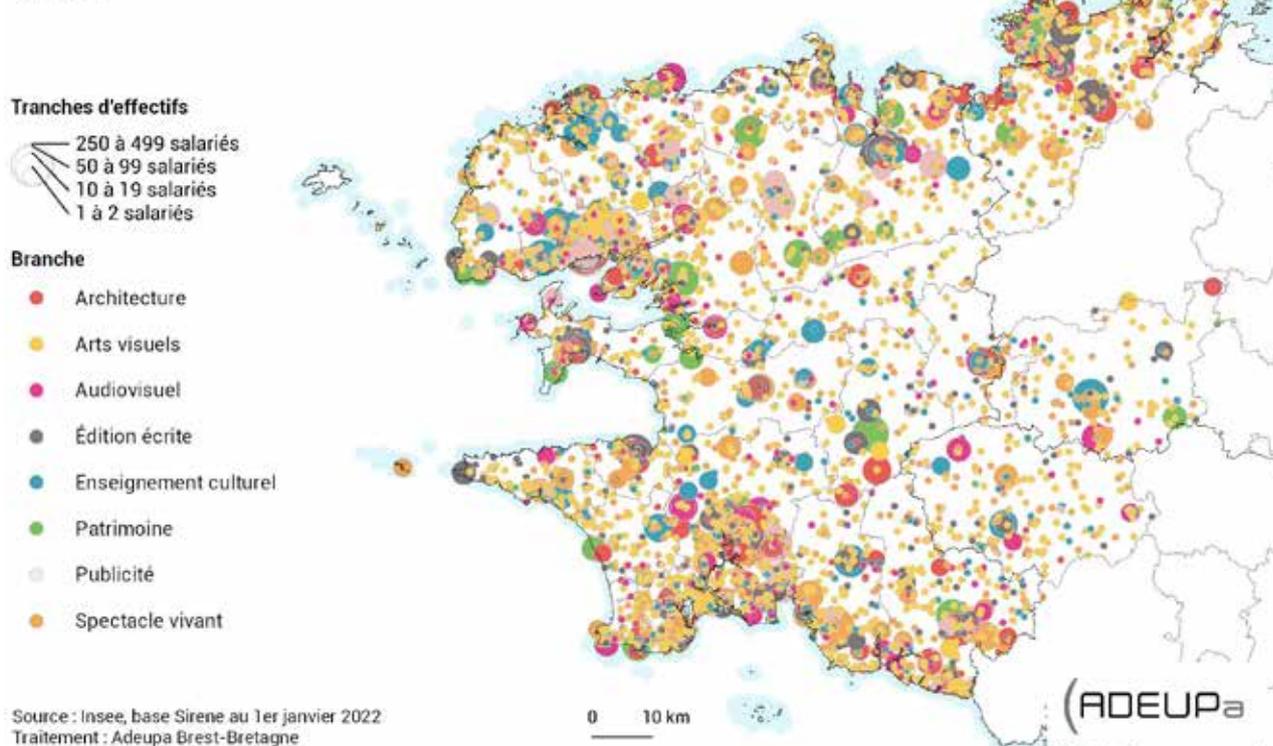
Répartition des établissements culturels de l'Ouest breton par statut en 2021



Répartition des établissements culturels de l'Ouest breton par branche en 2021

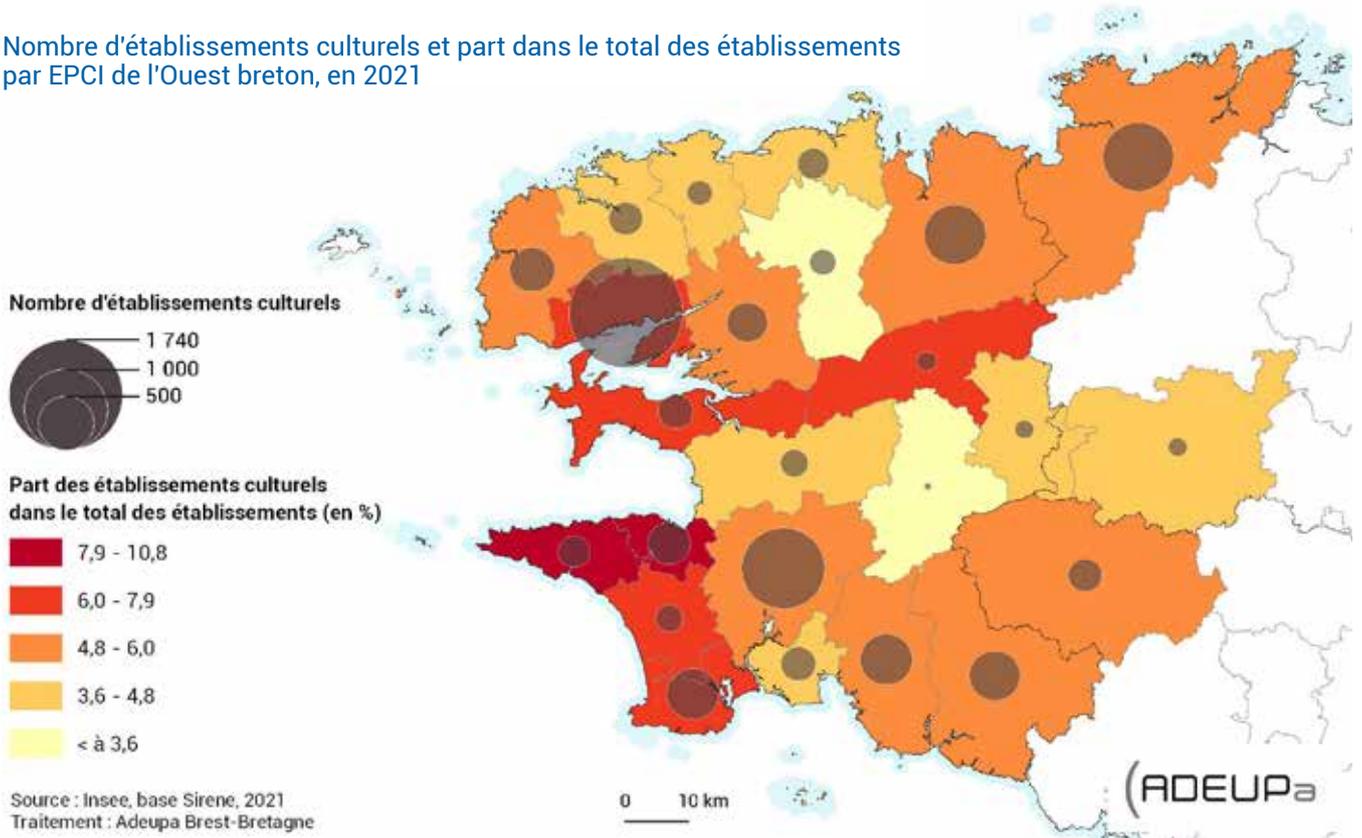


Localisation des établissements culturels de l'Ouest breton selon la branche en 2021





Nombre d'établissements culturels et part dans le total des établissements par EPCI de l'Ouest breton, en 2021





Les curiosités de Dialogues - Photo : Damien Corat - Brest métropole

Territoire	Part des établissements culturels dans l'ensemble des établissements (en %)
Pays de Brest	5,5
Pays de Cornouaille	6,2
Quimperlé agglomération	5,5
Pays de Morlaix	4,5
Pays du Centre Ouest Bretagne	4,7
Lannion-Trégor Communauté	5,3
Ouest breton	5,5

Source : Sirene, 2021

La moitié des établissements dans les arts visuels

Près de la moitié des établissements¹² appartiennent à la branche des arts visuels (composée à 95 % d'entrepreneurs individuels) et près d'un quart exercent dans le spectacle vivant (majoritairement des associations et des entrepreneurs individuels). La branche du livre et de la presse (également dénommée édition écrite) pèse pour 9 % des établissements ; l'audiovisuel, l'enseignement culturel et l'architecture représentent chacun 5 % du total de ces structures ; le chiffre est de 2 % pour la publicité et le patrimoine.

12. Source : Sirene. Insee. traitement Adeupa

Les grandes agglomérations concentrent une majorité d'établissements

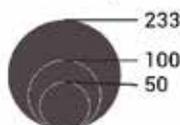
Les deux tiers des établissements culturels sont concentrés dans les Pays de Brest et de Cornouaille ; 11 % dans le Pays de Morlaix ; 8 % chacun pour le Pays du Centre-Ouest Bretagne et Lannion-Trégor Communauté.

Cette répartition en faveur des grands centres se retrouve à l'échelle des EPCI. Cependant, le poids des établissements culturels, dans l'ensemble de l'économie des différentes collectivités, peut varier de façon significative. Il est en effet plus important pour Douarnenez Communauté (10,7 %), la Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz (7,8 %) et Monts d'Arrée Communauté (7,2 %).

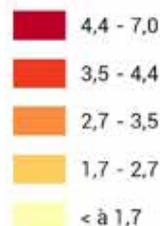
Si aucune « spécialisation » n'est notable à l'échelle des pays, il est possible de relever une part supérieure des établissements des arts visuels dans les intercommunalités de Cap Sizun-Pointe du Raz, du Haut Pays Bigouden, de Pays Bigouden Sud et de la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime. Des territoires à vocation touristique qui semblent attirer les artistes plasticiens. Un phénomène que l'on retrouve, parmi d'autres, lorsque l'on observe la répartition de l'emploi culturel dans l'Ouest breton.

Nombre d'établissements culturels employeurs du secteur privé et leur part dans l'ensemble du secteur privé, par EPCI de l'Ouest breton en 2021

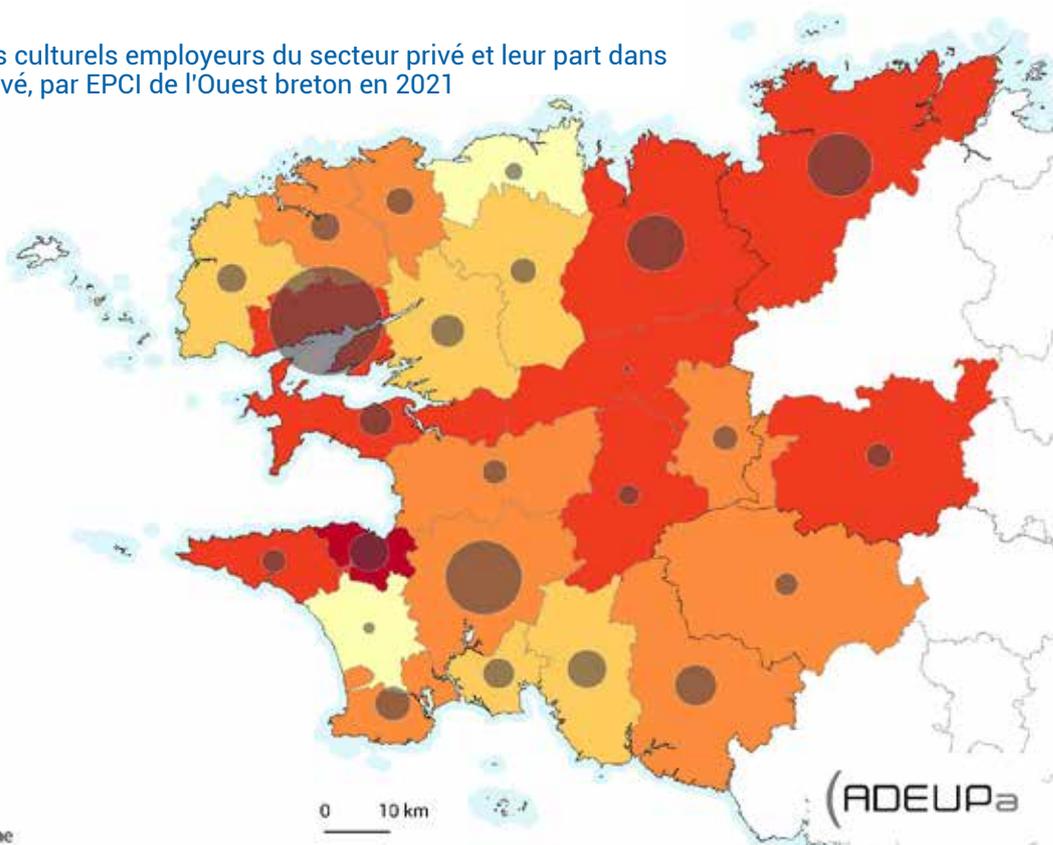
Nombre d'établissements culturels employeurs du secteur privé



Part dans l'ensemble du secteur privé (en %)



Source : Acooss, 2021
Traitement : Adeupa Brest-Bretagne



855 établissements employeurs du secteur privé dans l'Ouest breton

Les données disponibles relatives au secteur privé, c'est-à-dire à l'ensemble des établissements qui ne dépendent pas de la fonction publique, en plus de nous éclairer sur cette partie de l'économie, nous offrent l'opportunité d'analyser l'évolution du secteur culturel sur ces quinze dernières années.

Un poids équivalent à celui de la Bretagne et similaire entre les pays de l'Ouest breton

Le nombre d'établissements employeurs du secteur privé dont l'activité s'exerce dans le champ culturel s'élève à 855 dans l'Ouest breton en 2021, soit 3,4 % de l'ensemble des établissements. Une part similaire à celle de la Bretagne (3,7 %).

Ce poids est équivalent dans les différents Pays de l'Ouest breton (à l'exception de celui de Morlaix, légèrement en deçà).

Les pays de Brest et de Cornouaille concentrent près de 70 % de ces établissements.

Nombre d'établissements par territoires en 2021

Pays	Nombre d'établissements culturels en 2021	Part dans le total des établissements
Pays de Brest	349	3,7
Pays de Cornouaille	242	3,2
Quimperlé agglomération	36	3,1
Pays de Morlaix	91	2,9
Pays du Centre Ouest Bretagne	54	3,5
Lannion-Trégor Communauté	83	3,5
Ouest breton	855	3,4
Bretagne	3 200	3,7
France (hors Paris)	52 257	nd

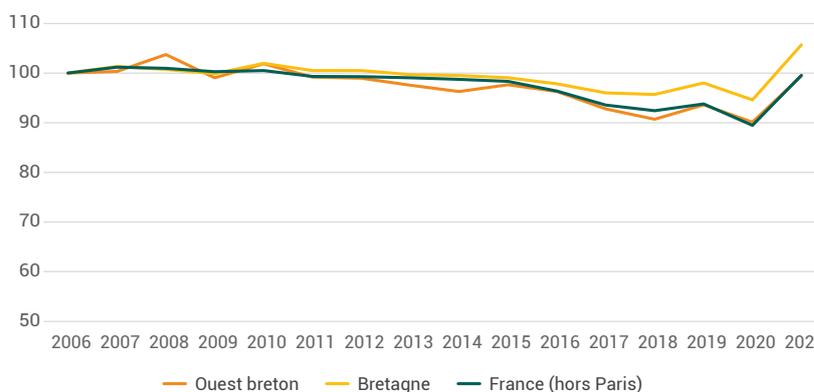
Source : Acoiss, 2021

Nombre d'établissements par branche en 2021

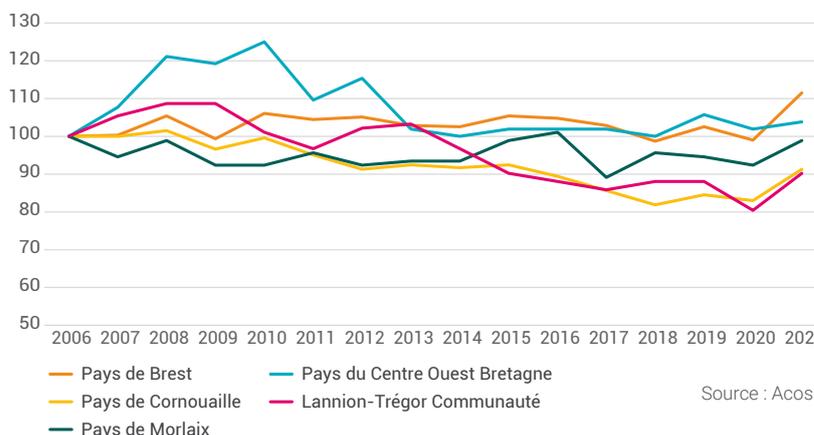
Branches	Nombre établissements culturels 2021	% Ouest breton	% Bretagne	% France (hors Paris)
Architecture	140	16,4	19,4	15
Arts visuels	55	6,4	7,6	8,6
Audiovisuel	118	13,8	12	11,7
Édition écrite	152	17,8	16,4	16,9
Enseignement culturel	60	7	6,8	5,3
Patrimoine	23	2,7	2,1	1,9
Publicité	63	7,4	7,9	9,9
Spectacle vivant	244	28,5	27,8	30,7
Ouest breton	855	100	100	100

Source : Acoiss, 2021

Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la culture entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la culture entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006), par pays de l'Ouest breton



Source : Acoiss, 2021

Un poids un point au-dessus pour certains EPCI

À l'échelle des EPCI, le poids des établissements employeurs du secteur privé de la culture dans l'ensemble du secteur dépasse les 4 % pour un certain nombre de collectivités. C'est le cas de Brest métropole (4,4 %), de la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (4,4 %), du Kreiz-Breizh (4,3 %), de Monts d'Arrée Communauté (4,2 %), de la Haute-Cornouaille (4 %), de Cap Sizun-Pointe du Raz (4 %) et de Morlaix Communauté (4 %).

Le spectacle vivant, première branche en nombre d'établissements employeurs du secteur privé

Le spectacle vivant pèse pour 28,5 % des établissements employeurs du secteur privé de la culture dans l'Ouest breton. Une part similaire à celle de la Bretagne. Suivent les branches de l'édition écrite (17,8 %), de l'architecture (16,4 %) et de l'audiovisuel (13,8 %). À l'exception de l'architecture, moins représentée, cette répartition est similaire à celle de la Bretagne. Bien qu'également proche de la répartition française (hors Paris), notons, dans l'Ouest breton, une part plus forte des établissements de l'audiovisuel, du patrimoine et de l'enseignement culturel.

Un rebond spectaculaire suite à la crise sanitaire...

2011 a marqué l'entame d'une longue période de baisse du nombre d'établissements employeurs culturels du secteur privé dans l'Ouest breton (-96 établissements entre 2010 et 2018, soit -12,3 %).

Bien qu'interrompu par la crise sanitaire, le rebond amorcé en 2019 s'est confirmé en 2021 (+75 établissements entre 2018 et 2021, soit +9,6 %). Celui-ci est porté par l'ensemble des branches, à l'exception de l'édition écrite et des arts visuels.

La période de baisse était consécutive à une diminution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé dans les branches de l'édition écrite (-41 établissements entre 2006 et 2018, soit -21 %), de l'architecture (-36 établissements entre 2008 et 2016, soit -24,3 %), de la publicité (-17 établissements entre 2008 et 2018, soit 24,6 %) et des arts visuels (-23 établissements entre 2008 et 2018, soit -32 %).



Spectacle d'art de la rue - Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

... mais des réalités différentes selon les pays de l'Ouest breton

À l'échelle des Pays de l'Ouest breton, seuls les Pays de Brest et du Centre-Ouest Bretagne voient le nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la culture augmenter sur la période.

Le COB connaît une forte progression du nombre de ces établissements entre 2006 et 2010, portée par les branches de l'audiovisuel et de l'enseignement culturel, qui a continué de croître jusqu'à 2020. Une progression qui masque néanmoins les dynamiques négatives du spectacle vivant, de l'architecture et de l'édition écrite sur la période.

Dans le Pays de Brest, si le nombre d'établissements progresse dans l'enseignement culturel, du patrimoine et du spectacle vivant, les baisses de l'édition écrite, de la publicité et des arts visuels viennent partiellement annuler ces effets. Le spectacle vivant et l'architecture portent le rebond en 2021.

Subissant une baisse du nombre d'entités dans l'édition écrite et du spectacle

vivant, le Pays de Morlaix se maintient difficilement grâce à une hausse de ses autres branches jusque 2019. Le rebond de 2021, qui lui permet de maintenir un niveau d'établissements égal à celui de 2006, est justement dû à une reprise dans l'édition écrite.

Le Pays de Cornouaille et Lannion-Trégor Communauté accusent, de leur côté, une baisse du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la culture.

Pour le Pays de Cornouaille, seules les branches de l'audiovisuel, de l'enseignement culturel et du spectacle vivant, en croissance, viennent atténuer cette tendance négative.

À Lannion-Trégor Communauté, seuls progressent l'enseignement culturel et la publicité.

Ces deux territoires bénéficient tout de même d'une relative embellie en 2021, portée essentiellement par l'audiovisuel et le spectacle vivant.

L'emploi : des situations diverses et souvent précaires

Une diversité de branches, d'établissements et de conditions d'emplois

Patchwork hétérogène d'activités, cette diversité engendre des conditions d'emploi tout aussi hétéroclites. Alors que les branches de l'édition écrite ou de la publicité peuvent mobiliser des effectifs importants, celles des arts visuels, voire de l'architecture, se composent majoritairement de travailleurs indépendants. Quand cette même architecture, ou le patrimoine, proposent des volumes horaires complets, l'enseignement culturel a fortement recours au travail à temps partiel. Les branches du spectacle vivant ou de l'audiovisuel ont, elles, fortement recours aux contrats intermittents (contrats à durée déterminées d'usage ou CDDU)¹³.

Un poids trois fois plus important d'emplois non-salariés

Le secteur culturel, dans l'Ouest breton comme ailleurs, est marqué par des spécificités liées aux conditions d'emploi. La part de l'emploi non salarié (40 %) y est trois fois plus élevée que dans le reste de l'économie. Elle est plus forte dans le secteur culturel de l'Ouest breton que dans celui de la Bretagne (35 %) ou de la France hors Paris (36 %). Cette forme d'emploi se retrouve particulièrement dans les arts visuels (84 %) et dans l'architecture (50 %).

13. Insee Analyses Bretagne N° 109

Le recours important au temps partiel et aux CDD engendre un cumul de postes qui concerne le tiers des travailleurs du secteur



Une précarité plus prégnante qu'ailleurs

La précarité y est également plus élevée que dans d'autres secteurs. 25 % des emplois sont effectués en contrats à durée déterminée (CDD), contre 16 % dans l'ensemble des secteurs de l'Ouest breton. Seulement, 46 % des salariés bénéficient d'un contrat à durée indéterminé (CDI), contre 72 % tous secteurs confondus.

Le temps partiel est également davantage utilisé ; il concerne le tiers des emplois contre 18 % dans l'ensemble de l'économie. Ceci est particulièrement vrai pour l'enseignement culturel, où ce taux atteint 50 %. Enfin, le recours au temps partiel et aux CDD engendre un cumul de postes (successions de contrats durant une année) qui concerne le tiers des travailleurs du secteur. Un phénomène très présent dans le spectacle vivant, par ailleurs impacté par une saisonnalité de

l'activité, liée notamment aux festivals d'été (59 % des salarié-es cumulent plusieurs postes durant l'année), ainsi que l'enseignement culturel (59 %), subissant la fragmentation des temps disponibles.

Plus de 12 750 emplois générés par la culture dans l'Ouest breton

« Un tiers, un tiers, un tiers »

Une première étude, réalisée en coopération avec l'Insee, a permis de recenser un total de 10 100 emplois se répartissant de la manière suivante :

- Un tiers de professions culturelles s'exerçant dans des établissements du secteur culturel
- Un tiers d'emplois dits non culturels au sein des établissements du secteur culturel. Il s'agit, par exemple, de travailleurs administratifs, comptables, etc.
- Un tiers de professionnels de la culture employés par des établissements dont l'activité se situe dans un autre secteur que celui de la culture. Cela peut-être, par exemple, des bibliothécaires travaillant pour une collectivité territoriale. Ces collectivités sont d'ailleurs les premiers employeurs, hors secteur culturel, de ces professionnels de la culture.

Un recensement complémentaire

Certains emplois échappent à cette méthode de comptage, en raison du code d'activité de l'établissement qui les emploie (hors champ culturel), quand bien même ces structures exercent pleinement dans le champ de la culture. Un travail complémentaire a permis d'identifier ces établissements et d'en déterminer le nombre d'emplois, soit 1 321 à l'échelle de l'Ouest breton (les professions culturelles ont été soustraites pour éviter les doubles comptes).

Enfin, les effectifs d'enseignants des établissements scolaires du secondaire spécialisés dans l'enseignement artistique ou culturel ont aussi été pris en compte. Ceux-ci sont au nombre de 1 336 sur le territoire d'étude.

Au total, 2 657 emplois sont recensés grâce à ce travail complémentaire.

MÉTHODE

Le premier recensement, dit « partagé » a été accompli en suivant la méthode qui consiste, d'une part, à recenser les emplois contenus dans les établissements dont le code d'activité correspond au champ culturel déterminé par l'Insee et, d'autre part, à recenser les professions culturelles elles aussi déterminées par l'Insee (cf. annexe page 149).

Le second recensement s'est effectué en recherchant, par mots clés, au sein du répertoire national des entreprises (Sirene), les établissements qui pouvaient avoir pour activité principale la culture, parmi les établissements considérés hors secteur culturel. Près de 1 000 structures ont ainsi été identifiées, qui peuvent être regroupées comme suit :

- « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » regroupant diverses activités liées aux différentes branches culturelles.
- Structures d'enseignement de langue bretonne.
- Animation socioculturelles, regroupant des structures de type maisons de quartier qui proposent de pratiquer ou d'enseigner diverses activités liées aux branches culturelles.

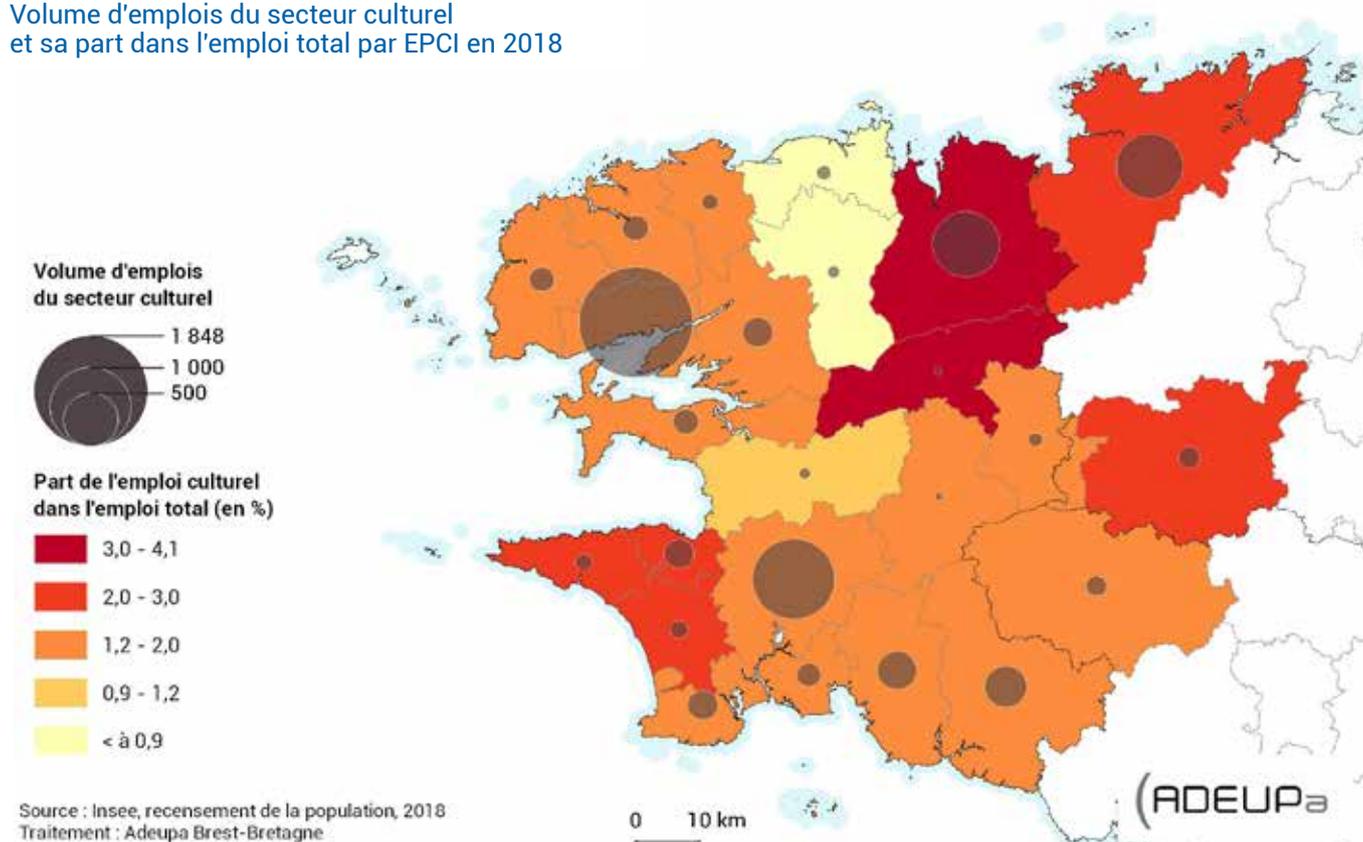
Le dernier recensement a été réalisé grâce une base de données transmise par l'académie de Rennes, dénombrant les enseignants des établissements scolaires du secondaire, par commune et par spécialité (cf. annexe page 148).

Répartition des emplois de la filière culturelle dans l'Ouest breton



Près de 7 100 emplois du secteur culturel dans l'Ouest breton

Volume d'emplois du secteur culturel et sa part dans l'emploi total par EPCI en 2018



Un poids proche de celui de la France et de la Bretagne

En 2018, l'Insee recense 7 097 emplois au sein des établissements culturels de l'Ouest breton. Ceux-ci représentent 1,8 % de l'emploi total du territoire. Ce poids est de 2 % en Bretagne et de 1,9 % en France (hors Paris).

Deux tiers des emplois concentrés dans les Pays de Brest et de Cornouaille

C'est dans les Pays de Brest et de Cornouaille, qui sont aussi les deux territoires les plus importants en termes de population et d'emplois, que l'on dénombre le plus d'emplois culturels. Ils pèsent, à eux deux, pour 67 % de ces emplois culturels. De façon relative, c'est dans l'ancien Pays et aujourd'hui nouvelle communauté d'agglomération de Lannion-Trégor, que le poids de la culture est le plus significatif parmi les territoires de taille comparable, avec 2,2 % de l'emploi total.

Concentré dans les pôles urbains, l'emploi culturel pèse aussi dans les territoires ruraux

C'est logiquement dans la métropole brestoïse et l'agglomération quimpéroise que l'on retrouve les volumes d'emplois les plus importants (respectivement 1 848 et 1 028 emplois). Ils sont suivis par Morlaix Communauté (716 emplois) et Lannion-Trégor Communauté (711 emplois).

C'est en revanche sur un territoire rural, Monts d'Arrée Communauté, que le poids de la culture dans l'emploi global se montre le plus important, avec 4 % du total des emplois (74 emplois). Il est également particulièrement significatif à Morlaix Communauté, avec 3 % (716 emplois).

Répartition de l'emploi culturel par branche en 2018 (en %)

Territoires	Architecture	Arts visuels	Audiovisuel	Édition écrite	Enseignement artistique amateur	Patrimoine	Publicité	Spectacle vivant
Pays de Brest	10,0	17,2	8,5	26,3	5,8	4,1	8,9	19,2
Pays de Cornouaille	12,6	20,0	8,1	28,5	5,3	4,7	6,5	14,2
Pays de Morlaix	5,5	11,0	3,7	57,6	7,0	0,3	6,3	8,5
Lannion-Trégor Communauté	13,0	19,0	4,3	30,3	3,9	6,1	9,7	13,8
Pays du Centre Ouest Bretagne	6,9	11,0	8,4	26,8	14,0	4,8	2,1	26,0
Quimperlé Communauté	19,3	18,7	6,7	28,6	4,8	5,3	7,1	9,6
Ouest breton	10,7	17,1	7,3	31,4	6,1	4,1	7,4	16,0
Bretagne	13,2	15,7	7,6	26,0	5,5	4,7	17,8	9,6
France (hors Paris)	11,2	15,1	9,5	20,5	5,2	7,0	19,5	11,9

Source : Insee, RP 2018

Répartition du nombre d'emplois culturels par branche en 2018

Territoires	Architecture	Arts visuels	Audiovisuel	Édition écrite	Enseignement culturel amateur	Patrimoine	Publicité	Spectacle vivant	Culture	Emploi total	Part dans l'emploi total
Pays de Brest	267	458	228	702	154	109	237	514	2 668	170 129	1,6
Pays de Cornouaille	257	407	164	578	108	95	132	288	2 029	104 263	1,9
Pays de Morlaix	49	98	33	510	62	3	56	75	885	48 836	1,8
Lannion-Trégor Communauté	92	135	31	215	28	43	69	98	711	32 262	2,2
Pays du Centre Ouest Bretagne	33	53	40	128	67	23	10	124	478	28 071	1,7
Quimperlé communauté	62	60	21	92	15	17	23	31	321	17 372	1,8
Ouest breton	759	1 210	517	2 225	433	290	527	1 135	7 097	401 187	1,8
Bretagne	3 572	4 239	2 051	7 012	1 472	1 270	4 806	2 582	27 005	1 325 319	2,0
France (hors Paris)	46 641	62 689	39 515	85 540	21 739	29 163	81 389	49 642	416 318	22 031 388	1,9

Source : Insee, RP 2018

L'édition écrite, une spécificité ouest bretonne

Avec 2 225 emplois (soit 31 % de l'ensemble du secteur), la branche « édition écrite » est la première employeuse. Un poids sensiblement supérieur à celui de la Bretagne (26 %) ou de la France hors Paris (21 %). Il s'explique notamment par la présence du siège du Groupe Le Télégramme à Morlaix ; c'est d'ailleurs sur ce territoire que l'on retrouve la part d'emplois dans la branche édition écrite la plus importante (58 %), soit 465 emplois.

Une myriade de travailleurs indépendants dans les arts visuels

Le secteur des arts visuels compte 1 210 emplois (17 % du total de l'Ouest breton), dont de nombreux travailleurs indépendants¹⁴. Si ces emplois sont bien répartis sur l'ensemble du territoire, ils sont, tout de même, bien présents dans le sud de l'Ouest breton, là où le tourisme occupe une place importante dans l'économie locale. Ils représentent 42 % de l'emploi culturel dans le Pays Fouesnantais (60 emplois), un tiers dans la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (58 emplois), à Lesneven-Côtes des Légendes (35 emplois), à Cap Sizun-Pointe du Raz (35 emplois), et un quart des emplois à Concarneau Cornouaille agglomération et en Haute-Cornouaille (75 emplois).

14. Emploi non-salarié

Le spectacle vivant, bien installé dans le Pays Centre-Ouest Bretagne

Les effectifs de la branche du spectacle vivant dépassent le seuil des 1 000 emplois : 1 135 emplois précisément (16 % du total) qui se concentrent majoritairement dans les Pays de Brest et de Cornouaille. Le spectacle vivant est particulièrement présent dans l'emploi culturel du Pays du Centre-Ouest Bretagne (26 %), et notamment à Roi Morvan Communauté, Poher Communauté et Monts d'Arrée Communauté, où il dépasse le tiers des effectifs du secteur culturel, avec, respectivement, 38, 34 et 25 emplois. La disponibilité et le coût des logements, ainsi que la qualité de vie dans ces territoires, peuvent constituer des facteurs d'explications à ce phénomène.

L'architecture, un poids plus prononcé dans le Sud-Finistère

À l'échelle de l'Ouest breton, l'architecture est la quatrième branche en termes d'emplois, avec 10,7 % du total du secteur. Cette part atteint les 20 % à Quimperlé agglomération (62 emplois), Douarnenez Communauté (39 emplois) et dans la CC du Pays Fouesnantais (27 emplois).

Ce sont toutefois les EPCI de Brest, Quimper et Lannion qui concentrent les volumes les plus importants, pesant à eux trois 54 % des emplois de la branche.

La publicité, le long des grands axes routiers

La publicité compte pour 7,4 % des emplois du secteur. C'est dans le Pays de Landivisiau que celle-ci pèse le plus, avec près d'un quart des effectifs du secteur culturel (20 emplois). Plus généralement, c'est le long des principaux axes routiers et dans les grandes agglomérations que se situe la majorité de ces emplois. Dans la métropole brestoise cette branche représente ainsi 40 % des effectifs.

Un poids en retrait de l'audiovisuel malgré des acteurs d'envergure

Avec 7,3 % de l'emploi du secteur, l'audiovisuel semble peser relativement peu. La branche compte pourtant des acteurs d'envergure nationale voire

européenne. C'est le cas notamment pour Le Groupe ouest à Lesneven-Côtes des Légendes, le festival du cinéma spécialisé dans le documentaire à Douarnenez, Côte Ouest à Brest et son Festival européen du film court, ou encore de Ty Film à Mellionec. Ces implantations se font malgré tout sentir sur certains territoires comme à Lesneven-Côtes des Légendes, où le poids de la branche dépasse les 13 % (13 emplois).

L'enseignement culturel partagé avec les collectivités locales

Si l'enseignement culturel ne pèse que 6 % de l'emploi du total, il s'avère nécessaire de rappeler qu'un certain nombre d'écoles de musique ou de conservatoires sont gérés directement par les communes ou les EPCI et n'apparaissent donc pas dans ces statistiques. C'est le cas, notamment, du conservatoire régional de musique de Brest ou du conservatoire intercommunal de Lannion. De la même façon, une part non négligeable de cette activité provient d'associations de quartiers, qui proposent d'autres types d'enseignements et peuvent choisir, de ce fait, d'autres codes d'activités.

Le patrimoine, un emploi corrélé aux grands sites

Avec 4 % de l'emploi culturel du territoire d'étude, le patrimoine est la branche qui comptabilise le moins d'emplois. Cela reflète la difficulté de générer de l'activité autour d'un patrimoine riche mais éclaté,

onéreux à mettre en valeur, et dont les retombées économiques profitent aussi à d'autres secteurs. La localisation de l'emploi du patrimoine et son poids dans l'économie des collectivités vont de pair avec la présence de sites emblématiques du territoire. C'est le cas en Haute-Cornouaille (24,4 % des effectifs culturels, soit 18 emplois) avec le domaine de Trévarez et dans le Pays de Landerneau-Daoulas (24,6 %, soit 47 emplois) avec l'abbaye de Daoulas, tous deux gérés par l'EPCC Chemin du patrimoine en Finistère.

Les professions culturelles, une entrée complémentaire

Comme l'illustrent les branches de l'enseignement culturel ou du patrimoine, certains établissements qui ont une activité culturelle peuvent disposer d'un code d'activité qui ne rentre pas dans le champ statistique culturel tel que déterminé par l'Insee ou le ministère de la Culture. Le recensement de l'emploi des professions culturelles permet de corriger ces lacunes en rattrapant une partie de l'emploi généré par ces structures.

Les emplois dits « professions culturelles » peuvent être mobilisés par des établissements qui ne font pas partie du secteur culturel.

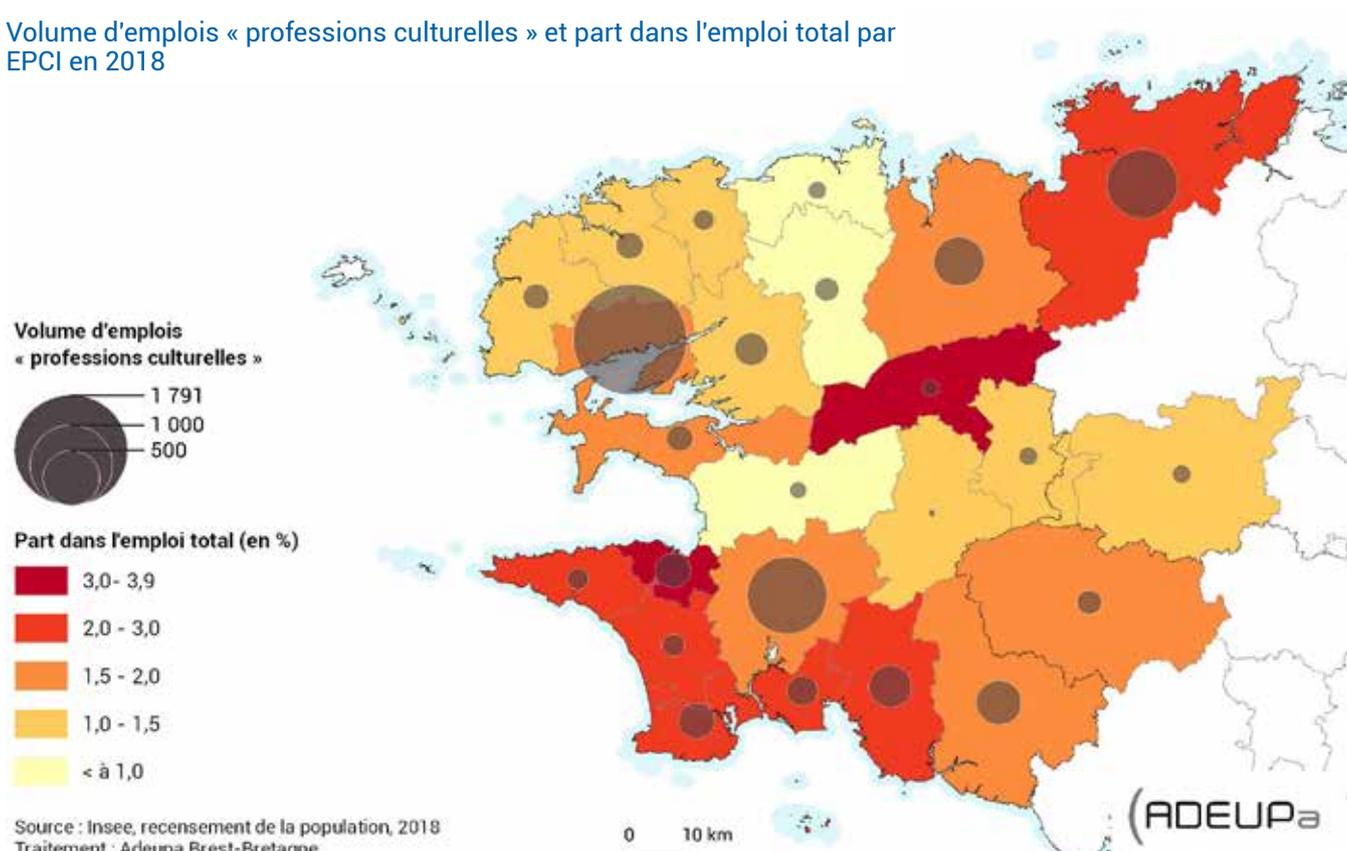
Répartition de l'emploi « profession culturelle » par spécialité (en %) en 2018

Territoires	Architectes	Artistes des spectacles	Auteurs littéraires et traducteurs	Journalistes et cadres de l'édition	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	Professionnels technico-artistiques des spectacles	Professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation	Professions des arts visuels et métiers d'art
Pays de Brest	8,5	8,8	6,3	8,1	12,2	18,5	6,0	31,6
Pays de Cornouaille	8,1	10,1	5,6	11,9	9,6	14,7	3,8	36,1
Pays de Lorient	15,8	3,0	8,1	10,8	11,3	16,1	3,0	32,1
Pays de Morlaix	6,4	9,3	2,5	18,0	12,3	13,5	5,1	33,0
Pays du Centre Ouest Bretagne	2,5	17,6	12,6	6,1	18,9	14,8	1,4	26,1
Lannion-Trégor Communauté	9,9	10,9	5,7	10,0	8,7	17,9	4,7	32,4
Ouest breton	8,3	9,7	6,2	10,4	11,4	16,5	4,7	32,9
Bretagne	11,0	9,0	6,0	8,4	10,9	18,0	4,3	32,6
France (hors Paris)	10,3	11,6	5,0	6,2	10,5	19,6	4,5	32,3

Source : Insee, RP 2018

6 700 emplois dits « professions culturelles » dans l'Ouest breton

Volume d'emplois « professions culturelles » et part dans l'emploi total par EPCI en 2018



Un poids proche de celui de la Bretagne et de la France

Parallèlement aux emplois générés par les établissements du secteur culturel, il existe des professions dont les compétences sont spécifiques à cette activité. Ces emplois dits « professions culturelles » peuvent être mobilisés par des établissements qui ne font pas partie du secteur. Ces professionnels sont 6 725 dans l'Ouest breton, soit 1,7 % du total des emplois. Cette part est de 1,8 % en Bretagne et en France (hors Paris).

Deux tiers des professionnels dans les Pays de Brest et de Cornouaille

69 % d'entre eux exercent dans les Pays de Brest et de Cornouaille. C'est, là encore, à Lannion-Trégor Communauté que le poids de ces spécialistes est le plus significatif dans le total des emplois, soit 2,4 %. Il atteint aussi les 2 % dans le Pays de Cornouaille.

Les grandes agglomérations les plus attractives

À l'échelle des EPCI, les quatre territoires comptant le plus d'emplois dans ce domaine sont : Brest métropole (1 791 professionnels), Quimper Bretagne Occidentale (932), Lannion-Trégor Communauté (763) et Morlaix Communauté (406). Pour autant, c'est dans des collectivités plus rurales que ces emplois pèsent le plus.

Un poids notable dans le sud-ouest de l'Ouest breton

C'est dans Monts d'Arrée Communauté que le poids de ces emplois est le plus important, avec 3,9 % du total des professions culturelles (71 emplois). Cet EPCI est caractérisé par une part conséquente d'auteurs littéraires et d'interprètes (39 %, 26 emplois), ainsi que d'artistes des spectacles (26 %, 20 emplois).

Le taux de professions culturelles atteint également des niveaux élevés dans le sud-ouest du territoire : de 2 % à Concarneau Cornouaille agglomération (305 emplois), jusqu'à 3 % à Douarnenez Communauté (2018 emplois). Ce sont les professionnels des arts visuels qui pèsent le plus sur ces territoires (36 %, soit, respectivement, 112 et 79 emplois).

Des spécificités entre pays dans la structure de l'emploi

La structure de l'emploi par profession « culturelle » est proche pour les Pays de Brest, de Cornouaille et de Lannion-Trégor, mais diffère pour le Pays de Morlaix et le COB. Le poids de la presse influe sur la part des journalistes et cadres de l'édition dans le Pays de Morlaix (18 %). Dans le Pays du Centre Ouest Bretagne, les artistes des spectacles, les auteurs littéraires et interprètes et les professeurs d'art (hors établissements scolaires) sont, proportionnellement, plus nombreux qu'ailleurs.

Un tiers des emplois pour les professionnels des arts visuels et métiers d'art

Les professionnels des arts visuels et métiers d'art sont les plus représentés, avec 2 210 travailleurs, soit un tiers du total. Ce poids est sensiblement le même en Bretagne et en France (hors Paris), ainsi que dans l'ensemble des Pays de l'ouest breton. Si, en termes de volume, ce sont les EPCI de Brest, Quimper et Lannion qui concentrent la plus grande part de ces professionnels (46 % à eux trois, soit respectivement, 485, 277 et 247 emplois), c'est dans les collectivités situées sur le littoral que ces artistes et artisans d'arts pèsent le plus parmi les professions culturelles : 73,4 % dans la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (136 emplois), 70,7 % à Lesneven-Côtes des Légendes (68 emplois), 52,5 % dans le Pays Fouesnantais (90 emplois), ou encore 50,6 % dans le Cap Sizun-Pointe du Raz (50 emplois).

Une part importante de techniciens/artistes des spectacles sur les terres des Vieilles Charrues

Les 1 108 professionnels technico-artistiques des spectacles représentent 16,5 % de l'ensemble des professions culturelles. Cette part est similaire sur l'ensemble des Pays de l'Ouest breton, mais inférieure à celle que l'on observe en Bretagne (18 %) et en France hors Paris (19,6 %). Signalons que cette part est particulièrement élevée dans Poher Communauté (35,9 %, soit 30 emplois).

Par ailleurs, près d'un tiers de ces techniciens/artistes exercent à Brest métropole (343 emplois).

Un poids particulier des professeurs d'art dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne

Avec plus de 766 professionnels dans l'Ouest breton, dont 29 % à Brest métropole (221 emplois), les professeurs d'arts sont parmi les professions culturelles les plus représentées (3^e rang et 11,4 %). Celles-ci sont, en proportion, particulièrement nombreuses dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne (19 %), et notamment dans le Kreiz Breizh (40 %, soit 33 emplois) et Poher Communauté (24,4 %, soit 20 emplois).

Les journalistes et cadres de l'édition bien représentés

À l'image de l'emploi dans l'édition écrite, l'Ouest breton peut revendiquer une spécificité pour la part de ses journalistes et cadres de l'édition. Avec 10,4 %, celle-ci est plus importante qu'en Bretagne (8,4 %) et qu'en France (6,2 %). Ces professionnels sont particulièrement présents à Morlaix Communauté, où ils occupent le quart des emplois dits « professions culturelles » (108 emplois).

60 % de ces emplois sont localisés dans les EPCI de Brest, Quimper et Morlaix.

Répartition du nombre d'emploi « profession culturelle » par spécialité, en 2018

Territoires	Architectes	Artistes des spectacles	Auteurs littéraires et traducteurs	Journalistes et cadres de l'édition	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	Professionnels technico-artistiques des spectacles	Professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation	Professions des arts visuels et métiers d'art	Culture	Emploi total	Part dans l'emploi total
Pays de Brest	217	225	163	208	314	474	155	810	2 566	170 129	1,5
Pays de Cornouaille	167	207	116	245	198	303	78	742	2 057	104 263	2,0
Pays de Lorient	53	10	27	36	38	54	10	107	335	17 372	1,9
Pays de Morlaix	38	56	15	108	74	81	30	198	601	48 836	1,2
Pays du Centre Ouest Bretagne	10	71	51	25	76	60	5	105	403	28 071	1,4
Lannion-Trégor Communauté	75	83	43	76	66	136	36	247	763	32 262	2,4
Ouest breton	561	653	415	698	766	1 108	315	2 210	6 725	400 933	1,7
Bretagne	2 642	2 159	1 435	2 019	2 622	4 350	1 036	7 848	24 111	1 325 319	1,8
France (hors Paris)	40 142	45 094	19 511	23 920	40 683	76 250	17 503	125 790	388 892	22 023 116	1,8

Source : Insee, RP 2018



Arena de Brest - Photo : Julien Creff - Brest métropole

Certains professionnels travaillent davantage hors secteur culturel

Les secteurs de l'enseignement, des activités sportives, récréatives et de loisirs, et l'administration sont ceux qui ont le plus recours à des professionnels de la culture. Certaines professions sont même majoritairement employées par ces établissements. C'est le cas pour les bibliothécaires, dont 88 % exercent au sein d'administrations publiques, mais aussi pour les professionnels technico-artistiques des spectacles avec le secteur des activités sportives, récréatives et de loisirs, ou encore pour les professeurs d'art.

Les principaux employeurs de professionnels de la culture émanent de la sphère publique

Les principaux employeurs de professionnels de la culture hors secteur sont majoritairement des collectivités territoriales ou des établissements publics ou émanant de la sphère publique. C'est le cas notamment de Brest'aim, qui gère plusieurs équipements culturels brestois : le Quartz, Océanopolis, l'Arena ou encore le voilier La Recouvrance. C'est aussi le cas pour Brest métropole, qui en plus de ses services culture et patrimoine et archives, gère directement son réseau de

médiathèques, le conservatoire régional de musique et le musée des beaux-arts de Brest. Une activité qui génère, en 2019, 245 emplois dits « professions culturelles », dont 56 % pour les professionnels de l'archivage, de la conservation et de la documentation et 36 % pour les professeurs d'art. Par ailleurs, 91 emplois non spécialisés relèvent de ces activités¹⁵.

Les limites de ce double recensement

L'exemple de la métropole brestoise illustre les limites de ce double recensement qui, s'il permet de rattraper une partie des emplois générés par la culture dans les établissements hors champ culturel, efface les emplois non spécialisés du comptage final.

¹⁵. Source : Brest métropole, 2019

Principaux employeurs des professionnels de la culture dans l'Ouest breton, en 2018

Établissements principaux employeurs	EPCI	Effectif estimé de professions culturelles	Part dans l'ensemble des effectifs
Brest métropole	Brest métropole	+ de 100	2 %
Brest'aim	Brest métropole	+ de 100	23 %
Département du Finistère	Quimper Bretagne Occidentale	+ de 50	1 %
Le Point de Vue	Haute-Cornouaille	+ de 50	55 %
Quimper Bretagne Occidentale	Quimper Bretagne Occidentale	+ de 30	5 %
Klass Kaerenn	Brest métropole	+ de 30	11 %
Bonneterie d'Armor	Quimper Bretagne Occidentale	+ de 30	5 %
Université Brest Bretagne Occidentale	Brest métropole	+ de 30	30 %

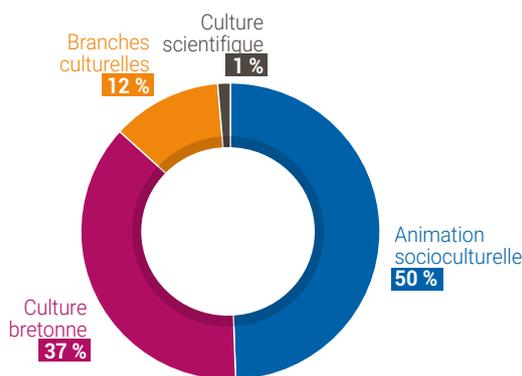
Source : Insee, RP 2018

3 000 professionnels de la culture sont embauchés par des établissements dont l'activité ne se situe pas dans le champ de la culture, soit 45 % du total de ces emplois.

2 650 emplois hors secteur culturel

Pour pallier ces limites, plus de 1 000 établissements, ne disposant pas d'un code d'activité correspondant au champ culturel déterminé par l'Insee mais dont l'activité réelle se situe dans ce secteur, ont été identifiés. Plus de 1 321 emplois ont ainsi été recensés, avec l'aide de l'Insee Bretagne. Notons que ce recensement sort des clous des organismes statistiques nationaux et que le champ de la culture a été ici étendu à la culture bretonne et à la culture scientifique, technique et industrielle. Deux fortes spécificités culturelles de notre territoire.

Répartition des emplois culturels selon l'activité de l'établissement en 2021



Essentiellement des associations

86 % des établissements identifiés appartiennent à la classification « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire », qui regroupe uniquement des associations. Les autres se répartissent dans des proportions similaires entre des organismes d'enseignement de langue bretonne et des structures d'animation socioculturelles.

Emplois culturels issus du recensement complémentaire, 2018

Territoires	Effectifs	Effectifs ETP	Part ETP professions culturelles (%)
Pays de Brest	779	406,55	2,3
Pays de Cornouaille	289	191,65	1,4
Quimperlé agglomération	18	14,04	5
Pays de Morlaix	67	32,74	0,3
Pays du Centre Ouest Bretagne	111	83,43	0,6
Lannion-Trégor Communauté	57	23,01	7,9
Ouest breton	1 321	751,52	2

Source : Insee, RP 2018

La moitié des emplois dans l'animation socioculturelle

La moitié de l'emploi recensé selon cette méthode, soit un peu plus de 600 salariées, émane d'établissements de l'animation socioculturelle. Ceux-ci sont principalement des associations de quartiers, proposant diverses activités de pratiques ou d'enseignements liées à certaines branches culturelles, comme le spectacle vivant (musique, danses, théâtre, etc.). S'il est vrai qu'elles donnent également accès à des activités liées, par exemple, au sport, la culture n'en est pas moins un moteur essentiel de ces associations, par le contenu de leurs programmes, mais aussi par leur vocation, associée à la cohésion sociale, à l'ouverture et au partage. Valeurs propres à la culture au sens large.

Un tiers des emplois liés à la culture bretonne, dont l'enseignement de la langue

Un tiers de ces emplois, soit près de 490, sont à rattacher à la culture bretonne. Cela peut être dans des associations de musiques ou de danses traditionnelles, mais l'essentiel de ces salariées sont à chercher dans des organismes d'apprentissage de la langue bretonne, c'est-à-dire des écoles Diwan ou des centres de formation pour adultes comme Stumdi.

Une part modeste pour les branches culturelles et la culture scientifique

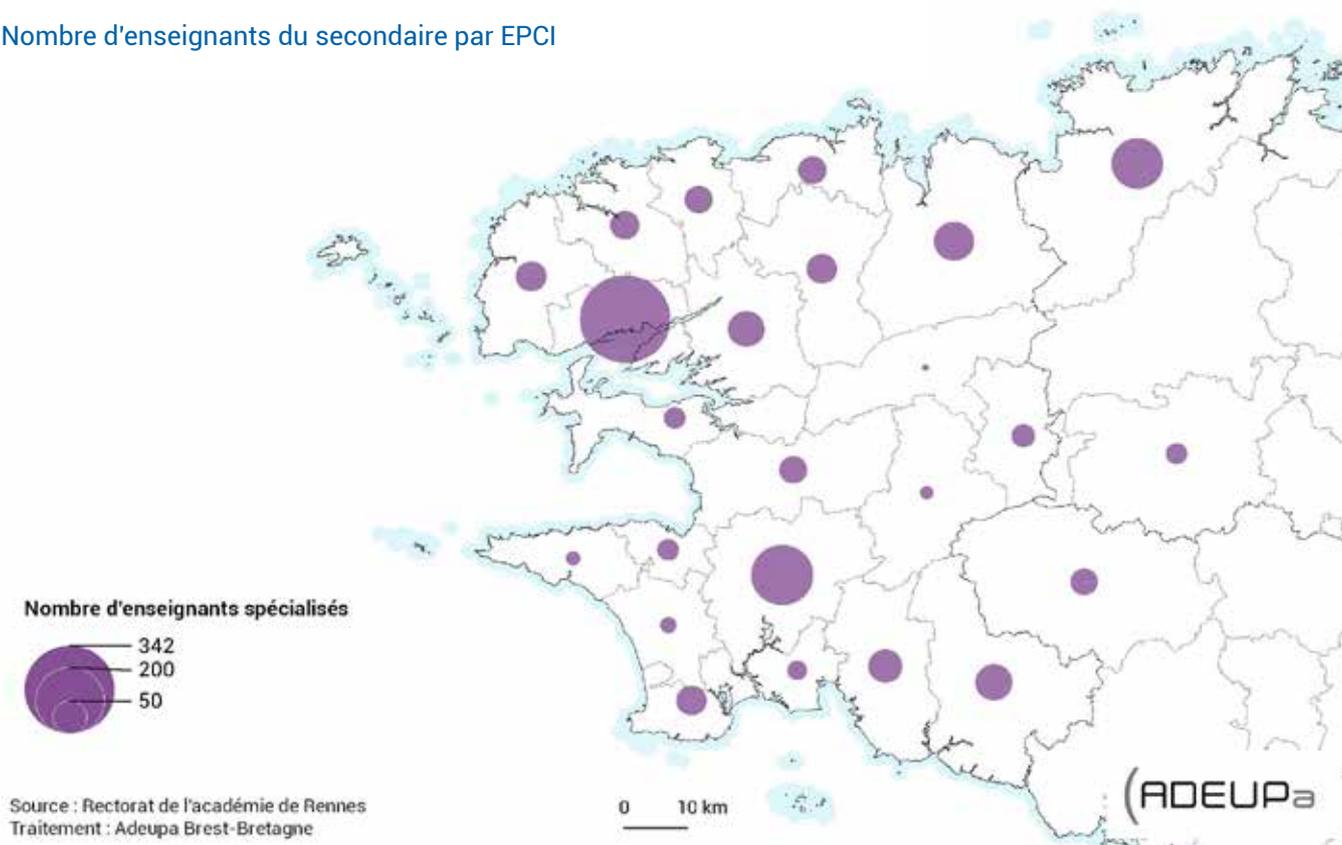
12 %, soit près de 150 emplois, se regroupent dans des associations rattachées directement aux branches culturelles, et notamment au spectacle vivant qui compte à lui seul les deux tiers de ces travailleurs. On y trouve, par exemple, des associations d'envergure, comme La Fourmi-e, à Rostrenen, spécialisée dans la promotion des arts visuels, mais rangée sous le code « Autres organisation fonctionnant par adhésion volontaire ».

Seulement 1 % des emplois proviennent de la culture scientifique technique et industrielle. Des structures, par ailleurs, difficiles à identifier. Notons par exemple qu'Océanopolis, centre national de culture scientifique, ne fait pas partie de ce recensement du fait de sa gestion par la société d'économie mixte Brest'aim, qui gère sous la même entité plusieurs équipements brestois.

Plus de la moitié de ces emplois dans le Pays de Brest

Plus de la moitié de ces emplois sont localisés dans le Pays de Brest (59 %) ; 22 % dans le Pays de Cornouaille ; 8 % dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne.

Nombre d'enseignants du secondaire par EPCI



1 330 enseignants spécialisés dans les établissements scolaires

1 336 enseignants spécialisés dans le domaine culturel ont été recensés dans l'Ouest breton à la rentrée 2021-2022. Ces emplois sont principalement localisés dans les grandes agglomérations du territoire d'étude, où se trouvent la majorité des formations dispensées et les principaux foyers de population.

Les enseignants en lettres modernes représentent près de la moitié des emplois concernés, suivis des spécialistes de la documentation (15 %), des lettres classiques (10 %), des arts plastiques (10 %) et de l'éducation musicale (9 %).

56 % d'entre eux enseignent dans un établissement public et 44 % dans le privé.

Un comptage hors cadre, non comparable

S'ils peuvent être additionnés au recensement réalisé dans le cadre statistique national, il n'est pas possible de le faire dans un objectif de comparaison avec d'autres échelons ; ce travail plus fin n'ayant pas été effectué à ces strates géographiques. Il peut cependant exister des doubles comptes, par exemple chez les enseignants de l'éducation musicale en milieu scolaire, qui peuvent, par ailleurs, exercer dans une école de musique associative, ou parmi les enseignants en langue bretonne, dans des établissements scolaires privés, qui peuvent être déjà comptés dans le premier recensement dit « de rattrapage ». Ceux-ci semblent toutefois marginaux au regard du volume total d'emplois.

Ces emplois ne sont ainsi pas compris dans les données qui vont suivre, relatives aux salarié-es du secteur privé. Données qui nous permettent, notamment, d'observer les tendances de l'emploi culturel de ce secteur bien précis, sur les quinze dernières années.

Ces tendances peuvent parfois masquer certaines réalités, et notamment celle, en parallèle, de la création d'emplois indépendants. Un phénomène observé à l'échelle nationale dans des branches comme les arts visuels ou le spectacle vivant.

4 350 emplois salariés privés dans l'Ouest breton en 2021

86 % de l'emploi concentré dans trois Pays

Un tiers de l'emploi salarié du secteur privé de la culture se trouve dans le Pays de Brest (1 421 emplois), 30 % dans le Pays de Morlaix (1 300 emplois) et 23 % dans le Pays de Cornouaille (1 020 emplois).

Un poids comparable à l'échelon régional

Le nombre d'emplois salariés privés du secteur culturel s'élève à 4 353 dans l'Ouest breton, en 2021, soit 1,9 % de l'ensemble de l'économie du secteur privé. Un poids très proche de celui de la Bretagne (1,8 %).

Le groupe Télégramme bénéficie au Pays de Morlaix...

C'est dans le Pays de Morlaix que ce taux est le plus élevé (4,5 %), notamment du fait

de l'implantation du siège du Groupe Le Télégramme dans la ville de Morlaix. Le volume d'emplois y est ainsi supérieur à celui du Pays de Cornouaille et proche du Pays de Brest.

... à Morlaix Communauté...

À l'échelle des EPCI, c'est donc logiquement dans Morlaix Communauté que la part de ces emplois est la plus élevée (9 %, soit 1 241 emplois). Elle l'est également pour la communauté de communes du Kreiz Breizh (2,6 %, soit 75 emplois), de Cap Sizun-Pointe du Raz (2,4 %, soit 35 emplois), de Haute-Cornouaille (2,3 %, soit 49 emplois) et de Lannion-Trégor Communauté (2 %, soit 326 emplois).

... et à la branche de l'édition écrite

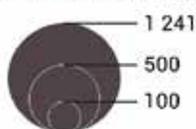
Appuyée, toujours, par la présence du siège du Groupe détenant le quotidien morlaisien dans le territoire d'étude, c'est la branche édition écrite qui fournit le plus d'emplois salariés privés : 1 860 emplois,

soit 43 % du total en 2021. Une part très supérieure au taux breton (32 %) et de la France métropolitaine (21 %). Cette présence a pour conséquence d'écraser la part des autres branches dans l'économie ouest bretonne, en comparaison de la répartition française (hors Paris). On note tout de même, et malgré cela, une part plus importante des emplois de l'enseignement culturel dans le territoire étudié (7 % contre 6 % en France hors Paris).

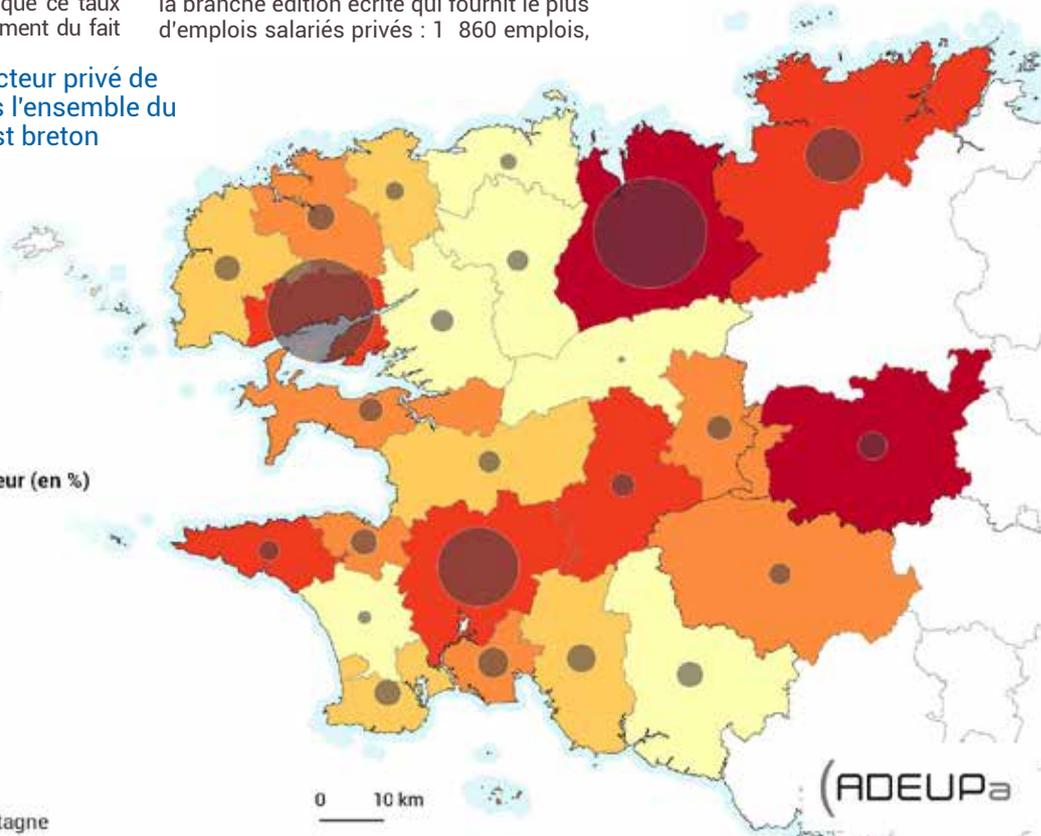
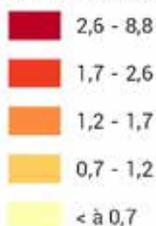
Une partie des emplois attribués à la branche édition écrite, à Morlaix communauté, sont en réalité localisés ailleurs, mais rattachés administrativement au siège du Groupe Le Télégramme. Celui-ci comptait, en 2022, 570 salariés au sein de son pôle presse et près de 500 salariés au sein de ses activités de diversification (services aux entreprises et événementiel).

Voir page 93, encadré Groupe Le Télégramme.

Nombre de salariés du secteur privé de la culture



Part dans l'ensemble du secteur (en %)



Source : Acooss, 2021
Traitement : Adeupa Brest-Bretagne

0 10 km

(ADEUPA)

Pays	Nombre de salariés privés culturels 2021	Part dans le total des salariés (en %)
Pays de Brest	1 421	1,4
Pays de Cornouaille	1 020	1,5
Quimperlé agglomération	63	0,6
Pays de Morlaix	1 300	4,5
Pays du Centre Ouest Bretagne	223	1,8
Lannion-Trégor Communauté	326	2
Ouest breton	4 353	1,9
Bretagne	14 820	1,8
France (hors Paris)	231 914	nd

Branches	Nombre de salariés privés culturels 2021	% Ouest breton	% Bretagne	% France (hors Paris)
Architecture	483	11,1	15,6	12,6
Arts visuels	97	2,2	3,4	4,7
Audiovisuel	429	9,9	10,1	13,3
Édition écrite	1 868	42,9	32,4	20,7
Enseignement culturel	306	7	7,4	6
Patrimoine	83	1,9	1,8	3,2
Publicité	522	12	15,5	20,8
Spectacle vivant	565	13	13,8	18,5
Ouest breton	4 353	100	100	100

Source : Acooss, 2021

... puis une baisse de l'emploi, particulièrement forte dans le spectacle vivant

Ce sont ensuite, principalement, les baisses cumulées des branches spectacle vivant (-40 % entre 2010 et 2020), publicité (-34 % entre 2010 et 2020), architecture (-19 % entre 2010 et 2015), puis audiovisuel (-23 % entre 2013 et 2021), qui ont creusé la courbe de l'emploi culturel jusqu'à 2020 (-712 emplois en 10 ans). Il est à noter que la branche architecture est en croissance depuis 2015 (+39 % entre 2015 et 2021), tout comme celle du patrimoine, jusqu'alors stable (+24 % entre 2015 et 2021).

Cette même année 2015, l'emploi salarié privé de la branche enseignement culturel a commencé à diminuer, perdant 30 % de ses effectifs entre 2015 et 2020.

Une baisse de l'emploi salarié privé dans les arts visuels parallèle à une hausse de l'emploi non salarié

Enfin, la branche arts visuels, déjà peu dotée, a perdu plus du tiers de ses emplois entre 2009 et 2013, avant de voir ceux-ci croître lentement jusqu'à 2020 et de bénéficier pleinement du rebond post-Covid (+50 % entre 2013 et 2021). Notons que cette branche connaît concomitamment une hausse de l'emploi non salarié, c'est-à-dire une augmentation de la création d'entreprises dites individuelles ou indépendantes.

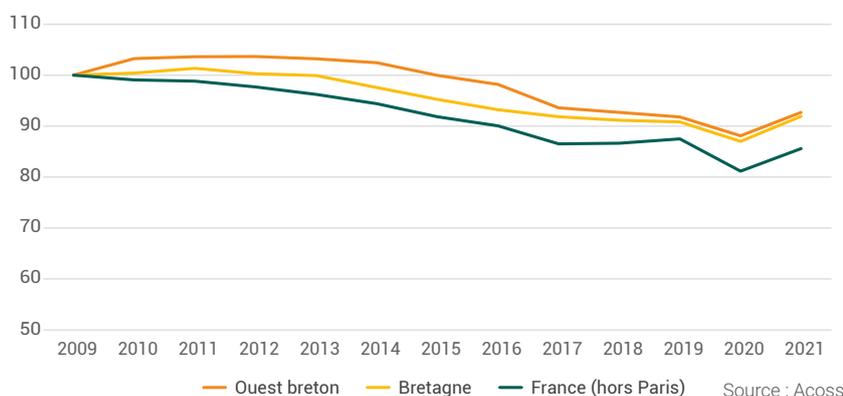
Une courbe de l'emploi culturel en berne jusqu'en 2021

Jusqu'en 2010, l'emploi du secteur culturel était en croissance dans l'Ouest breton, là où il était déjà en stagnation en Bretagne et en baisse en France (hors Paris). Après cette date, il a décliné sur l'ensemble de ces territoires, jusqu'au rebond observé en 2021, suite à la crise sanitaire.

Une première croissance portée notamment par l'enseignement culturel...

Les activités qui sont à l'origine de cette première période de croissance sont : l'enseignement culturel (+24 %), l'audiovisuel (+6 %), la publicité (+5,5 %) et le spectacle vivant (+4 %). À l'échelle de l'ensemble du secteur culturel, l'emploi a ainsi progressé de 3 % entre 2009 et 2010 (soit +154 emplois).

Évolution du nombre de salariés du secteur privé de la culture entre 2009 et 2021 (indice base 100 en 2009)



Jusqu'en 2010, l'emploi du secteur culturel était en croissance dans l'Ouest breton, là où il était déjà en stagnation en Bretagne et en baisse en France (hors Paris).

Une hausse de l'emploi pour le seul Pays de Morlaix

Au sein des territoires de l'Ouest breton, seul le Pays de Morlaix a connu une progression de son emploi culturel privé entre 2009 et 2021. En 12 ans, celui-ci a augmenté de 7 %, soit +86 salariés privés. Une croissance portée par les branches publicité (+58 %) et édition écrite (+8 %).

Le Pays Centre Ouest Bretagne stagne

Avec une faible baisse de 0,4 %, le nombre d'emplois culturels stagne dans le Pays COB entre 2009 et 2021 (-1 emploi). Les gains dans les branches de l'enseignement culturel (+43 %), l'audiovisuel (+32 %) et l'édition écrite (+19 %), peinent ainsi à compenser les pertes dans le spectacle vivant (-52 %) et l'architecture (-48 %).

Le Pays de Brest en baisse

Le Pays de Brest, dont l'emploi salarié privé du secteur culturel baisse de 3 % sur la période (soit -85 emplois), a malgré tout bénéficié d'une augmentation des effectifs dans le patrimoine (+92 % entre 2009 et 2021), l'architecture (+33 %) et les arts visuels (+22 %). Des hausses qui n'ont pas suffi à compenser les pertes dans des branches où le volume d'emplois est plus élevé, dont celles de la publicité (-31 %), de l'édition écrite (-11 %) et du spectacle vivant (-7 %).

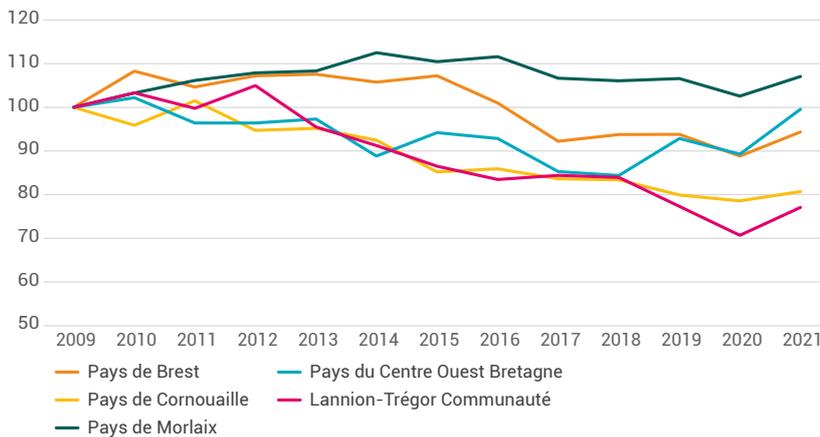
Lannion-Trégor Communauté en berne

Lannion-Trégor Communauté a connu une perte de 23 % du nombre de ses salariés du secteur privé de la culture entre 2009 et 2021 (soit -97 emplois). Les seules branches dont l'emploi progresse entre 2006 et 2021 sont celles de l'enseignement culturel (+25 %) et du patrimoine (+7 %). La publicité perd près des deux tiers de ses emplois sur la période ; le tiers pour le spectacle vivant et le quart pour l'audiovisuel.

Une tendance similaire au Trégor pour le Pays de Cornouaille

Accusant une baisse de 19 % du nombre de ses emplois culturels privés entre 2009 et 2021 (soit -244 salariés), seule la branche de l'édition écrite progresse dans le Pays de Cornouaille sur cette même période (+4 %). Les pertes sont particulièrement sensibles pour la publicité (-47 %), le spectacle vivant (-36 %) et l'audiovisuel (-17 %).

Évolution du nombre de salariés du secteur privé de la culture entre 2009 et 2021 (indice base 100 en 2009), par pays de l'Ouest breton



Le Télégramme de Morlaix - Photo : Lionel Le Saux

Secteur culturel, 106 millions d'euros de rémunération brute en 2018

Les établissements employeurs du secteur culturel ont versé un total de 106 millions d'euros de rémunération brute à leurs salariés en 2018. Cette somme équivaut à une masse salariale moyenne de 108 500 euros par établissement employeur, ou à un salaire brut par travailleur de 21 200 euros par an, ou encore à un salaire brut de 33 400 euros par équivalent temps plein (ETP). À titre de comparaison, selon l'Insee, le salaire annuel brut moyen dans le secteur privé était de 37 644 euros en France, en 2018. Il faut par ailleurs 1,6 salarié pour occuper un poste en équivalent temps plein, dans le secteur culturel, sur le territoire d'étude.

C'est dans le Pays de Brest que le volume de rémunération est le plus élevé (37,3 millions d'euros), suivi du Pays de Cornouaille (25,3 millions d'euros) et du Pays de Morlaix (24,1 millions d'euros).

Trois territoires concentrent les emplois salariés et la masse salariale

C'est dans le Pays de Brest que le volume de rémunération est le plus élevé (37,3 millions d'euros), suivi du Pays de Cornouaille (25,3 millions d'euros) et du Pays de Morlaix (24,1 millions d'euros). À eux trois, ces territoires représentent plus de 80 % de la masse salariale totale brute de l'Ouest breton pour 85 % des emplois.

Faible recours au temps partiel dans Lannion-Trégor Communauté

Le second territoire où la masse salariale brute par établissement est la plus élevée est Lannion-Trégor Communauté (107 200 euros). La rémunération brute par ETP y est aussi élevée (33 900 euros) ainsi que la rémunération brute par salarié (28 300 euros, soit le niveau le plus haut après Quimperlé agglomération). C'est sur ces deux territoires que le recours au temps partiel est le plus faible : 1,1 salarié pour 1 ETP à Quimperlé agglomération et 1,2 salarié pour 1 ETP à Lannion-Trégor Communauté.

Un tiers de la masse salariale du secteur généré par l'édition écrite

L'édition écrite est la branche où le volume de masse salariale brute est le plus élevé (40,8 millions d'euros). À elle seule, elle représente 38 % du total du secteur culturel dans l'Ouest breton. C'est aussi là que se trouve la masse salariale brute par établissement la plus haute (232 200 euros). La rémunération par salarié y est parallèlement la plus faible après l'enseignement culturel, soit 17 100 euros. Le recours au temps partiel est important dans cette branche : il y faut 2 salariés pour occuper un poste à temps plein.

Masse salariale générée par les établissements du secteur culturel en 2018 (en euros)

Territoires	Masse salariale brute totale	Masse salariale brute par salarié	Masse salariale brute par ETP
Pays de Brest	37 373 275	25 563	33 512
Pays de Cornouaille	25 381 333	24 738	32 605
Quimperlé agglomération	2 276 299	28 814	32 343
Pays de Morlaix	24 132 862	13 627	35 138
Pays du Centre Ouest Bretagne	6 154 553	23 225	30 227
Lannion-Trégor Communauté	10 729 278	28 384	33 933
Ouest breton	106 047 600	21 290	33 447

Source : Insee, Flores, 2018

Le spectacle vivant, la branche qui rémunère le mieux ses salariés

Le spectacle vivant est la deuxième branche à générer la masse salariale la plus conséquente (20,3 millions d'euros). C'est aussi en son sein que l'on trouve les rémunérations par équivalent temps plein et par salarié les plus élevées (respectivement, 35 800 euros et 33 000 euros). Le recours au temps partiel y est très faible : il y faut 1,1 salarié pour 1 équivalent temps plein.

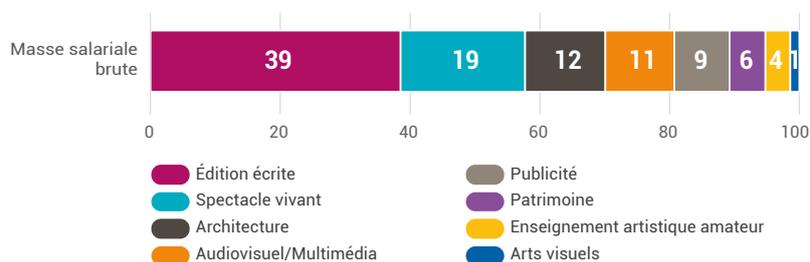
Dans le arts visuels, une masse salariale faible synonyme d'un emploi non salarié fort

C'est dans la branche des arts visuels que la masse salariale brute totale est la moins élevée (1,4 millions d'euros), tout comme la masse salariale par établissement la plus basse (22 500 euros). Celle-ci est caractérisée par un taux très important d'entreprises individuelles : 95 % en 2021 selon le répertoire national des entreprises (Sirene).

Pour l'enseignement culturel, un faible niveau de rémunération

L'enseignement culturel est la branche qui génère les rémunérations, à la fois par salarié et par ETP, les plus faibles (respectivement, 10 400 euros et 26 700 euros). Le recours au temps partiel y est particulièrement élevé : il y faut 2,6 salarié-es pour assumer un temps plein. Notons que bon nombre d'établissements de cette branche sont gérés directement par des collectivités et que ceux-ci ne sont, de ce fait, pas comptabilisés dans ces statistiques (c'est, par exemple, le cas pour le conservatoire régional de Brest ou le conservatoire intercommunal de Lannion). La part d'entreprises individuelles y est également particulièrement élevée : 60 % en 2021 (Sirene).

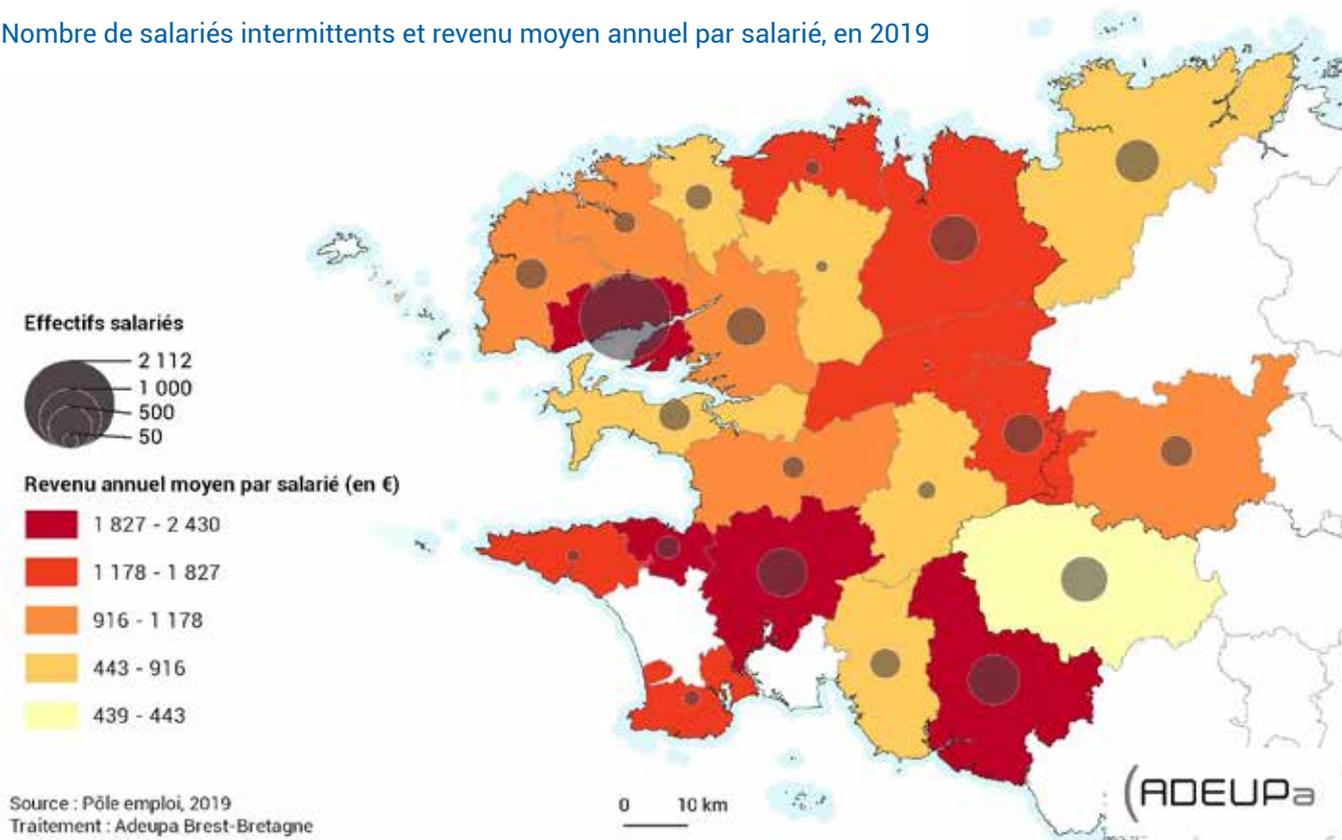
Répartition de la masse salariale brute par branche du secteur culturel, en 2018 (en %)



Visite de l'exposition à la chapelle des Ursulines de Lannion - Photo : L'œil de Paco

L'emploi intermittent

Nombre de salariés intermittents et revenu moyen annuel par salarié, en 2019



En France, un emploi concentré en Île-de-France

Un quart des intermittents n'effectuent qu'un seul contrat dans l'année et travaillent moins de 24 heures par an ; un tiers effectuent entre 5 et 25 contrats ; un quart plus de 25 et 8 % plus de 50. Le nombre moyen de contrats en 2019 s'élève à 16 par salarié¹⁶.

Plus de 40 % des salarié·e·s intermittents résident en Île-de-France et 3,4 % en Bretagne.

Les employeurs se divisent en deux catégories :

- Les employeurs du secteur professionnel culturel (audiovisuel et spectacle vivant).
- Les employeurs hors secteur (associations, enseignement, collectivités publiques, particuliers employeurs, etc.).

Les employeurs du secteur professionnel culturel représentent un quart du total des employeurs, mais génèrent 90 % de l'activité, c'est-à-dire 90 % des heures comme de la masse salariale. Ils sont situés à 40 % en Île-de-France (3,6 % en Bretagne). Par opposition, les employeurs hors secteur représentent les trois quarts des employeurs, mais ne génèrent que 10 % de l'activité. Ils sont, eux, répartis plus également entre les régions françaises (8 % en Bretagne).

Le secteur de l'audiovisuel génère 54 % de la masse salariale reversée aux intermittents du spectacle pour 41 % des heures proposées. Le spectacle vivant verse, quant à lui, 38 % de la masse salariale pour 47 % des heures. Le reste provient d'employeurs hors secteur.

Moins d'opportunités dans l'Ouest breton

Dans l'Ouest breton, en 2019, Pôle emploi dénombre 5 411 salarié·e·s ayant effectué

au moins un CDDU¹⁷ sous le régime de l'intermittence du spectacle. 36 400 de ces contrats ont été conclus pour 717 000 heures travaillées, générant une masse salariale de 11,9 millions d'euros.

Le niveau de rémunération moyen par salarié est donc, dans l'Ouest breton, de 2 200 euros par an, contre 9 100 euros en France ; ou 329 euros par contrat (559 euros en France) ; ou encore 17 euros par heure (23 euros en France). Une rémunération moyenne nettement en deçà du territoire national, qui s'explique par moins d'opportunités d'emploi en comparaison du nombre de salariés disponibles. Si le nombre d'employeurs pour un salarié est plus avantageux sur le territoire d'étude qu'à l'échelle nationale (6 contre 2,5), c'est le nombre de contrats par salarié qui est nettement inférieur à l'ouest de la Bretagne (7 contre 16 en France), ainsi que le nombre d'heures proposées (133 contre 406 en France). Le nombre d'heures par contrat est lui plus proche (20 contre 25).

16. Source : Pôle emploi, statistiques, études et évaluations, 2020

17. CDDU : Contrat à durée déterminée d'usage



Le Pays de Brest concentre la moitié des contrats intermittents

Le Pays de Brest concentre près de la moitié de l'activité de l'Ouest breton. Disposant de 42 % des employeurs du territoire, il génère 50 % du nombre de contrats de travail intermittent du territoire, 50 % du nombre d'heures et 48 % de la masse salariale.

Pour pouvoir bénéficier du régime intermittent, il faut avoir réalisé un minimum de 507 heures durant les douze mois qui précèdent la fin du dernier contrat de travail.

Le Pays du Centre-Ouest Bretagne, plus de salariés et d'employeurs mais moins d'heures

Le Pays du Centre-Ouest Bretagne est le second territoire de l'Ouest breton à concentrer autant de salariés intermittents et d'employeurs (respectivement, 1 200 et 192). Il est en revanche quatrième pour ce qui est du nombre de contrats ou d'heures disponibles (respectivement, 3 500 et 77 000), ainsi que pour la masse salariale versée (1,2 millions d'euros). Un faible niveau d'activité qui induit un revenu moyen par salarié le plus bas (1 000 euros).

Le Pays de Morlaix, la rémunération moyenne par salarié la plus élevée

Les salariés intermittents du Pays de Morlaix bénéficient d'un rapport favorable entre la quantité d'heures (86 000) ou de contrats proposés (4 300) et le nombre de demandeurs. Le revenu moyen par contrat étant concomitamment plus élevé qu'ailleurs (385 euros), le revenu moyen par salarié dépasse largement celui de l'ensemble de ses voisins : 2 300 euros.



Festival Astropolis - Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Intercommunalités, les terres de festival se démarquent

Au-delà de la présence de salles de spectacle, la tenue de festivals semble avoir un fort impact sur l'embauche de salariés intermittents. Ils sont particulièrement présents à Brest métropole, qui, en plus du Quartz, de l'Arena, de la Carène, ou du Fourneau, héberge le festival Astropolis et la société qui organise le festival du Bout du monde. Ils le sont également à Morlaix Communauté, qui accueille le festival Panoramas, à Quimper Bretagne Occidentale et son festival de Cornouaille, à Poher Communauté et ses Vieilles charrues, à Landerneau-Daoulas et sa Fête du bruit, à Quimperlé agglomération et ses Rias, ou encore à Douarnenez Communauté et son festival du film documentaire.

Caractéristiques de l'emploi intermittent en 2019	Ouest breton	France
Nombre de salariés	5 411	276 384
Nombre de contrats de travail	36 446	4 525 000
Nombre d'heures	717 080	112 438 000
Nombre d'employeurs	874	109 484
Masse salariale	11 994 362	2 531 000 000
Revenu annuel moyen par salarié	2 217	9 158
Revenu moyen par contrat	329	559
Revenu moyen horaire	17	23
Nombre d'employeurs par salarié	6	3
Nombre de contrats par salarié	7	16
Nombre d'heures par salarié	133	407
Nombre d'heures par contrat	20	25

Source : Pôle emploi, 2019





3

03 | LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE

650 millions d'euros de dépenses culturelles dans l'Ouest breton

Selon l'enquête sur les pratiques culturelles des habitantes et habitants de l'Ouest breton, réalisée par l'Adeupa, le panier culturel global du territoire s'élève à 650 M€ en 2019. Cela correspond à une dépense moyenne annuelle de 735 euros par habitant de plus de 15 ans ayant effectué un achat culturel cette même année..

Dépenses culturelles des habitantes et habitants de l'Ouest breton en 2019

Activités	Dépenses totales des habitants, (en euros)	Dépenses moyennes par personne dépendière* (en euros)
Spectacle vivant	237 419 190	574
Pratiques amateur	119 367 665	319
Cinéma	63 797 154	139
Presse, livre et bibliothèque	58 731 406	179
TV, vidéos et fictions	52 146 361	183
Sites patrimoniaux et musées	47 594 775	148
Radio et musique	44 509 559	140
Jeux vidéo	26 427 873	210
Total	649 993 983	735

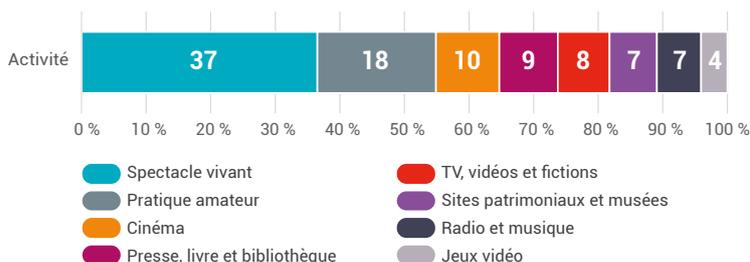
* Habitant de l'Ouest breton ayant réalisé une dépense culturelle en 2019. Source : Adeupa, 2019

Le spectacle vivant, des retombées essentiellement locales

Avec 237 M€ le spectacle vivant est le premier poste de dépense culturelle des habitants de l'Ouest breton, et représente le tiers du panier culturel. Ces dépenses sont réalisées par 47 % des habitants. Cela équivaut à une dépense moyenne de 574 € par personne assistant aux spectacles¹⁸ et par an ; ce qui équivaut à 48 euros par mois ou encore 24 euros par sortie (le rythme moyen de sortie au spectacle s'établit à deux par mois).

18. Pour ce total, un ratio a été appliqué à la population ouest bretonne âgée de plus de 15 ans, correspondant à la part des personnes ayant déclaré dépenser pour cette activité

Répartition des postes de dépense du panier culturel des habitants de l'Ouest breton en 2019 (en %)



Ces dépenses comprennent le prix des billets, la restauration sur place et, dans une moindre mesure, l'achat de cadeaux, souvenirs, etc. Par ailleurs, ces flux profitent très largement à des acteurs de proximité, puisque 75 % des sorties au spectacle se font dans l'Ouest breton, dont 60 % au sein de la commune ou de l'intercommunalité.

La pratique en amateur, un coût par personne parmi les plus élevés

Le deuxième poste de dépense le plus élevé est la pratique en amateur d'une activité artistique ou culturelle. 119 M€ sont consacrés à cette pratique, par 42 % de la population du territoire, soit 319 euros par pratiquant et par an. Les frais d'adhésion à un organisme permettant de pratiquer l'activité et le coût du matériel sont, dans des proportions équivalentes, les deux principaux postes de dépenses.

Activités	Dépenses annexes en 2019 (en euros)	Dépenses moyennes par personne dépendière, en 2019 (en euros)
Spectacle vivant	12 314 553	38
Cinéma	4 536 343	25
Sites patrimoniaux et musées	5 878 143	28
Total	22 729 038	26

Source : Adeupa, 2019

Cinéma, les confiseries boudées

Le cinéma génère un coût de 63,7 M€ pour plus de la moitié des habitant-e-s du territoire d'étude, soit une dépense moyenne de 139 euros par personne et par an. Le ticket d'entrée est le principal poste de dépense alors que les boissons ou confiseries ne représentent que 13 % des réponses.



Le livre devant la presse

58,7 M€ sont dépensés dans l'Ouest breton pour l'achat de livres ou de la presse. Cette dépense concerne un peu plus d'un tiers des habitant-e-s, qui leur consacrent un montant de 179 euros par an. L'achat de livres est majoritaire (46 %), loin devant l'abonnement à une bibliothèque ou une médiathèque (27 %), ou à la presse papier (15 %). La presse en ligne n'est citée qu'à 4%. L'achat de livres profite majoritairement à des librairies indépendantes (cité à 30 % par les répondants), loin devant les supermarchés, les chaînes de librairies ou la vente sur Internet.

La prépondérance des plateformes

La télévision et le visionnage de vidéos ou de fictions sur Internet génèrent 52 M€ de dépenses, de la part d'un tiers des habitants de l'Ouest breton. Cela représente 183 euros par an et par personne dépensière, soit une moyenne de 15 euros par mois. L'abonnement à une plateforme de streaming est le premier poste évoqué (39 % des citations), loin devant les équipements (8 %), l'abonnement à une chaîne de télévision payante (9 %), la vidéo à la demande ou l'achat ou location de DVD (11 %).

Le patrimoine et les musées, des retombées qui échappent au territoire

La visite de sites patrimoniaux, de musées ou d'expositions engage 47,5 M€ de dépenses pour un peu plus d'un tiers des habitants du territoire, soit 148 euros en moyenne par personne et par an. Le ticket d'entrée est, très majoritairement, le premier poste de dépense (63 % des réponses données), devant les « goodies » (12 %) et la restauration sur site (8 %). Plus de la moitié de ces sorties se font à l'extérieur de l'Ouest breton, probablement dans le cadre de vacances ou d'excursions touristiques.

Musique, le physique concurrence encore le numérique

L'écoute de musique enregistrée, y compris en radio, génère 44,5 M€ de dépenses de la part de 35 % des habitants du territoire, soit une dépense moyenne de 140 euros par personne et par an, ou un peu plus de 11 euros par mois. L'abonnement à une plateforme d'écoute de musique en streaming et l'achat de CD ou de vinyles sont, dans des proportions équivalentes, les principales raisons de ces frais engagés (cités à 28 % chacun), loin devant le matériel (8 %).

Le jeu vidéo, peu de dépenses mais un coût élevé

26,4 M€ sont dépensés par les adeptes des jeux vidéo. Cette pratique concerne 14 % des habitants de l'Ouest breton, qui dépensent en moyenne annuelle 210 euros. Il est en cela le troisième montant le plus élevé. L'achat de jeux en ligne, ou l'abonnement à une plateforme pour accéder à des contenus, est le principal poste (20 % des réponses données), devant le matériel et l'achat physique de jeux (16 %). Internet est par ailleurs devenu le premier mode d'acquisition de jeux, loin devant les magasins spécialisés, les grandes surfaces ou le marché de l'occasion.

22 M€ de dépenses annexes aux pratiques culturelles

Les sorties culturelles génèrent 22,7 M€ de retombées, essentiellement pour des dépenses de restauration. Le coût moyen de ces dépenses hors site équivaut à 26 euros par habitant de l'Ouest breton âgé de plus de 15 ans.

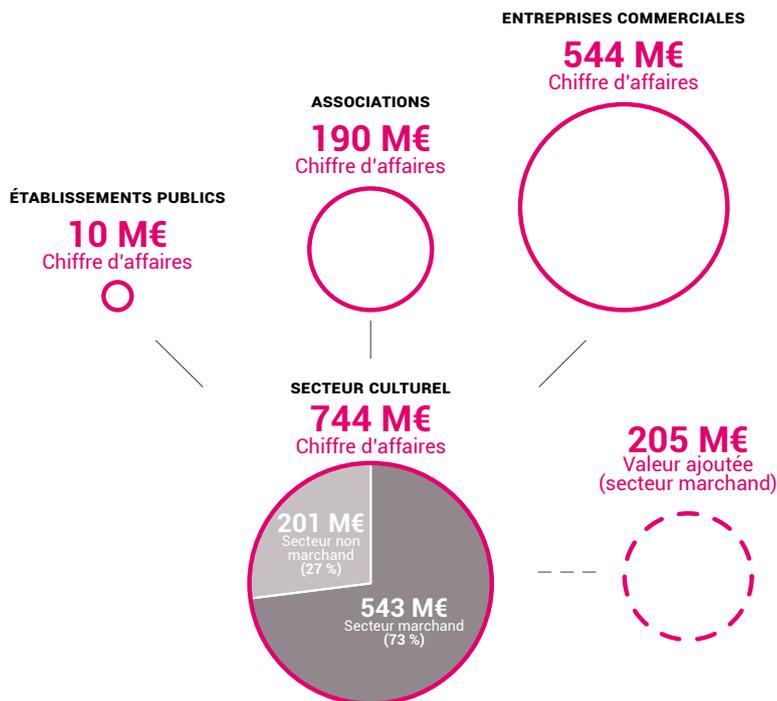
Les spectacles, principaux moteurs des dépenses hors sites

Plus de la moitié de ces dépenses sont provoquées par les sorties au spectacle, soit 12,3 M€, avec un coût moyen de 38 euros par sortie et par an. Le volume de ces dépenses est plus modeste pour les sorties au cinéma, les visites de musées ou de sites patrimoniaux, respectivement de 4,5 M€ et 5,8 M€. Les dépenses moyennes par personne et par an sont également plus faibles, respectivement 25 euros et 28 euros. Un montant à relativiser pour les sorties muséales ou patrimoniales, par le fait que la question portait sur le lien direct entre ces sorties et la dépense annexe, excluant probablement les dépenses réalisées lors de vacances. Dans celles-ci, c'est le séjour en lui-même qui constitue le contexte de la dépense annexe. Il est par ailleurs possible que le mode de passation du questionnaire, en libre accès sur Internet, tende à minorer le montant de ces dépenses annexes.



Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

744 millions d'euros de chiffre d'affaires générés par les établissements du secteur culturel



Chiffre d'affaire généré par les établissements du secteur culturel dans l'Ouest breton

Branches	Chiffre d'affaires moyen estimé (en euros)	Chiffre d'affaires moyen par établissement (en euros)
Édition écrite	252 791 038	306 042
Spectacle vivant	183 883 030	83 280
Arts visuels	108 204 231	22 352
Architecture	50 086 222	116 480
Audiovisuel	49 134 846	93 412
Enseignement culturel	42 185 791	85 743
Publicité	33 102 352	178 932
Patrimoine	24 693 771	166 850
Ouest breton	744 081 281	77 059

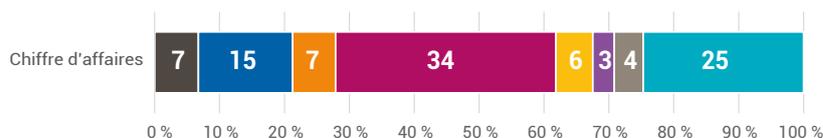
Source : Cap Financial, Adeupa, Traitement : Adeupa, dernière année connue

L'audiovisuel, première branche culturelle en France

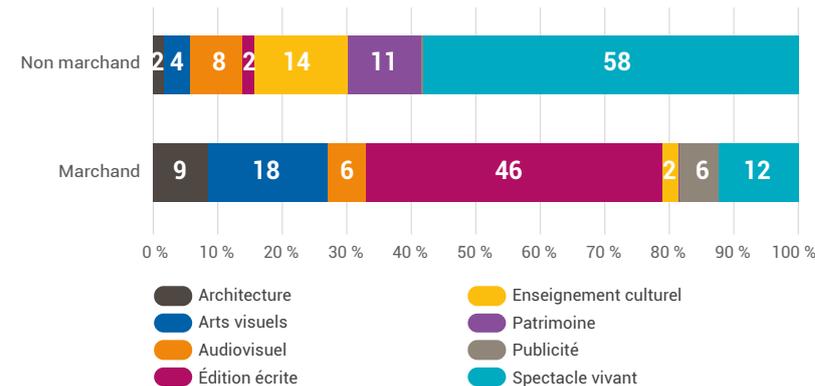
En France, en 2019, le secteur culturel générait un chiffre d'affaires de 95 Md€, soit 2,2 % de la production totale. Un tiers provenait de la branche audiovisuelle, 16 % de l'édition écrite, 13 % du spectacle vivant, 12 % de la publicité, 9 % des arts visuels, 8 % du patrimoine, 6 % de l'architecture, 3 % de l'enseignement culturel. Cette production générait par ailleurs une valeur ajoutée de 49 Md€.

Au regard de la valeur ajoutée, la dynamique de la culture en France est positive, avec un rythme de croissance globalement plus soutenu que celui du PIB français. Pour autant, les évolutions ne sont pas identiques entre les branches. L'édition écrite, qui générait le plus de richesses jusqu'à la fin des années 1990, a, depuis la généralisation du numérique, fortement régressé et divisé par deux son poids au sein du secteur. À l'exception de la publicité, elle aussi en léger recul, l'ensemble des branches sont en croissance.

Répartition de la valeur de la production culturelle de l'Ouest breton par branche (en %)



Répartition de la valeur de la production de l'Ouest breton par secteur et par branche (en %)



Source : Cap Financial, Adeupa - Traitement : Adeupa, dernière année connue

L'audiovisuel est aujourd'hui la branche qui génère le plus de valeur ajoutée, soit un peu plus du quart du secteur culturel (13,7 Md€), suivi du spectacle vivant (7,6 Md€).

744 M€ générés par la culture

Le chiffre d'affaires global généré par les établissements du secteur culturel de l'Ouest breton s'élève à près de 744 M€¹⁹, soit un chiffre d'affaires moyen par établissement de 77 000 euros.

Un tiers de ce montant est le fait de la branche édition écrite (253 M€), un quart du spectacle vivant (184 M€) et pour 15 % des arts visuels (108 M€). C'est dans l'édition écrite que le chiffre d'affaires moyen par établissement est le plus élevé (306 000 euros), suivi de la publicité (179 000 euros) et du patrimoine (167 000 euros). Ces deux dernières branches se caractérisent par un nombre réduit d'établissements, respectivement 185 et 148, quand celui de l'édition écrite dépasse les 800. Une branche qui bénéficie du poids considérable du groupe Le Télégramme, dont le siège est installé à Morlaix, dont le chiffre d'affaires atteint les 160 M€ en 2021.

204 M€ de richesse créée en 2019 par le secteur marchand

La valeur de la production du secteur marchand se monte à 543 M€. Le secteur non marchand, composé des associations et des établissements publics et parapublics, génère, lui, un chiffre d'affaires global estimé à 201 M€. Soit une répartition, entre les deux secteurs, de 73 % pour le marchand et de 27 % pour le non marchand (82 % contre 18 % en France).

L'édition écrite (46 %) et les arts visuels (18 %) sont les deux branches qui génèrent le plus de chiffre d'affaires au sein du secteur marchand (respectivement 249 M€ et 100 M€). Concernant le secteur non marchand, le spectacle vivant, à lui seul, pèse pour plus de la moitié du chiffre d'affaires total (117 M€). Il est suivi par l'enseignement culturel, 14 % (29 M€) et le patrimoine, 11 % (23 M€).

Le secteur marchand génère par ailleurs, dans l'Ouest breton, une valeur ajoutée estimée à 204 M€.

19. Les données de chiffre d'affaires proviennent de l'organisme Cap Financial, qui communique une information basée sur la « dernière année connue », les années ne sont donc pas homogènes.



Centre-ville de Morlaix - Photo : Aurélie Stappf

Des pôles urbains qui concentrent la production culturelle

Le Pays de Brest pèse pour 41 % du chiffre d'affaires généré par les établissements culturels de l'Ouest breton, soit 224 M€. Il est talonné par le Pays de Morlaix, à 39 % (210 M€) et le Pays de Cornouaille qui génère, lui, moins du tiers du chiffre d'affaires global (165 M€).

Si l'on regarde le chiffre d'affaires moyen estimé par établissement, c'est le Pays de Morlaix qui est le mieux placé (209 600 euros), suivi du Pays du Centre-Ouest Bretagne (78 000 euros).

À l'échelle des EPCI, c'est Morlaix Communauté qui génère le chiffre d'affaires le plus important (191 M€), suivi de Brest métropole (135 M€), de Quimper Bretagne Occidentale (67 M€) et de Lannion-Trégor Communauté (61 M€).

Morlaix Communauté est encore l'EPCI où le chiffre d'affaires moyen par établissement est le plus élevé (312 000 euros), suivi de Poher Communauté (215 000 euros), qui bénéficie de l'implantation de l'association qui gère le festival Les Vieilles Charrues. Il est également particulièrement important en Haute-Cornouaille (98 600 euros)

et à Lesneven-Côtes des Légendes (85 700 euros). Deux intercommunalités où sont installés des acteurs d'envergure : le Domaine de Trévarez et Le Groupe Ouest.

Morlaix Communauté est aussi l'EPCI pour lequel la part du secteur marchand est la plus élevée, avec 93 % du chiffre d'affaires total généré. Elle est également plus élevée que la moyenne dans le Pays Fouesnantais (84 %). À l'inverse, le poids du secteur non marchand est prépondérant à Poher Communauté (85,5 %), là aussi du fait de la présence de l'association organisatrice des Vieilles Charrues. Un secteur également majoritaire dans la CC du Kreiz-Breizh (55 %).

MÉTHODE

Les données de chiffre d'affaires proviennent du traitement de la base Cap Financial, ainsi que d'informations récoltées par l'Adeupa durant cette étude.

La valeur ajoutée du secteur marchand de la culture a été calculée en fonction de coefficients déterminés par l'Insee et fournis par la base Esane et valable uniquement pour le secteur marchand.

Répartition de la valeur de la production culturelle de l'Ouest breton par branche (en %)

Libellé Pays	Chiffre d'affaires total estimé (en euros)	Chiffre d'affaires moyen par établissement (en euros)
Pays de Brest	224 511 340	67 018
Pays de Cornouaille	165 090 982	54 594
Quimperl' agglomération	23 848 976	51 178
Pays de Morlaix	210 313 660	209 685
Pays du Centre Ouest Bretagne	59 214 860	78 327
Lannion-Trégor Communauté	61 101 463	57 971

Source : Cap Financial, Adeupa - Traitement : Adeupa, dernière année connue.

160 millions d'euros d'aides publiques pour la culture en 2019

Le bloc local, premier soutien de la culture en France

Si les budgets culturels des collectivités territoriales n'ont pas directement et instantanément souffert de la crise financière de 2008, ils en ont subi le contrecoup, en 2014, consécutivement à la baisse des transferts de l'État en direction des collectivités, prévue par la loi de finances de 2013 et guidée par une volonté de réduction des dépenses publiques. Une baisse qui s'est prolongée jusqu'en 2016, année où les niveaux de ces aides se sont stabilisés, avant de remonter progressivement pour atteindre, en 2019, des montants comparables à ceux de 2015. Une tendance qui devait se confirmer en 2020, mais finalement bouleversée par le surgissement du Covid-19.

13,4 Md€ d'aides publiques pour la culture ont été distribués en France, en 2019 (soit 199 euros par habitant²⁰). 73 % de ces dépenses sont le fait des collectivités territoriales (soit 143 euros par habitant) : 60 % pour le bloc local (communes et intercommunalités), soit 7,9 Md€ (117 euros par habitant), 7 % pour les départements (950 M€ ou 14 euros par habitant) et 6 % pour les régions (770 M€ ou 11 euros par habitant). Les dépenses

du ministère de la Culture pèsent pour un peu moins de 30 % de ce total, soit 3,8 Md€ (soit 56 euros par habitant). Des aides pour moitié concentrées en Île-de-France. Si l'on soustrait cette région, la participation du bloc des collectivités territoriales monte à 80 % de l'effort global réalisé pour la culture par les institutions publiques.

En Bretagne, en 2019, 517 M€ d'aides publiques participent au financement de l'activité culturelle (155 euros par habitant²¹). 87 % de ce montant est le fait des collectivités territoriales, soit 450 M€ (135 euros par habitants) : 69 % pour le bloc local, soit 356 M€ (107 euros par habitants). Le tiers de ces dépenses est réalisé par les métropoles brestoïse et rennaise et leurs deux villes centres, soit 116 M€.

Les départements bretons investissent 54 M€ pour la culture, soit 10 % de l'ensemble des dépenses (16 euros par habitant). La participation de la région Bretagne s'élève à 37 M€, soit 7 % du total (11 euros par habitant).

Enfin, avec 67 million d'euros, le ministère de la Culture pèse pour 13 % des financements bretons (20 euros par habitant).



« Beaucoup d'élus pensent "économie, économie" et pour la culture il y aura bien deux ou trois associations qui feront le travail. Mais derrière, le cadre de vie pour les familles, pour les jeunes, est important. En tant qu'élu, on se doit d'apporter quelque chose et valoriser l'histoire et la culture du territoire. »

Jean-Charles Lohé,
Président du Pays du
Centre-Ouest Bretagne et
Maire de Locmalo

20. Calculé sur le nombre d'habitant en France en 2019.
Source : Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture

21. Calculé sur le nombre d'habitant en Bretagne en 2019

Part des différents niveaux de collectivité dans les dépenses publiques effectuées dans l'Ouest breton et montant moyen par habitant en 2019

Territoires	Bloc territorial		Bloc local		Drac Bretagne	
	Part	€ par habitant	Part	€ par habitant	Part	€ par habitant
Ouest breton	91 %	138	68 %	103	9 %	14
Bretagne	87 %	135	69 %	107	13 %	20
France	73 %	143	60 %	117	30 %	56

Dépenses culturelles des collectivités dans l'Ouest breton en 2019

Collectivités	Dépenses de fonctionnement (en%)	Dépenses d'investissement (en%)	Dépenses totales (en euros)	Part des dépenses par collectivité (en%)	Montant de dépense par habitants (en euros)
Communes	80	20	69 035 964	43	65
EPCI	72	28	39 968 339	25	38
Départements	59	41	22 473 157	14	21
Région Bretagne	76	24	14 571 704	9	14
Drac Bretagne	55	45	14 253 000	9	14
Ouest breton	72	28	160 302 163	100	152

Source : Conseil départemental du Finistère, Région Bretagne, Drac Bretagne, DEPS du ministère de la Culture - Traitement : Adeupa, 2019

146 M€ d'aides versées par les collectivités territoriales dans l'Ouest breton en 2019

Le montant des financements publics en direction de la culture dans l'Ouest breton s'élève à un minimum de 160,3 M€ en 2019²², soit 152 € par habitant. Ce montant correspond aux budgets des collectivités territoriales²³ (communes, EPCI, départements, région) et de la Drac Bretagne alloués aux acteurs culturels, qu'il s'agisse d'aides au fonctionnement ou à l'investissement.

Les aides au fonctionnement sont les principales subventions versées, elles représentent plus de 70 % du montant total, contre un peu moins de 30 % pour le soutien à l'investissement.

Le financement des collectivités territoriales (hors Drac Bretagne) dépasse les 146 M€, soit 91 % du montant global (138 euros par habitant).

Les communes, principales financeuses publiques de la culture

Les communes, participent à hauteur de 43 % du montant des aides publiques allouées à la culture dans l'Ouest breton,

22. Ne sont pas prises en compte les communes de moins de 3 500 habitants, ni les EPCI ne disposant pas d'au moins une commune de plus 3 499 habitants. Il s'agit ici des budgets cumulés des collectivités mentionnées, il peut ainsi exister des doubles comptes, à l'image des aides versées par la Drac aux collectivités territoriales (5,4 millions d'euros).

23. Hors masses salariales pour la Drac Bretagne.



« Le rôle des EPCI en matière culturelle est encore très méconnu. L'intercommunalité est souvent perçue comme un guichet supplémentaire pour abonder le financement d'un projet ou d'une structure, en supplément des autres subventions perçues. Or, chaque EPCI a son propre périmètre d'intervention qui ne correspond pas nécessairement à celui des autres financeurs. Il est parfois difficile de faire comprendre ce positionnement à nos partenaires. »

Maiwenn Furic,
Directrice du service Culture de
Lannion-Trégor communauté

soit 69 M€. Elles le font essentiellement par le biais de subventions de fonctionnement (80 % du montant total).

Les EPCI sont l'autre principal financeur de la culture : 25 % du montant global (40 M€). Là aussi, le premier vecteur est l'aide au fonctionnement (72 %).

Ensemble, le bloc local, avec 109 M€ (103 euros par habitant) représente 68 % du montant total estimé. La métropole brestoise et la ville de Brest participent à un quart de ce montant, soit 28,6 M€.

Le Finistère, premier département breton en soutien à la culture

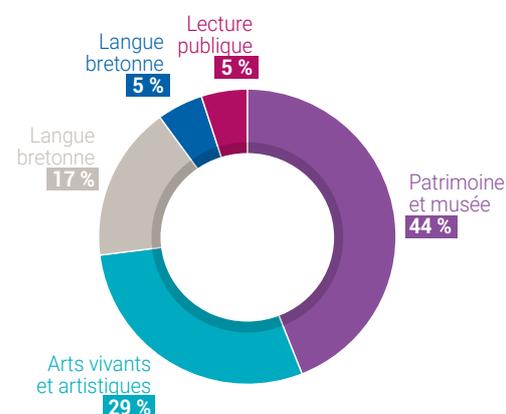
Les Conseils départementaux, avec plus de 22 M€ financés (14 euros par habitant), contribuent à hauteur de 14 % des aides globales. Ces aides sont davantage équilibrées entre subventions au fonctionnement et à l'investissement (respectivement 59 % et 41 %).

Le Finistère est le département breton qui investit le plus pour la culture : 20,8 M€ contre 13,5 M€ pour l'Ille-et-Vilaine, 10,8 M€ pour les Côtes d'Armor et 9,5 M€ pour le Morbihan. La moyenne des dépenses des départements français s'élève à 9,9 M€.

La masse salariale versée aux agents de la collectivité représente près de 30 % du budget culturel du département du Finistère. Sur le total des subventions consacrées aux acteurs culturels du département, le principal bénéficiaire est le domaine du patrimoine et des musées (44 %), suivi des arts vivants et artistiques (29 %) et de la langue bretonne (17 %).

Le niveau global de ces aides a progressé en 2020, pendant la première année de la crise sanitaire (plus 1 M€), avant de retrouver un niveau comparable à celui de 2019 l'année suivante.

Aides du Conseil départemental du Finistère par domaines en 2019



Source : Conseil départemental du Finistère, 2019

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

« L'angle principal qui guide les programmes de subventions pour la culture est de combiner un degré élevé d'exigence au plan culturel, tout en construisant une offre tournée résolument vers l'ensemble des Finistériens, et non plus une petite partie d'entre eux »
Rémi Bonjour, directeur de la culture, du patrimoine et du sport, Conseil départemental du Finistère.

Le conseil départemental intervient auprès de la culture en tant qu'opérateur :

- Archives départementales
- Bibliothèque du Finistère
- Archéologie (programmée, préventive et cartographie des sites)
- Musée départemental breton
- 18 sites patrimoniaux dont il est propriétaire et gérés pour partie par l'EPCC Chemins du patrimoine en Finistère et le GIP Musées de territoires
- Sémaphore d'Ouessant

Il verse par ailleurs des subventions en direction de la création et de la diffusion des arts vivants, des arts visuels, de l'enseignement artistique et du patrimoine (pour les communes qui restaurent un bâtiment).

Il s'appuie également sur l'établissement public Culture_Lab 29, qui intervient notamment auprès des intercommunalités pour les guider dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques culturelles.

La Région Bretagne, un budget culturel en hausse constante depuis 2016

La région participe à hauteur de 9 % du montant global consacré à la culture dans l'Ouest breton, soit 14,5 M€ (14 euros par habitant). 76 % des subventions versées le sont pour le fonctionnement des structures.

La masse salariale représente 6 % du montant global de ce budget²⁴. Concernant le montant des subventions versées par la Région, le principal programme bénéficiaire est celui consacré aux langues régionales (39 %), suivi du « spectacle vivant, arts plastiques et des pratiques culturelles » ; « du cinéma, livres, radios et pratiques culturelles » ; et enfin de l'inventaire et de la valorisation du patrimoine. Notons que ce classement peut varier d'une année à l'autre, en fonction du niveau des enveloppes votées et/ou du décalage entre les subventions d'investissement votées et le versement effectif de ces sommes (celles-ci pouvant se répartir sur deux à trois années).

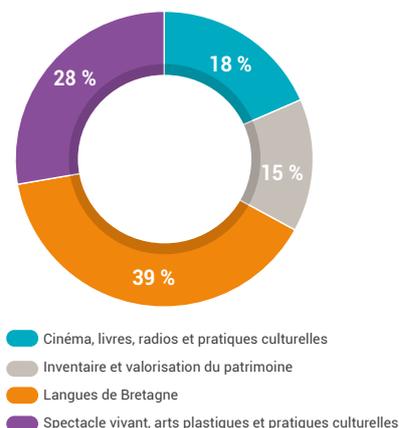
Le budget de la Région a augmenté de manière quasi constante depuis 2016 (+4,3 M€ entre 2016 et 2022), avec un pic en 2021, correspondant à des aides exceptionnelles, notamment pour compenser les pertes de billetteries consécutives aux fermetures de salles

24. Un ratio en fonction de la part de la population ouest bretonne a été appliqué à la masse salariale versée aux agents de la région des différents services culturels

de spectacle et aux annulations de tournées. Des mesures exceptionnelles qui ont, pour partie, été pérennisées depuis du fait de leur caractère structurant (cotisation au GIP Cafés Cultures, mesures d'accompagnement pour les jeunes plasticiens, etc.).

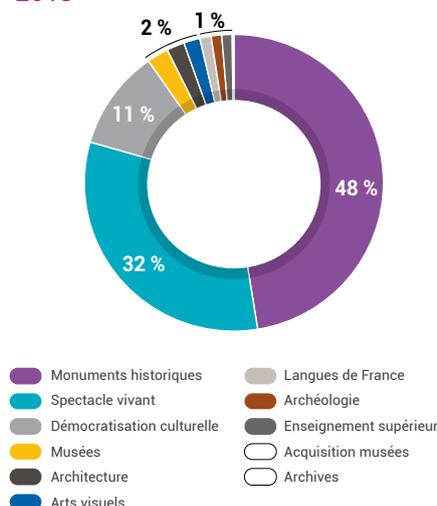
Il faut préciser que ce budget, qui reprend les programmes fléchés comme spécifiquement culturels, sous-estime le financement réel de la Région pour la culture. Il existe en effet un certain nombre d'autres politiques sectorielles, comme l'aménagement du territoire, la formation professionnelle ou l'économie, qui participent de ce soutien. Cela se traduit par la participation au financement de constructions ou de rénovations

Aides de la région Bretagne par programme, en 2019



Source : Région Bretagne, 2019

Aides de la Drac Bretagne dans l'Ouest breton par domaine, en 2019



Source : Drac Bretagne, 2019

d'équipements dédiés, de formations spécifiques ou de productions artistiques. Le montant global de ces autres aides sectorielles est ainsi difficile à estimer. Les soutiens aux opérateurs régionaux, comme l'école européenne supérieure d'art de Bretagne (Eesab), échappent également à ce comptage.

Plus de 14 M€ distribués par la Drac Bretagne en 2019 dans l'Ouest breton

La Drac Bretagne a versé plus de 14 M€ aux acteurs culturels de l'Ouest breton en 2019 (14 euros par habitant).

Ces aides sont divisées selon trois principaux programmes : le patrimoine (53 % du montant total), la création (34 %) et la transmission et démocratisation culturelle (13 %).

Ces programmes se déclinent en 11 domaines, dont les principaux bénéficiaires sont les monuments historiques.

Près de la moitié de ces aides vont aux collectivités territoriales (plus de 5 M€), 39 % aux associations et autres collectivités territoriales (plus de 4 M€), 9 % aux entreprises (1 M€) et 4 % aux ménages (400 000 €).

Au delà de la DRAC Bretagne, l'État français finance la culture sur les territoires par l'intermédiaire, notamment, du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), du Centre national du livre, du Centre national de la musique, ou encore du pass Culture. Ce dernier dispositif, qui permet aux jeunes de 18 ans de disposer d'une enveloppe de 300 euros pour leurs dépenses culturelles, est d'ailleurs la plus grande dépense de l'État en région. S'il n'a pas été possible de déterminer précisément le montant de ce financement pour l'Ouest breton, il est évalué à près de 20 millions d'euros à l'échelle de la Bretagne.



« En matière de subvention, l'objectif est à la fois d'être attentif à ce qui constitue l'identité de la Bretagne et de choisir des projets vecteurs de développement des territoires, car le patrimoine possède un fort effet levier économique : restauration des bâtiments, réutilisation de bâtiment, visite de monuments, médiation et création afférente, consommation touristique, etc. »

Laurence Dubourg,
Cheffe du service valorisation du patrimoine, Région Bretagne



Drac Bretagne, Hôtel de Blossac - Photo : Julie Anne Workman

Exemples d'études d'impact économique dans l'Ouest breton

Les Ateliers des Capucins

Plus grande place publique couverte d'Europe avec ses 10 000 m², le site constitue une polarité culturelle importante pour la métropole brestoise et la pointe bretonne, notamment grâce aux événements qui s'y déroulent et à l'appropriation du lieu par les artistes. Danseurs et jongleurs utilisent librement les Ateliers comme espace de création et de répétition quand, parallèlement, des expositions et des concerts s'y tiennent régulièrement.

Surtout, il abrite ou abritera quelques-uns des équipements culturels les plus importants de la métropole : la médiathèque François Mitterrand, plus grande médiathèque du Grand Ouest français (coût du chantier : 25 M€ HT) ; le 70.8, musée des sciences marines (coût du chantier : environ 7 M€ hors taxe) ; le canot de l'Empereur, propriété du Musée national de la Marine ; la Comédie du Finistère (unique théâtre de boulevard de l'Ouest breton) ; les Curiosités de Dialogues ; un cinéma multiplexe, équipé de 5 salles ; les nouveaux locaux du centre national des arts de la rue Le Fourneau, prévus pour l'été 2024 (coût estimé du chantier : 14 M€ hors taxe).

104,31 M€ d'investissements ont été nécessaires pour la construction des Ateliers des Capucins, avec une participation portée par Brest métropole et la Ville de Brest estimée à 55 M€.

Ce chantier comprend la réhabilitation des anciens ateliers, mais aussi la construction des différents services et commerces présents en ses murs, ainsi que les chantiers du téléphérique et du parking couvert.

Un peu plus de 60 % de ces dépenses ont profité à des entreprises du Finistère-Nord, soit 63 M€, avec un peu plus de 100 M€ de retombées générées par l'injection de cet investissement dans l'économie locale. Finalement, 1 euro investi par les collectivités du territoire aura généré 3 euros de retombées locales.

Les Jeudis du port

Les Jeudis du port ont enregistré sur quatre jours près de 107 000 visiteurs, en 2018. D'après l'enquête réalisée par l'Adeupa auprès du public de cet événement, celui-ci est identifié comme un moment festif et une occasion de se retrouver en famille ou avec

des amis autour d'un programme éclectique (arts et animations de rue, programme jeune public, concerts). 93 % des visiteurs estiment son organisation bonne, voire excellente.

Les « Jeudis » se distinguent des festivals de l'été du pays de Brest par leur gratuité, qui en fait un événement ouvert à tous. Leur organisation génère plus de 920 000 € de retombées pour l'économie locale. Cette estimation prend en compte principalement la dépense des visiteurs sur le site, la masse salariale de la Ville de Brest directement liée aux « Jeudis » et les prestations des entreprises locales associées à ces événements.

Le Festival du Bout du Monde

En 2014, le budget global du festival atteignait 1,8 M€. Le budget artistique était de 0,48 M€. Au total, 92 entreprises de la presqu'île de Crozon participent à son fonctionnement, et 236 à l'échelle régionale. En termes d'emplois, cela représente 250 équivalents temps plein pendant la semaine de l'événement. Ce calcul intègre l'organisation du festival, ainsi que l'activité dans les commerces locaux, les restaurateurs, les responsables de stands ou encore les fournisseurs.

Par ailleurs, les professionnels qui travaillent lors du festival (artistes, équipes, partenaires, médias) sont, pour 80 %, hébergés dans les hôtels, gîtes, ou campings situés dans un rayon de 50 km autour du site. Pas moins de 67 associations locales sont présentes par l'intermédiaire de plus de 1600 bénévoles ; la revalorisation de ces heures permet de financer des projets sur le territoire tout au long de l'année. Sur les 60 000 festivaliers, 7 % sont presque locaux, 51 % viennent du reste du Finistère, 22 % du reste de la Bretagne, 18 % du reste de la France, et 2 % de l'étranger.

Les fêtes maritimes de Brest

Les retombées des fêtes maritimes pour l'économie locale sont évaluées à 21,5 M€, fruit des flux financiers entrants (subventions des collectivités extraterritoriales, contributions d'entreprises extérieures, consommation des visiteurs non-résidents venus pour les fêtes maritimes). De ces flux entrants, il faut décompter les fuites, c'est-

à-dire les dépenses de Brest Événements Nautiques auprès de fournisseurs situés hors pays de Brest.

Sur un budget d'environ 12 M€, 56 % des achats ont été faits auprès de fournisseurs localisés en dehors du pays de Brest, soit 5,2 M€. Pour 1 € de subventions publiques, l'effet levier est de 8 € pour l'économie locale.

56 % des visiteurs résident en dehors du département, soit une part en progression continue depuis 2008. L'effet est particulièrement fort dans le Grand Ouest : le public en provenance des autres départements bretons et des Pays de la Loire est de plus en plus nombreux (24 % des visiteurs en 2016, soit 8 points de plus qu'en 2008).

Les Rias à Quimperlé

Les Rias est un festival de spectacle de rues d'accès libre et gratuit dans le Pays de Quimperlé organisé en partenariat avec le Fourneau à la fin du mois d'août. Le nombre d'entrées aux différents spectacles s'élève à 60 000 pour un total d'environ festivaliers et festivaliers²⁵. Si 41 % d'entre eux sont originaires de la communauté d'agglomération de Quimperlé Communauté (CAQC), 27 % viennent du reste du Finistère, 22 % des trois autres départements bretons et 10 % de l'extérieur de la Bretagne. 24 % sont des touristes, c'est-à-dire qu'ils sont venus dans le cadre d'un séjour comportant une nuitée ou plus sur le territoire. Les festivaliers ont, en moyenne, assisté à 6 spectacles. Les personnes n'habitant pas la CAQC et venues spécialement pour assister au festival ont généré une dépense de 210 000 € dans les commerces locaux.

25. Source : Évaluation de l'impact économique des visiteurs du festival des Rias 2019, Gece, Novembre 2019

Pour en savoir +

[Pays de Brest : Impact économique des Jeudis du Port - Observatoire du tourisme du Pays de Brest n°49 - Note d'analyse, Adeupa, Avril 2020](#)

[Pays de Brest : Impact économique du festival du Bout du monde - Observatoire du tourisme du pays de Brest n°48 - note d'analyse, Adeupa, Novembre 2019](#)





4

04 | L'OFFRE CULTURELLE DANS
L'OUEST BRETON

1 600 lieux de culture classés ou labellisés dans l'Ouest breton

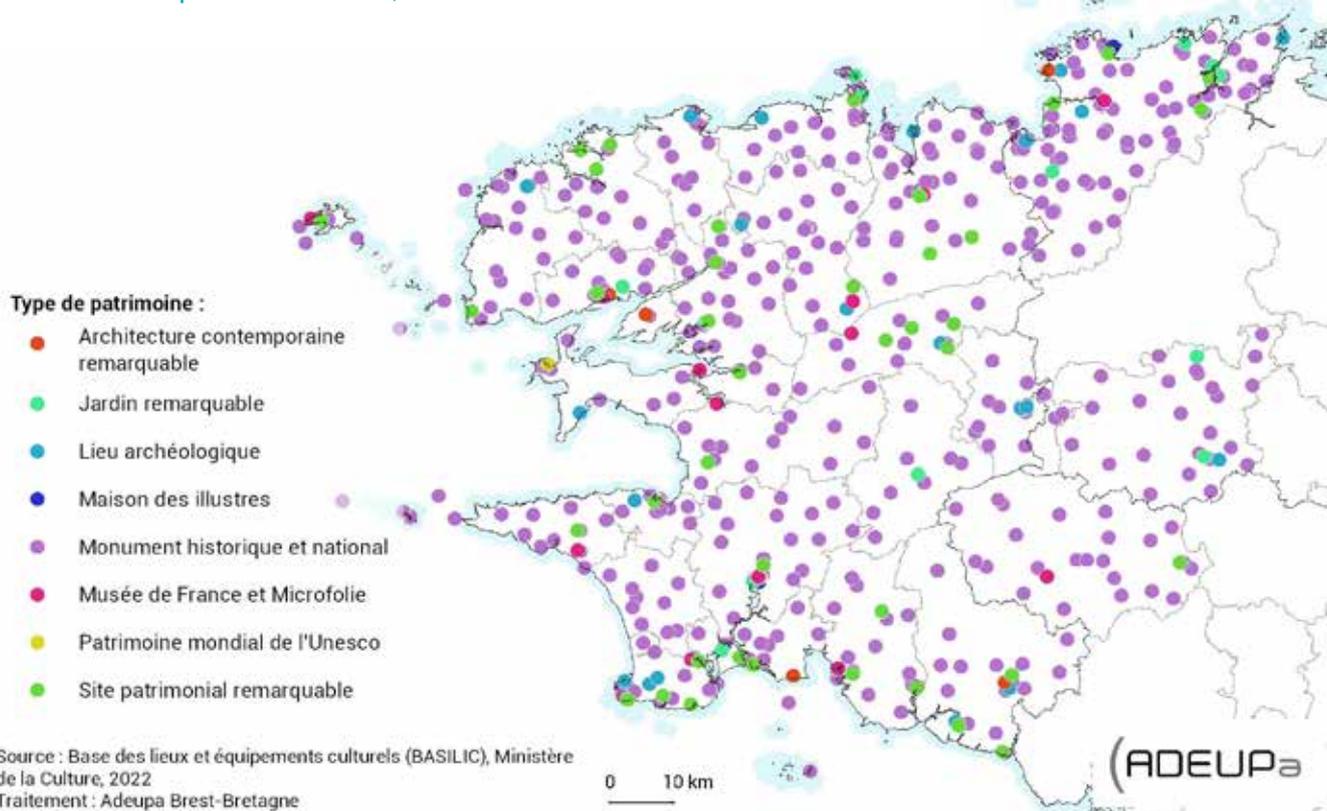
Selon la base des lieux et équipements culturels (Basilic) du ministère de la Culture²⁶, l'Ouest breton dispose de 1 665 lieux ou équipements culturels labellisés, classés ou inscrits, en 2022. 75 % d'entre eux relèvent du patrimoine artistique ou monumental et notamment des monuments nationaux. Le second bloc est celui des bibliothèques et médiathèques, qui représentent 20 % des équipements du territoire d'étude. L'Ouest breton dispose par ailleurs de 40 cinémas, 16 salles de spectacles, 10 librairies labellisées, 9 lieux destinés aux archives et d'un Centre d'art contemporain relatif à la diffusion et à l'accompagnement des créations visuelles.

26. La base des lieux et équipements culturels (Basilic) est conçue et administrée par le département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture. Elle est réalisée par agrégation de différentes sources : bases de la direction générale des patrimoines et de l'architecture, de la direction générale de la création artistique, de la direction générale des médias et des industries culturelles, de la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, du Centre national du cinéma et de l'image animée, du Centre national du livre, du Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre (Artoena), de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

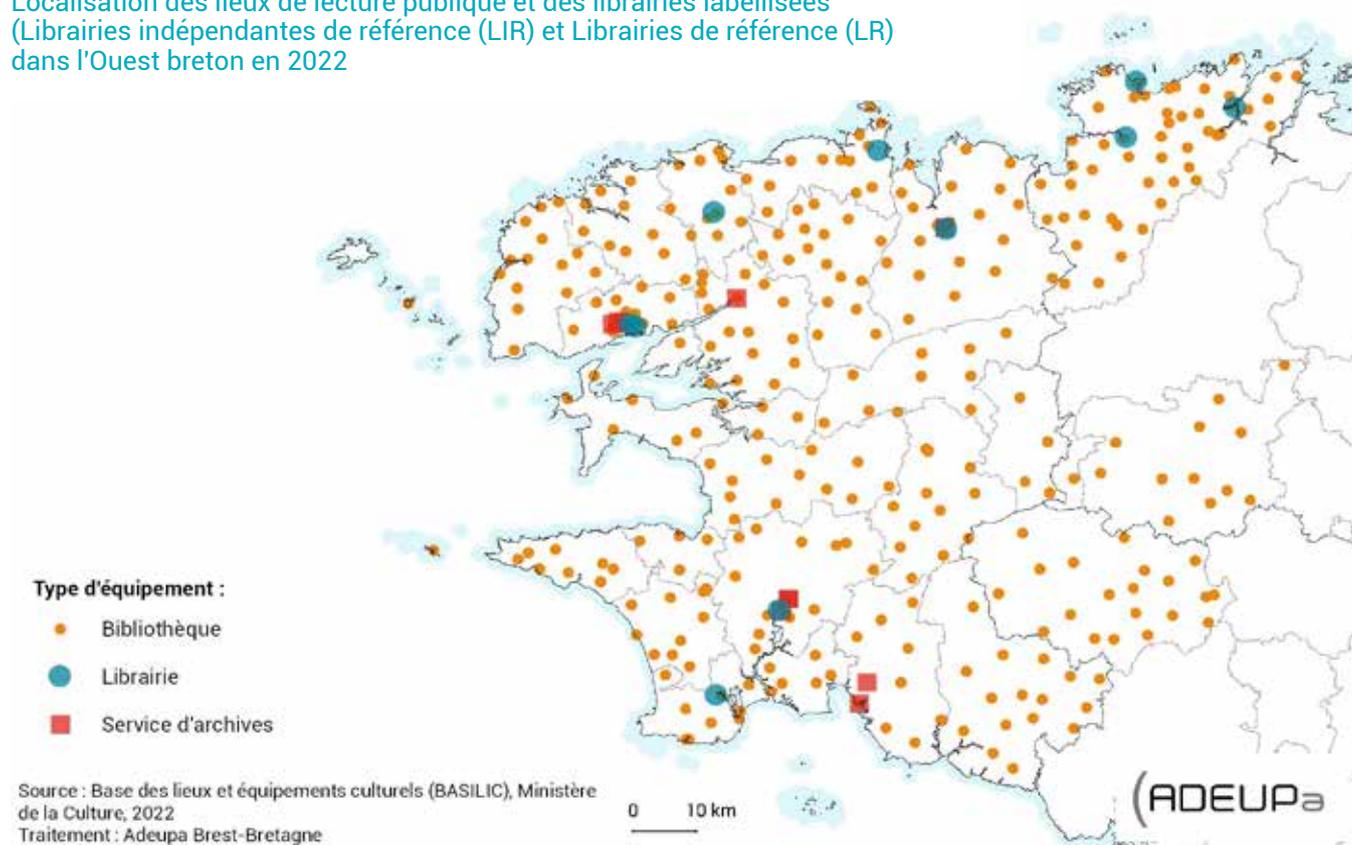


Domaine de Trévérez - Photo : Emmanuel Berthier

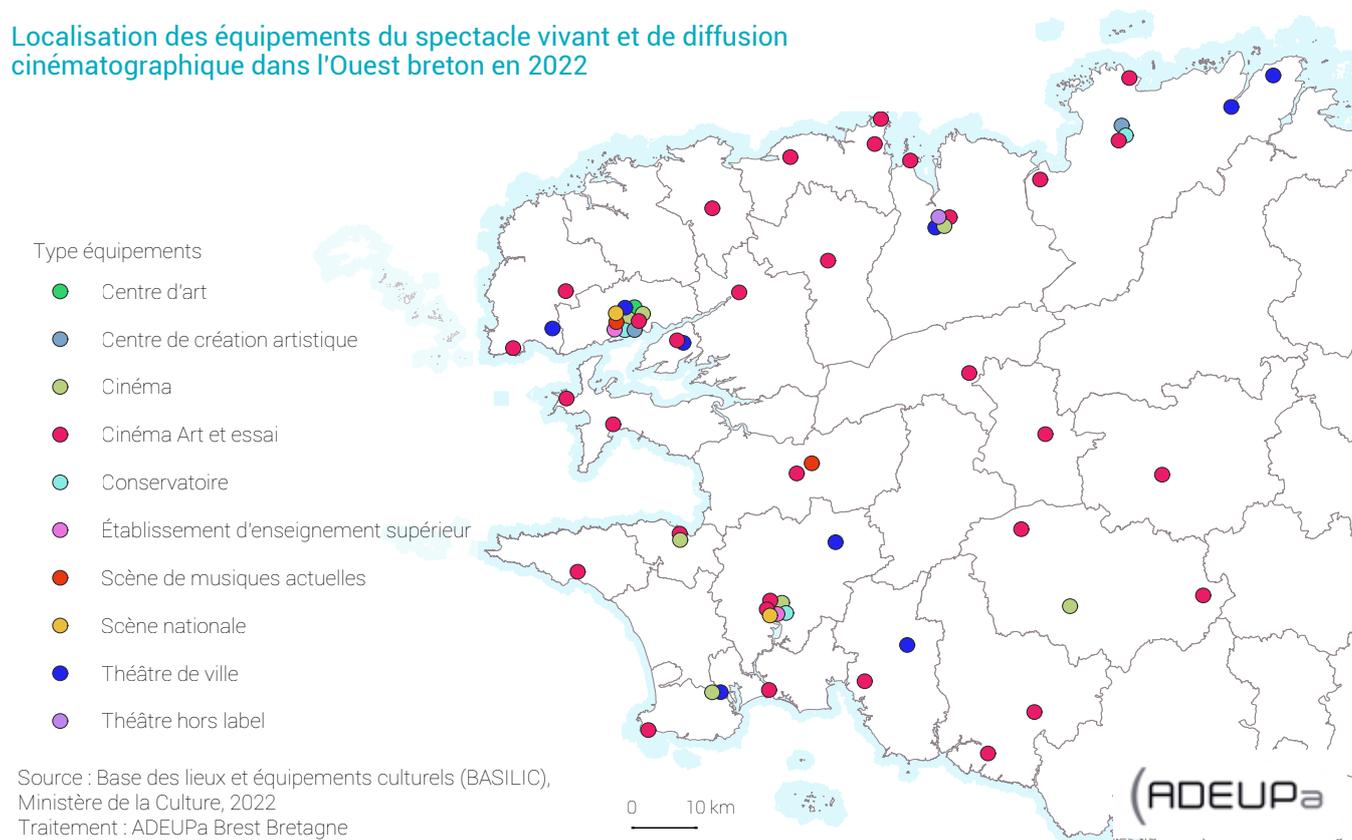
Localisation du patrimoine classé, inscrit ou labellisé dans l'Ouest breton en 2022



Localisation des lieux de lecture publique et des librairies labellisées (Librairies indépendantes de référence (LIR) et Librairies de référence (LR) dans l'Ouest breton en 2022



Localisation des équipements du spectacle vivant et de diffusion cinématographique dans l'Ouest breton en 2022



Une répartition plus équilibrée des lieux de culture

L'Ouest breton se caractérise par une répartition équilibrée des équipements entre les différentes typologies de communes (cf tableau page 159 en annexe). Ces équipements et lieux culturels sont globalement moins concentrés dans les communes densément peuplées qu'ailleurs en France. Certains types d'équipements sont même davantage présents dans des zones moins denses. C'est le cas notamment pour les équipements liés aux arts du spectacle, dont la moitié se situe dans des communes peu densément peuplées (contre 16 % en France hors Paris), ou pour les lieux de lecture publiques (79 % contre 60 % en France hors Paris). Les cinémas et les librairies sont également sensiblement mieux répartis. Les conservatoires et établissements d'enseignement supérieur sont, en revanche, concentrés à 80 % dans les communes densément peuplées, à Brest et Quimper en l'occurrence. Au total, ce sont les communes peu denses qui bénéficient de cette répartition territoriale²⁷.

L'Ouest breton se caractérise par une répartition équilibrée des équipements entre les différentes typologies de communes. Ces équipements et lieux culturels sont globalement moins concentrés dans les communes densément peuplées qu'ailleurs en France.

27. Il faut préciser qu'il existe par ailleurs, en dehors de ces équipements labellisés, un certain nombre de salles dédiées aux spectacles ou à d'autres formes de culture sur le territoire d'étude. Un recensement mené, en 2013, par le Pôle métropolitain du Pays de Brest et son Conseil de développement, recensait 52 équipements culturels diffuseurs de spectacles vivants, dont l'essentiel ne disposent pas de label (note de bas de page : "Les équipements culturels du Pays de Brest, vers une analyse des publics", Pôle métropolitain du Pays de Brest, Conseil de développement du Pays de Brest, Géographie, 2013). Parmi les plus structurés en termes de programmation, on peut citer Le Family à Landerneau, L'Alizée à Guipavas, L'Agora à Guilers, L'Espace Keraudy à Plougonvelin, L'Ar Stivel à Milizac, L'Arcadie à Ploudalmézeau, L'Améthyste à Crozon, L'Arvoril à Lesneven ou encore Lez Kelenn à Brélès.

Un taux d'équipement par habitant au bénéfice des territoires ruraux

Si le Pays de Brest concentre près du tiers des lieux et équipements culturels de l'Ouest breton (hors patrimoine), soit 120 sites ou infrastructures, c'est dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne que leur nombre par habitant est le plus élevé²⁸ : 8 lieux ou équipements culturels pour 10 000 habitants, contre 6 pour 10 000 habitants dans Lannion-Trégor Communauté et 5 dans le Pays de Morlaix.

À l'échelle des EPCI, c'est Monts d'Arrée Communauté qui est la mieux dotée, avec un équivalent de 13 lieux ou équipements pour 10 000 habitants, 10 pour Roi Morvan Communauté et 8 pour 10 000 habitants en Haute-Cornouaille. En nombre cette fois, Lannion-Trégor Communauté est la collectivité la mieux équipée avec 59 infrastructures ou sites culturels, suivie de Brest métropole (31) et de Morlaix communauté (30).

En matière de cinémas, l'Ouest breton dispose de bons taux d'équipement en matière de nombre de fauteuils par habitant. Ce taux est, à l'exception de

Lannion-Trégor Communauté, partout supérieur à celui de la France (hors Paris). Il atteint 3 fauteuils pour 100 habitants à Roi Morvan communauté et Quimper Bretagne Occidentale, et s'en rapproche à Haut-Léon Communauté et Brest métropole. Seuls trois EPCI ne sont pas équipés d'un cinéma sur le territoire d'étude : la Haute-Cornouaille, le Pays des Abers et le Haut-Pays Bigouden.

Avec 3 bibliothèques ou médiathèques pour 10 000 habitants, l'Ouest breton se place à hauteur de sa région et sensiblement au-dessus de la France (hors Paris). C'est le Pays du Centre-Ouest Bretagne qui offre le plus dans ce domaine, avec une moyenne de 7,3 lieux de lecture publique pour 10 000 habitants, suivi de Lannion-Trégor Communauté (5 pour 10 000 habitants) et du Pays de Morlaix (4 pour 10 000 habitants).

Concernant les EPCI, Monts d'Arrée Communauté dispose d'un équivalent de près de 12 bibliothèques pour 10 000 habitants. Ce taux moyen est de 8,6 pour Roi Morvan communauté et de 8,1 pour la Haute-Cornouaille.

28. Ratio permettant de comparer les différents territoires de l'Ouest breton quant à leurs niveaux d'équipement : (Nombre d'équipements/nombre d'habitants)*10 000.

Pays Ouest breton	Nombre de fauteuils de cinéma	Nombre de fauteuils pour 100 habitants
Pays de Brest	7 603	1,8
Pays de Cornouaille	5 846	2,2
Quimperlé communauté	450	0,8
Pays de Morlaix	2 287	1,8
Pays du Centre Ouest Bretagne	1 293	1,6
Lannion-Trégor Communauté	1 445	1,4
Ouest breton	18 924	1,8
Bretagne	63 555	1,9
France (hors Paris)	996 793	1,7

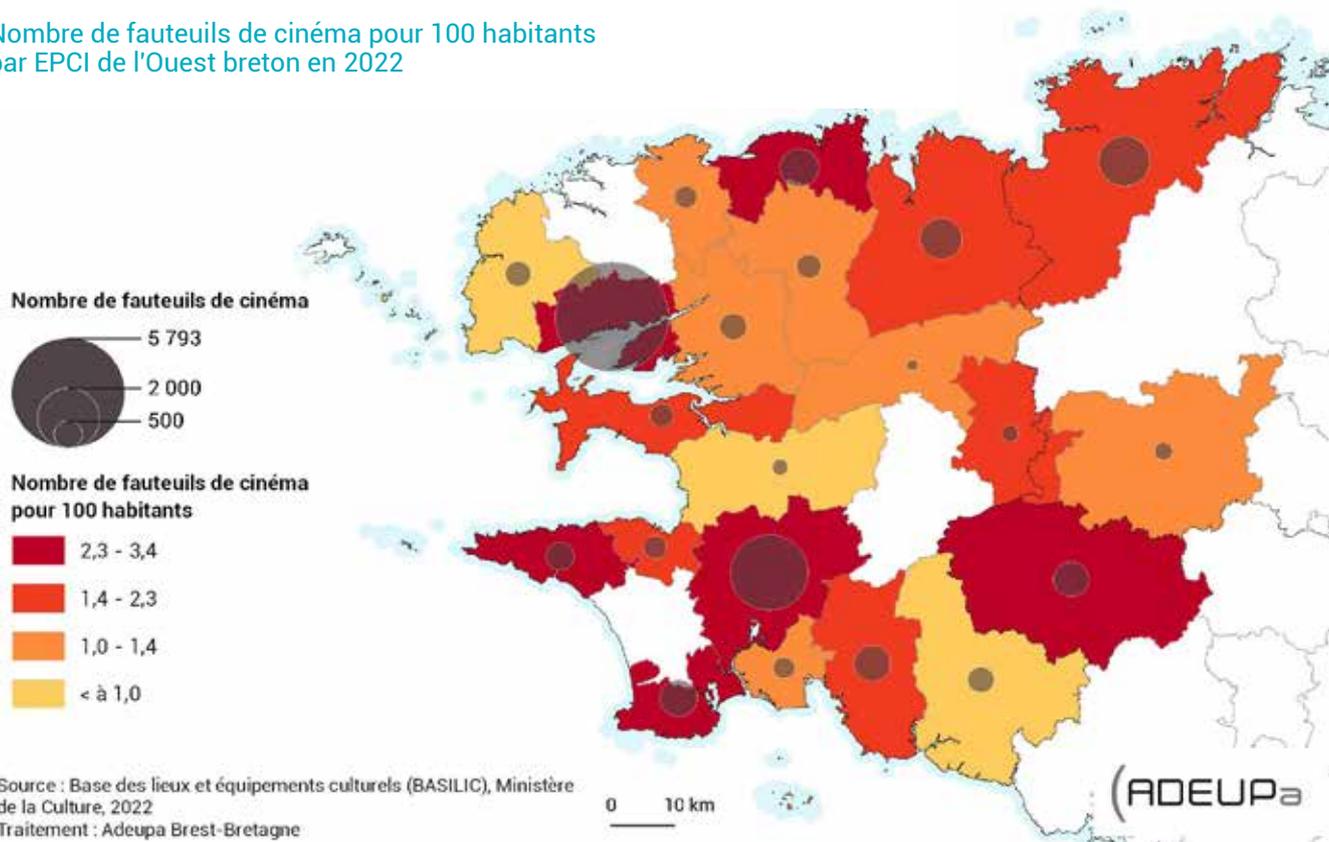
Pays Ouest breton	Nombre d'équipements culturels (hors patrimoine)	Nombre d'équipements culturels pour 10 000 habitants (hors patrimoine)
Pays de Brest	120	2,8
Pays de Cornouaille	87	3,2
Quimperlé communauté	18	3,2
Pays de Morlaix	65	5,0
Pays du Centre Ouest Bretagne	65	8,1
Lannion-Trégor Communauté	59	5,9
Ouest breton	413	3,9
Bretagne	1334	4,0
France (hors Paris)	20192	3,4

Source : Basilic, ministère de la Culture, 2019

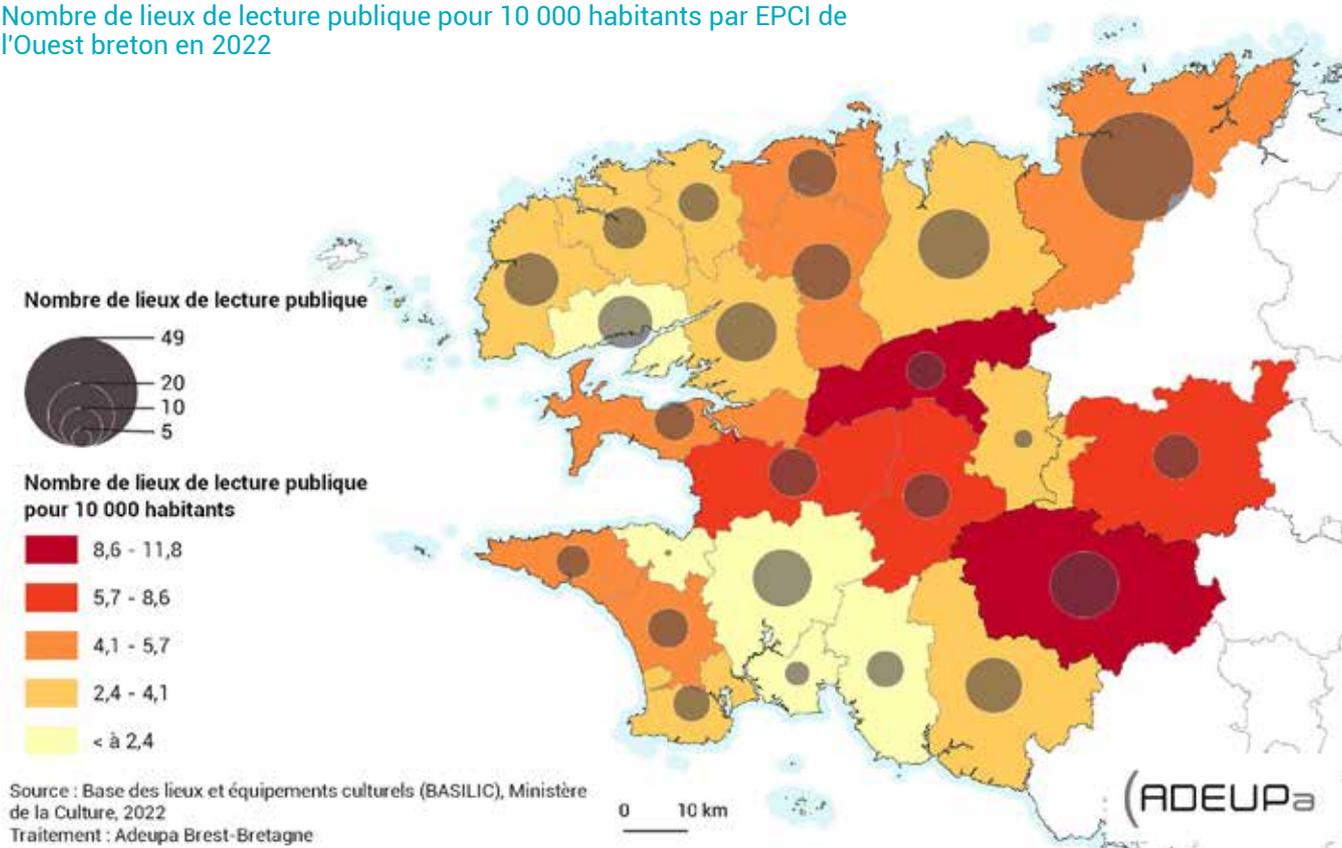


Cinéma Les Studios, Brest - Photo : Julien Creff - Brest métropole

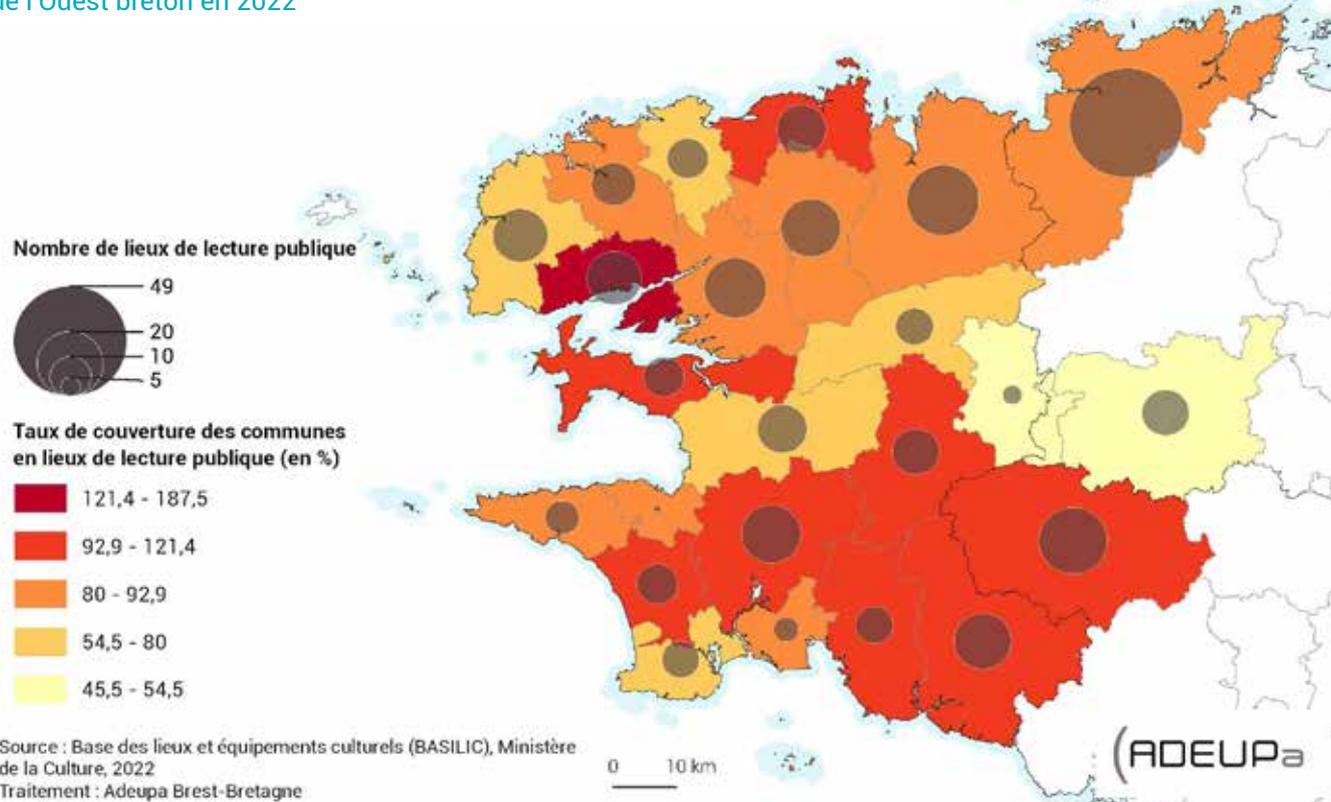
Nombre de fauteuils de cinéma pour 100 habitants par EPCI de l'Ouest breton en 2022



Nombre de lieux de lecture publique pour 10 000 habitants par EPCI de l'Ouest breton en 2022



Taux d'équipement des communes en lieux de lecture publique par EPCI de l'Ouest breton en 2022



Pays Ouest breton	Nombre de lieux de lecture publique	Taux d'équipement en lieux de lecture publique par commune	Nombre de lieux de lecture publique pour 10 000 habitants
Pays de Brest	92	91,1	2,2
Pays de Cornouaille	64	94,1	2,4
Quimperlé communauté	16	100,0	2,9
Pays de Morlaix	53	89,8	4,1
Pays du Centre Ouest Bretagne	59	76,6	7,3
Lannion-Trégor Communauté	49	86,0	4,9
Ouest breton	333	88,1	3,1
Bretagne	1 068	88,5	3,2
France (hors Paris)	15 664	44,8	2,6

Source : Basiliic, ministère de la Culture, 2019

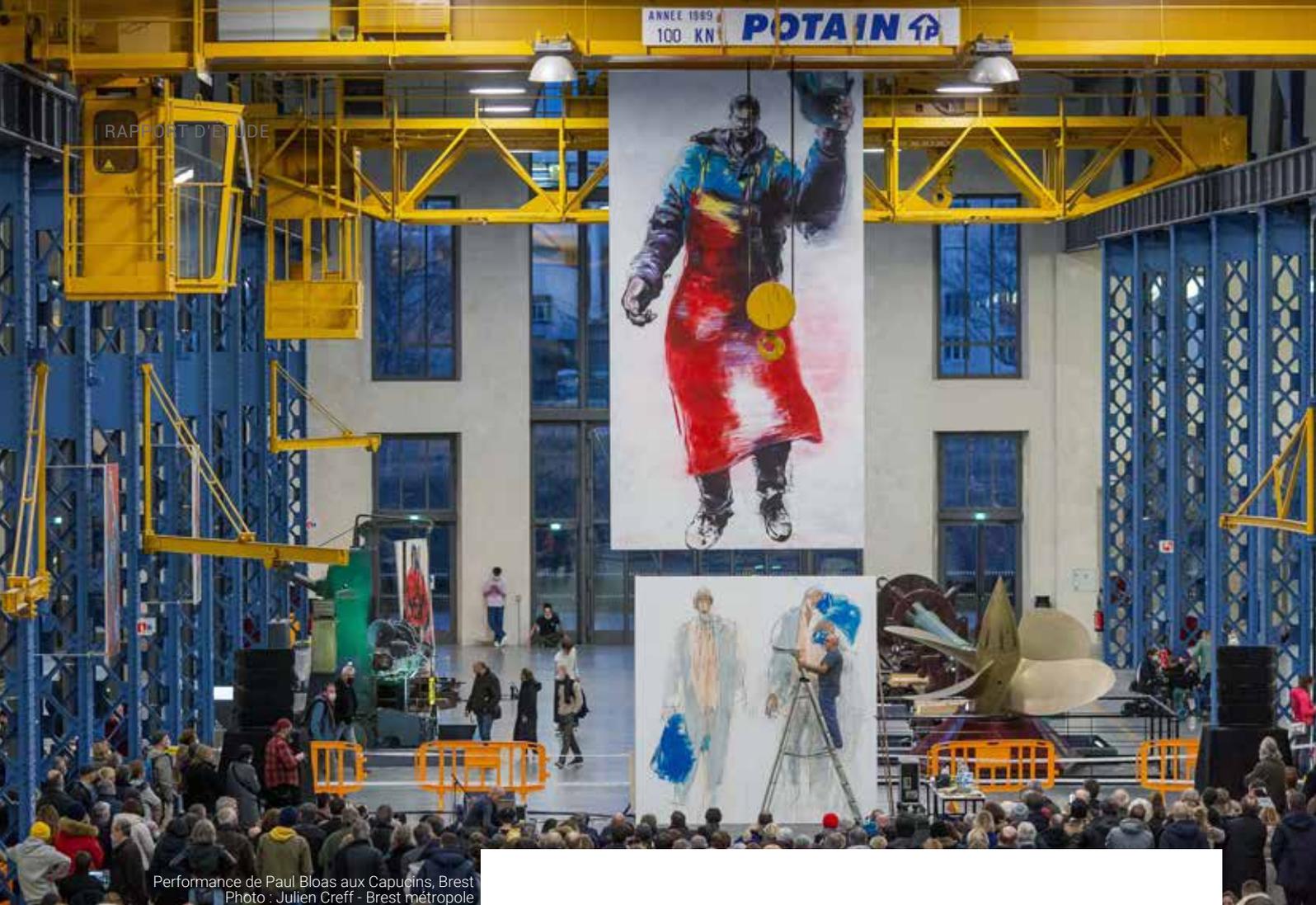
Le taux d'équipement en lieu de lecture publique, une spécificité bretonne et ouest bretonne

En France (hors Paris), moins de la moitié des communes sont dotées d'une bibliothèque ou d'une médiathèque. Ce taux est deux fois supérieur en Bretagne et dans l'Ouest breton, où il atteint les 88 %²⁹. Dans le Pays de Cornouaille, 94 % des communes sont équipées en la matière et 91 % dans le Pays de Brest. Le Pays Centre-Ouest Bretagne est en revanche en deçà de la moyenne du territoire d'étude, avec un taux de couverture de 76 %.

Certains EPCI sont particulièrement bien pourvus en lieux de lecture publique, le taux d'équipement dépassant les 100 % pour Brest métropole (187 %), Quimper Bretagne Occidentale (121 %) et la Haute-Cornouaille (109 %). Il atteint les 100 % pour presque toute de Crozon-Aulne Maritime, Quimperlé communauté, le Haut Pays Bigouden, Concarneau Cornouaille agglomération et Roi Morvan communauté.

29. Ratio permettant de comparer les territoires quant à leurs niveaux d'équipement en lieux de lecture publique : (Nombre de lieux de lecture publique/nombre de communes)*100





Performance de Paul Bloas aux Capucins, Brest
Photo : Julien Creff - Brest métropole

Des équipements culturels d'un nouveau genre

Depuis quelques années, d'anciens sites industriels, religieux ou plus largement patrimoniaux, sont réhabilités pour en faire des lieux de culture, souvent pluridisciplinaires. C'est le cas pour l'ancienne Manufacture de tabac à Morlaix, pour les Ateliers des Capucins à Brest, ou encore pour l'ancien couvent des sœurs du Christ à Tréguier qui accueille désormais les élèves de la spécialité « Arts du cirque » du lycée Joseph Savina.

Les sites patrimoniaux se diversifient également pour proposer, au-delà d'une interprétation historique des bâtiments, des expositions temporaires d'artistes contemporains ou des résidences d'artistes. Cela se passe, par exemple, au domaine de Trévarez, avec leur rendez-vous Regard d'artiste, une résidence qui débouche sur l'exposition du travail du créateur dans les jardins et le château, ou encore au Sémaphore de Ouessant, où le Parc naturel régional d'Armorique propose des résidences d'écrivain.

LES ATELIERS DES CAPUCINS

Couvent au XVII^e siècle, site industriel destiné à la fabrication et la réparation des navires de la marine nationale au XIX^e, le plateau et ses trois nefs se sont, au XXI^e siècle, reconvertis en un lieu de vie et de culture pour les habitants de la métropole brestoise et d'ailleurs.

Projet de réhabilitation initié par la métropole, en coopération avec l'État, la Marine nationale, la Région et le Département, il a débouché sur l'aménagement de ce qui est aujourd'hui, avec ses 10 000 m², la plus grande place publique couverte d'Europe.

Pôle culturel, le site accueille la Médiathèque François Mitterrand, le centre de culture scientifique dédié à l'océan, le 70.8, la librairie Les curiosités de Dialogues, le théâtre La Comédie du Finistère, le cinéma Pathé Capucins et prochainement le Centre national des arts de la rue et de l'espace public Le Fourneau. Parallèlement, de nombreux événements s'y tiennent toute au long de l'année, comme les festivals Brest en bulles, Longueur d'ondes, le Festival européen du film court, Deus'ta, etc.

Des expositions temporaires d'artistes plasticiens y sont aussi organisées, comme celle dédiée au peintre Paul Bloas.

LE SEW ET LA « MANU »

Installé dans l'ancienne manufacture de tabac morlaisienne, en plein centre-ville, le SEW est né du regroupement de trois structures : le cinéma Salamandre, le Centre national pour la création adaptée l'Entresort, et le producteur de musiques actuelles, également organisateur du festival Panorama, Wart. Le SEW regroupe trois salles de cinéma, une salle de spectacle de 240 places assises (800 debout), des salles de répétition, des espaces de travail, une librairie, un restaurant, un bar, etc.

En plus du SEW, le bâtiment rénové accueille un pôle universitaire, avec la présence de l'IUT de Morlaix, un musée dédié à la mémoire industrielle de la ville, une antenne de l'Espace des sciences de Rennes et l'association KLT (Kerne Léon Trégor) qui promeut la langue bretonne, l'association AADI, organisatrice du festival Armor India, ainsi que des ateliers de danse et d'art contemporain.

7 associations culturelles pour 1 000 habitants dans l'Ouest breton

Les associations culturelles les plus représentées dans l'Ouest breton sont celles relevant du domaine culturel, « pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles » (près de 90 %). Le chant choral, la musique et la promotion de l'art et des artistes sont les thématiques les plus populaires. La préservation du patrimoine représente 5 % de l'ensemble des associations culturelles et le chiffre est de 4 % pour l'information et communication. Cette répartition est similaire à celle de la Bretagne.

43 % des associations culturelles du territoire sont concentrées dans le Pays de Brest. C'est, en revanche, dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne que l'on compte le plus d'associations culturelles pour 1 000 habitants, près de 9 en moyenne³⁰. Les Pays de Morlaix et de Brest sont également bien dotés en la matière avec, respectivement 8 et 7 associations pour 1 000 habitants. Cette moyenne est de 7 à l'échelle de l'Ouest breton, contre 6 en Bretagne.

Au niveau des EPCI si Brest métropole, avec 1 655 associations culturelles, accueille près du quart du total de l'Ouest breton, c'est Monts d'Arrée Communauté (131 associations culturelles) qui possède le taux le plus élevé par habitant, soit 17 pour 1 000 habitants, devant Douarnenez Communauté (203 associations culturelles), 11 pour 1 000 habitants.

30. Ratio permettant de comparer les territoires quant à leurs nombre d'associations culturelles : (Nombre d'associations culturelles/nombre d'habitants)*1 000.

MÉTHODE

Le champ des associations culturelles a été défini selon leur objet, c'est-à-dire l'activité déclarée au moment de la création. Cette sélection s'est voulue la plus proche possible du champ défini par l'Insee pour les établissements appartenant au secteur culturel, auquel il a été ajouté la culture scientifique et l'apprentissage de la langue. Il comprend :

- **Culture, pratique d'activités artistiques, pratiques culturelles**
- **Préservation du patrimoine**
- **Recherche**
- **Action socioculturelle :**
 - Maisons de la culture, offices municipaux, centres culturels
- **Éducation, formation :**
 - Études et formations linguistiques
- **Information, communication :**
 - Presse, édition
 - Radios privées
 - Audiovisuel
 - Professionnel de l'information et de communication

Pays	Nombre d'associations culturelles	Nombre d'associations culturelles pour 1 000 habitants	Part associations culturelles (en %)
Pays de Brest	3 141	7,4	24,7
Pays de Cornouaille	1 564	5,8	24,5
Quimperlé communauté	297	5,3	22,5
Pays de Morlaix	1 027	7,9	22,8
Pays du Centre Ouest Bretagne	710	8,8	21,2
Lannion-Trégor Communauté	617	6,2	26,4
Ouest breton	7 356	7,0	24,0
Bretagne	20 839	6,2	23,5

Source : RNA Waldec, 2021

Le quart des associations exercent dans le champ de la culture

La part des associations culturelles dans le total des associations s'élève à 24 % dans l'Ouest breton, équivalent à la répartition bretonne (23,5 %). Cette proportion est légèrement inférieure dans le Pays COB (21 %) et de peu supérieure à Lannion-Trégor Communauté (26,4 %).

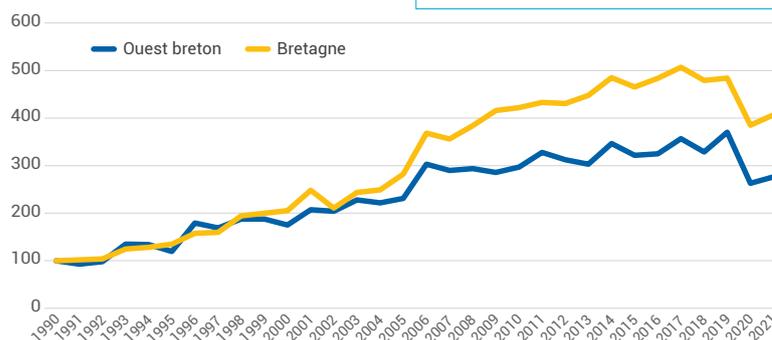
Parmi les EPCI, seule Douarnenez Communauté possède une part significativement supérieure d'associations à caractère culturel (36 %).

Une augmentation significative du nombre de créations d'associations en 30 ans

Le nombre de créations d'associations culturelles ne cesse d'augmenter depuis les années 1990, dans l'Ouest breton comme en Bretagne.

Jusqu'au début des années 2000, ce rythme était comparable entre ces deux territoires, avant que la région ne se détache significativement. En 2021, il se créait 2,8 fois plus d'associations dans l'Ouest breton

Évolution du nombre de créations d'associations culturelles (indice base 100 en 1990)



Source : RNA Waldec, 2021

L'enseignement secondaire des parcours dédiés à la culture

Des parcours principaux, des spécialités et des options

Plusieurs lycées de l'Ouest breton proposent des parcours de formations technologiques ou professionnelles dans le domaine culturel.

Le lycée Joseph Savina à Tréguier dispose des deux volets : Sciences et technologies du design et des arts appliquées (STD2A) et des parcours professionnels artisanat et métiers d'arts tapisserie d'ameublement. Il propose à l'ensemble de ses élèves des enseignements optionnels ou spécialisés dans le cinéma et l'audiovisuel, la danse, l'histoire des arts, le théâtre, les arts plastiques, la littérature étrangère ou les

arts du cirque. Cette dernière spécialité, développée grâce à la présence du Carré Magique à Lannion, a récemment investi un bâtiment patrimonial rénové et adapté spécialement pour cet enseignement : l'ancien couvent des Sœurs du Christ.

Les lycées Vauban à Brest et Le Paraquet à Quimper proposent également le parcours STD2A.

Le lycée Fénelon, à Brest, offre, de son côté, la possibilité aux élèves de choisir le parcours Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD). Il

dispose aussi d'enseignements optionnels artistiques.

D'autres lycées du territoire offrent ce type d'enseignements optionnels culturels : par exemple, le lycée Jean Marie Le Bris à Douarnenez et son option Cinéma et audiovisuel, le lycée Jean Moulin à Châteaulin et son option théâtre.

Près de 330 lycéens sont inscrits dans ces parcours principaux (STD2A, Artisanat et métiers d'arts, S2TMD).



Près de 2 000 étudiants dans le domaine culturel dans l'Ouest breton

À la rentrée 2021, dans l'Ouest breton, un peu plus de 1 952 étudiants sont inscrits dans un parcours les destinant à exercer un emploi dans le domaine culturel.

1 000 étudiants à l'UBO

1 003 étudiants sont inscrits dans un parcours «Licence Master Doctorat» (LMD) dans un domaine culturel à l'Université de Bretagne occidentale. L'UBO propose ainsi une diversité de diplôme répartis sur les sites de Brest, Quimper ou Morlaix, concernant la plupart des branches culturelles. Citons l'édition écrite avec les licences Lettres modernes et classiques, le master Lettres, littérature, correspondances, édition, ou encore le master Traduction et interprétation ; le spectacle vivant et les arts visuels avec la Licence Art, la Licence Droit marché de l'art, ou le Master Culture et communication-management de projets internationaux ; le patrimoine avec la licence Histoire - Art et archéologie et le Master Patrimoine et musée-Gestion du patrimoine architectural artistique et culturel ; la culture bretonne avec la Licence Breton Celtique ; l'audiovisuel avec le Master Ingénierie de l'Image, Ingénierie du Son ; la publicité avec le Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Technicien Médias Interactifs communicants.

360 étudiants à l'Eesab

L'École européenne supérieure d'art de Bretagne (Eesab), qui dispose de deux sites sur le territoire d'étude à Brest et Quimper, regroupe, quant à elle, plus de 359 étudiants en parcours art ou design.

250 étudiants à l'IUT de Lannion

L'Institut universitaire de technologie de Lannion accueille près de 250 étudiants répartis sur les trois années de Bachelors universitaires de technologie (BUT) Information-communication, divisés en deux parcours : Communication des organisation et journalisme, ainsi que dans le BUT Métiers du multimédia et de l'Internet. Ceux-ci se destinent notamment aux secteurs de l'édition écrite et de la publicité.

290 étudiants dans le DN MADE

Parcours disponible dans les lycées Le Paraquet à Quimper (153 étudiants à la rentrée 2021), Vauban à Brest (71 étudiants) et Joseph Savina à Tréguier (66 étudiants), le diplôme national des Métiers d'art et du design propose une formation

post-bac de trois ans dans les domaines du graphisme et du design numérique et du produit.

50 étudiants en BTS audiovisuel

À ces établissements il est possible d'ajouter le BTS Audiovisuel en alternance proposé par le lycée Saint-François Notre-Dame à Lesneven (dont la création est directement liée à la présence du Goupe Ouest à Plounéour-Brignogan-plages). 50 étudiants y sont inscrits à la rentrée 2021.

Ty Films et la licence Art

L'association Ty Films, à Mellionnec, s'est associée à la licence Art de l'UBO, pour un cursus spécialisé cinéma documentaire. Il est proposé à dix étudiants par année d'enseignement et pour une durée de quatre semaines sur l'année scolaire. Plus largement, leur école Skol DOC offre également des formations pour les professionnels et les amateurs.

Les élèves de l'Eesab et du BTS Design du Lycée Vauban créent et installent du mobilier dans le bois de Kéroual de Brest - Photo : Damien Goret - Brest métropole







5

05 | L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Les effets de la crise sanitaire liée au Covid 19 sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton



« Les contradictions sont la rançon de toute vérité à peu près humaine. »

Romain Gary,
Écrivain

L'enquête réalisée par l'Adeupa sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton a permis de mesurer les effets de la crise sanitaire sur l'évolution de ces pratiques.³¹

Les questions posées excluaient les périodes de confinement ou de fermeture des équipements culturels. Les réponses exprimées concernent donc l'influence qu'a pu avoir cette crise sur les différentes pratiques culturelles à la suite des restrictions sanitaires.

Le questionnaire, administré entre mars et juillet 2022, alors que la pandémie couvait toujours, ne permet pas d'avoir un recul suffisant pour mesurer l'impact réel de cette crise, mais il permet d'en identifier les principales tendances.

Précisons, en préambule, que les réponses impliquant un changement de pratiques culturelles peuvent aussi bien être négatives que positives. Il a en effet été possible d'observer que les évolutions de comportement pouvaient bénéficier à une augmentation de la fréquence de certaines pratiques et pas uniquement pour des activités de salon. Ce regain d'intérêt, de surcroît, a pu toucher des populations à priori parmi les plus éloignées des pratiques concernées comme en témoignent quelques exemples :

Les plus âgées ont, par exemple, été plus d'un tiers à se tourner davantage vers l'utilisation du numérique ; 43 % des 15-24 ans ont intensifié leur fréquence de lecture, de même pour les ouvriers et employés ; ces deux catégories sont également

parmi les plus nombreuses, en proportion, à avoir augmenté leur rythme de sortie aux spectacles ; les plus jeunes sont ceux qui ont, en proportion, le plus intensifié leurs visites aux musées et les employés et ouvriers parmi ceux qui ont accentué leur fréquentation des bibliothèques et médiathèques.

Si cela peut, selon les thèmes abordés, ne concerner qu'une part réduite d'individus, l'enquête nous montre, au-delà des conclusions les plus saillantes et peut-être les plus pessimistes, des réactions contradictoires, paradoxales, propres à chacun. Preuve, peut-être, que cette crise sanitaire et économique, par définition, donc, collective, a aussi été celle de l'intime. Ce dialogue entre ces deux dimensions explique en partie ses multiples conséquences. Il symbolise aussi ce qu'est la culture, une construction complexe, produit d'une transmission de la société à l'individu et des individus à la société.

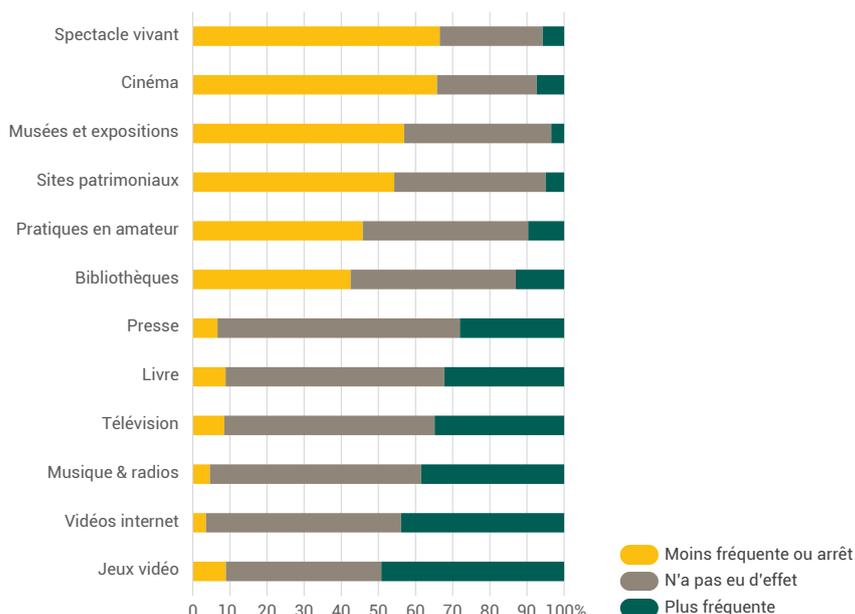
Projection sur les pratiques des habitants une fois la crise terminée

« PENSEZ-VOUS, UNE FOIS LA CRISE SANITAIRE TERMINÉE, RETROUVER LES HABITUDES CULTURELLES QUE VOUS AVIEZ AUPARAVANT ? »

Certains profils davantage impactés

55% des habitants de l'Ouest breton affirmaient leur intention de retrouver des pratiques culturelles identiques à ce qu'elles étaient avant l'apparition du Covid-19. 30 % étaient incertains et 15 % n'envisageaient pas un retour à leurs pratiques antérieures. L'analyse croisée de ces résultats avec les caractéristiques de la population des répondants révèle une scission nette selon les profils. Un constat qui peut être généralisé à l'ensemble des thématiques ou activités abordées. Les individus qui ont été les plus sensibles à cette période de restriction sont,

Évolution des pratiques culturelles suite à la levée des principales restrictions sanitaires (confinement et fermetures des équipements culturels)



31. Voir page 8

à la fois, les plus jeunes, les employés et ouvriers, les habitants des zones les moins densément peuplées et les personnes aux revenus les plus faibles. À l'inverse, ceux qui semblent les moins impactés sont les plus âgés, c'est-à-dire les plus de 55 ans, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les résidents des communes les plus densément peuplées. Ainsi, à cette première question posée, les plus âgés sont ceux qui se montrent les plus confiants (70 % pour les 55-64 ans et 62 % pour les 65 ans et plus). Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont aussi dans ce cas (60 %), tout comme les habitants des communes les plus densément peuplées (65 %). À l'inverse, seuls 34 % des 15-24 ans envisagent de reprendre des pratiques similaires et ils sont, par ailleurs, 25 % à penser à un bouleversement de celles-ci. Le constat est similaire pour les employés et ouvriers puisque seulement 45 % d'entre eux envisagent une reprise normale de leurs pratiques culturelles et 20 % une modification de celles-ci. Il en va de même pour les habitants des communes les moins densément peuplées (44 % et 20 %).

Les effets des restrictions sanitaires sur les activités culturelles

« SUITE AUX PÉRIODES DE RESTRICTION, LA CRISE SANITAIRE A EU COMME EFFET SUR LA FRÉQUENCE DE MES PRATIQUES (PAR ACTIVITÉ) :

- UNE AUGMENTATION ?
- UNE BAISSÉ ?
- UN ARRÊT ?
- AUCUN EFFET ? »

Le spectacle et le cinéma, les plus impactés...

Les activités qui ont le plus souffert au sortir des restrictions sanitaires sont, sans surprise, celles qui ont trait aux sorties et à la fréquentation d'équipements dédiés. Qu'ils s'agissent du cinéma et de spectacle vivant, 65 % des enquêtés déclarent avoir réduit la fréquence de leurs pratiques ou les avoir cessées (taux le plus haut constaté). 50 % des amateurs de spectacle y vont moins souvent et 15 % ne s'y rendent plus du tout ; 45 % des cinéphiles ont infléchi le nombre de leurs séances et 20 % ne fréquentent plus les cinémas.

Concomitamment, une part réduite de personnes n'a pas changé ses habitudes : 30 % pour les spectacles et 25 % pour le cinéma (taux les plus bas constatés). L'autre spécificité de ces deux activités, et peut être la plus notable, est que les personnes déclarant s'y rendre moins ou plus du tout, sont celles qui les fréquentaient avec le plus d'assiduité.

Ainsi, les amateurs de spectacle vivant de

plus de 65 ans sont 63 % à avoir réduit la fréquence de leurs sorties. Pour les 25-54 ans et les cadres, c'est la proportion à arrêter cette activité qui est significative : respectivement 22 et 21 %.

Pour les cinémas, ce sont les plus jeunes (jusqu'à 39 ans) qui sont, en proportion, les plus nombreux à avoir à la fois baissé le rythme de leurs sorties ou à les avoir complètement stoppées.

...et dans une moindre mesure les autres activités liées aux sorties...

Si les musées semblent souffrir de moins de désaffection, avec une baisse ou une cessation de fréquentation à hauteur de 55 % (35 % de baisse de fréquentation et 20 % d'arrêt), ce sont d'abord leurs publics privilégiés qui les boudent. Les professions intermédiaires (52 %) les cadres (43 %) et les 25-39 ans (42 %) sont les plus nombreux, en proportion, à avoir mis un frein à leurs visites ; pour les derniers, le taux d'arrêt est le plus élevé (26 %) parmi les autres tranches.

55 % des habitants déclarent avoir réduit ou mis fin à la fréquentation de sites patrimoniaux. Ce taux est de 45 % pour les pratiques en amateur et 40 % pour les lieux de lecture publique. La part des personnes les ayant abandonnés avoisine les 20 %. Parallèlement, entre 40 % et 45 % des répondants affirment ne constater aucun changement dans leurs habitudes. À la réouverture de ces lieux de culture, et contrairement au spectacle vivant, au cinéma, ou aux musées, les populations qui ont, plus que les autres, marqué le pas sont celles qui étaient déjà les moins assidues avant la crise. Ce sont les plus jeunes (15-24 ans) qui ont, en proportion, le plus boudé les visites patrimoniales (20 %) ou les lieux de lecture publique (39 %). Pour ces deux derniers sites, les moins fortunés (40 %) les ont également moins fréquentés. Concernant les pratiques artistiques ou culturelles en amateur, elles ont été interrompues plus significativement par les plus de 65 ans (27 %), les habitants des communes les moins densément peuplées (27 %) et les employés et ouvriers (23 %).

...au bénéfice des activités de salon

Plusieurs activités pratiquées à domicile ont moins souffert des restrictions sanitaires, voire en ont bénéficié. Il s'agit de l'écoute de la radio ou de musique enregistrée, de la télévision, des vidéos sur Internet (dont les plateformes de streaming), de la presse, de la lecture et du jeu vidéo. Entre 50 % et 60 % des habitants de l'Ouest breton n'ont pas modifié leurs habitudes les concernant.

Pour les jeux vidéo, 50 % des répondants déclarent avoir augmenté leur fréquence de jeu (taux le plus haut constaté). Les 15-24 ans (70 %), les personnes aux revenus inférieurs à 1 200 euros (63 %) et les résidents des communes les moins densément peuplées (55 %) sont parmi les plus actifs.

40 % des habitants écoutent davantage la radio ou consacrent plus de temps au visionnage de vidéos sur Internet, 35 % pour la télévision, 30 % pour le suivi de la presse ou la lecture.

La crise sanitaire aura bouleversé les pratiques culturelles des plus jeunes : 80 % des 15-24 ans déclarent consacrer plus de temps au visionnage de vidéos sur Internet, 65 % à avoir accru le temps d'écoute de la radio ou de musique enregistrée, ou encore 43 % à lire davantage. Parallèlement et aussi paradoxalement, ce sont les plus nombreux, en proportion, à moins se consacrer à la lecture (21 % contre 10 % en moyenne) ou aux programmes télévisuels (22 % contre 5 %).

Les employés et ouvriers sont aussi dans ce cas, avec, pour les exemples les plus significatifs, 41 % d'entre eux lisant ou regardant davantage la télévision.



Les effets de la crise sanitaire sur l'activité culturelle

Un choc pour l'ensemble de l'économie française, plus encore pour la culture

Les mesures de restrictions sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du Covid-19 ont engendré un ralentissement général de l'économie française et, de ce fait, impacté les revenus et la trésorerie des entreprises. Une étude menée par le ministère de la Culture portant sur l'année 2020 montre que la perte de chiffre d'affaires globale des entreprises françaises s'élevait à 12 %³². La perte était plus importante pour le secteur culturel (-18 %), tout en l'étant moins que, par exemple, dans l'hôtellerie restauration (-50 %). Cette même étude met en évidence des situations différentes selon les branches, dont les plus impactées sont celles dépendant de l'accueil de publics : le spectacle vivant (-59 %), le patrimoine (-39 %) et le cinéma (-38 %) ; des différences notables existent selon les établissements au sein d'une même branche, certains réussissant à réaliser un chiffre d'affaires égal à ce qu'il aurait dû être au cours d'une année normale (à l'exception du spectacle vivant). La capacité à se réorganiser, à diversifier son offre et à s'approprier les outils numériques semble faire partie des éléments expliquant ces disparités. Les mesures de soutien ont porté leurs effets en réduisant le besoin de financements externes des établissements (pour compenser les pertes de trésorerie) ; mais bon nombre restaient encore en difficulté

32. « Crise sanitaire dans le secteur culturel, Impact de la pandémie du Covid-19 et des mesures de soutien sur l'activité et la situation financière des entreprises culturelles en 2020 », Julien Giorgi et Suzanne Scott, DEPS, ministère de la Culture, janvier 2022.

au sortir de cette première année de crise. Les prêts garantis par l'État, ainsi qu'une intensification des aides sectorielles en 2021 ont pu participer à atténuer les chocs subits.

Au-delà de l'aspect économique, l'arrêt de certaines activités culturelles a aussi eu des conséquences dommageables sur l'activité des professionnels et des artistes, sur la mobilisation des bénévoles ou sur le comportement des usagers. La crise a aussi révélé une forme de résilience de la population et donc, des acteurs de la culture, symbolisée par des actes de solidarité dans une volonté farouche, presque frondeuse, de continuité.

“

« Nous ne sommes pas en difficulté financière, la musique a été bien soutenue lors de la crise sanitaire. Le problème futur pourrait venir d'une baisse du budget culture de l'État et des collectivités, contraints de réduire leurs dépenses du fait des impacts de la crise. »

Gwenn Potard,
ancien directeur de la
Carène

La Carène, Brest - Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole



Des dispositifs d'aides salutaires, voire régénérateurs

Les dispositifs d'aides ont permis de préserver l'emploi, à la fois par l'instauration du chômage partiel et des allègements ou exonérations de cotisations sociales. Certaines structures, certes moins dépendantes de l'accueil de publics, sortent même renforcées de la période, déclarant avoir pu assainir leurs comptes.

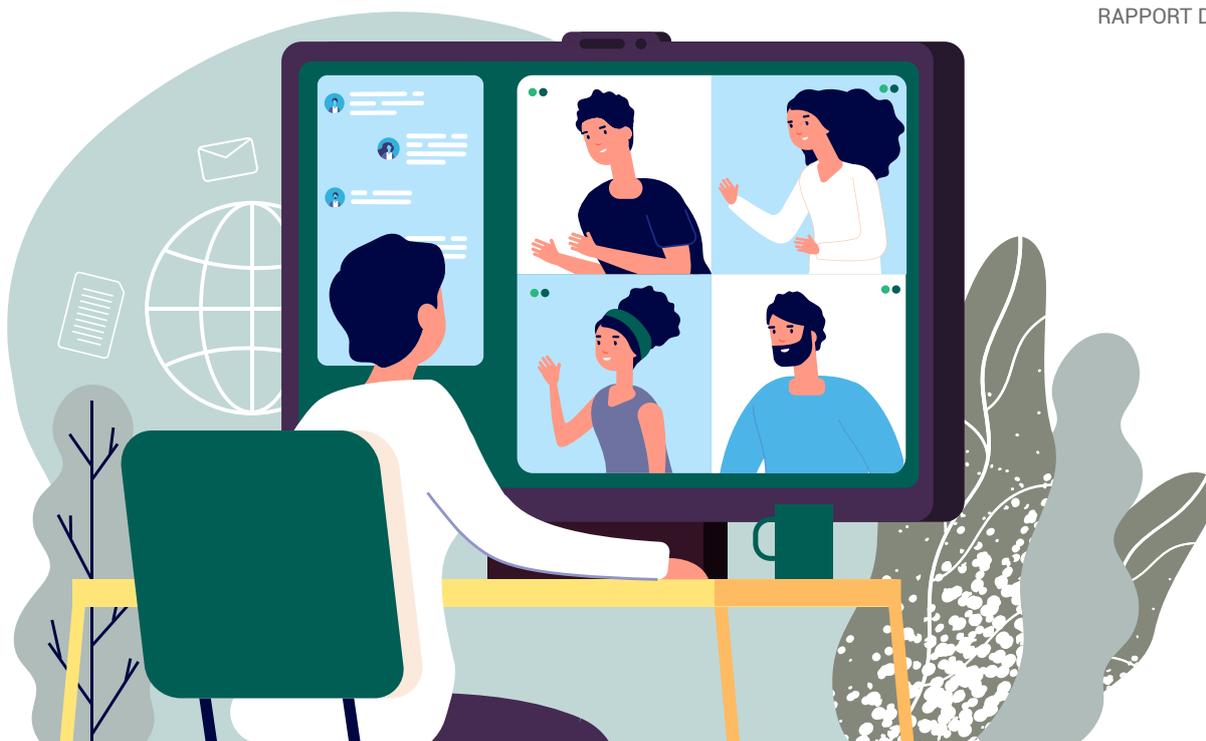
Plusieurs types d'aides sont citées. Les aides « centralisées », de la part des Centres nationaux, qui consistaient, par exemple, pour la musique, en des mesures de compensation pour la billetterie ou un soutien aux diffusions alternatives et à la création. Également mentionnées, des aides à l'investissement par l'intermédiaire de la Drac, dans le cadre du plan de relance. Il a aussi été possible de bénéficier, en 2020, d'une assurance annulation sur les pertes de billetterie.

En parallèle des aides de l'État et des dispositifs spécifiques mis en place par les collectivités territoriales, certaines de ces dernières ont maintenu leurs subventions, ce qui a permis à bon nombre d'associations de traverser la crise sans trop souffrir financièrement.

“

« Le Conseil départemental du Finistère a globalement maintenu l'effort public. Les subventions de fonctionnement ont été versées, ainsi que les subventions d'investissement lorsque les dépenses étaient engagées. Si globalement le montant des subventions a baissé, la différence a été redirigé vers les dispositifs d'aide. »

Rémi Bonjour,
Directeur de la direction de la
culture, du patrimoine et du sport
au Conseil départemental du
Finistère



L'importance des réseaux

En l'absence de lieux de rassemblement physique pour les acteurs culturels, ceux qui l'ont pu se sont servis de la toile pour garder le contact et s'informer mutuellement sur les dispositifs d'aides et la succession des mesures sanitaires, parfois difficiles à suivre.

À la condition d'être intégré aux réseaux professionnels, la période a été ressentie comme plutôt bien gérée, à la fois par les acteurs culturels entre eux et par les collectivités et l'État, avec de nombreuses réunions en visioconférence, permettant de répondre aux interrogations et de nourrir des réflexions.

“

« Cette période aurait été plus compliquée si nous n'avions pas fait partie du Syndicat des musiques actuelles (SMA), de réseaux comme Supermab ou le Collectif des festivals... Sans ces réseaux, nous n'aurions jamais pu suivre l'évolution des mesures et des soutiens. »

Gildas Rioualen,
Président d'Astropolis

“

« Nous sommes devenu des spécialistes de la lecture de décrets, à la recherche de la faille nous permettant de faire quand même. »

Natacha Renault,
Directrice de la Maison du Théâtre

De nouvelles compétences

Au-delà de la recherche de financements, le suivi de l'actualité réglementaire a aussi été l'opportunité d'exploiter les fenêtres permettant de mener de nouvelles actions culturelles ou d'organiser des événements dans le respect des normes fraîchement édictées. Certains réagissant à une situation d'enfermement de leurs publics, coincés derrière leurs écrans et demandeurs de spectacles vivants, d'autres, au nécessaire besoin de transmettre des artistes.

Préserver la création

S'il n'était pas possible d'organiser des représentations, les structures qui accompagnaient des artistes ou des créateurs ont maintenu leurs soutiens tout au long de la crise. Elles ont ainsi fait en sorte que les aides perçues bénéficient également aux créateurs, notamment par le biais des rémunérations de temps de résidence ou d'actions culturelles, que ces structures s'ingéniaient à maintenir.

“

« Nous avons fait en sorte de maintenir le lien avec les artistes. »

Janick Tilly,
Directrice de Plages
Magnétiques

“

« De nombreux artistes intermittents se sont reconvertis durant la pandémie ; certains ont même dû vendre leurs outils de travail, leurs instruments. »

Gildas Rioualen,
Président d'Astropolis

Les dispositifs d'aide ont permis de préserver l'emploi, à la fois par l'instauration du chômage partiel et des allègements ou exonérations de cotisations sociales.

La tentation de l'abandon

La crainte était grande que cette période d'inactivité, synonyme de perte de revenus, produise des effets négatifs sur la mobilisation des artistes, des techniciens spécialisés et des bénévoles. Une fuite des compétences potentiellement dommageable pour la richesse des productions ou la qualité de tenue des événements à venir. Dans cette optique, des réflexions ont été initiées pour redynamiser, voire former des techniciens ou des bénévoles.

Si le nombre de ces derniers a pu baisser suite à la crise, tout comme celui des associations, cela n'est pas systématiquement vécu comme un problème. Les gens qui sont partis et, d'une manière générale, les associations qui ont périclité, étaient parfois en bout de course. Le Covid-19 a été en ce sens un accélérateur de tendance plus qu'une rupture. La notion de destruction créatrice est ainsi parfois évoquée comme une opportunité de repartir sur de nouvelles bases, de relancer certaines dynamiques.



Photo : zix777 - Adobe stock

Le livre, des trajectoires opposées

Si les ventes de livres se sont très bien portées durant la crise sanitaire, ce sont les auteurs les plus connus et leurs maisons d'édition (majoritairement parisiennes) qui en ont bénéficié. Les auteurs plus confidentiels, qui représentent l'essentiel des professionnels bretons et leurs maisons d'édition dans la région, se font connaître en grande partie sur les salons et manifestations littéraires, toutes annulées durant la période. Cela a eu pour effet de les « invisibiliser », impactant leurs ventes. Les librairies, elles, ont profité à la fois d'une classification « commerce essentiel » suite au premier confinement, d'une adaptation aux contraintes par le développement d'une activité numérique, du e-commerce et du « click and collect », ainsi que d'un engouement populaire pour le livre, en réaction, notamment, à une première classification « activité non-essentielle ».

Paradoxalement, l'économie du livre en Bretagne, composée essentiellement de très petits éditeurs et d'auteurs retraités ou ayant une activité annexe (libraires, cafetiers, etc.), a permis à ces professionnels de survivre à la crise sanitaire en se concentrant sur cette autre activité.



« Ceux qui ont le plus soufferts sont les auteurs et autrices et les éditeurs. Les libraires ont au contraire réalisés des ventes exceptionnelles en 2020 et 2021. »

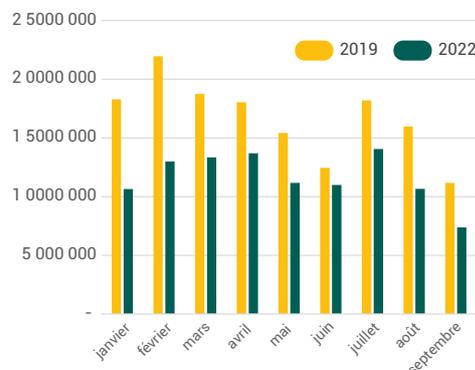
Mathieu Ducoudray,
ancien directeur de Livre
et lecture en Bretagne

Le cinéma, une reprise difficile

L'économie du cinéma a fortement souffert des restrictions sanitaires, avec huit mois de fermeture des salles et l'obligation d'y porter un masque jusqu'à mars 2022. Si la fréquentation des salles progresse de 47 % entre 2020 et 2021, elle reste inférieure de 55 % à l'année 2019. 2022 montre des signes de reprise, mais reste en deçà de la dernière année pré-pandémie. Le chiffre d'affaires des cinémas³³ reste, lui aussi, inférieur à 2019 mais semble progresser plus fortement que le nombre de spectateurs : il était de 36 % plus bas au premier trimestre 2022, contre 12 % au deuxième trimestre (en comparaison des mêmes trimestres de 2019)³⁴.

Les villes de Brest et Quimper connaissent un niveau de reprise inférieur à l'échelon national entre 2020 et 2021 : pour toutes deux de +40 % (+47 % en France). Entre 2019 et 2021, la baisse de fréquentation y est parallèlement plus conséquente avec une chute de -58 % pour Brest et de -60 % pour Quimper³⁵.

Nombre d'entrées par mois dans les cinémas français en 2019 et 2022



« Nous savions que la seconde période, celle qui allait correspondre à une reprise normale de l'activité, serait la plus difficile. Et elle coïncide en effet à une baisse des aides, sans pour autant que la fréquentation soit encore au niveau des années pré-Covid. »

Olivier Bitoun,
Directeur de Cinéphare

33. Secteur marchand

34. Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2022, DEPS, ministère de la Culture, Septembre 2022.

35. Source : CNC

Le spectacle vivant, entre succès des festivals et situation mitigée en salle

Activité, elle aussi, dépendante de l'accueil du public, le spectacle vivant a beaucoup pâti de la crise. Une enquête de Spectacle vivant en Bretagne évaluait, en 2020, le nombre d'annulations de représentations à 1 300 pour les structures artistiques et à 930 pour les programmateurs (salles de spectacles et festivals). Si des dispositifs de soutien ont été mis en œuvre pour les entreprises du secteur comme pour les professionnels (activité partielle, prolongation des droits des intermittents, fonds de solidarité, fonds exceptionnel de garantie des revenus, etc.), ceux-ci ne concernaient que les individus bénéficiant d'un statut particulier (intermittents du spectacle, inscrits à Pôle emploi, artiste-auteur), soit une part réduite de créateurs et techniciens. Une inégalité et une précarité dramatiquement mises en lumière par cette crise et qui a eu pour effet une remise en question de la poursuite du métier pour bon nombre de professionnels, artistes et techniciens.

Plus globalement, la perte de chiffre d'affaires a été évaluée, en France en 2020, à -59 % pour les établissements du spectacle vivant, comparativement à ce qu'il aurait dû être cette même année sans cette pandémie. Plus forte baisse parmi les autres branches culturelles, elle a aussi la particularité de toucher l'ensemble de ses établissements presque « uniformément ». Là où, dans certaines branches, des établissements parviennent à un chiffre d'affaires équivalent (comparativement à ce qu'aurait dû être l'année 2020), l'ensemble des établissements du spectacle vivant souffrent d'une régression comprise entre -20 % et -90 %³⁶.

Deux ans plus tard, en 2022, la situation reste contrastée. Si les festivals finistériens ont fait le plein, d'autres comme La Route du rock à Saint-Malo ou le Printemps de Bourges n'ont pas rencontré le même succès. Les salles ont également du mal à retrouver leurs niveaux de fréquentation d'il y a trois ans. Cette perte de public est évaluée à 25 % par le ministère de la Culture, avec des disparités entre les salles et les spectacles. Les théâtres privés parisiens, par exemple, évaluent cette perte à 40 % quand dans le même temps le Zénith de Paris annonce retrouver son rythme de croisière. Les tourneurs, eux, disent remplir sans difficulté les petites salles (200 à 300 places), là où les équipements de 800 à 2 000 places sont plus difficiles à combler (-40 %). La notoriété est aussi déterminante, avec des têtes d'affiche qui s'en sortent et des programmations moins

célèbres, plus pointues ou plus sombres qui attirent moins.

Les comportements des spectateurs ont également changé. Outre la perte de l'habitude de se déplacer pour un spectacle, les réservations se font désormais massivement à la dernière minute. Une preuve de l'indécision des publics et de la nécessité d'une communication plus « agressive » et ciblée sur le net.

Malgré ces difficultés réelles, le chiffre d'affaires de la branche a, pour la première fois depuis le début de la pandémie, dépassé le niveau qui était le sien en 2019. Il a ainsi progressé de 10 % au deuxième trimestre 2022 par rapport à la même période en 2019. Si ce montant global peut masquer bien des disparités, il reste un signe réel de reprise pour le spectacle vivant dans son ensemble.

“

« Si on ne fait rien cette année [2021, NDLR], on ne fera rien après, la dynamique peut s'étouffer. L'année passée on a travaillé pendant six mois sur un événement et une semaine avant on nous dit de rester chez nous, c'est épuisant. »

Pierre-Yves Le Menn,
Co-Président de Deus'ta

Les comportements des spectateurs ont également changé. Outre la perte de l'habitude de se déplacer pour un spectacle, les réservations se font désormais massivement à la dernière minute.

Le jeu vidéo, une étoile dans la nuit

Nous sommes en l'an zéro après l'apparition du Covid-19, toutes les branches culturelles sont touchées négativement par la crise. Toutes ? Non. Une petite activité, irréductible, résiste à la dépression et fait même mieux, puisqu'elle progresse. Quand le chiffre d'affaires du secteur culturel baissait de 18 % en 2020, l'activité du jeu vidéo montrait une forme sans précédent, avec 17 % de hausse à la fin de l'exercice³⁷. Au regard de l'année 2019, il a également progressé de 21 %. Une hausse qui s'est construite durant les deux périodes de confinement (+16 % au premier trimestre 2020 et +60 % au quatrième trimestre, par rapport aux mêmes périodes en 2019)³⁸. Cette aubaine a profité à la fois aux fabricants de consoles et aux éditeurs de jeux. Ubisoft a, par exemple, enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de +8,5 % au premier semestre 2020³⁹.

Au-delà des chiffres et peut être de certains clichés, l'un des facteurs expliquant son succès a été sa faculté à maintenir un lien social salvateur entre joueurs (modes en lignes), et particulièrement entre adolescents, durant ces périodes d'isolement.

“

« Le Covid a manifestement changé les habitudes, profitant à l'audiovisuel. L'image, qui est le référentiel culturel majeur, a beaucoup gagné ces deux dernières années. »

Philippe Le Gal,
Directeur du Carré magique

37. Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2022, DEPS, ministère de la Culture, Septembre 2022.

38. Chiffres clés 2021, DEPS, ministère de la Culture

39. « Ubisoft décale la sortie de deux jeux vidéo à cause du Covid-19 », Le Figaro, 29/10/2020

36. Crise sanitaire dans le secteur culturel, DEPS, ministère de la Culture, janvier 2022.

Les données observables dans l'Ouest breton

L'emploi privé : une baisse, puis un rebond

Les données fournies par l'Ursaff, relatives au secteur privé, sont les seules à ce jour à pouvoir témoigner à l'échelle locale de l'impact de la COVID 19 sur l'activité économique. Si celles-ci ne traduisent pas l'entièreté de la réalité du secteur culturel, elles nous offrent la possibilité d'observer l'évolution d'une partie de ses effectifs, en termes d'emplois et en termes d'établissements.

Entre 2019 et 2020, dans l'Ouest breton, l'emploi salarié privé du secteur culturel est passé de 4 300 à 4 100 individus, soit une baisse de 4 % des effectifs.

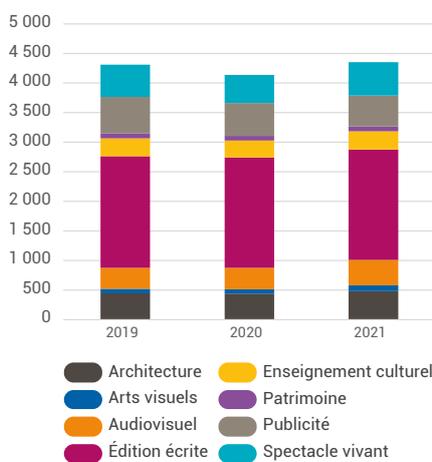
Ce taux apparemment bas cache des réalités très différentes selon les branches. Cette perte d'emplois a été particulièrement forte pour le spectacle vivant (-12,7 %), la publicité (-10 %), le patrimoine (-5,8 %) et l'enseignement culturel (-5,6 %). Les autres, à l'exception peut-être des arts visuels (-3,9 %), ont apparemment moins souffert de cette première année de pandémie ; l'audiovisuel voyant même ses effectifs progresser légèrement (+1,4 %). Notons également que, pour la publicité, cette baisse semble moins liée à la crise sanitaire qu'à des difficultés structurelles, celle-ci étant déjà en perte d'effectifs entre 2018 et 2019.

La seconde année de pandémie est marquée par une légère reprise de l'emploi salarié privé à l'échelle du secteur par rapport à 2019, soit +1 % (+5 % si l'on compare à 2020). Là aussi, ce

taux cache une grande diversité. Les arts visuels profitent du rebond le plus significatif, avec une hausse du quart de ses effectifs comparativement à 2019. C'est aussi le cas pour l'audiovisuel (+20,5 %), l'architecture (+8,8 %), et dans une moindre mesure pour le spectacle vivant (+3,7 %) et l'enseignement culturel (+1,7 %).

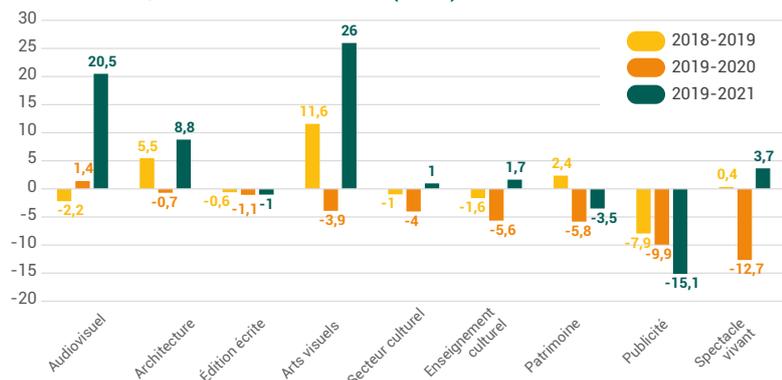
La publicité, en revanche, poursuit sa chute (-15 %) et le patrimoine peine à se relever de cette première année de restrictions sanitaires (-3,5 %).

Volume de l'emploi salarié privé du secteur culturel par branche dans l'Ouest breton



Source : Acooss, 2021

Évolution des effectifs salariés privés par branches culturelles entre 2018 et 2021, dans l'Ouest breton (en %)



Source : Acooss, 2021



Photo : blvdome - Adobe stock

L'observation du secteur privé, s'il ne traduit pas l'entièreté de la réalité du secteur culturel, nous offre la possibilité d'observer l'évolution d'une partie de ses effectifs, en termes d'emplois et en termes d'établissements.

Établissements employeurs, des effets divers

Dans l'Ouest breton, entre 2019 et 2020, le nombre d'établissements employeurs du secteur privé du spectacle vivant (-12 %), de l'enseignement culturel (-5,2 %) et du patrimoine (-4,3 %) diminue plus que la moyenne du secteur (-4,2 %). Les arts visuels (-3,7 %), l'audiovisuel (-2,9 %) et dans une moindre mesure l'édition écrite (-1,3 %) sont également en baisse. Il est à noter que toutes ces branches, à l'exception de l'enseignement culturel, étaient en croissance entre 2018 et 2019, tout comme l'ensemble du secteur culturel (+3,2 %). Seules la publicité (+11,3 %) et l'architecture (+2,4 %) gagnent des établissements durant cette première année de crise sanitaire.

En 2021, par rapport à 2019, les plus fortes hausses du nombre d'établissements se retrouvent dans deux branches qui étaient déjà en croissance en 2020, celles de la publicité (+18,9 %) et de l'architecture (+12 %), ainsi que l'audiovisuel (+12,4 %). Ce sont les seules à faire mieux que la moyenne du secteur (+6,2 %). À des degrés moindres, le spectacle vivant (+4,7 %), l'enseignement culturel (+3,4 %) et les arts visuels (+1,9 %) progressent aussi, mais la dynamique qui était la leur avant pandémie s'en est retrouvée freinée.

De manière générale, les branches de la publicité, de l'architecture, voire de l'édition écrite, ont été moins perturbées par cette crise sanitaire. Leurs dynamiques n'ayant pas été affectées par les restrictions, ou très peu. Le patrimoine, lui, a particulièrement souffert, étant le seul à ne montrer aucun signe de reprise en 2021. Les branches de l'audiovisuel, des arts visuels, du spectacle vivant, voire de l'enseignement culturel, semblent avoir su tirer parti de cette seconde année de pandémie, pour notamment créer de l'emploi. Une situation qui peut correspondre à une réelle reprise de l'activité ou à un effet d'aubaine, lié au soutien public durant cette période. La question se pose alors de la pérennité de ces emplois et de ces établissements lorsque ces aides spécifiques se tariront, ou quand les prêts garantis par l'État devront être remboursés.

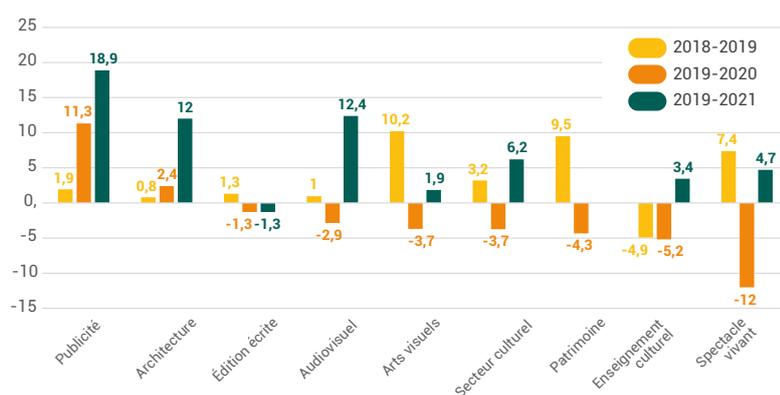
Aujourd'hui, vers un dépassement de la crise ?

Au milieu du second semestre 2022, en France, les signaux économiques du secteur culturel sont encourageants. L'analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires du secteur, réalisée par le ministère de la Culture, montre que celui-ci est supérieur de +7 % au second trimestre 2022 comparativement à la même période en 2019. Plus encourageant encore, le spectacle vivant retrouve, pour la première fois, une dynamique de croissance par rapport à l'année 2019 (+10 % au second trimestre), et le patrimoine est proche d'égaliser les mêmes performances (-1 %). Le chiffre d'affaires de la projection cinématographique est, lui, toujours en deçà, mais tend vers une amélioration en se rapprochant des niveaux pré-pandémie (-36 % au premier trimestre et -12 % au deuxième).

Le niveau de fréquentation des équipements ou des événements culturels reste toujours contrasté et l'inquiétude demeure face au risque d'un changement durable des habitudes du public. Écume du Covid-19 ou conséquence de l'inflation et de la crise énergétique qui survient, cette incertitude s'accompagne d'une anticipation du reflux des financements publics, à l'image de celui opéré une décennie plus tôt, consécutivement à la crise financière de 2008.

Si certains signaux de reprise sont bien là et la pandémie vraisemblablement derrière, se dressent désormais au-devant de certaines branches les enjeux de la reconquête du public, de la poursuite des actions culturelles qui leur avaient permis d'atteindre les niveaux record de 2019, ainsi que de la pérennisation, dans un contexte incertain, des moyens financiers donnés par l'État et les collectivités publiques pour satisfaire à ces missions d'intérêt général. Conséquence de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine, la poussée de l'inflation, conjuguée au remboursement à venir des prêts garantis par l'État (PGE), sont encore parmi les menaces qui pèsent sur les acteurs culturels et leurs soutiens publics.

Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé par branche culturelle entre 2018 et 2021, dans l'Ouest breton (en %)



Source : Acoos, 2021





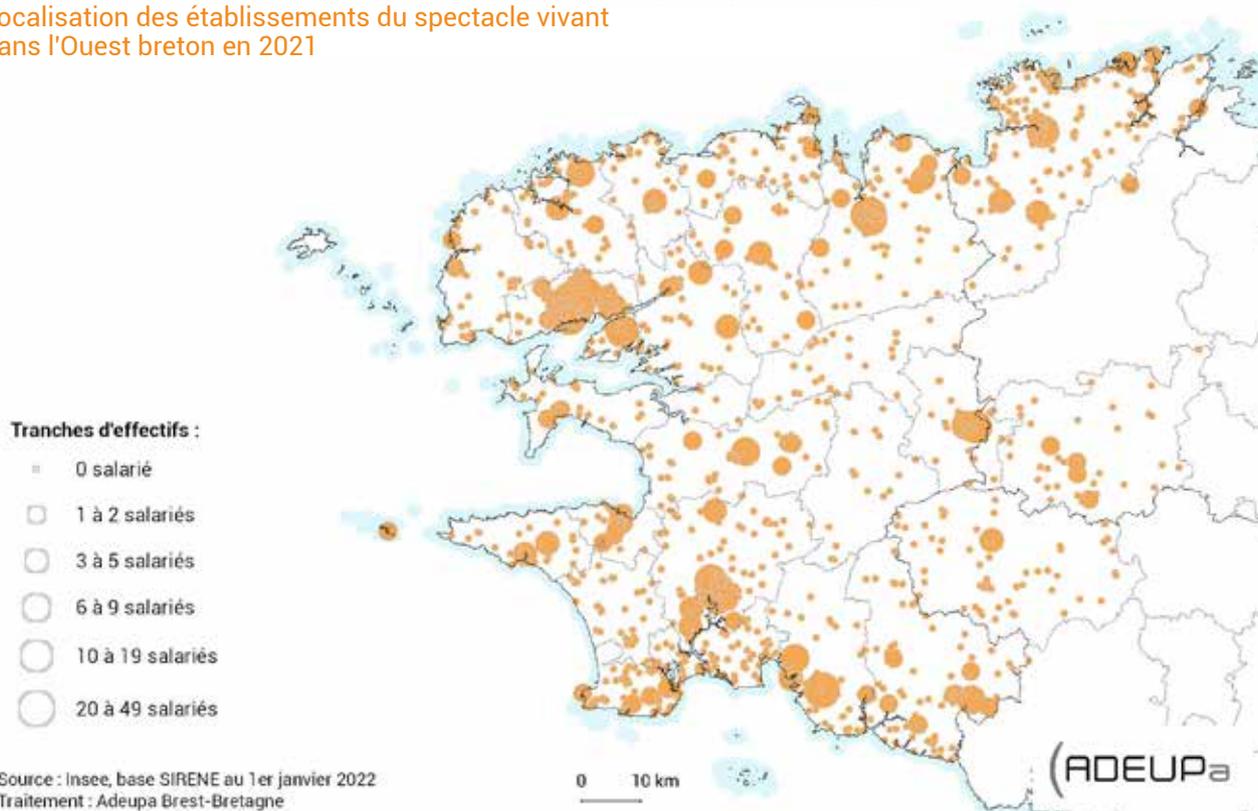
6

06 | LE SECTEUR CULTUREL
ET SES BRANCHES

LE(S) SPECTACLE(S) VIVANT(S)

Le spectacle vivant désigne toute représentation d'une œuvre de l'esprit se déroulant en direct et devant un public. Ces représentations peuvent être réalisées par des professionnels, qui devront être rémunérés, ou des amateurs qui sont interdits d'en tirer tout revenu autre que lié au remboursement de frais engagés ou à l'action caritative. La danse, la musique, le théâtre, le cirque, les arts de la rue, etc., appartiennent au spectacle vivant, par opposition aux productions enregistrées, avec lesquelles les frontières sont parfois poreuses.

Localisation des établissements du spectacle vivant dans l'Ouest breton en 2021



De la création à la diffusion

L'activité du spectacle vivant s'articule autour de la création, de la production et de la diffusion. La première concerne l'œuvre, sa composition, sa mise en scène, avant que cette création soit exploitée par celui qui rémunère les artistes et techniciens, le producteur (ou tourneur), en cédant, de manière provisoire, les droits du spectacle (ou plateau artistique) à un diffuseur, par exemple une salle de spectacle ou un festival. Mais ces liens ou ces rôles ne sont pas figés : des artistes

peuvent s'autoproduire, un spectacle peut être coproduit et un diffuseur peut se muer en producteur. Les artistes peuvent également se produire dans des lieux de diffusion occasionnels, comme des cafés ou des entreprises, qui les rémunéreront, eux ou leur producteur, par l'intermédiaire du Guso¹.

1. Le Guso est un dispositif de simplification administrative, destiné au spectacle vivant, qui permet d'effectuer les déclarations et le paiement des cotisations sociales. Il concerne tous les employeurs qui n'ont pas pour activité principale la diffusion ou la production de spectacles.

« La Carène produit, coproduit ou loue ses salles :
 - La production consiste pour l'organisateur à diffuser des plateaux artistiques achetés à un prix forfaitaire ou réalisés avec un intéressement au résultat après équilibre ;
 - La coproduction, modèle que nous défendons, consiste à s'associer avec un partenaire pour partager les risques. Le partenaire peut être une association ou une structure commerciale ;
 - La location de salle n'engage pas sur le choix de l'artiste ou la billetterie.
 Nous sommes alors seulement lieu d'accueil. »

Gwen Potard,
 ancien Directeur de La Carène



La Maison du Théâtre - Photo : Julien Ogor - Brest métropole

Une économie mixte...

L'économie du spectacle vivant dépend du type d'acteur, de sa dimension, voire de son implantation géographique. Si les producteurs fonctionnent majoritairement selon un mode marchand, la diffusion et particulièrement les salles de spectacle dépendent principalement des financements publics, quand elles ne sont pas directement gérées par des collectivités, à l'image du Théâtre de l'Arche à Tréguier et du centre culturel Le Sillon à Pleubian, toutes deux gérées par Lannion-Trégor Communauté, ou encore le Mac Orlan géré par Brest métropole. Un modèle nécessaire pour préserver l'éclectisme de l'offre et permettre à ces acteurs de proposer, notamment aux publics les plus éloignés, des actions culturelles favorisant la découverte et l'appropriation.



« En région, et sauf exception, le spectacle, s'il n'est pas subventionné, il ne survit pas. »

Natacha Renault,
Directrice de La Maison du Théâtre

De la même façon, le modèle d'une salle est différent de celui d'un festival ; ce dernier bénéficiant de recettes de restauration ou de buvettes, qui sont davantage des charges

LICENCE ENTREPRENEUR DU SPECTACLE

« La licence entrepreneur du spectacle est nécessaire dans le commerce d'un spectacle. C'est à ça que l'on reconnaît une compagnie professionnelle. Avoir cette licence est un engagement à être en conformité avec toutes les lois. »
Natacha Renault, Directrice de La Maison du Théâtre.

La licence d'entrepreneur du spectacle est obligatoire pour tout entrepreneur faisant appel physiquement à au moins un artiste du spectacle vivant percevant une rémunération, dans le cadre d'une représentation en public d'une « œuvre de l'esprit ». Elle autorise une personne physique ou morale à exercer l'activité d'exploitant de salle, de producteur ou de diffuseur de spectacle. Elle est délivrée par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

Cette licence peut ne pas être obligatoire dans le cadre d'une activité occasionnelle. C'est le cas pour les groupements amateurs, où les spectacles ne donnent pas lieu à rémunération et pour les entrepreneurs dont l'activité principale est autre. Ces derniers rémunèrent les artistes ou leur producteur par l'intermédiaire du Guso.

Il existe trois niveaux de licences, qui peuvent se cumuler :

- Exploitant de salles et de lieux (gestion d'un équipement destiné à être mis à disposition d'un diffuseur ou d'une compagnie) ;
- Producteur de spectacles et entrepreneur de tournées (responsable du spectacle, il assure sa logistique et rémunère le plateau artistique) ;
- Diffuseur de spectacles (intermédiaire entre l'exploitant de salle et le producteur, il assure l'organisation, la promotion, la billetterie et la sécurité des représentation).

750 entrepreneurs du spectacle sont installés dans l'Ouest breton. Un tiers d'entre eux sont localisés dans le Pays de Brest (près d'un quart à Brest métropole), un quart dans le Pays de Cornouaille, 13 % dans le Pays de Morlaix, 11 % à Lannion-Trégor Communauté, 8 % dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne.

pour certaines salles. Pour autant, cette dépendance aux aides publiques occasionne de réelles difficultés aux structures qui ne sont pas subventionnées au fonctionnement, mais uniquement au projet. La répétition des demandes engendre une surcharge de travail pour des acteurs, généralement peu dotés en moyens humains, formés à ces

tâches administratives. De surcroît, ce mode de fonctionnement induit une incertitude permanente quant à la pérennité des projets et/ou de la structure. Un phénomène amplifié dans les territoires ruraux, où les collectivités sont moins pourvues financièrement.

... et de flux

Cet argent, investi par les collectivités locales et nationales, représente en moyenne de 80 % à 100 % des budgets de ces structures. En plus de garantir une diversité et un certain équilibre territorial de la diffusion culturelle, il participe, par ruissellement, à soutenir la création artistique. Que ce soit au travers de la diffusion, de la production de spectacle ou de l'accompagnement, la majorité de ces budgets est reversée aux artistes, préservant ainsi un maillage territorial, jusqu'à l'échelon de la création.

“

« Notre économie est une économie de flux, l'argent arrive et repart aussitôt. Nous ne thésaurisons pas. Nous sommes dans un mouvement permanent. Le poids économique de notre secteur est à cet endroit. »

Philippe Le Gal,
Directeur du Carré Magique

L'institutionnalisation de certaines structures, et avec elle des pans de la culture locale, peut s'accompagner de certaines critiques, liées aux rigidités réglementaires qui l'accompagnent, à la nécessité d'ouvrir les programmations, ou encore à un éloignement progressif vis-à-vis des mouvements plus alternatifs, émergents, voire politiquement engagés. Souvent évoquées, ces conséquences éventuelles sont contrebalancées par les possibilités que l'institutionnalisation autorise, comme la pérennisation des structures et de l'écosystème qui l'entoure, ou la possibilité de tendre vers de meilleures conditions d'exercice du métier.

“

« C'est une économie fragile, mais qui représente de très nombreux emplois, souvent précaires et nécessitant des capacités d'adaptation et d'inventivité très importantes de toutes parts pour financer les projets. Sans les équipements culturels qui soutiennent les compagnies naissantes, qui sont les plus fragiles, le riche maillage artistique actuel n'existerait pas. »

Patrice Coum,
ancien directeur du
Mac Orlan



Le Fourneau - Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

LES MUSIQUES ACTUELLES ET LE LABEL SMAC

« Du très petit au très gros, de l'amateur à l'industrie musicale, du très indépendant au très populaire, La Carène peut donner une image des musiques actuelles. Ses jauges l'obligent à un jeu d'équilibre entre différents modèles de production, entre grands concerts et rendez-vous intimistes. Il faut tâcher de garder une place à ces derniers, financés pour partie par les premiers. » Gwen Potard, ancien Directeur de La Carène.

Le secteur des musiques actuelles est un domaine très interconnecté et hétéroclite (du disque au spectacle vivant) et qui a beaucoup évolué ces dernières années avec l'explosion du streaming. La principale source de revenu pour les artistes est passée du disque au spectacle vivant. À la différence du théâtre, les répétitions sont moins régulièrement payées. Du fait de son caractère « industriel », les financements publics y sont moindres que dans d'autres secteurs musicaux (le classique par exemple). C'est un secteur dont la reconnaissance est très récente et qui correspond à la reconnaissance d'une culture populaire, qui s'est construite grâce aux publics.

Le label Scène des musiques actuelles (Smac) est venu entériner cette reconnaissance. Deux associations disposent de cette marque dans l'Ouest breton : le Run ar Puñs à Châteaulin et Plages Magnétiques à Brest. Un label qui, au-delà de la reconnaissance, garantit un plancher de subvention (100 000 euros chaque année) autorisant une certaine stabilité pour la vie de la structure.

PLAGES MAGNÉTIQUES,

située à Brest et axée sur le Jazz, a la particularité de ne pas disposer de sa propre scène. Contrainte et atout, l'obligation constante de nouer des partenariats pour la diffusion leur a, à la fois, permis de nouer des relations fortes avec les autres acteurs du territoire et de développer une expertise reconnue dans ce domaine. Leur projet est structuré selon trois axes : la diffusion et l'organisation de concerts (une cinquantaine par an), l'accompagnement artistique (résidences, accompagnements ponctuels et l'association d'un artiste sur deux saisons), et l'action culturelle.

LE RUN AR PUÑS,

implanté dans une ancienne ferme à Châteaulin, dispose d'une capacité limitée (300 places) qui favorise la proximité entre artistes et publics. L'association Rapass, qui gère le lieu depuis 1990, a su étendre l'activité de la structure au-delà des missions qu'exigent leur label. En plus des concerts, elle propose des projections documentaires, des soirées jeux, un marché hebdomadaire, des chantiers participatifs, du maraîchage, de l'élevage ou un éco-restaurant (en projet).

LA CARÈNE,

salle brestoïse destinée aux musiques actuelles, sans disposer pour l'instant de ce label, est devenu le plus grand équipement des musiques actuelles en Bretagne. La structure a pour mission la diffusion de concerts (de 70 à 90 par an), l'accueil des artistes en phase de production (répétitions en studio, résidences, enregistrements de maquettes, etc.), l'accompagnement des pratiques amateurs (centre infos-ressources, actions de soutien et de formations, etc.) et l'action culturelle (renouvellement des publics par la sensibilisation et l'accompagnement en partenariat avec les structures locales). En lien avec des scientifiques, elle participe au projet Sonars : des créations artistiques qui viennent interroger l'impact de l'homme sur les écosystèmes marins au travers du son.

LE FOURNEAU

« Notre mission est d'accompagner, soutenir et développer la présence d'artistes du spectacle vivant dans les espaces communs du quotidien, les lieux non dédiés à l'art, en créant les conditions favorables de rencontre avec les citoyen·nes et habitant·es d'un territoire. », Caroline Raffin, Directrice du Fourneau

Le Fourneau fait partie du réseau des quatorze Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public en France, structures labellisées par le ministère de la Culture qui œuvrent au quotidien pour la reconnaissance et le développement du secteur des arts de la rue.

Basé sur le port de Brest, cette association fondée en 1994, accompagne la création artistique en espace public et soutient chaque année, avec la complicité de partenaires, une vingtaine de compagnies en création. De février à juin, puis à l'automne, Le Fourneau accueille dans son lieu de fabrique des compagnies en résidence. Durant une semaine à quinze jours, les artistes et technicien·nes trouvent les conditions nécessaires à l'écriture, la fabrication de décors et aux répétitions dans des conditions réelles de jeu en espace public en présence de spectateur·rices.

Partenaire de multiples collectivités bretonnes, avec lesquelles il co-écrit des histoires de territoire, Le Fourneau invente des modalités originales de rencontres, fabrique des expériences artistiques élargies afin de créer des liens durables entre artistes et habitant·es.

L'un des temps forts de son activité est le festival de création Les Rias, co-écrit avec Quimperlé Communauté, qui accueille chaque année, fin août, près d'une trentaine de compagnies pour une soixantaine de rendez-vous artistiques rassemblant plus de 40 000 spectateur·trices.

Ayant pour théâtre l'espace public, Le Fourneau milite et défend l'accès libre et gratuit à l'ensemble de ses rendez-vous.

Pour mener à bien ces projets, l'association s'appuie sur une équipe professionnelle de salarié·es permanent·es et intermittentes (14,8 ETP) et sur un réseau de 200 bénévoles, mobilisés au gré des événements.

Au cœur du paysage local, régional et national, Le Fourneau est un acteur incontournable des arts vivants en espace public, développant au quotidien une dynamique de partenariats axée sur le décloisonnement des champs de la création contemporaine et le croisement des publics.

Fin 2024, l'association déménagera aux Ateliers des Capucins dans un équipement pensé et conçu sur-mesure, permettant des conditions de travail plus favorables pour les artistes en résidence.

“

« Nos activités se sont structurées et institutionnalisées avec le temps, notamment du point de vue de la réglementation, ce qui complexifie certaines tâches. C'est très bien d'un point de vue social, dans un secteur où la passion joue un grand rôle et où l'on peut ne pas compter son investissement, mais cela peut aussi modifier ce qui nous animait au départ. C'est un jeu d'équilibre, il est essentiel de ne pas oublier pourquoi on est là, tout en respectant le cadre de l'emploi. Quand un secteur se structure, il faut qu'il conserve une certaine spontanéité et créativité, un lien proche avec les personnes qui en sont le cœur et la vitalité, éléments que l'on retrouve souvent dans le milieu alternatif. »

Janick Tilly,
Directrice de Plages
Magnétiques

“

« Nous avons très rapidement décidé de nous rapprocher des institutions afin de défendre la culture des musiques électroniques. Petit à petit, les plus critiques ont compris qu'Astropolis devenait une locomotive et créait une énergie collective autour de cette musique souvent critiquée. Cette culture militait et se professionnalisait. De plus en plus d'artistes compositeurs se produisaient, de nouveaux métiers du spectacle naissaient (DJ, scénographe, Vidéo-jockey, mapping...). »

Gildas Rioualen,
Président d'Astropolis

Des acteurs culturels engagés

L'action culturelle en faveur des publics les plus éloignés fait partie intégrante des missions ou des considérations des acteurs du spectacle vivant de l'Ouest breton. Cela se traduit le plus souvent par la mise en place d'ateliers en milieu scolaires, maisons d'arrêts, etc., associant des artistes, parfois en résidence, et les publics concernés autour de projets de créations artistiques.

Pour certains d'entre eux, l'engagement politique est même au centre de leur projet culturel. C'est le cas, par exemple, du collectif d'artistes professionnels et non professionnels : le Maquis à Brest, qui a pour fondement le partage artistique et politique, l'éducation populaire et la transformation sociale. Ancré dans la vie de quartier, afin de créer un lien profond entre population et artistes, le

collectif propose des mises en scènes qui défendent un théâtre concerné par les inégalités sociales et la place de « ces formes d'écritures dans des lieux désertés par la pratique artistique ».

“

« La richesse brestoise, c'est cette volonté de travailler ensemble, de croiser les cultures et les publics, de se soutenir. Cette volonté collective a aussi permis à Astropolis et à la culture des musiques électroniques d'être reconnue, d'être dédiabolisée. De nombreuses collaborations avec d'autres acteurs culturels ont vu le jour et nous ont permis d'être mieux compris par certains publics ou institutions. Certains disent que la situation géographique ou l'éloignement sont à l'origine de cette volonté de se réunir. »

Gildas Rioualen,
Président d'Astropolis

“

« L'ouest de la Bretagne est un territoire hyper actif en matière de création musicale, en milieu urbain comme en milieu rural, avec un maillage d'acteurs très dense et diversifié, et ce, des structures institutionnelles aux free party, en passant par des collectifs de toutes sortes. Tout n'est pas centré et aspiré par une zone urbaine et certains territoires sont particulièrement dynamiques, à l'image par exemple de Douarnenez, avec des artistes qui prennent le parti de s'y installer. L'autre spécificité est la multitude de festivals qui s'y montent chaque année, mais aussi la trame culturelle abondante et créative qu'offrent les musiques populaires de Bretagne. Il y a, de ce fait, une richesse d'artistes en Bretagne qui est loin d'être partagée partout. En plus de ça, la notion de droits culturels prend une place croissante dans les projets de chacun et particulièrement en Bretagne, ce qui permet de développer la culture sous un angle davantage soucieux de la diversité des personnes et des sensibilités. »

Julien Pion,
Coordinateur de Supermab

Un fonctionnement en réseaux

L'une des grandes caractéristiques du fonctionnement des acteurs de l'Ouest breton, ou plus largement de la Bretagne et particulièrement dans le domaine du spectacle vivant, plus structuré que d'autres branches culturelles, est le travail en réseaux. Cette interconnexion existe tout autant en local, à l'échelle de la métropole brestoise ou du centre Bretagne, par exemple, qu'à celui du département ou de la région. Cela répond à des besoins d'organisation, de diffusion, de formation, voire de désenclavement. Il résulte souvent d'une culture commune, liée à l'éloignement géographique, par l'extrémité de la péninsule, ou à celle des métropoles pour le centre de la région.

Ces acteurs se sont ainsi regroupés autour de structures comme le Syndicat des musiques actuelles, Supermab, le Collectif des festivals, Culture Lab 29, Bretagne en scènes, etc. Certaines se sont vu confier des missions structurantes pour leur domaine d'activité, comme la Maison du Théâtre pour la formation professionnelle. D'autres encore collaborent au niveau de la programmation pour étendre les propositions au-delà d'un premier périmètre de diffusion. C'est le cas par exemple de la Grande boutique à Langonnet et de Plages magnétiques à Brest, dans le cadre de l'Atlantique jazz festival.

Des espaces, aussi, pour penser collectivement à des problématiques, comme l'empreinte environnementale de la culture ou l'égalité femmes/hommes.

Un foisonnement

À la fois, l'histoire et l'organisation du territoire autour du spectacle vivant génèrent depuis longtemps un foisonnement d'initiatives autour de ces activités, qui se traduit encore aujourd'hui par une émulation et par l'émergence de grands acteurs locaux, à l'envergure et au rayonnement national.

Une offre abondante de festivals...

L'Ouest breton se démarque ainsi par une offre abondante et accessible de festivals du spectacle vivant. Près de 130 sont recensés sur le territoire d'étude par l'association Panorama des festivals. Parmi les plus rayonnants on retrouve Les Vieilles Charrues à Carhaix, plus grand festival en France en termes d'affluence (280 000 spectateurs), le Festival de Cornouaille à Quimper, Panoramas à Morlaix, le Bout du monde en presqu'île de Crozon, Astropolis, DañsFabrik et les fêtes maritimes à Brest, Fête du bruit à Landerneau, Les Petites Folies à Lampaul-Plouarzel, ou encore les Rias à Quimperlé agglomération.

Preuve de cette abondance, la Bretagne occupe le deuxième rang des régions métropolitaines françaises en termes d'offre de festivals rapportée à sa population (1,7 pour 1 000 habitants), derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,8 pour 1 000 habitants²). L'offre se caractérise, en outre, dans l'Ouest breton, par sa proximité et sa pérennité, car ces événements, contrairement à d'autres territoires, y sont organisés aussi bien dans les communes urbaines que rurales, aussi bien sur le littoral que dans l'arrière-pays, et ce tout au long de l'année.

2. Panorama des festivals, ministère de la Culture, traitement Adeupa, 2019

LE CARRÉ MAGIQUE

« Avec le cirque, chacun, chacune, peut être valorisé quel que soit le rapport entretenu à son corps : si l'on ne peut pas être acrobate, on sera par exemple jongleur ou jongleuse. », Philippe Le Gal, Directeur du Carré magique.

Le Carré Magique, installé à Lannion, est labellisé depuis 2011 Pôle national des arts du cirque en Bretagne. Il en existe 13 en France. Leur projet est déterminé par une convention pluriannuelle d'objectifs, signée avec leurs partenaires publics.

Un cahier des charges les invite à un travail en réseau, à contribuer à l'aménagement artistique et culturel de leur territoire et à intégrer la dimension européenne. Dans cet esprit, le pôle s'investit beaucoup dans l'éducation artistique et culturelle, y consacre un budget significatif, renforcé par des crédits complémentaires ponctuels, directement fléchés sur des actions particulières. Ce mode opératoire ressort du principe de l'appel à projets ; l'enjeu pour un pôle national serait d'arriver, à terme, à consolider son département d'action culturelle par la création de postes de médiatrices et médiateurs pérennes. Les besoins humains sont très forts au-delà de la seule présentation de spectacles.

10 salarié-es permanents mettent en œuvre les missions du Carré magique, dont le point d'orgue est le festival circassien Gare au Gorille, à Pleumeur-Bodou.

... et d'équipements

Le territoire dénote également par la richesse de son offre culturelle en matière d'équipements dédiés à cette forme de spectacle. Des acteurs d'envergure nationale couvrent la plupart des genres.

- Les arts du cirque avec le Pôle national des arts du cirque, le Carré magique, à Lannion.
- Le théâtre avec deux scènes nationales, le Quartz à Brest (première scène nationale en termes de fréquentation) et le Théâtre de Cornouaille à Quimper, le Centre national pour la création adaptée, mais aussi, l'Entresort à Morlaix et dix théâtres de ville installés à Plouzané (Centre culturel François Mitterrand), Brest (Maison du Théâtre), Plougastel-Daoulas (Avel Vor), à Tréguier (L'Arche), à Pleubian (Le Sillon), Saint-Martin-des-champs (Le Roudour), Pont-l'Abbé (Le Triskell), Briec (Arthémuse) et Rosporden (Centre culturel de Rosporden).
- Les arts de la rue, avec le Centre national des arts de la rue et de l'espace public, le Fourneau, à Brest.
- La musique avec les deux scènes labellisées SMA, le Run ar Puñs à Châteaulin et Plages magnétiques à Brest, ou encore La Carène et le conservatoire régional de musique, de danse et de théâtre de Brest.
- La danse est aussi représentée, avec, notamment, un équipement où elle est privilégié, le Mac Orlan, à Brest.

S'il est impossible de rapporter l'entière des structures et des initiatives du territoire, l'évocation de cette liste permet de deviner le foisonnement caché derrière ces institutions. Un foisonnement d'associations, communales ou de quartiers, d'enseignement, d'exercice ou de diffusion, qui doivent nécessairement être soutenus pour donner au plus grand nombre le goût de ces pratiques et de ces sorties.

“

« L'offre de festivals est dense dans la région ; ils sont organisés toute l'année, pour les bretons, là où ils sont concentrés, plus sur la période estivale dans d'autres régions comme en Paca par exemple. Il y a une grande différence entre l'ouest et le bassin Rennais. À l'ouest, les festivals sont moins concentrés dans les grandes villes et plus accessibles sur tout le territoire. »

Maryline Lair,
Directrice du Collectif des
festivals en Bretagne



Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

En France, une progression de l'emploi non salarié

Plus de 100 000 emplois sont recensés dans les établissements du spectacle vivant, en France, en 2018³, soit 15 % de l'ensemble du secteur culturel. Cet effectif est resté relativement stable depuis 2009. Les deux tiers s'exercent dans le spectacle vivant, dans des compagnies artistiques par exemple. Les contrats temporaires y sont particulièrement répandus (50 % des salariés). C'est également vrai pour le travail partiel (38 %).

Près de 43 000 personnes sont salariées d'un établissement du secteur privé de la branche spectacle vivant, soit 18 % du total du secteur privé de la culture. S'il se maintient jusque-là en France, à compter de 2014, le nombre de ces emplois chute de manière notable (-23 % entre 2014 et 2019), une baisse qui coïncide avec une hausse de l'emploi non salarié.

La valeur de la production marchande et non marchande du spectacle vivant s'élève à 12 milliards d'euros, en France, en 2019, soit près de 13 % de l'ensemble du secteur culturel⁴. C'est le troisième montant le plus élevé derrière l'audiovisuel (32 milliards d'euros) et l'édition écrite (15 milliards d'euros).

3. Source : Insee, enquêtes Emploi 2017 à 2019 pour la France, Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

4. Chiffres-clés, statistiques de la culture et de la communication en 2021, Département d'études prospectives et statistiques du ministère de la Culture.

LA GRANDE BOUTIQUE

« La Grande boutique est une initiative militante, pour faire vivre un territoire auquel nous sommes attachés, mais aussi redorer son image. Nous sommes animés par ça ».

Perrine Lagrue, Directrice de La Grande boutique.

Scène conventionnée d'intérêt national « Art en territoire », l'association est installée depuis 1998 à Langonnet. Ce label, qui reconnaît le rôle structurant de la Grande boutique pour la création artistique sur un territoire enclavé, lui permet d'accéder à des subventions de fonctionnement, lui garantissant ainsi une certaine stabilité. Ils accueillent notamment une quinzaine d'équipes artistiques en résidence par an, venant principalement de Bretagne. Le Plancher est la scène de l'association. Elle organise, en coopération avec les acteurs culturels locaux et, en partie en itinérance, une vingtaine de spectacles par an. Installée sur un territoire rural, la faible densité de population, qui réduit de fait le nombre de public potentiel, favorise la coopération entre les acteurs locaux de la diffusion pour l'organisation de leurs spectacles. Cette localisation pose en parallèle d'autres problématiques, comme la limite des ressources des collectivités environnantes et donc des subventions éventuelles, ainsi que la difficulté de recrutement. En revanche, l'association bénéficie, tout en y participant, d'une culture locale très forte, celle de la musique traditionnelle et des fest-noz, qui représente 50 % des événements qui ont lieu sur le territoire.

LA MAISON DU THÉÂTRE

« La Maison du Théâtre a une mission de service public, essentielle à la vie de la cité. », Natacha Renault, Directrice de La Maison du Théâtre.

Créée en 2000, la Maison du Théâtre est installée dans le quartier de Lambézellec à Brest. Avec ses 11 salarié-es permanents, son action se porte sur son quartier, la ville, le département et au-delà. Elle accompagne la création en Bretagne de projets théâtraux et diffuse des spectacles. La structure est également chargée par le département de la formation des encadrants de spectacles. Ses cibles sont les troupes amateurs, les jeunes compagnies et le jeune public (40 % de leur public vient des scolaires).

Rénové entre 2009 et 2011, leur bâtiment est composé d'une salle de spectacle, de deux salles de répétition dont une peut également accueillir des spectacles, de loges, d'un espace restauration et de locaux administratifs. Il a été pensé sur mesure pour leur projet (ils ont été impliqués dans les travaux), ce qui le rend encore aujourd'hui parfaitement adapté à leur activité.

Plus de 2 000 établissements du spectacle vivant dans l'Ouest breton

Selon le répertoire national des entreprises (Sirene), plus de 2 000 établissements de la branche du spectacle vivant sont recensés dans l'Ouest breton en 2021, soit plus de 20 % de l'ensemble des établissements du secteur. 60 % d'entre eux sont des associations et plus d'un tiers des entreprises individuelles. 82 % de ces établissements exercent dans l'art du spectacle vivant et 14 % dans le soutien au spectacle vivant. Plus de 90 % n'emploient pas de salariés.

La branche du spectacle vivant pèse 16 % de l'emploi culturel total. Un rapport qui place le territoire d'étude significativement au-dessus de la répartition bretonne et française (hors Paris).

1 100 emplois recensés dans le spectacle vivant dans l'Ouest breton

1 135 emplois sont recensés dans la branche du spectacle vivant dans l'Ouest breton, en 2018, soit 16 % de l'emploi culturel. Un rapport qui place le territoire d'étude significativement au-dessus de la répartition bretonne et française (hors Paris).

Près de la moitié de ces emplois sont localisés dans le Pays de Brest. Un quart le sont dans le Pays de Cornouaille. À l'échelon intercommunal, Brest métropole concentre 42 % de ces emplois (soit 399) et 17 % pour Quimper Bretagne Occidentale (soit 164).

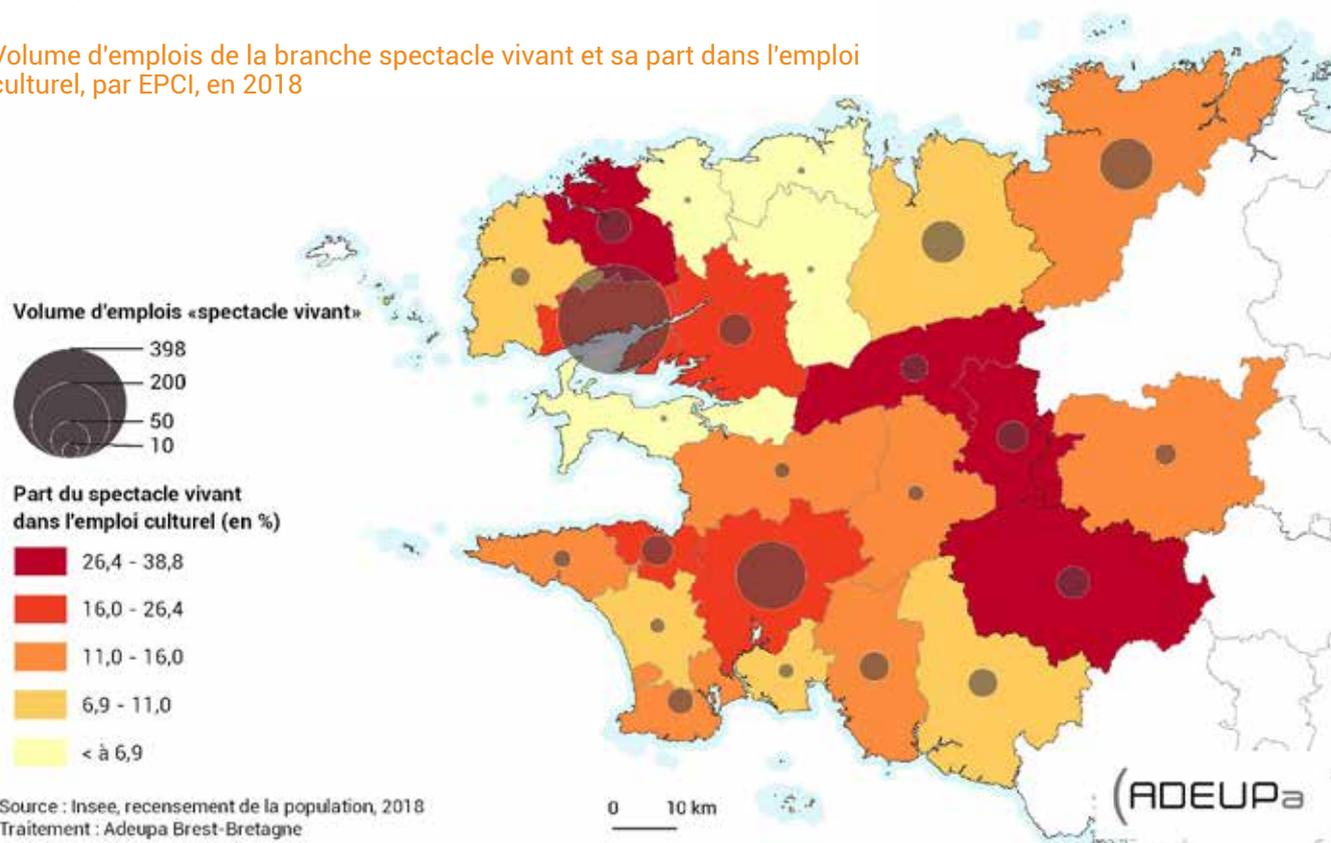
C'est parmi les collectivités du Pays du Centre-Ouest Bretagne que les emplois du spectacle vivant ont le plus de poids dans l'emploi culturel total. C'est le cas pour Poher Communauté (39 %, soit 34 emplois), Monts d'Arrée Communauté (34 %, soit 25 emplois) et Roi Morvan communauté (32 %, soit 38 emplois).

Emplois générés par les établissements de la branche spectacle vivant

Pays	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi culturel (%)
Pays de Brest	514	19,2
Pays de Cornouaille	288	14,2
Pays de Morlaix	75	8,5
Lannion-Trégor Communauté	98	13,8
Pays du Centre Ouest Bretagne	124	26
Quimperlé communauté	31	9,6
Ouest breton	1 135	16
Bretagne	2 582	9,6
France (hors Paris)	49 642	11,9

Source : Insee, RP 2018

Volume d'emplois de la branche spectacle vivant et sa part dans l'emploi culturel, par EPCI, en 2018



1 700 professionnels liés au spectacle vivant dans l'Ouest breton

Preuve de la porosité entre les différentes branches culturelles, ces professionnels des spectacles peuvent à la fois exercer dans le domaine du spectacle vivant et celui de l'audiovisuel. Ils peuvent être artistes, metteurs en scène, régisseurs, décorateurs, costumiers, éclairagistes, ingénieur du son, directeurs d'établissements culturels, ou encore responsables de programmation ou de production. Ils peuvent travailler au sein d'établissements appartenant au secteur culturel ou en dehors.

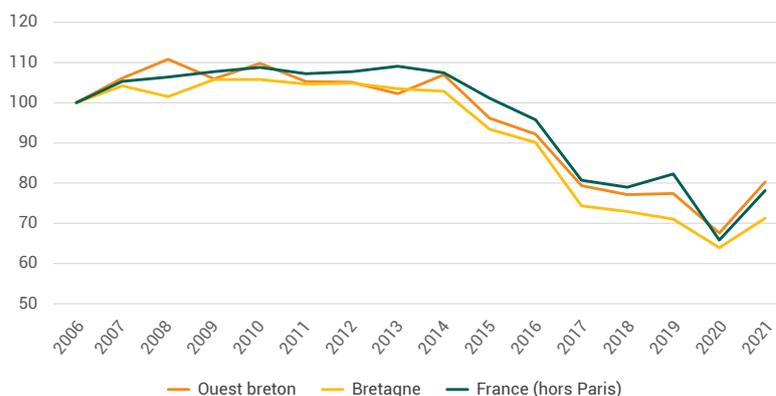
On compte ainsi 653 artistes des spectacles (près de 10 % de l'ensemble de ces métiers dits culturels) et 1 108 professionnels technico-artistiques des spectacles (16,5% du total) sur le territoire d'étude. Les deux tiers de ces professionnels sont concentrés dans les Pays de Brest et de Cornouaille. 46 % le sont dans les EPCI de Brest métropole et de Quimper Bretagne Occidentale (respectivement, 513 et 289 emplois).

C'est dans le Pays du Centre Ouest Bretagne que l'on compte la part d'artistes des spectacles la plus importante (près de 18 %).

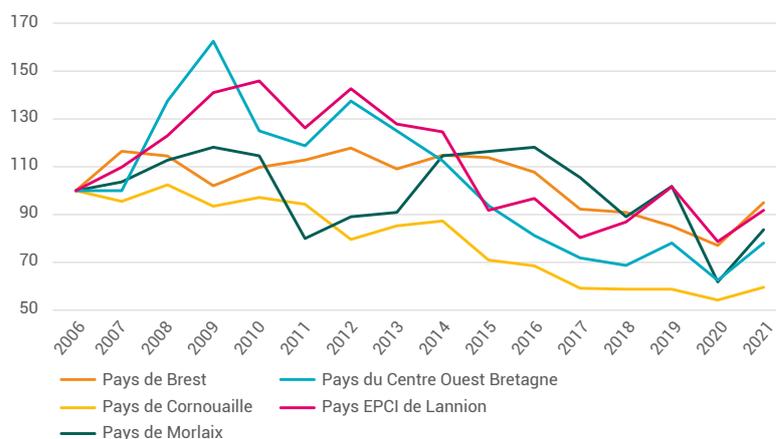
Le Pays de Brest et Lannion Trégor communauté comportent, eux, la part la plus importante de professionnels technico-artistiques des spectacles (18 % chacun).

À l'échelle des EPCI, le poids des artistes des spectacles dans l'ensemble des professionnels de la culture est de 28 % pour Monts d'Arrée Communauté (soit 20 emplois) et de 25 % pour Roi Morvan communauté (soit 30 emplois). Celui des professionnels technico-artistiques des spectacles atteint les 36 % à Poher Communauté (soit 30 emplois).

Évolution du nombre de salariés du secteur privé de la branche spectacle vivant entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche spectacle vivant, entre 2006 et 2021, par pays de l'Ouest breton (indice base 100 en 2006)



Source : Acoiss, 2021

Photo : Nacer Hammoui - Brest métropole

Les deux tiers de ces professionnels sont concentrés dans les Pays de Brest et de Cornouaille. 46 % le sont dans les EPCI de Brest métropole et de Quimper Bretagne Occidentale.



Le secteur privé, une chute de l'emploi dès 2014

L'emploi salarié privé baisse dans le spectacle vivant...

Le secteur privé de la branche spectacle vivant compte 565 salarié·e·s sur le territoire d'étude en 2021. Plus de la moitié de ces emplois sont situés dans le Pays de Brest. C'est aussi le territoire où le poids de cette branche dans le secteur privé de la culture est le plus fort, avec près de 20 % de salarié·e·s appartenant au spectacle vivant.

Si le nombre d'emplois se maintient, voire progresse légèrement entre 2006 et 2013, il entame une forte baisse à partir de 2014 (-20 % entre 2014 et 2021). Près de 200 emplois sont ainsi supprimés sur la période. Un phénomène qui peut être dû à un mouvement globale de glissement de l'emploi salarié vers l'emploi non salarié, c'est-à-dire la création d'entreprises individuelles.

... au contraire des établissements employeurs du secteur

Le nombre d'établissements est de 244 sur le territoire d'étude en 2021. Ils sont pour moitié concentrés dans le Pays de Brest, qui est par ailleurs le territoire où celui-ci pèse le plus dans le nombre total des établissements employeurs privés de la culture (32 %, contre 25 % en moyenne).

Contrairement aux effectifs salariés, celui des établissements employeur progresse légèrement sur la période, malgré un léger creux entre 2016 et 2019 (+5 % entre 2006 et 2021). Comme pour l'emploi salarié, un rattrapage est constaté, à la suite de la baisse occasionnée par la crise sanitaire entamée en 2020.

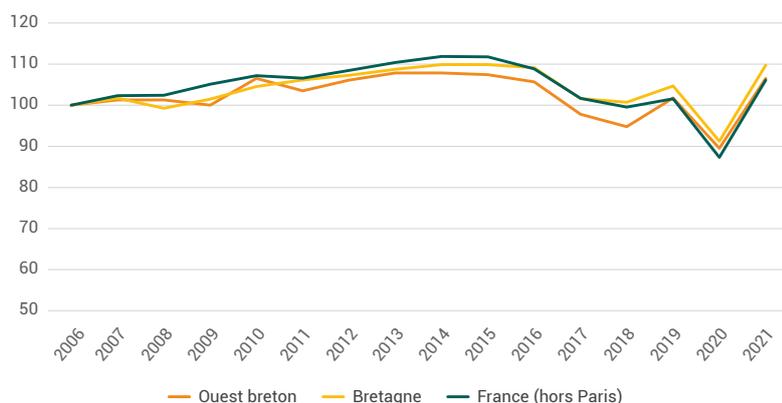
Un poids économique important

La branche qui rémunère, en moyenne, le mieux ses salariés

Avec une masse salariale brute totale de 20,3 millions d'euros en 2018⁵, le spectacle vivant est la deuxième branche du secteur culturel dans ce domaine, derrière l'édition écrite (40,8 millions d'euros). C'est aussi en son sein que l'on trouve les rémunérations moyennes par équivalent temps plein et par salarié les plus élevées (respectivement, 35 800 euros et 33 000 euros). Le recours au temps partiel y est aussi très faible : il y faut 1,1 salarié pour 1 équivalent temps plein. Il faut noter, par ailleurs, que la moyenne des rémunérations peut masquer des écarts de situations (selon le statut des salariés, taille ou localisation de l'établissement employeur, etc.).

5. Flores, 2018

Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la branche spectacle vivant entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Source : Acooss, 2021

Le secteur privé de la branche spectacle vivant compte 565 salariés sur le territoire d'étude en 2021.



Premier poste de dépense et des retombées essentiellement locales

Selon notre enquête⁶, le premier poste de dépense culturelle est celui du spectacle vivant, soit 237 millions d'euros, ou le tiers du panier culturel total. La moitié des habitant·es déclarent ainsi avoir dépensé pour cette activité, en 2019, avec un montant moyen de 574 euros par personne « dépensière »⁷ et par an. Par ailleurs, ces flux profitent très largement à

6. Enquête sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton, 2022, Adeupa

7. Un ratio a été appliqué à la population ouest bretonne âgée de plus de 15 ans, correspondant à la part des personnes ayant déclaré dépenser pour cette activité.

des acteurs de proximité : 75 % des sorties au spectacle se font dans l'Ouest breton.

Il est aussi le principal moteur des dépenses « annexes », c'est-à-dire celles réalisées à l'occasion d'une sortie culturelle, hors du site visité. 12,3 millions d'euros ont ainsi été dépensés en bar ou restaurant à l'occasion d'une sortie au spectacle en 2019.

183 millions d'euros de chiffre d'affaires

Les établissements de la branche du spectacle vivant ont généré un chiffre d'affaires global de 183 millions d'euros, soit le quart de la valeur de la production

culturelle totale. Les deux tiers de ce chiffre d'affaires sont réalisés dans le cadre d'une activité non marchande, c'est-à-dire organisée par une association ou un établissement public.

Si son poids est important dans la production globale du secteur culturel, son chiffre d'affaires moyen calculé à l'établissement (83 200 euros) est parmi les plus bas.

GIP CAFÉS CULTURES

Il est complexe de distinguer précisément les montants des aides publics versés pour les structures du spectacle vivant, celles-ci s'intégrant dans des programmes plus globaux, en direction des arts en général, sans distinction faite avec les arts visuels, notamment. Il existe cependant une initiative impliquant notamment les collectivités territoriales et qui a pris la forme d'un groupe d'intérêt public appelé GIP Cafés Cultures. Celui-ci est un fonds de soutien destiné à l'emploi des artistes et techniciens du spectacle vivant, en direction des employeurs occasionnels. Il a pour but d'inciter les bars, cafés, ou toutes structures de proximité susceptibles de diffuser des spectacles, à le faire et à contractualiser ces prestations, en prenant en charge une partie du cachet. Il est possible, pour ces établissements, de solliciter ce fonds s'ils se situent sur le périmètre d'une ou plusieurs collectivités participant à ce fonds.

Dans l'Ouest breton, 54 structures en bénéficient, pour une somme totale versée de près de 42 000 euros en 2021. La Région Bretagne, les départements du Finistère et des Côtes d'Armor, Lannion-Trégor Communauté et la Ville de Brest sont les contributeurs du GIP Cafés cultures sur le territoire de l'Ouest breton.

Chiffres clés



2 000 établissements



1 135 emplois



20,3 M€
de masse salariale



183 M€
de chiffre d'affaires



237 M€
de consommation

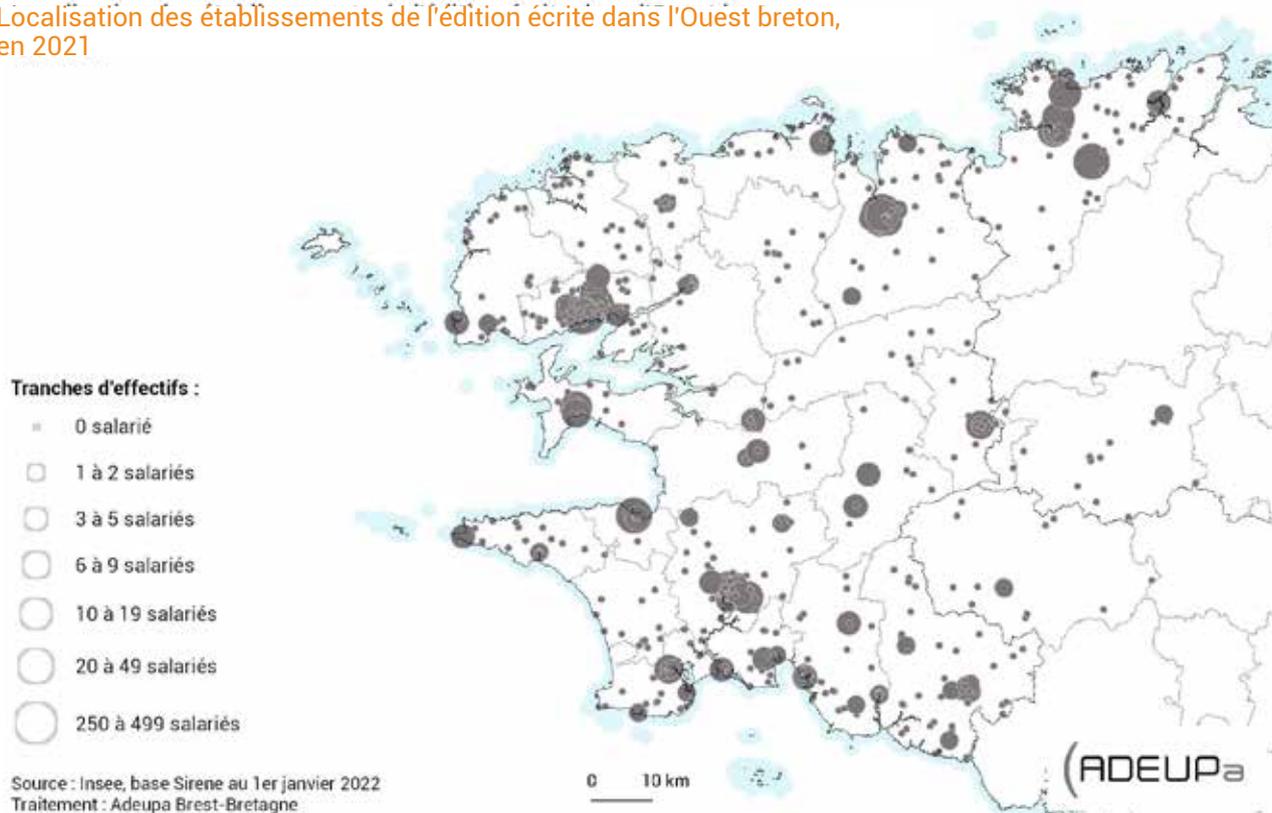
Photo : Alexandre Lamoureux - CRT Bretagne



L'ÉDITION ÉCRITE : UNE BRANCHE, DEUX RAMEAUX

La branche de l'édition écrite, aussi appelée livre et presse, concerne l'activité d'édition et sa distribution, sous toutes leurs formes : du livre aux journaux, en passant par les publications périodiques, qu'ils soient physiques ou virtuels/électroniques. Elle inclue, enfin, les métiers de traduction et d'interprétation. Deux activités sont ainsi à distinguer : l'édition du livre et celle de la presse.

Localisation des établissements de l'édition écrite dans l'Ouest breton, en 2021



Le livre, ici comme ailleurs, une dimension régionale

Organisée autour de la création, de l'édition et de la diffusion-distribution, l'activité du livre repose sur le travail de l'auteur, qui propose une œuvre à un éditeur (ou peut être sollicité par lui) afin que celui-ci gère sa mise en forme et les différentes étapes de sa commercialisation. Pour cela, il fait appel à différentes compétences : traducteur-interprète, correcteur, infographiste, iconographe, développeur web ou encore

imprimeur, pour la réalisation finale du livre. C'est encore l'éditeur qui se met en relation avec les diffuseurs (en charge de la commercialisation et de la promotion) et les distributeurs (en charge des commandes et de la logistique), derniers maillons avant les points de ventes ou les plateformes Internet.

L'éditeur peut intégrer à son activité ces dernières fonctions. L'auteur peut, lui aussi, occuper cette fonction en s'autoéditant.

Il est à noter que l'auteur peut être écrivain, mais aussi traducteur, photographe, plasticien ou encore dessinateur.

Le prix du livre est fixé par l'éditeur et celui-ci devra être le même quel que soit le détaillant. Sur la vente d'un livre, environ 8 % revient à l'auteur, 20 % à l'éditeur, 20 % au couple diffuseur/distributeur et 30 à 40 % aux librairies/points de vente. Le coût de fabrication représente autour de 15 % de la valeur du livre.



Brest en Bulle - Photo : Franck Bétermin - Brest métropole

Le livre en Bretagne et dans l'Ouest breton

Une multiactivité contrainte pour les auteurs

Livre et lecture en Bretagne recense 675 auteurs et autrices installés dans la région, dont 214 dans le Finistère, 107 dans les Côtes d'Armor, 113 dans le Morbihan et 189 en Ille-et-Vilaine. 59 % d'entre eux se désignent écrivains ou écrivaines et un quart comme dessinatrices ou dessinateurs de bande dessinée. Les autres sont scénaristes, traducteurs ou traductrices, ou encore photographes. Les genres les plus représentés sont : la littérature, la littérature jeunesse et la bande dessinée ou le manga. Par ailleurs, la moitié de ces professionnels réalisent des actions de médiation auprès des publics.

Métier de passionnés, il rime aussi avec précarité pour une forte proportion de ces professionnels, qui sont ainsi contraints de multiplier les emplois et les sources de revenus. De plus, seule une fraction très réduite d'entre eux ou d'entre elles accède au statut d'artiste auteur, leur offrant une protection sociale.

Quelques réseaux de professionnels existent à l'Ouest breton, comme la Revue Casier(s) à Brest, L'Assassin habite le 29 ou Bédéastes imageurs, dans le Finistère.

LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE

« Nous sommes partie prenante des projets, individuels ou collectifs, nous ne produisons pas juste du conseil. »,
Mathieu Ducoudray, ancien directeur de Livre et lecture en Bretagne.

Livre et lecture en Bretagne est un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Il a pour but d'accompagner les politiques publiques de la filière indépendante du livre. Une chaîne qui va du créateur (auteurs), diffuseur (éditeurs et librairies), au médiateur (bibliothèques, manifestations et salons littéraires), et qui concerne des acteurs à la fois publics et privés, pris dans des logiques de services publics ou d'intérêts commerciaux. Il faut également ajouter à cette chaîne les métiers d'imprimeur, de graphiste, de traducteur, de correcteur et de diffuseur/distributeur. Ce dernier se place entre l'éditeur et la librairie et gère la facturation et le déplacement du livre.

« Les acteurs du livre sont à la fois hétéroclites et ayant tout intérêt à collaborer ensemble ».

Livre et lecture en Bretagne intervient également en direction des publics éloignés du livre. 50 % de ses actions sont dirigées vers les populations en milieu carcéral, l'autre moitié l'est vers des personnes atteintes d'illettrisme, de dyslexie, etc. Il participe aussi à l'éducation artistique et culturelle, via un dispositif entièrement financé par l'État et qui consiste à donner la possibilité à 2 000 jeunes de s'offrir pour 30 euros de livres : « Jeunes en librairie ».

La rencontre la plus importante de l'année pour l'EPCC est la Rencontre du livre et de la lecture en Bretagne. Elle s'organise autour de plénières, de tables rondes et d'ateliers. Parmi les thèmes abordés l'on trouve : l'état des lieux de la filière, l'évolution des métiers du livre, la rémunération des auteurs et autrices, etc.

“

« En France la filière du livre est organisée régionalement ; les acteurs du livre de chaque région sont amenés à travailler et collaborer ensemble. En Bretagne il existe de nombreuses structures (maisons d'édition, librairies, bibliothèques, salons) bien réparties sur le tout le territoire. L'édition bretonne se caractérise par l'existence de quatre grandes maisons d'édition : les éditions Ouest France, Coop Breizh, les Presses universitaires de Rennes et les Presses de l'EHESP, et des éditeurs de tailles plus modestes voire très modestes. »

Mathieu Ducoudray,
ancien directeur de Livre et lecture en Bretagne

COOP BREIZH

Coopérative culturelle créée en 1957 et installée « volontairement » à Spézet, en centre Bretagne, Coop Breizh revendique assurer un service culturel en Bretagne. La société couvre la quasi-totalité de la chaîne grâce à ses activités d'édition, de production, de diffusion et de distribution, dans les domaines du livre, de la musique et d'autres produits en lien avec les cultures bretonne, celtique et maritime.

Le livre représente 60 % du chiffre d'affaires de Coop Breizh, avec son activité d'édition, mais aussi de diffusion et de distribution pour le compte d'autres éditeurs indépendants.

La maison de disque produit notamment les albums de Soldat Louis, Denez Prigent, ou de l'Orchestre symphonique de Bretagne. Des albums qu'ils commercialisent notamment via les grandes plateformes de streaming.

Au total, la coopérative distribue les produits de plus de 800 éditeurs et labels, en Bretagne, en France et à l'étranger.

Si elle dispose de deux points de vente, à Quimper et Lorient, elle a aussi développé une activité de e-commerce.

Coop Breizh emploie une vingtaine de salarié·e·s et s'appuie sur une douzaine d'administrateurs bénévoles.

L'édition, la contrainte de l'accès aux réseaux

101 maisons d'édition sont recensées en Bretagne, dont 34 dans le Finistère, 15 dans les Côtes d'Armor, 16 dans le Morbihan et 20 en Ille-et-Vilaine. La majorité d'entre elles ont plus de 10 ans d'existence et sous-traite la diffusion et la distribution des ouvrages.

Quatre « grandes maisons » sont ainsi désignées dans la région par l'EPCC, dont une dans l'Ouest breton : Coop Breizh, qui a, par ailleurs, développé ses propres outils de diffusion et de distribution. À celle-ci on peut ajouter Locus Solus, basée à Châteaulin, qui édite une quarantaine de nouveaux titres par an.

La principale difficulté pour les éditeurs régionaux est l'accès aux réseaux de diffusion et de distribution. Cette activité s'est vu concentrée il y a de cela 40 ans autour de grands groupes de l'édition, favorisant les maisons les plus importantes au détriment des plus petites, dont l'accès à ces réseaux s'est vu réduit. Une place marginale leur est ainsi laissée dans l'accès à la commercialisation, étape éminemment cruciale, menaçant la survie de ces filières régionales, pourtant essentielles pour la diversité culturelle du Pays. Ces petits éditeurs étant bien souvent la porte d'entrée des nouveaux auteurs dans le monde littéraire.

Les éditeurs bretons sont rassemblés au sein de l'association des maisons d'édition en Bretagne (Ameb) et deux réseaux d'éditeurs et éditrices en langues bretonne existent, parallèlement, dans la région, dont Kuzul ar brezhoneg installé à Lannion.

Librairies indépendantes, l'enjeu de la dématérialisation

161 librairies indépendantes sont implantées en Bretagne, dont 44 dans le Finistère, 28 dans les Côtes d'Armor, 40 dans le Morbihan et 49 en Ille-et-Vilaine. 70 le sont dans des villes de moins de 10 000 habitants.

Le principal enjeu des librairies tourne autour de la dématérialisation de certaines parties de leur activité, comme la communication, l'animation ou la commercialisation. Elles souffrent, par ailleurs, de la concurrence des grandes surfaces.

Plusieurs réseaux existent dans la région, dont deux sur les thématiques de la langue bretonne (Kenstroll) et des cafés librairies (Calibreizh).

Manifestations littéraires, un maillon indispensable

80 manifestations littéraires ont lieu en Bretagne, dont 26 dans le Finistère, 15 dans les Côtes d'Armor, 16 dans le Morbihan et 20 en Ille-et-Vilaine. La plupart sont généralistes. Participant au maillage littéraire du territoire, ces manifestations sont essentielles pour les maisons d'éditions régionales, car elles sont un moyen de promouvoir les auteurs et autrices et de commercialiser leurs ouvrages, en dehors des réseaux plus classiques des points de ventes, dont l'accès leur est contraint.

Parmi les festivals littéraires de l'Ouest breton, on peut citer celui de la bande dessinée de Perros-Guirec, Le chien jaune, festival du polar de Concarneau, le Festival du livre de Bretagne à Carhaix, le Festival international du goéland masqué à Penmarc'h, ou encore Brest en bulle.



« Nous avons la chance en Bretagne d'avoir un fonds de lectorat important, qui permet de soutenir cette filière régionale. On observe d'ailleurs une dynamique positive dans le nombre de librairies, de maisons d'éditions, de bibliothèques avec un bon taux de fréquentation »

Mathieu Ducoudray,
ancien directeur de
Livre et lecture en Bretagne



« La librairie est un des commerces de détail les moins rentables en France, avec un bénéfice moyen de 1 à 2% »

Mathieu Ducoudray,
ancien directeur de
Livre et lecture en Bretagne



Photo : laurencesoulez - Adobe stock

LE GROUPE LE TÉLÉGRAMME

« *Le ciment des actions du groupe c'est l'inclusion, la cohésion de la société bretonne.* », Yves Bonnefoy, Directeur général adjoint du groupe Le Télégramme.

Aujourd'hui cinquième quotidien en France en termes de diffusion payée, le journal est né à Brest en 1870 sous le nom de La Dépêche. Les bombardements de la Seconde Guerre mondiale et la destruction de la cité du Ponant ont déclenché le déménagement de son siège à Morlaix, où il s'est définitivement installé depuis. D'une couverture nord finistérienne, il s'est progressivement étendu aux Côtes d'Armor puis au Morbihan, pour toucher aujourd'hui l'ensemble de la Bretagne jusqu'à sa partie orientale ; où il est là davantage en concurrence avec le journal Ouest France.

Le pôle presse du groupe compte 570 salarié-e-s, dont un peu moins de 500 pour le journal. Celui-ci est notamment composé de 250 journalistes, répartis dans une vingtaine de rédactions partout en Bretagne, mais dont l'essentiel des effectifs se trouvent à l'ouest d'une ligne tracée entre Saint-Brieuc au nord et Vannes au sud.

Au sein de ce pôle presse, il faut également compter avec les deux chaînes Tébéo à Brest et Tébésud à Lorient, Bretagne magazine et Via média à Brest.

« *Ceux qui n'ont pas d'autres sources de revenus perdent de la puissance et donc de l'indépendance éditoriale. Or, nous sommes farouchement indépendants et libres.* »

Consécutivement à l'expansion géographique du journal, le groupe s'est diversifié dans des activités de services aux entreprises et d'événementiel. Hellowork, basé à Rennes, éditeur de plateformes dédiées à l'emploi et la formation professionnelle, est aujourd'hui numéro un de son secteur en France et emploie 420 salariés. L'activité d'événementiel se partage entre les courses nautiques et l'organisation de festival. Elle est ainsi située pour partie à Lorient, du fait de la spécificité de la ville dans l'activité et l'industrie nautique, et se concrétise par la participation au financement et à l'organisation de diverses courses de renom via ses sociétés OC Sport et OC Sport Pen-Duick (Route du Rhum, Solitaire du Figaro, etc.). Concernant l'organisation de festivals, là aussi, le groupe participe, au sein de la société C2G, au financement de plusieurs autres sociétés de production événementielle et musicales et, par ce biais, à la tenue de rassemblement comme le Printemps de Bourges ou des Francofolies à La Rochelle.

Au total, près de 500 personnes travaillent pour ces deux activités, qui génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires du groupe.

La présence du groupe et du média à Morlaix est aussi un enjeu d'équilibre entre l'occident et l'orient de la Bretagne. Un enjeu économique et social d'abord, pour contrebalancer le poids des activités qui se sont greffées à la métropole rennaise, et informationnel, ensuite, pour apporter un point de vue différent ou complémentaire à celui dressé par le Ouest France, dont le centre de gravité est en Ille-et-Vilaine.

Le Télégramme joue ainsi un rôle moteur dans la promotion de son territoire. Il a ainsi, par exemple, par le biais de ses rédactions, soutenu le développement du festival les Vieilles Charrues et plus largement l'industrie festivalière bretonne, identifiée comme un particularisme et donc vecteur de développement pour le territoire.

DIALOGUES

« *Le rayonnement de la librairie Dialogues s'étend bien au-delà de Brest. Nous sommes classés à la troisième place des librairies indépendantes en France et première pour ce qui est de l'ouest du pays.* »,

Cathy Jolivet, Directrice de la librairie Dialogues.

Fondée en 1976 par Marie-Paule et Charles Kermarec, la librairie est installée rue de Siam à Brest. Depuis, Dialogues s'est diversifiée au travers de plusieurs établissements : Librairie Ravy à Quimper, Les Enfants de Dialogues, Dialogues Musiques, Les Curiosités de Dialogues, La Maison du Stylo, la Papeterie Dialogues et Dialogues Manga, récemment ouvert à Brest. Elle dispose également d'une maison d'édition : Les Éditions du Parapluie Jaune. Le groupe compte aujourd'hui une centaine de salariés et plus d'un million de titres à son catalogue.

La presse écrite, une économie fragile

La presse, ou presse écrite, est le nom générique donné à l'ensemble des moyens d'édition et de diffusion de l'information écrite. Elle englobe la presse quotidienne, qu'elle soit nationale, régionale, départementale ou locale, la presse périodique et la presse professionnelle.

Si la presse écrite est dédiée à l'information, et est, de ce point de vue, une activité tertiaire relevant de la création intellectuelle, elle est aussi une industrie lourde, impliquant la consommation de matières premières et l'emploi d'outils et de moyens humains importants. L'impression de journaux exige, notamment, l'achat de papiers en grande quantité et l'emploi d'une rotative. La distribution, elle, se fait grâce à une logistique complexe et une pléthore de livreurs, capables, ensemble, de fournir les points de ventes et les particuliers en quelques heures. Ce secteur nécessite ainsi des capitaux importants pour assumer l'investissement initial et la marge doit, quant à elle, trouver son équilibre entre un coût de production élevé et difficilement compressible, et un prix de vente, historiquement bas. Une marge faible, donc, à la merci des évolutions conjuguées du prix des matières premières et des salaires. Une marge, en principe aussi compensée par la quantité de lecteurs.

La publicité vient parallèlement compléter les recettes de la presse. Son modèle économique s'appuie donc sur la vente de journaux (en moyenne 70 % des revenus), dont l'abonnement constitue la grande majorité des canaux de diffusion, sur la publicité (en moyenne 25 % des revenus) et, enfin, sur la diversification de l'activité (en moyenne 5 % des revenus). Elle perçoit également des aides de l'État, directes via un fonds d'aide au développement de la presse et indirectes par l'intermédiaire des aides postales et autres abattements fiscaux.

Une crise nationale

Depuis les années 2000, plusieurs chocs sont venus frapper cette équilibre fragile. L'arrivée du numérique et de l'Internet, d'abord, a bouleversé les habitudes de consommation d'information en apportant une alternative gratuite aux journaux payants. Cela s'est traduit par une chute du lectorat : les dix premiers quotidiens français ont ainsi subi une baisse de leur diffusion payée de -25 % entre 2000 et 2021 (soit près d'un million de lecteurs en moins)¹. Une baisse qui peut aller jusqu'à plus de -50 % pour certains titres. Les recettes liées à la vente de journaux ont ainsi chuté de -25 % pour l'ensemble du secteur, entre 2009 et 2019.

1. Source : Office de justification et de diffusion et ACPM.

LE POHER

L'hebdomadaire d'information généraliste a vu le jour en 1996 à Carhaix, fondé par Christian Troadec et Charlie Grall. Passé un temps entre les mains du groupe Le Télégramme, il est depuis 2020 la propriété d'Erwan Chartier, ancien responsable des éditions Coop Breizh. Le Poher se revendique comme l'un des rares journaux indépendants en Bretagne et en France.

Le journal, qui s'appuie notamment sur le travail de trois journalistes et de trois administratifs, est délivré sur 84 communes du centre Bretagne, à cheval sur trois départements. Il bénéficie par ailleurs du réseau de distribution du groupe Le Télégramme.

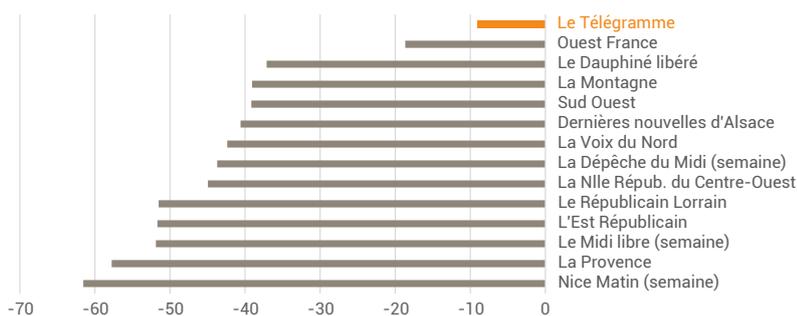
La crise financière de 2008, ensuite, a eu pour conséquence la baisse des recettes publicitaires : la part de ces recettes a ainsi régressé de 50 % pour l'ensemble du secteur de la presse entre 2009 et 2019. Le chiffre d'affaires du secteur, qui comprend les recettes de ventes de numéros et de publicité, a, au total, baissé du tiers entre 2009 et 2019 (DGMIC, DEPS, ministère de la Culture, 2021). Enfin, la fluctuation du prix des matières premières, comme récemment celui de l'énergie ou du papier, poursuit d'obérer la rentabilité d'une presse contrainte à une diversification de ses



« Les activités résultant de la diversification du groupe génèrent aujourd'hui plus de la moitié de son chiffre d'affaires, et compte tenu des difficultés d'une grande partie de la filière Presse, je dirais que sans cette diversification les perspectives économiques seraient d'ores et déjà tendues. »

Yves Bonnefoy,
Directeur général adjoint du
groupe Le Télégramme

Évolution de la diffusion de numéros payés entre 2000 et 2021 pour les principaux titres de la presse quotidienne régionale (%)



Source : Office de justification et de diffusion et Alliance pour les chiffres de la presse et des médias, traitement Adeupa.

activités ou l'adossement à un groupe. Phénomène qui a notamment conduit à une concentration des médias en France, provoquant de nombreux questionnements sur l'indépendance et la pluralité de l'information.

L'Ouest breton, une situation à part

Dans le marasme national, la situation est bien meilleure en Bretagne et en particulier dans l'Ouest breton. Le Télégramme est celui qui, parmi les principaux quotidiens régionaux, a perdu le moins de lecteurs entre 2000 et 2021 : sa diffusion payée a baissé de 8 % contre 37 % en moyenne pour l'ensemble des journaux (jusqu'à -50 % à -60 % pour certains d'entre eux)².

Autre indicateur, la Bretagne est la région en France (hors Île-de-France) où sont délivrées le plus de cartes de presse (près de 9 % du total)³.

S'il est difficile d'objectiver les causes de cette particularité bretonne et ouest bretonne, l'attrait des habitantes et habitants pour la lecture en général, et la presse écrite en particulier ici, est l'une des raisons le plus souvent avancé. Les résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton menée par l'Adeupa⁴, montrent en effet un taux de pratique en la matière significativement plus élevée que la moyenne française : 86 % ont ainsi lu au moins un livre ou une bande dessinée en 2019, contre 64 % en France en 2018⁵.

La concurrence entre les deux quotidiens bretons, Le Télégramme et Ouest France, participe aussi de la qualité de l'information relayée par ses deux journaux et donc de l'intérêt qu'ils suscitent auprès des potentiels lecteurs.

2. Office de justification et de diffusion et Alliance pour les chiffres de la presse et des médias, traitement Adeupa.

3. CCIJP, 2022

4. Enquête sur les pratiques culturelles de l'ouest breton, Adeupa, 2022, page 8

5. Enquête pratiques culturelles en France, Département de la prospective et des études statistiques du ministère de la Culture, 2018.

La situation est, ainsi, plus envieuse sur le territoire d'étude qu'ailleurs. Elle n'est cependant pas hermétique aux difficultés de la filière de la presse, comme la vulnérabilité face au coût des matières premières. La nécessité de la diversification, voire de l'adossement à un groupe, s'impose donc tout autant ici qu'ailleurs.

En France, une tendance négative pour la branche

134 000 emplois sont recensés dans les établissements de l'édition écrite, en France, en 2018⁶, soit un peu plus de 19 % de l'ensemble du secteur culturel. Un effectif en baisse de près de 20 % ces dix dernières années. La majorité de ces emplois se trouvent dans l'édition de journaux, l'édition de revues périodiques et dans le commerce de détail de journaux et papeterie. Les contrats à temps partiel sont particulièrement répandus dans cette branche : ils concernent 24 % des salariés de l'édition écrite (second taux le plus élevé derrière le spectacle vivant : 38 %).

Les effectifs salariés du secteur privé de l'édition écrite sont en baisse sur ces quinze dernières années en France (-24 %), tout comme ceux des établissements employeurs du secteur privé (-12 %).

Si l'emploi chute, le chiffre d'affaires généré par les établissements de l'édition écrite trébuche de la même manière. Son poids dans la valeur de la production culturelle totale du pays se réduit de moitié en vingt ans, pour atteindre 15,6 % en 2019 (soit 14,8 milliards d'euros). Il se place ainsi désormais derrière l'audiovisuel, qui pèse pour près d'un tiers du chiffre d'affaires global du secteur.

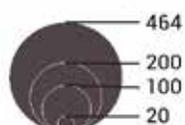
770 établissements de l'édition écrite dans l'Ouest breton

Selon le répertoire national des entreprises, 770 établissements de la branche de l'audiovisuel sont recensés dans l'Ouest breton, en 2021, soit 9 % de l'ensemble des établissements du secteur. 68 % d'entre eux sont des entreprises individuelles et 25 % des sociétés commerciales. Un tiers de ces établissements exercent dans la traduction et l'interprétation, 14 % en tant qu'agence de presse, 13 % dans l'édition de livre, 13 % dans le commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé et 12 % dans l'édition de revues et périodiques.

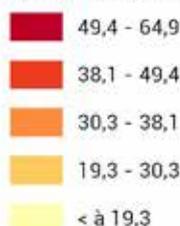
6. Source : Insee, enquêtes Emploi 2017 à 2019 pour la France, Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

Volume d'emplois de la branche édition écrite et sa part dans l'emploi culturel, par EPCI, en 2018

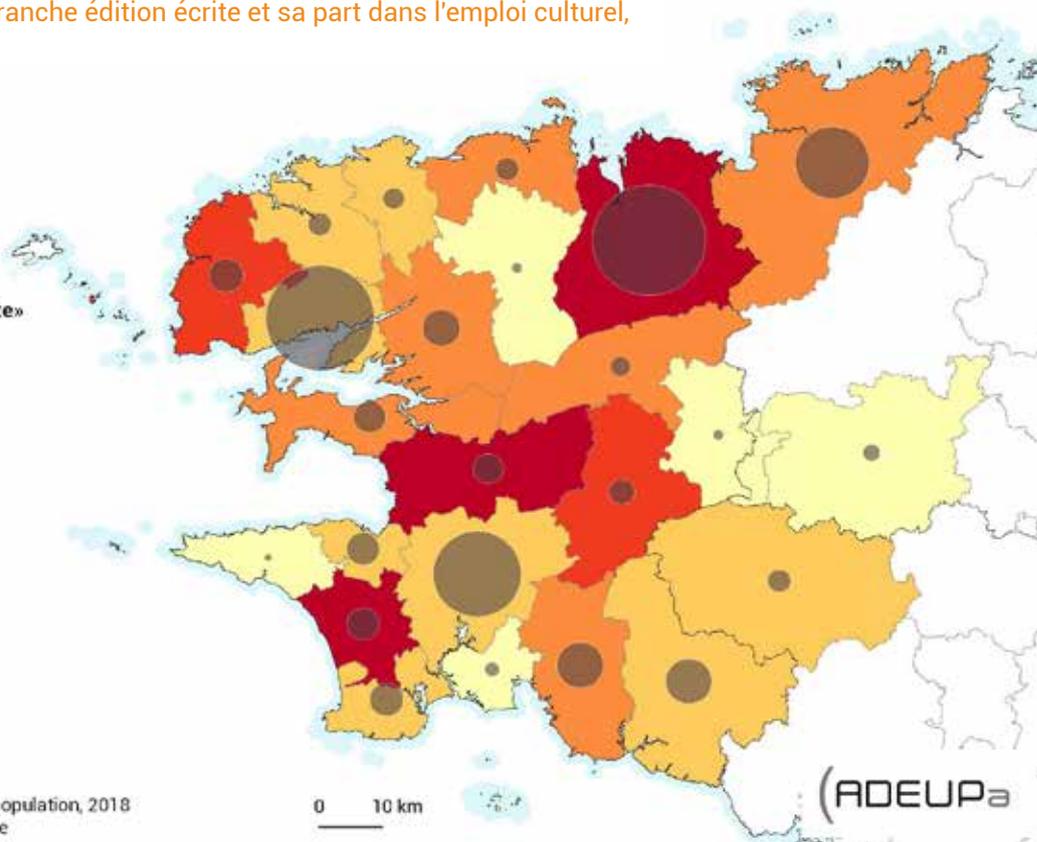
Volume d'emplois «édition écrite»



Part de l'édition écrite dans l'emploi culturel (en %)



Source : Insee, recensement de la population, 2018
 Traitement : Adeupa Brest-Bretagne



Près d'un tiers des emplois culturels dans l'édition écrite

L'édition écrite concentre 2 225 emplois dans l'Ouest breton, en 2018, soit 31 % de l'ensemble du secteur culturel (26 % pour la Bretagne et 20,5 % pour la France hors Paris).

Si le Pays de Brest est le territoire qui compte le plus de travailleurs de la branche, c'est dans le Pays de Morlaix qu'elle a le plus de poids, soit 57 % de l'emploi culturel total. Un effet dû à l'implantation du siège du Groupe Le Télégramme dans la ville de Morlaix. Une implantation qui bénéficie à l'Ouest breton en général.

À l'échelle des EPCI, les emplois de l'édition écrite se retrouvent principalement à Morlaix Communauté (21 %, soit 465 emplois) et à Brest métropole (19 %, soit 427 emplois). C'est aussi à Morlaix Communauté qu'ils pèsent le plus dans l'ensemble de l'emploi du secteur culturel (65 %), mais aussi à Pleyben-Châteaulin-Portzay (58 %, soit 46 emplois), dans le Haut Pays Bigouden (49 %, soit 50 emplois) et en Haute-Cornouaille (48 %, soit 36 emplois).

Emplois générés par les établissements de la branche édition écrite

Territoires	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi culturel (%)
Pays de Brest	702	26,3
Pays de Cornouaille	578	28,5
Pays de Morlaix	510	57,6
Lannion-Trégor Communauté	215	30,3
Pays du Centre Ouest Bretagne	128	26,8
Quimperlé communauté	92	28,6
Ouest breton	2 225	31,4
Bretagne	7 012	26,0
France (hors Paris)	85 540	20,5

Source : Insee, RP 2018

1 110 professionnels spécialisés dans le livre et la presse

L'ensemble de ces 1 110 professionnels peuvent exercer dans des branches ou des secteurs autres que l'édition écrite ou la culture⁷. Ils possèdent toutefois des compétences qui leur sont propres. Ils sont ainsi 415 auteurs littéraires et traducteurs et près de 700 journalistes et cadres de l'édition dans l'Ouest breton en 2018. Ensemble, ils représentent plus de 17 % des professions

culturelles du territoire. À titre de comparaison, ils sont 14 % en Bretagne et 11 % en France (hors Paris).

Si ces professionnels sont concentrés dans les Pays de Brest et de Cornouaille (un tiers chacun), c'est dans le Pays de Morlaix qu'ils pèsent le plus dans le total de l'emploi culturel (20 %).

À l'échelle des EPCI, c'est à Monts d'Arrée Communauté que ces professionnels pèsent le plus (36 %, soit 26 emplois), ainsi qu'à Morlaix Communauté (29 %, soit 118 emplois). En volume, les quatre collectivités de Brest, Quimper, Lannion et Morlaix représentent 63,5 % du total de ces professionnels (respectivement, 283, 187, 119 et 118 emplois).

7. Insee, RP 2018

43 % des emplois salariés privés de la culture dans l'édition écrite

La branche recense 1 868 emplois salariés privés en 2021⁸, soit 43 % du total des emplois culturels, contre 32 % en Bretagne et 21 % en France (hors Paris).

1 000 d'entre eux sont situés dans le Pays de Morlaix, où ils pèsent 80 % de l'emploi salarié privé culturel total. Cette part oscille entre 20 et 30 % dans les autres pays de l'Ouest breton.

À l'échelle du territoire d'étude, sur la période 2009-2021, le nombre de ces emplois reste inchangé. Ce qui n'est pas le cas pour la France (hors Paris), qui accuse, elle, une forte baisse (-35 %).

152 établissements employeurs du secteur privé du livre et de la presse sont présents à l'ouest de la Bretagne (dont les deux tiers dans les Pays de Brest et de Cornouaille), soit 18 % de l'ensemble du secteur culturel, contre 16 % dans la région et en France (hors Paris).

Si l'emploi salarié privé se maintient, ce n'est pas le cas pour le nombre d'établissements employeurs du secteur privé du livre et de la presse, qui régresse de 17 % entre 2009 et 2021. Une baisse plus forte qu'en Bretagne (-10 %), mais comparable à celle de la France (hors Paris). Celle-ci est uniforme pour chacun des pays de l'Ouest breton.

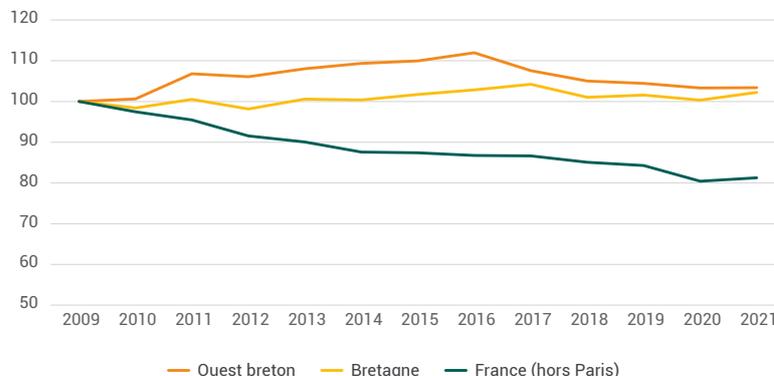
8. Acooss, 2021

Une partie des emplois attribués à la branche édition écrite, à Morlaix communauté, sont en réalité localisés ailleurs, mais rattachés administrativement au siège du Groupe Le Télégramme. Celui-ci comptait, en 2022, 570 salariés au sein de son pôle presse et près de 500 salariés au sein de ses activités de diversification (services aux entreprises et événementiel).

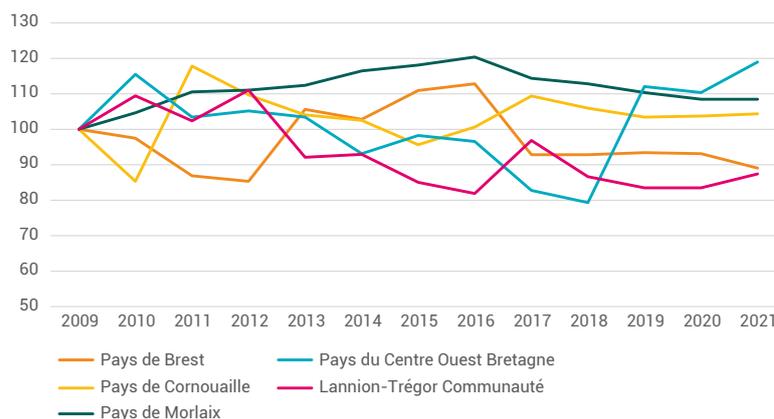
Voir page 93, encadré Groupe Le Télégramme.

152 établissements employeurs du secteur privé du livre et de la presse sont présents à l'ouest de la Bretagne.

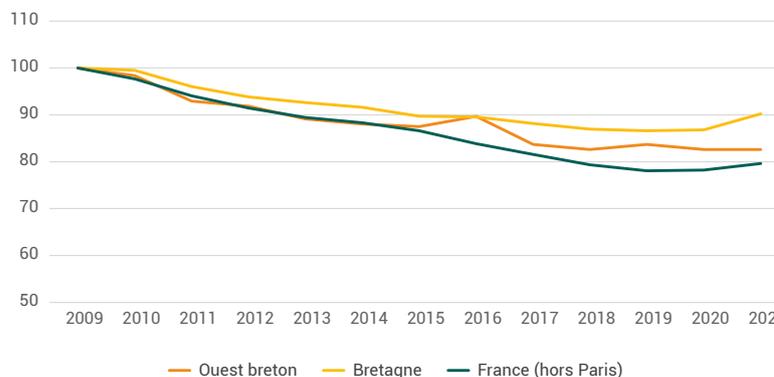
Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche édition écrite entre 2009 et 2021 (indice base 100 en 2009)



Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche édition écrite, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006), par pays de l'Ouest breton



Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la branche édition écrite entre 2009 et 2021 (indice base 100 en 2009)



Source : Acooss, 2021

Un poids économique prépondérant dans l'Ouest breton

40,8 millions d'euros de masse salariale

Avec une masse salariale brute totale de 40,8 millions d'euros en 2018⁹, l'édition écrite est la première branche du secteur culturel dans ce domaine. La rémunération moyenne brute par salarié est en revanche très basse : 17 100 euros. Seul l'enseignement culturel fait moins bien (10 400 euros). La rémunération moyenne brute par équivalent temps plein est, elle, plus élevée (34 000 euros), soit la quatrième dans ce domaine parmi ses consœurs. Elle se place ici entre la publicité (30 700 euros) et l'audiovisuel (34 400 euros).

Cet écart entre salariés et équivalents temps plein s'explique en partie par le fort recours au travail partiel dans la branche : il y faut en moyenne deux salariés pour occuper un temps plein.

58,7 millions d'euros de dépenses pour le livre et la presse

Selon l'enquête réalisée par l'Adeupa sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton¹⁰, ceux-ci ont dépensé un total de 58,7 millions d'euros pour cette branche en 2019. Cette dépense concerne un peu plus d'un tiers des habitants, qui

consacrent un montant de 179 euros par an pour ces activités. L'achat de livres est le principal motif de dépense, loin devant l'abonnement à une bibliothèque ou une médiathèque, ou à la presse papier. L'achat de livres profite par ailleurs majoritairement à des librairies indépendantes ; ce mode d'acquisition étant cité à 60 % (47 % pour les bibliothèques), loin devant les supermarchés, les chaînes de librairies ou la vente sur Internet.

252,7 millions d'euros de chiffre d'affaires

Les établissements de la branche ont généré un chiffre d'affaires global de 252,7 millions d'euros, soit le tiers de la valeur de la production culturelle totale. Elle se place ainsi à la première place parmi ses consœurs. 99 % de ce chiffre d'affaires est réalisé dans le cadre d'une activité marchande, c'est-à-dire par une entreprise commerciale.

L'édition écrite pèse ainsi pour 46 % du chiffre d'affaires réalisé par le secteur culturel marchand (2 % du secteur non-marchand).

Si son poids est important dans la production globale du secteur culturel, son chiffre d'affaires moyen calculé à l'établissement (306 000 euros) est également le plus élevé. Il est ainsi devant la publicité (178 900 euros).

Des aides sectorielles

Il est complexe de distinguer précisément les montant des aides publiques versées pour les structures de l'édition écrite, celles-ci, et principalement pour le secteur du livre, s'intégrant dans des programmes plus globaux, en direction des arts en général.

Il est toutefois possible de souligner ici les aides apportées par le Centre national du livre aux acteurs de l'Ouest breton, d'un montant total de 324 000 euros en 2021. Des aides qui peuvent aller en direction d'auteurs ou autrices, comme à des librairies indépendantes, des éditeurs ou des lieux de lecture publique.

Il est aussi possible d'indiquer les aides attribuées aux titres de presse de l'Ouest breton en 2019. Ceux-ci ont touché un montant proche de 900 000 euros cette année, dont 830 000 euros pour Le Télégramme, 41 000 euros pour Le Poher, 12 800 euros pour Le Trégor et 2 700 euros pour l'Hebdo du 29. Notons que le niveau de ces aides peut varier très fortement d'une année à l'autre et que celles-ci sont notamment soumises à des conditions de tirages et/ou de projets.

9. Flores, 2018

10. Enquête sur les pratiques culturelles de l'ouest breton, Adeupa, 2022, page 8



Les curiosités de Dialogues - Photo : Damien Goret - Brest métropole

Chiffres clés



770 établissements



2 225 emplois



40,8 M€
de masse salariale



252,7 M€
de chiffre d'affaires

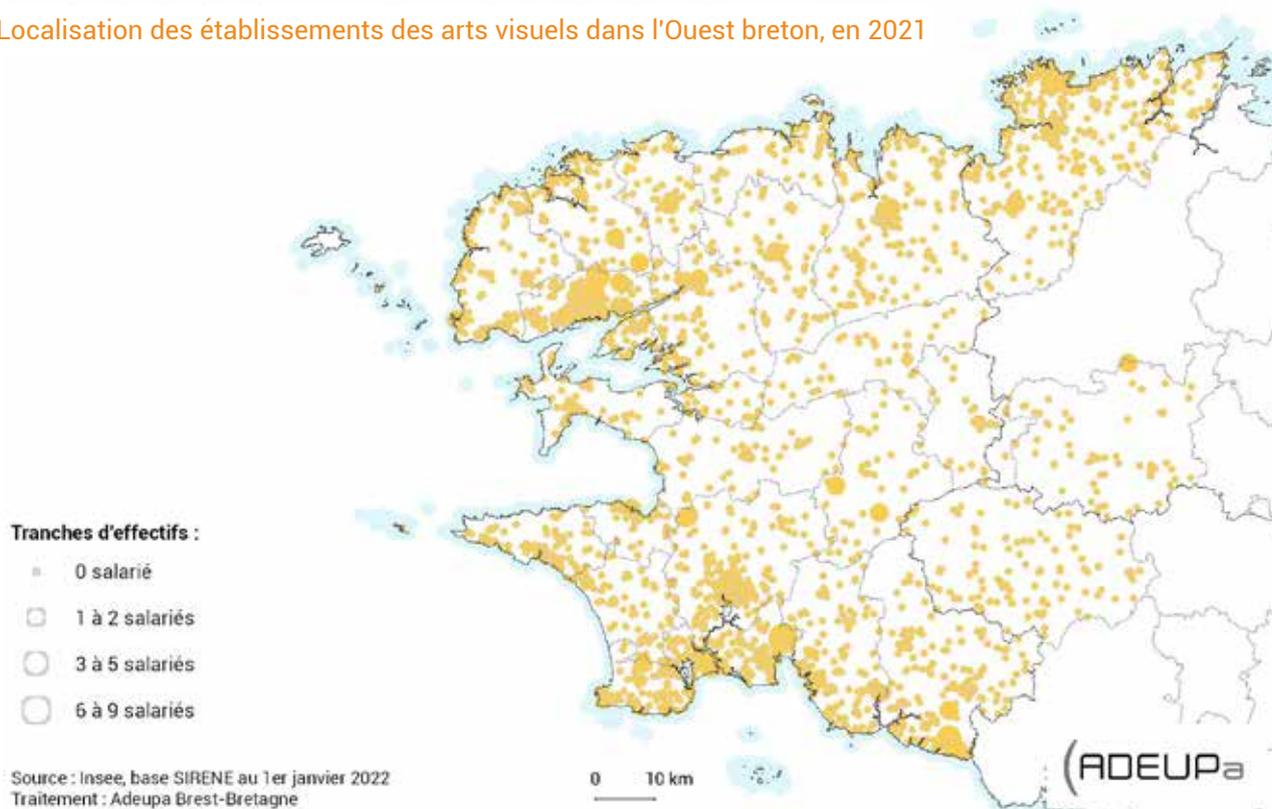


58,7 M€
de consommation

LES ARTS VISUELS : DE NOMBREUX MODES D'EXPRESSIONS

Selon l'Unesco, les arts visuels ou arts plastiques caractérisent les arts faisant principalement appel au sens visuel. Parmi ces formes artistiques, il est possible de distinguer les « beaux-arts » (le dessin, la peinture et la sculpture ainsi que celles ayant émergé plus récemment comme la photographie, l'art vidéo ou l'art numérique), les « arts appliqués », relatifs au design (forme et fonction de tout ce qui entoure l'individu) et les arts décoratifs souvent rattachés à l'artisanat d'art. Le cinéma et l'architecture peuvent aussi être associés mais seront traités à part.

Localisation des établissements des arts visuels dans l'Ouest breton, en 2021



Le fonctionnement de la branche

La branche s'articule principalement autour des activités de formation, de création et de diffusion des œuvres.

La formation joue un rôle important dans le soutien qu'elle apporte aux jeunes artistes pendant et après la période d'enseignement. Le principal acteur dans ce domaine sur le territoire d'étude est l'École d'art supérieur de Bretagne (Eesab). Elle dispose de quatre sites dans la région dont deux dans l'Ouest breton, à Quimper et à Brest.

La création est assurée par les artistes. Ceux-ci revendiquent un statut spécifique à leur activité. Le secteur des arts plastiques

et visuels ne disposant pas de branche professionnelle ni de convention collective spécifique, les artistes sont contraints de se rattacher au régime social et fiscal des artistes-auteurs (régime qui, par exemple, ne permet pas de bénéficier des avantages de l'intermittence lors des périodes d'inactivité). De ce fait, les structures de diffusion, notamment associatives, sont souvent rattachées à la convention Eclat.

Ces dernières peuvent prendre plusieurs formes. Les galeries marchandes présentent un catalogue de créateurs et vendent leurs réalisations sur le marché de l'art. Bien que très importantes pour les plasticiens, moins de 10 % d'entre eux sont représentés par ces galeries. Les galeries, ou lieux intermédiaires de résidence et/ou de diffusion, ont pour fonction la promotion des



« Le secteur des arts visuels est un petit secteur professionnel mais qui concentre une activité importante et un maillage territorial dense en Bretagne. Ce secteur est cependant globalement moins doté financièrement que les autres branches culturelles. »

Alexandra Aylmer,
 Directrice d'Art
 contemporain en Bretagne



Fonds Hélène et Édouard Leclerc - Photo : Eugénie Ragot - Brest terres océanes

artistes et leur accompagnement. Ce sont le plus souvent des lieux institutionnels, subventionnés selon un projet artistique et culturel. Unique lieu labellisé « Centre d'art contemporain d'intérêt national » du territoire d'étude, Passerelle, à Brest, rentre dans cette catégorie. Parmi les galeries institutionnelles, on peut aussi citer la Galerie de Rohan à Landerneau, la Galerie du Douven à Trédrez-Loquémeau, Méandre à Huelgoat, Les Moyens du bord à Morlaix, la Chapelle des Ursulines à Quimperlé, ou encore L'Imagerie à Lannion.

Les collectifs d'artistes, les musées, les centres socioculturels, les artothèques, les festivals ou biennales, les éditeurs et les librairies, participent également de cette diffusion. Initiative originale, Documents d'artistes Bretagne, association logée au centre d'arts Passerelle, à Brest, participe à la diffusion

et à la promotion des artistes du territoire en éditant des dossiers monographiques disponibles sur le net. Également réseau, il accompagne ces créateurs en mobilisant les professionnels de la branche pour les servir dans leurs projets.

Autre structure atypique, le Fonds Hélène et Édouard Leclerc à Landerneau propose des expositions temporaires d'artistes de renommée internationale, comme Picasso, Juan Miro, Chagall, Françoise Pétrovitch, etc.

LA FOURMI-E (ROSTRENEN)

« L'art contemporain en art visuel était quasiment inexistant ici il y a 10 ans. On a voulu faire découvrir cet art sur le territoire le moins peuplé, le plus vaste et le plus pauvre de Bretagne. », Cynthia Guyot, Directrice de la Fourmi-e.

Installée à Rostrenen, l'association a pour but de développer des projets de médiation autour de la création contemporaine et la recherche artistique, production et diffusion d'oeuvre, organisation d'événements culturels en milieu rural. Elle s'est construite autour de valeurs d'éducation populaire, de droits culturels, d'écologie et de la parité. Elle organise deux événements chaque année, en accès libre et gratuits : un parcours d'art contemporain de ferme en ferme « Champ d'Expression » et un festival d'art urbain écologique « In Cité ». En lien avec ses 2 événements, de nombreuses actions de médiations et de projets EAC sont proposées. Depuis ses débuts, elle a menée des actions culturelles avec 17 écoles, 6 collèges et 4 lycées.

« En donnant à voir ces créations artistiques et en offrant la possibilité à des enfants ou des adolescents de rencontrer des artistes, nous espérons participer au développement de leur esprit critique, de leurs goûts et de leur pensée »

Ils ont, en 10 ans, multiplié leur budget par 100. Cela représentait en 2022 quinze dossiers de subvention à monter, dont 10 pour le même événement. Une activité chronophage et un modèle économique incertain, car reposant sur des subventions de fonctionnement à solliciter annuellement.

« On vie avec un ulcère. Par exemple, pour notre festival In cité, nous faisons nos demandes de subvention à partir de novembre jusqu'en mai. Ce qui veut dire que l'on ne sait qu'après l'organisation du festival si on peut le financer ou non. C'est une économie qui nous empêche de nous projeter... On doit chaque année penser et organiser nos activités sans être sûr de pouvoir les réaliser. »

40 % du budget de l'association est consacré à l'embauche d'artistes, soit une trentaine de contrats par an. L'association se compose, par ailleurs, de 3 salariés, dont 1 en équivalent temps plein.

L'EXEMPLE DE DOUARNENEZ

Il y a une dizaine d'années, quelques artistes de renommée internationale, également professeurs aux beaux-arts de Quimper, ont achetés des ateliers à Douarnenez, générant un mouvement de jeunes artistes, qui ont suivis leurs enseignants. Le contexte de la ville a incité cette première acquisition : des espaces de travail peu cher, le festival de cinéma, la médiathèque, le caractère historique et industriel de la ville, etc. Depuis, beaucoup d'artistes se sont installés localement et souvent au-delà des arts visuels.

Une économie qui repose en partie sur la gratuité

Les arts visuels restent une branche jeune, qui a commencé à se développer dans les années 1980, avec la création du CNAP et des structures décentralisées que sont les fonds régionaux d'art contemporain (Frac) et les centres d'arts.

Les revenus des artistes sont tirés d'honoraires, notamment dans le cadre de résidences, ainsi que droits d'auteur et de vente de leurs œuvres. Les lieux d'exposition reposant sur la gratuité, ceux-ci ne génèrent pas de ressources propres, ni pour les structures de diffusion, ni pour les artistes. Cette économie, en dehors des galeries marchandes, repose ainsi essentiellement sur le financement public et est donc extrêmement fragile. Cela se traduit, au sein des structures de diffusion, par des effectifs réduits, voire inexistantes. Preuve de cette fragilité, les cessations d'activité du Quartier à Quimper et de la Galerie du Douven près de Lannion entre 2015 et 2016.

La vitalité d'un territoire dans ce domaine dépend de la présence des structures de formation et de diffusion. Ces dernières déterminent l'implantation des artistes qui cherchent à s'en rapprocher car elles offrent un accompagnement (résidences) et une visibilité. Ceci d'autant plus si les collectivités mènent une politique « d'ateliers d'artistes », à l'image de ce que peut faire la ville de Rennes ou celle de Brest aujourd'hui. L'accès à un lieu de création est en effet l'une des principales problématiques des jeunes artistes. Après leur formation, ceux-ci peuvent bénéficier d'ateliers dans le cadre de politiques publiques d'accueil d'artistes qui leur permet de demeurer dans les centres urbains. Dans le cas contraire, leur alternative est de migrer là où l'immobilier est le plus abordable, souvent en périphérie ou en zone rurale, ce qui peut poser des problèmes de visibilité.

Il est très difficile de différencier les professionnels et les amateurs de la branche. Dès lors qu'un artiste veut vendre une œuvre, il se crée un statut d'entrepreneur, mais rien ne dit s'il s'agit d'une activité annexe, voire très occasionnelle, ou de son activité principale. Rien ne témoigne non plus de la qualité de ce qu'il produit.



« La présence d'artistes sur un territoire engendre généralement une certaine attractivité de nouveaux habitants mais est aussi vectrice de rencontres, de liens, d'innovations de vitalité. »

Alexandra Aylmer,
Directrice d'art contemporain
en Bretagne

GALERIE DU DOUVEN

« Il y a peu d'acteurs dédiés à la diffusion des arts plastiques sur cette partie du territoire. La Galerie du Douven, qui est un équipement public, y a donc un rôle important à jouer. Il y a beaucoup d'initiatives artistiques et culturelles de très grande qualité en Bretagne autour de l'art contemporain. Ces dynamiques existent en milieu urbain mais aussi en milieu rural. Elles sont de plus en plus visibles, structurées et fédérées, notamment grâce au réseau a.c.b' », Elsa Briand, chargée de projets artistiques et culturels pour la Galerie du Douven

La galerie du Douven, située à Trédrez-Locquémeau, connaît, depuis 2019, une deuxième vie avec la reprise de sa gestion par Lannion-Trégor Communauté. Créée en 1992, et gérée pendant 20 ans par l'association Itinéraire bis, elle a dû fermer ses portes en 2015. En 2021, un poste dédié à la coordination du nouveau projet est créé. Trois expositions, fruits de résidences sur place, sont programmées entre le printemps et l'automne 2022. L'hiver sera consacré à des résidences d'écriture. La galerie cherche à développer des partenariats avec les acteurs artistiques et pédagogiques du territoire, tels que le réseau a.c.b, l'Eesab, le collège de Plestin-les-Grèves ou la Tannerie.

La chance du lieu est sa localisation, dans un espace naturel très fréquenté par des marcheurs et des touristes. Un public captif et très divers qu'il s'agit de faire entrer dans la galerie, d'intéresser et d'inciter à revenir. Afin de créer une relation pérenne avec ces publics, la médiation est un enjeu essentiel, notamment auprès des jeunes. Pour cela ils auront besoin de meilleurs moyens financiers et humains.

* Art contemporain en Bretagne.

La situation des artistes plasticiens et de la diffusion en Bretagne

Un métier fortement touché par la précarité

Une étude réalisée par le réseau a.c.b, en 2019, chiffre entre 2 000 et 3 000 le nombre de ces créateurs sur le territoire régional, en 2018, faisant de la Bretagne la troisième région en France dans ce domaine. Ceux-ci sont concentrés à 37 % en Ille-et-Vilaine, puis, majoritairement, au sein des deux métropoles, dans le sud-ouest du Finistère autour de Douarnenez, sur le littoral briochin, et dans le sud-est du Morbihan.

L'étude pointe par ailleurs la précarité des artistes, dont plus de la moitié bénéficient de revenus en dessous du seuil de pauvreté (contre 8 % pour la population active). Une situation touchant plus particulièrement les femmes et les plus jeunes. Cet état de fait contraint 50 % d'entre eux à exercer une autre activité, souvent dans le domaine artistique (médiation, graphisme, etc.). Les revenus purement artistiques s'élèvent en moyenne à 11 000 euros par an et par personne (5 000 euros pour les moins de 30 ans), faisant de la Bretagne l'avant dernière région en la matière. Ces revenus proviennent principalement de la vente aux particuliers, d'honoraires et de commandes privées.

Une situation d'autant plus atypique que 69 % des artistes sont diplômés, à minima, d'un Bac + 5 (15 % dans la population active). 71 % des plasticiens ont fréquenté une école des beaux-arts ou une université d'arts plastiques. Atypique aussi car leur métier requiert de multiples compétences, pour à la fois produire et valoriser leurs œuvres. Au-delà de la capacité à créer il faut en effet savoir communiquer, administrer son activité

et transmettre son travail (médiation).

Quatre principaux enjeux sont ainsi identifiés par l'étude :

- le développement des réseaux professionnels, qui favorise l'interconnaissance et sort les artistes d'un certain isolement ;
- favoriser la formation et faire connaître les droits à la formation (artistique, gestion, communication, etc.) ;
- financer les temps de recherche et de création ;
- permettre aux créateurs de disposer d'ateliers et d'outils adéquats et nécessaires à la création (notamment via la mise à disposition de locaux vacants par les collectivités).

ART CONTEMPORAIN EN BRETAGNE (a.c.b)

Le réseau régional a.c.b. a été créé en 2002, d'abord réunissant quelques structures de l'art contemporain puis fédérant plus largement les professionnels et acteurs de la branche en Bretagne. L'association a pour mission la mise en œuvre d'une démarche coopérative pour la structuration et le développement du secteur des arts visuels en Bretagne. Elle est aussi l'interface privilégiée entre les acteurs de la branche et les collectivités territoriales et nationales.

Une diversité de structures¹

Soixante-dix structures adhèrent au réseau a.c.b, dont onze dans l'Ouest breton. Si une grande part d'entre elles (42 %) sont des lieux intermédiaires de résidence et/ou de diffusion, il existe, parmi elles, une grande diversité de profils, allant de l'École supérieure d'art (Eesab) à la galerie à vocation commerciale, en passant par les musées labellisés, les centres d'art contemporain labellisés d'intérêt national ou encore les centres socioculturels.

Elles ont pour fonction, notamment, la formation, la diffusion (397 expositions organisées en 2018, attirant 520 000 visiteurs) et l'accompagnement des artistes (110 résidences effectuées en 2018). Elles ont ainsi collaboré avec plus de 1 400 créateurs, dont le tiers réside en Bretagne.

À l'image de celle des artistes, la situation de ces structures est bien souvent précaire. Elles sont constituées d'équipes restreintes et pour 40 % sous contrat non permanent (25 % en 2015), une situation interpellant la pérennité de leurs projets voire de l'entité.

Le budget global de ces lieux est de 17,2 millions d'euros en 2018, dont 10,5 pour l'Eesab et ses quatre sites (Rennes, Lorient, Quimper et Brest). Plus de la moitié des structures ont un budget de moins de 100 000 euros et 98 % de leurs ressources proviennent de financements publics, dont la moitié de l'échelon communal.

1. Source : réseau a.c.b

En France, l'emploi non-salarié en croissance

En France, en 2018, 105 100 personnes travaillent dans la branche des arts visuels, soit 15 % de l'emploi total du secteur culturel. 60 % d'entre elles ont une activité liée à la création artistique, 25 % au design et 15 % à la photographie. L'emploi y progresse fortement entre 2009 et 2018, +32 %, particulièrement pour les activités de création artistique et de design. La structure de l'emploi évolue aussi : on compte trois fois plus de travailleurs non-salariés entre 2007 et 2016. Leur part est ainsi de 82 % dans l'ensemble de l'emploi de la branche, en France, en 2018. Elle compte, par ailleurs, un quart de contrats temporaires.

Entre 2009 et 2018, le nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la branche des arts visuels baisse de 5 %, tout comme celui de l'emploi salarié privé, -10 %. Ce qui correspond à une perte de 205 établissements et plus de 1 100 emplois. Cette baisse coïncide avec la recrudescence de l'emploi non salarié et donc, probablement, à la création d'entreprises individuelles par les artistes.

La valeur de la production marchande et non marchande des arts visuels atteint 8,7 milliards d'euros en France, en 2019, soit près de 9 % de la valeur du secteur culturel. Ce chiffre est en hausse de 7 % par rapport à 2018.

Dans l'Ouest breton, une majorité d'entrepreneurs individuels

Le répertoire Sirene recense, dans l'Ouest breton plus de 4 000 établissements dont l'activité principale s'exerce dans le champ des arts visuels, en 2021. 95 % d'entre eux sont des entreprises individuelles et 99 % ne comptent aucun salarié.

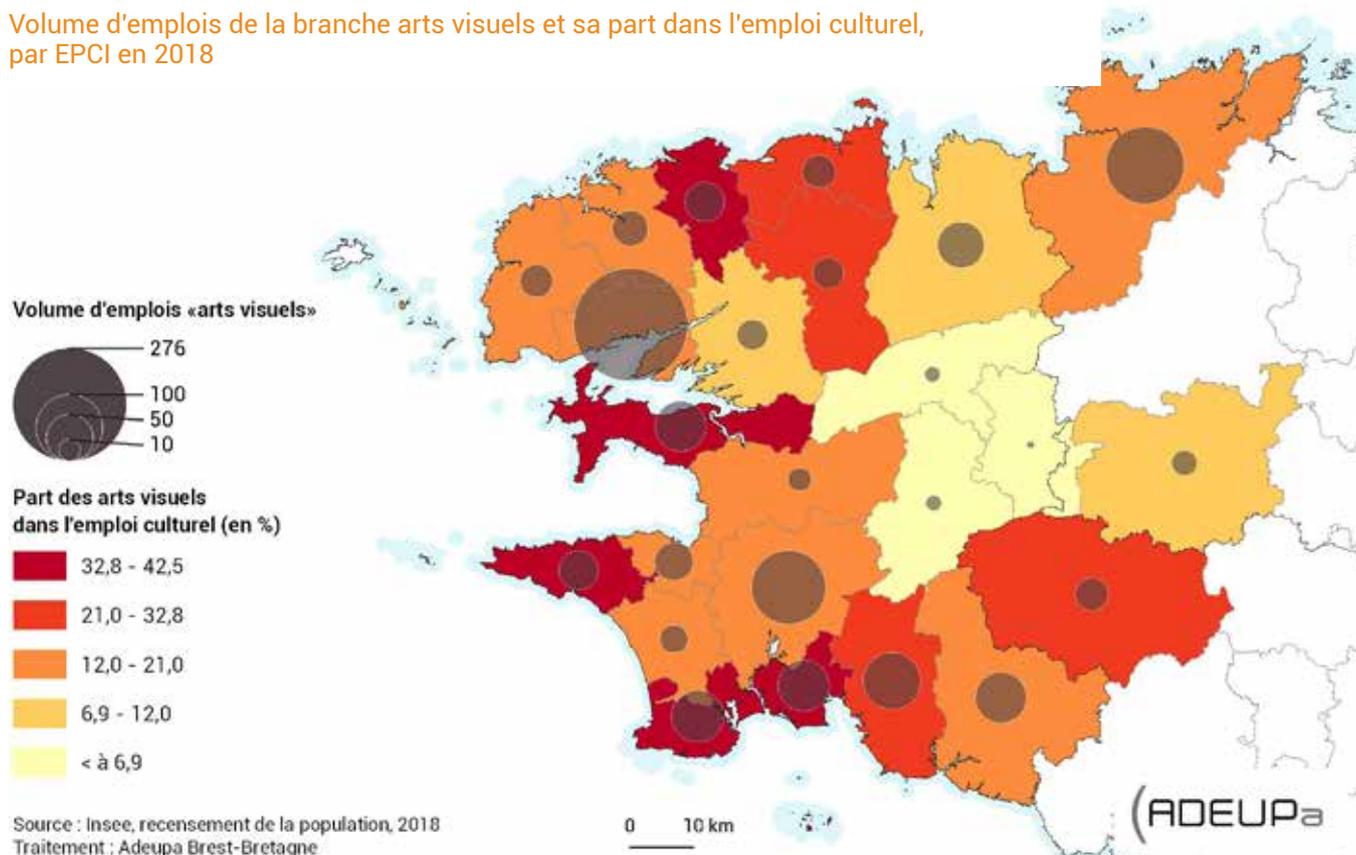
Les trois quarts des établissements ont pour activité principale la création artistique, 11 % la photographie et 10 % le design.

En France, en 2018, 105 100 personnes travaillent dans la branche des arts visuels, soit 15 % de l'emploi total du secteur culturel.



Eesab de Brest - Photo : Damien Goret - Brest métropole

Volume d'emplois de la branche arts visuels et sa part dans l'emploi culturel, par EPCI en 2018



1 210 emplois de la branche arts visuels

En 2018, selon l'Insee, l'Ouest breton compte 1 210 emplois dans les établissements du champ des arts visuels, soit 17 % de l'ensemble des emplois du secteur. Une part plus importante qu'en Bretagne (15,7 %) et qu'en France hors Paris (15,1 %). C'est dans les Pays de Cornouaille et de Lannion que ce rapport est le plus important, avec une part s'élevant, respectivement, à 20 % et 19 %. Les Pays de Brest et de Cornouaille concentrent, respectivement, 38 % et 34 % des emplois.

À l'échelle des EPCI, le poids des arts plastiques atteint 42 % pour le Pays Fouesnantais (soit 60 emplois) et dépasse les 30 % pour la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (39 %, soit 58 emplois), Lesneven-Côtes des Légendes (37 %, soit 35 emplois), Cap Sizun-Pointe du Raz (35 %, soit 35 emplois) et le Pays Bigouden Sud (33 %, soit 62 emplois).

Plus de 2 210 professionnels des arts visuels et métiers d'art

Les professionnels des arts visuels et métiers d'art représente le tiers de l'ensemble des professionnels de la culture dans l'Ouest breton, soit 2 210 emplois. Ils sont aussi deux fois plus nombreux que dans les établissements de la branche, preuve de la diffusion de ces compétences dans le reste de l'économie.

Si, là aussi, l'emploi est concentré dans les Pays de Brest (37 %) et de Cornouaille (34 %), leur poids dans l'ensemble des professions culturelles est similaire dans l'ensemble des Pays de l'Ouest breton, il atteint des niveaux très élevés dans certains EPCI : 73 % pour la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (soit 100 emplois), 70 % pour Lesneven-Côtes des Légendes (soit 68 emplois) et 50 % pour le Pays Fouesnantais (90 emplois), la Haute-Cornouaille (25 emplois), Cap Sizun-Pointe du Raz (50 emplois) et le Pays de Landivisiau (58 emplois).

Emplois générés par les établissements de la branche art visuel

Territoires	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi culturel (%)
Pays de Brest	458	17,2
Pays de Cornouaille	407	20
Pays de Morlaix	98	11
Lannion-Trégor Communauté	135	19
Pays du Centre Ouest Bretagne	53	11
Quimperlé Communauté	60	18,7
Ouest breton	1 210	17,1
Bretagne	4 239	15,7
France (hors Paris)	62 689	15,1

Source : Insee, RP 2018

Le secteur privé, une évolution en deux temps

Le territoire d'étude comptait 97 salariés du secteur privé de la branche arts visuels en 2021, dont 88 % sont situés dans les Pays de Brest et de Cornouaille (respectivement, 44 et 41 emplois). Entre 2006 et 2021, ces effectifs ont diminué de près de 22 % (-27 emplois). C'est dans le Pays de Morlaix (-92 %), dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne (-42 %) et à Lannion-Trégor Communauté que leur nombre a le plus régressé. Seul le Pays de Brest gagne des salariés sur la période (+16 %). Si la chute a été très conséquente entre 2006 et 2013, la situation s'est améliorée depuis et, de 2013 à 2021, ce sont 49 % de postes en plus qui ont été créés, sans toutefois rattraper le niveau de 2006. Sur ce second temps, les Pays de Morlaix et du Centre Ouest Bretagne continuent cependant de perdre en effectif (respectivement, -67 % et -20 %). On note un fort rebond en 2021, malgré le début de la crise sanitaire en 2020.

55 établissements employeurs du secteur privé des arts visuels sont implantés dans l'Ouest breton en 2021, dont 46 dans les Pays de Brest et de Quimper.

L'évolution est très comparable à celle du nombre de salariés entre 2006 et 2021 (+20 %). Elle l'est également dans sa temporalité, soit une chute des effectifs entre 2006 et 2013 (-34 %), avant une relative progression jusqu'en 2021 (+22 %). Les établissements n'ont en revanche pas connu le même rebond en 2021, au contraire de la Bretagne ou de la France (hors Paris).

Un poids économique qui traduit les spécificités de la branche

1 % de la masse salariale globale du secteur

La masse salariale générée par les établissements de la branche arts visuels s'élève à 1,4 millions d'euros en 2018 (1 % du secteur culturel). Il s'agit de la plus basse parmi les branches culturelles.

Ce chiffre est à mettre en relation avec le faible nombre d'établissements employeurs de la branche et à l'opposé, la forte part de l'emploi non salarié qui la caractérise.

La rémunération moyenne par salarié se monte, elle, à 21 500 euros pour l'année 2018 (21 200 euros en moyenne pour le secteur culturel dans l'Ouest breton), et à 27 300 euros par équivalent temps plein (33 400 euros en moyenne dans la culture sur le périmètre de l'Ouest breton). Si la rémunération moyenne par salarié est proche de la moyenne du territoire d'étude, elle est bien plus faible par équivalent temps plein et est, de ce fait, la plus basse avec celle de la branche enseignement culturel (26 700 euros).

Un chiffre d'affaires global élevé, mais faible par établissement

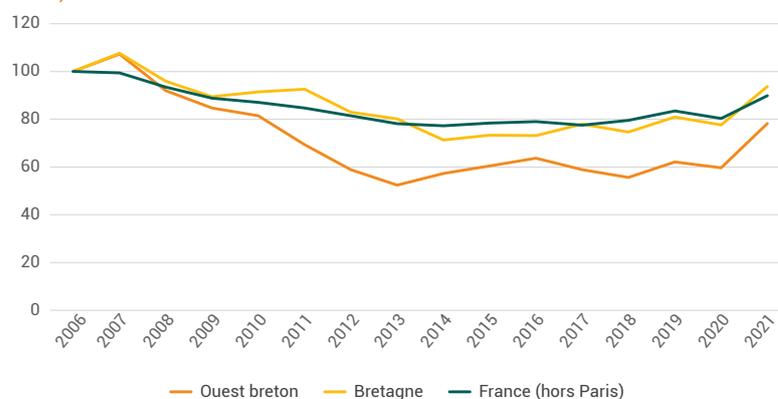
Les établissements des arts visuels ont réalisé un chiffre d'affaires global estimé à 108 millions d'euros, soit 15 % du montant global du secteur culturel, le plaçant en troisième position parmi les branches. Une part, deux fois supérieure à celle qui est la sienne à l'échelon national (8,7 %).

Le chiffre d'affaires moyen par établissement est, en revanche, le plus bas du secteur (22 300 euros). Là aussi, cela s'explique par le nombre important d'entreprises individuelles caractérisant l'activité des arts visuels.

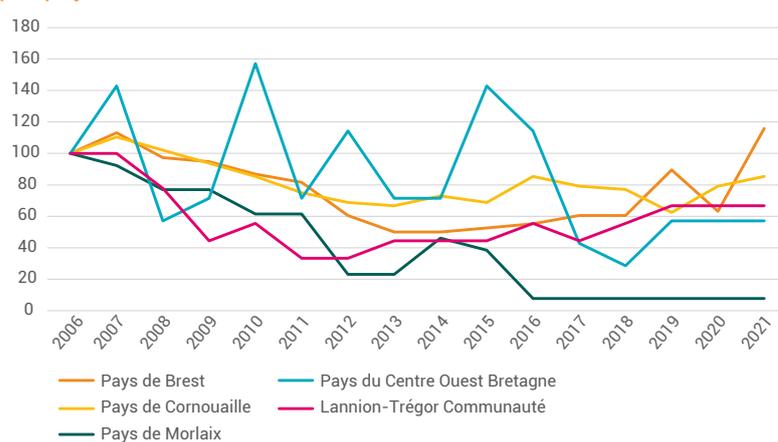
Un financement public fondu dans plusieurs programmes

Il est complexe de distinguer précisément les montants des aides publiques versés pour les structures des arts visuels, celles-ci s'intégrant dans des programmes plus globaux, en direction des arts et du spectacle vivant notamment. On peut toutefois noter que le Département du Finistère lui consacre un minimum de 5 % de ses dépenses culturelles et la Drac Bretagne 1 %.

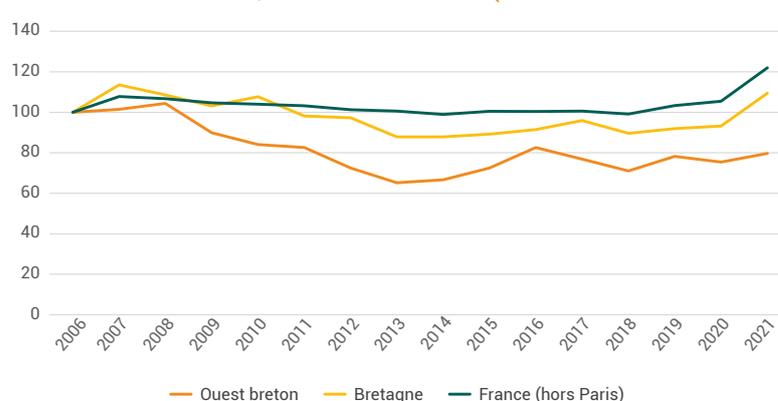
Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche arts visuels, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche arts visuels, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006), par pays de l'Ouest breton



Évolution du nombre d'établissements employeur du secteur privé de la branche arts visuels, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Source : Acooss, 2021

Chiffres clés



55
établissements



1 210
emplois



1,4 M€
de masse salariale

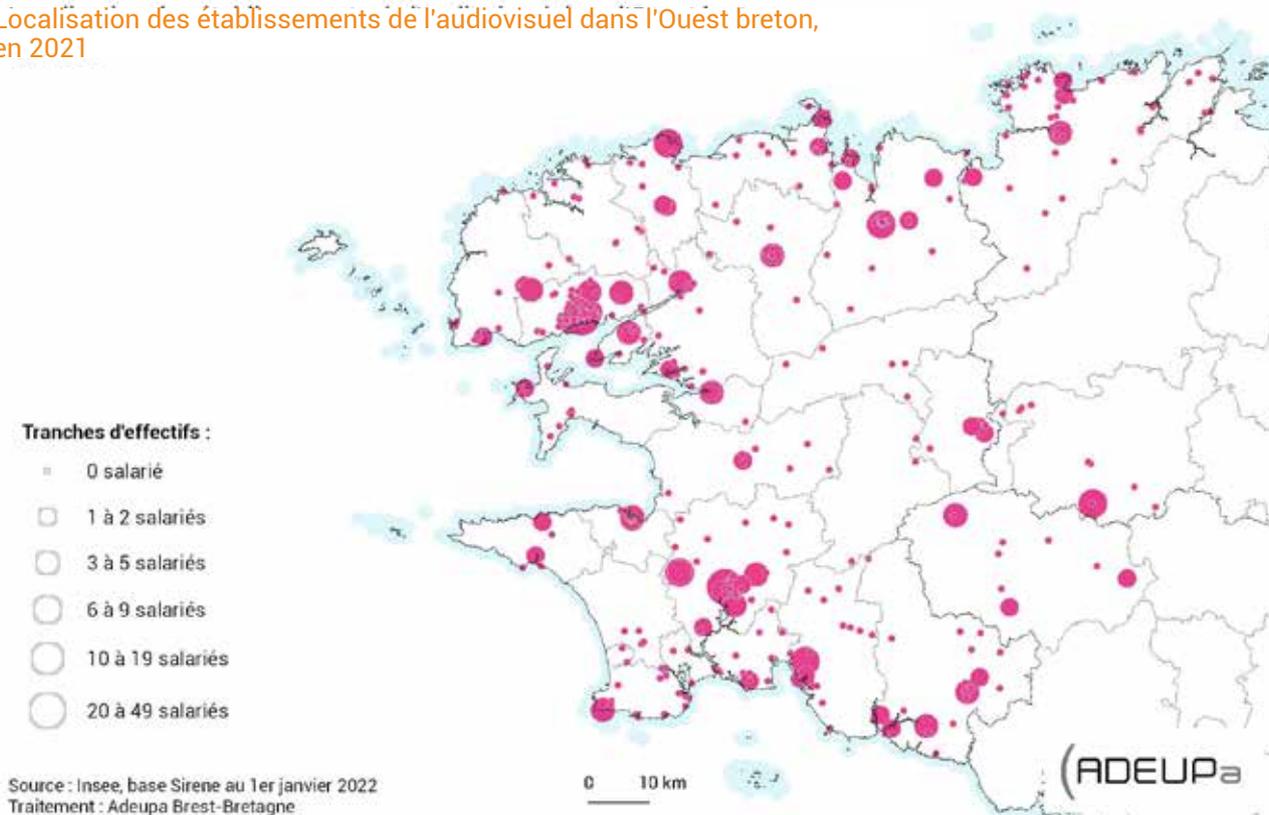


108 M€
de chiffre d'affaires

L'AUDIOVISUEL : UNE BRANCHE ET DES SUPPORTS

L'audiovisuel définit les réalisations ou œuvres faites d'un montage d'images (fixes ou animées) ou de sons enregistrés, ou associant les deux, ainsi que l'ensemble des techniques et méthodes pour y parvenir. Selon l'Unesco, l'audiovisuel comprend la diffusion radiophonique et télévisuelle (y compris les contenus médias en temps réels sur Internet), le cinéma et les vidéos. On peut également lui associer la musique enregistrée et le jeu vidéo.

Localisation des établissements de l'audiovisuel dans l'Ouest breton, en 2021



L'audiovisuel comprend ainsi plusieurs activités aux caractéristiques et aux fonctionnements distincts. C'est notamment le cas pour le cinéma et la diffusion radiophonique.

La production audiovisuelle de fiction et documentaire

La chaîne d'un film démarre par l'écriture d'un scénario, qui sera au cœur du processus de création et mis en image lors de l'étape de réalisation. Cette phase d'écriture peut être assurée par une seule personne ou collégiale et faire intervenir certaines spécialités

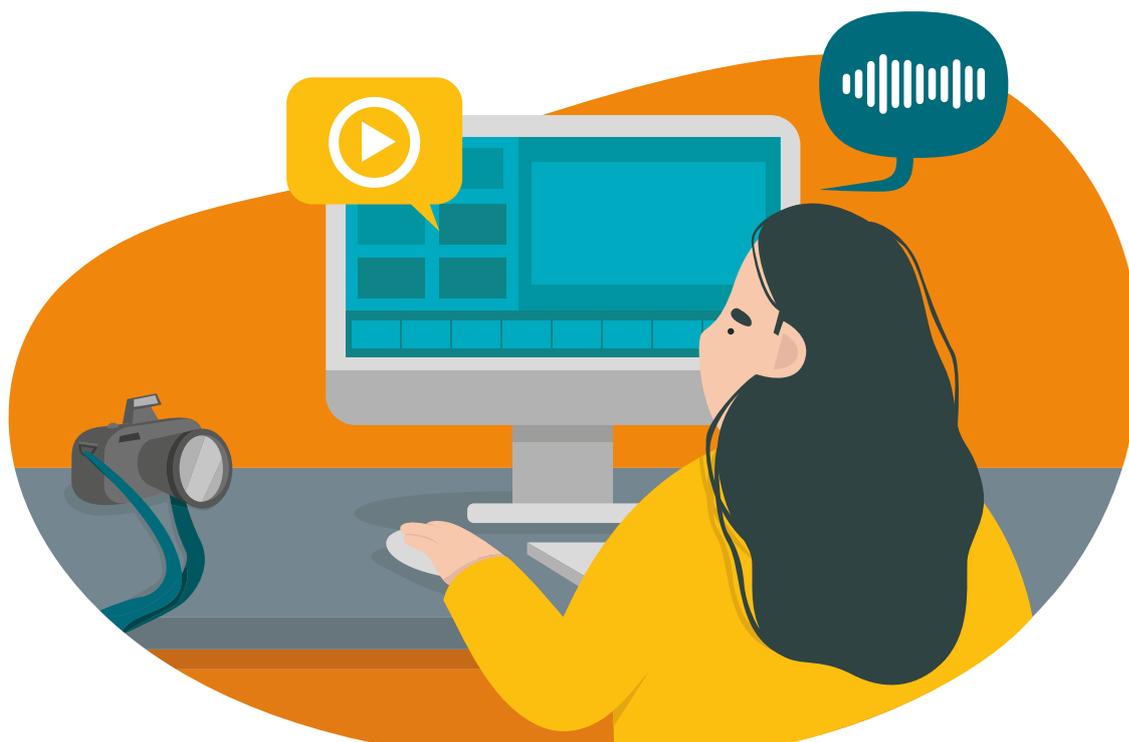
(dialoguiste, relecteur, « script-docteur », etc.). Des structures d'accompagnement spécialisées (résidences d'écriture) offrent du temps, un environnement favorable, des aides financières ou des rémunérations et proposent des conseils de la part de professionnels. Elles participent ainsi à une forme de professionnalisation du métier d'auteur ou autrice/scénariste. Dans l'Ouest breton, des associations comme le Groupe ouest ou Ty Films jouent ce rôle de laboratoire au service des récits de fiction pour la première ou du documentaire pour la seconde.

Intervient ensuite l'étape de production du film. Celle-ci est placée sous la direction du producteur ou de la productrice qui aura la responsabilité financière et artistique de la conduite de l'œuvre.

La préparation du film comprend le montage financier, le choix du réalisateur ou de la réalisatrice, des acteurs, de l'équipe technique, le repérage des lieux de tournage, la construction des décors, la mise en place de la logistique de tournage, etc.

Le tournage, ensuite, consiste à mettre en image (et à sonoriser) le scénario. Il fait intervenir un nombre conséquent de compétences : chargé de production, machinistes, régisseur, script, maquilleur, directeur de la photographie, etc.

La post-production fait intervenir des techniciens spécialisés (monteur, bruiteur, monteur son, mixeur son, techniciens des effets spéciaux, etc.) afin d'assembler images, sons et trucages numériques.



Crédit : Adeupa

Pour le cinéma, les circuits de distribution (intermédiaire entre le producteur et l'exploitant) et de diffusion ou d'exploitation (groupes ou salles indépendantes), viennent enfin clore ce parcours.

Précisons que les productions bretonnes sont en grande majorité destinées à être diffusées directement à la télévision, qui achète ou coproduit ces créations.

“

« On compte un important volume de production en Bretagne, avec notamment une centaine de films aidés chaque année par la Région Bretagne : une dizaine de longs métrages cinéma, des courts métrages, des films d'animation et une majorité de documentaires produits avec l'aide des télévisions bretonnes. »

Olivier Bitoun,
Directeur de Cinéphare

CINÉPHARE

Créée en 2006, l'association a pour mission de coordonner le réseau des salles associatives. Elle est née suite à une mission lancée par le Conseil départemental du Finistère qui visait à fédérer le dense mais très cloisonné tissu de ces salles. Elle s'étend aujourd'hui aux départements des Côtes d'Armor et du Morbihan. Il est constitué de 46 adhérents, dont 36 salles, des associations de programmation ponctuelles et des cinéclubs. Cinéphare est financé par les départements du Finistère, du Morbihan, la Drac Bretagne et la Région.

Parmi leurs actions, ils organisent des rencontres avec des réalisateurs, mutualisées entre les salles du réseau. Cette mutualisation permet d'attirer des réalisateurs, qui se déplacent sur le territoire pour une série de rencontres et non une seule. L'association prend en charge la rémunération de l'auteur pour ses interventions ainsi que le transport. L'hébergement et la restauration sont à la charge de la salle. Ils organisent ainsi 80 rencontres par an. Ils proposent également des formations et de l'information pour leurs adhérents et font un travail de repérage de films à venir. Pour cela, ils organisent 8 rendez-vous par an, où les programmeurs peuvent assister à des sélections de films en avant-première. Ils proposent, enfin, des ateliers jeunes publics, des ciné-concerts et des programmations de films de répertoire.

LE GROUPE OUEST

« Le cinéma français est très centralisé, or on ne pense pas pareil en fonction de l'endroit où l'on est. C'est pour cela que l'on a choisi de s'implanter sur un territoire comme celui-ci, pour apporter une diversité aux récits cinématographiques. »,
Charlotte Le Valégant, Co-Directrice du Groupe Ouest

Créé il y a 17 ans, à Plouneour-Brignogan-plages, le Groupe ouest est installé dans une ancienne exploitation agricole, aujourd'hui dédiée à la fabrication de récits pour le cinéma et la série. Huit salariés permanents contribuent à faire de ce lieu le premier en France pour la formation des scénaristes et réalisateurs en phase d'écriture. Il est également le premier en Europe consacré au coaching de cinéastes en résidence. Une trentaine de scénaristes et de consultants interviennent au sein du Groupe Ouest tout au long de l'année.

L'autre « mission » du Groupe Ouest est de se servir de leur activité comme vecteur de développement pour le territoire. Leur présence a permis la création du BTS Audiovisuel à l'UFA de Lesneven.

Tournés vers le local, l'association l'est aussi vers les régions européennes, avec lesquelles ils collaborent au sein du programme européen « Less is More ». Autre initiative européenne, StoryTANK, un think tank mêlant professionnel.le.s du récit et chercheur.euse.s et qui se veut un lieu de recherche appliquée en matière de narration à l'échelle du continent. Parmi les auteurs et les scénarios passés par le Groupe ouest, on peut citer Houda Benyamina et Romain Compingt, Caméra d'Or à Cannes en 2016 pour le long métrage « Divines », ou encore "Close" de Lukas Dhont, Grand Prix du festival de Cannes en 2022.

Économie du cinéma, une solidarité organisée

L'auteur peut cumuler plusieurs sources de revenus : des droits d'auteur liés à ses travaux passés ; des aides lors de l'écriture d'un projet, conditionnées et donc non automatiques ; et éventuellement un salaire de la part d'un producteur.

De par son unique statut d'artiste-auteur, le scénariste ne peut prétendre à une allocation chômage en tant qu'intermittent du spectacle, lors de ses périodes d'inactivité. Une problématique génératrice de précarité.

Un réalisateur peut être, lui, concerné par ces trois sources de rémunération ainsi que par l'allocation chômage « intermittent ». Cela vaut aussi pour les comédiens et les techniciens, principalement pour les deux dernières (salaire et allocation chômage).

Le circuit d'un film, une fois le montage achevé, passe par le producteur qui cède ses droits à un distributeur ayant pour mission de le faire connaître (prévisionnage, presse, etc.) et de le placer dans un maximum de salles. Les termes du contrat porteront sur la place accordée au film dans la programmation du cinéma (nombre de créneaux, de jours, etc.). Les salles indépendantes, pour tout ou partie de leur programmation, peuvent faire appel à des ententes de programmation. Ce sont des intermédiaires qui vont négocier avec les distributeurs dans une position plus avantageuse car réunissant plusieurs salles de cinéma. Il en existe deux principales dans le grand ouest : Ciné diffusion à Rennes et Micro méga à Nantes.

Sur un billet d'entrée, 1,3 % va à la Sacem, 5,3 % à l'État sous la forme d'une TVA, 10,7 % au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et sur le reste, 40,4 % est versé à l'exploitant et 42,3 % au distributeur. À partir de 30 000 spectateurs par an en moyenne, un cinéma peut espérer embaucher un salarié, en fonction des aides qu'il peut solliciter. Le diffuseur

“

« Hors Île-de-France, la Bretagne est la région où le tissu associatif est le plus dense en matière de cinéma et d'audiovisuel. C'est également là où l'on trouve l'une des densités d'acteurs de la production la plus importante. »

Franck Vialle,
Directeur de Films en Bretagne

FILMS EN BRETAGNE

Fédération des professionnels du cinéma en Bretagne créée en 1999, elle rassemble, en 2021, près de 300 adhérents, dont 120 auteurs et réalisateurs, 120 techniciens et comédiens, 30 producteurs ou sociétés de production et 30 acteurs de la diffusion et de la formation. Elle joue un rôle d'interface entre les pouvoirs publics et les professionnels pour l'élaboration des politiques publiques, à l'échelle régionale et nationale. Ils promeuvent ce qui s'écrit, se produit ou se diffuse ainsi que les talents locaux, à l'échelle régionale, nationale et internationale. La fédération est aussi mandatée nommément par la région dans une feuille de route pour coordonner l'offre de formation en Bretagne (formations certifiées, séminaires gratuits, veille sectorielle, centre de ressource, etc.). Elle fait, enfin, de l'accompagnement de projets très personnalisé, par exemple dans l'entrepreneuriat culturel, le management (140 h/an) ou le montage de dossiers.

Films en Bretagne compte pour cela 6 salariés permanents (5 ETP), plus des salariés ponctuels lors des festivals pour la formation ou des événements.

peut se reposer sur le CNC pour ses investissements grâce à son fonds de soutien. Un système de mutualisation qui redistribue aux petites salles 1,20 euros pour 1 euro versé et aux plus grosses 0,20 euro pour 1 euro versé. Les salles associatives reposent également fortement sur l'engagement des bénévoles et le soutien des pouvoirs publics : le Département finançant le fonctionnement, la Région et le CNC les investissements. Les mairies peuvent apporter une aide pour les murs.

Le modèle privé a cela de différent qu'il réalise de grandes marges sur des recettes annexes, avec, en premier lieu, la confiserie ou la publicité. Ils bénéficient également du fonds de soutien. Même s'ils perçoivent une part réduite en comparaison des petites salles, le volume des entrées compense largement cette différence. Les grands groupes de diffuseurs peuvent ainsi, tous les 5 ans, construire un nouveau complexe de cinéma financé entièrement grâce à ce fonds.

Des mécanismes aussi pour le circuit télévisuel

Au-delà de l'achat de productions audiovisuelles ou des coproductions habituelles, il existe en Bretagne une autre forme d'organisation d'intérêts mutuels entre les télévisions locales et la production audiovisuelle. La Région a initié un cadre collaboratif, alors unique en France et parmi les plus ambitieux en termes de montant, un contrat d'objectifs et de moyens (COM), qui réunit cinq diffuseurs télévisuels (France 3 Bretagne, Tébéo, Tébésud, TVR et Brezhoweb), ainsi que la plateforme KUB. Le but est de structurer la filière de la production audiovisuelle régionale de création et de renforcer et promouvoir la culture locale, dans sa diversité et ses spécificités. Ces diffuseurs s'engagent ainsi à coproduire plus de 50 % de leurs programmes avec les acteurs de la profession installés en Bretagne, soit une somme engagée de près

de 2,2 millions d'euros. La Région et le CNC participent également à subventionner l'élaboration de ces œuvres. Cela concerne notamment les genres du documentaire, de la fiction et de l'animation, qui ont pour ligne éditoriale de donner une meilleure visibilité au fait régional. Une part est, par exemple, réservée aux créations en langue bretonne.

Les salles associatives reposent fortement sur l'engagement des bénévoles et le soutien des pouvoirs publics



Un soutien national, mais aussi, local

La Région, particulièrement investie dans ce secteur, consacre un service « opérationnel » à l'ensemble de ses soutiens et à l'accueil de tournages en Bretagne, son nom : Bretagne cinéma. Il est chargé de faire l'interface entre les projets et la collectivité régionale pour faciliter la venue des productions en Bretagne et la recherche de financements ou de professionnels.

La Région Bretagne consacre, par ailleurs, un fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle bretonne (Facca), d'une enveloppe annuelle de 4 millions d'euros. Fonds auquel il faut ajouter des aides aux entreprises du secteur et à la formation professionnelle.

Films en Bretagne, fédération des professionnels de l'audiovisuel, participe également à la structuration du secteur. Elle est soutenue par la Région afin d'établir une feuille de route pour la coordination de l'offre de formation professionnelle. Zoom Bretagne, mission coordonnée par Cinéphare, est une association soutenue par la Bretagne qui vise à promouvoir auprès des habitants les productions de la péninsule.

Un dynamisme particulier et des promesses

Si l'audiovisuel, et particulièrement la fiction, reste un secteur en devenir dans l'Ouest breton, sa structuration progressive montre depuis quelques années ses effets. La Bretagne est en bonne place parmi les régions françaises en matière de jours de tournages cumulés sur une année, réussissant à se classer jusqu'au cinquième rang (les collectivités en tête étant celles qui accueillent des tournages de séries quotidiennes, comme l'Île-de-France ou l'Occitanie). Le Finistère est, depuis une dizaine d'années, en tête des départements bretons. Parallèlement, de plus en plus de professionnels viennent s'y installer. Un phénomène favorisé par l'implantation de

structures qui, avec le temps, ont acquis une dimension nationale, voire internationale. C'est le cas pour Le Groupe ouest à Plounéour-Brignogan-Plages, le Festival européen du film court à Brest, ou encore du Festival de cinéma de Douarnenez. Ce dernier a fini par générer un pôle audiovisuel sur son territoire, un écosystème complet (producteurs, intermittents, réalisateurs, scénaristes) qui continue à se développer et à attirer les professionnels. Le festival brestois, de son côté, participe au rayonnement en attirant, notamment, de jeunes réalisateurs venus de toute l'Europe, souvent séduits par le potentiel cinématographique de la ville et de ses environs. Leur présence lors d'événements nationaux comme les César (la directrice de l'association Côte Ouest, qui gère le festival, fait partie du jury) assure aussi la promotion du territoire.

« La filière en Bretagne s'est structurée historiquement autour du documentaire télévisuel et de l'animation, quand la fiction était moins représentée, excepté par les présences de quelques auteurs et producteurs reconnus. Cela a changé aujourd'hui avec l'arrivée de jeunes sociétés de production. Une évolution due notamment à la volonté de la Région et à la qualité du dialogue entre elle et les professionnels. La Région a ainsi fortement développé le fonds d'aide à la création une attention est portée à la formation des professionnels et la création de structures réseaux, pour coordonner ces actions. La direction de la culture de la Région a aussi créé du lien entre les professionnels du secteur et d'autres directions (développement économique, formation professionnelle, le service des langues de Bretagne...). »

Guillaume Esterlingot,
Responsable de Bretagne
cinéma

« Le secteur a beaucoup de chance car sa dynamique est accompagnée sur le territoire et il dispose de toute la chaîne, de l'écriture, avec des résidences, jusqu'aux salles. Des structures sont aussi là pour permettre de mettre le pied à l'étrier aux jeunes, comme Canal Ty Zef à Brest. Il existe en plus un maillage de villes qui ont une activité exceptionnelle dans le domaine audiovisuel : Brest, Morlaix, Douarnenez ou Plounéour-Trez. Mais pour apporter un peu de nuance, le résultat n'est pas tout à fait à la hauteur, notamment en termes d'image. Il manque également une offre de formation « écriture et réalisation » post bac sur le territoire, à l'image de ce que peut faire la Femis ou même de l'Esra à Rennes. »

Fabienne Wipf,
Directrice de Côte Ouest



Les cinémas, un réseau dense mais fragile

Avec près de quarante salles de cinéma sur le territoire, le maillage est également jugé particulièrement dense, notamment par la présence des salles associatives. Fourni mais fragile, du fait d'une gestion le plus souvent bénévole et en manque de renouvellement. Le potentiel financier de ces structures ne les autorise pas à aller vers une professionnalisation qui apporterait notamment de nouvelles idées et une meilleure maîtrise des outils de communication. Ce maillage s'est toutefois organisé ces dernières années autour de Cinéphare, structure créée par le Conseil départemental du Finistère afin de fédérer ce qui n'était pas encore un réseau. Elle permet notamment de mutualiser certaines actions comme la venue de réalisateurs : près de 80 rencontres par an qui ne pourraient avoir lieu sans cette mise en commun. L'association propose également des formations et de l'information pour ses adhérents et fait un travail de repérage des films à venir.

TY FILMS

« Défendre le cinéma documentaire et le rendre accessible au plus grand nombre »

C'est l'ambition de l'association créée en 2007 autour d'un événement annuel : Les Rencontres du film documentaire de Mellionec. Depuis, elle s'est ouverte à d'autres activités : la diffusion, la création et la formation, en direction du public et des professionnel·les. Ty Films est avant tout une association portée par ses bénévoles, environ 150 adhérent·es et une dizaine de groupes de travail qui portent les actions de l'association. Elle a récemment créé Skol DOC, une école à destination des étudiants, professionnels et amateurs du documentaire.



« Le territoire bénéficie d'un important tissu de salles, avec une économie souvent fragile mais qui se maintient. Ces cinémas reposent pour la plupart sur une importante et indispensable mobilisation bénévole et bénéficieraient grandement d'une consolidation des emplois salariés. Dans ce domaine, nous espérons que la Bretagne s'adosse au programme du CNC visant à favoriser l'embauche de médiateurs dans les salles, ce qui pourrait amener notamment à un renouvellement des générations de spectateurs. »

Olivier Bitoun,
Directeur de Cinéphare

La diffusion radiophonique associative, unique au monde

Selon une étude menée par la Coordination des radios locales et associatives en Bretagne (Corlab) en 2017, l'Ouest breton dispose de onze radios associatives (dont quatre bilingues, français et breton). Parmi celles-ci, Radio Kreiz Breizh à Rostrenen, Radio U et Fréquence Mutine à Brest, Radio Évasion au Faou, Arvorig FM à Landerneau, Radio Kerne à Ploneis, Station Millenium à Perros-Guirec, ou encore Radio Nord Bretagne à Plouigneau. Trente-six professionnels y sont salariés, soit, en moyenne, trois par radio. Celles-ci bénéficient en plus de l'engagement de 330 bénévoles.

Les compétences réunies au sein de ces radios se divisent en huit postes dédiés à la direction et la coordination, cinq responsables administratifs, seize animateurs, cinq journalistes et deux techniciens. Des fonctions très « élastiques », appelées à s'entremêler.

Le chiffre d'affaires global de ces radios s'élève à 1,3 millions d'euros, avec des réalités diverses, allant de 50 000 à 200 000 milles euros selon les structures.

Depuis cette étude, les effectifs ont augmenté dans trois de ces radios. Une évolution récente liée en grande partie à l'activité d'éducation aux médias. Les radios bénéficient pour ces postes de financements de la Drac, des collectivités locales, du ministère de la Jeunesse et des Sports ou d'autres structures selon les projets. Des projets ont par exemple pour thème la lutte contre la radicalisation ou l'égalité femmes/hommes. Les radios ont également été désignées comme des leviers par les pouvoirs publics pour la promotion de la langue bretonne, considérée comme menacée. Dans ce contexte, les diffuseurs bilingues touchent des aides plus importantes. Une autre tendance est la multiplication des offres de podcasts. Des appels à projets voient le jour sur la création de documentaires, de la part de la Région particulièrement, qui cherche à accompagner l'émergence de cette filière avec, entre autre, la mise en place de résidences de créations sonores. L'association Longueur d'ondes et la Corlab sont des partenaires de la Région dans ce domaine. Cette activité reste toutefois très peu rémunératrice pour les auteurs. Enfin, l'arrivée du réseau DAB+, bien que porteuse de contraintes, peut constituer une autre opportunité de développement pour les radios associatives.



« Le modèle économique des radios associatives en France est unique au monde, avec un financement qui provient principalement du ministère de la Culture, complété par les collectivités territoriales, notamment en Bretagne, avec un soutien plus important pour les radios en langue bretonne ou bilingues français-breton et français-gallo au titre de la politique linguistique. »

RADIO KREIZ BREIZH

« Cet outil était l'opportunité de faire parler les gens du coin, un moyen aussi de préserver la langue. », Alan Kloareg, Président de Radio Kreiz Breizh.

La radio bilingue, créée en 1983, s'est lancée à Saint-Nicodème sur l'idée d'un journal local enregistré sur radiocassettes et transmis par voie postale aux habitants. RKB diffuse, hors boucles musicales, aujourd'hui 70% de ses programmes en breton, 28% en français, 1% en gallo et 1% en anglais. Si elle est accessible de partout grâce à Internet, elle est audible sur la bande FM de Morlaix jusqu'au nord du Pays du Centre-Ouest Bretagne. En plus des bénévoles, cinq salariés travaillent pour la radio : une coordinatrice, trois animateurs et un technicien également en charge de l'éducation au média.

« La ligne éditoriale doit être indépendante de la volonté des financeurs, qui sont in fine des élus. C'est le rôle du conseil d'administration de jouer le rôle de barrière. »

Radio d'information, elle couvre aussi tous les grands événements du centre Bretagne et du Trégor. Elle noue des collaborations avec l'hebdomadaire papier Le Poher et collabore avec Radio Breizh pour des émissions communes. Elle fait aussi partie de la coordination des radios locales et associatives de Bretagne (Corlab). Si le territoire a pour atout une culture riche, il est peu densément peuplé, rendant les recrutements difficiles. Ils font également face à une précarité financière, qui oblige un important travail bénévole pour aller convaincre les financeurs, ainsi qu'à des contraintes liées à la qualité des réseaux (internet vieillissant, peu de transports en commun, etc.).

LA COORDINATION DES RADIOS LOCALES ET ASSOCIATIVES (CORLAB)

La Corlab est la fédération des radios locales et associatives de Bretagne. Espace d'échanges et de coopérations pour ces structures, créatrice de contenus originaux, engagée dans la formation, elle est aussi l'interlocutrice privilégiée des collectivités territoriales et nationale pour la défense des intérêts de ces acteurs.

Créée en 1990, elle compte aujourd'hui 18 membres dans un secteur difficile à fédérer, celui des radios « libres et indépendantes ».

Profitant de l'arrivée prochaine du réseau DAB+ en Bretagne, l'association a notamment pour projet de créer une radio à l'échelle de la région qui programmerait le contenu produit par les radios locales et associatives bretonnes.

Xavier Milliner,
Coordinateur régional au sein de la Corlab

LE RÉSEAU DAB+

La saturation de la bande FM a conduit les pouvoirs publics à décider de la mutation technologique de la diffusion radiophonique, à l'image de ce qu'il s'est produit pour la télévision par le passé avec la TNT. À partir de 2023, les radios émettront ainsi sur le réseau de la radio numérique terrestre, aussi appelé DAB+. Un changement qui impliquera la nécessité d'un renouvellement d'équipement pour les auditeurs et, pour les radios, de nouvelles places pour celles qui souhaitent émettre (aujourd'hui, pour qu'une radio se crée, il faut qu'une autre cesse d'émettre). C'est le CSA qui organise cette mutation. Un dossier de candidature devra être déposé auprès de ce conseil pour toute radio voulant se positionner sur ce réseau, avec un droit prioritaire pour celles qui existent déjà. Le ticket d'entrée sera payant : le droit à l'année doit se chiffrer à un minimum de 6 000 euros.

Ce changement s'accompagne d'un certain nombre d'inquiétudes pointées par les professionnels, parmi lesquelles un manque de visibilité de ce déploiement en zone rurale, les coûts de diffusion à la charge des radios et les adaptations techniques requises pour les particuliers, associé à la relative méconnaissance du grand public de ce déploiement. Il représente aussi une opportunité, car ce réseau permet d'étendre le périmètre de diffusion des radios ou d'en créer de nouvelles. Profitant de cette dynamique, la Corlab a d'ailleurs initié l'ouverture d'une nouvelle antenne : Radio B.O.A (Bretagne On Air / Breizh On Air / Bertègn On Air), qui s'appuie sur les programmes produits par les radios locales de Bretagne. Installée à Quimperlé, le démarrage de sa diffusion sur les ondes régionales du DAB+ est attendu à l'été 2023.

“

« La tendance du secteur est plutôt positive. La volonté politique d'inclure les radios dans l'éducation aux médias génère de la création de postes et, malgré ça, elles ne parviennent pas à répondre à toutes les sollicitations qui leur sont faites. »

Xavier Milliner,
Directeur de la Corlab

Longueur d'ondes

L'association Longueur d'ondes, basée à Brest, est l'un des acteurs structurant du secteur dans l'Ouest breton. Son festival éponyme, unique en France, fait contribuer, chaque année, des médias et des intervenants aussi bien locaux que nationaux (Télérama, Radio nova, Ty Film, Arte radio, Radio U, etc.). L'association propose aussi des ateliers de pratique et d'éducation au média radiophonique, développe une offre de formations professionnelles spécialisées dans les écritures sonores et radiophoniques et porte une plateforme de podcasts nommée « Oufipo.org ».

Longueur d'ondes a également pour projet l'implantation à Brest d'une Maison des

expressions radiophoniques (MER), une « fabrique et tiers-lieu dédiés à la pratique et à la création, point de rencontre et d'échange entre publics amateurs et professionnels ».

En France, une dynamique de croissance, mais qui s'atténue

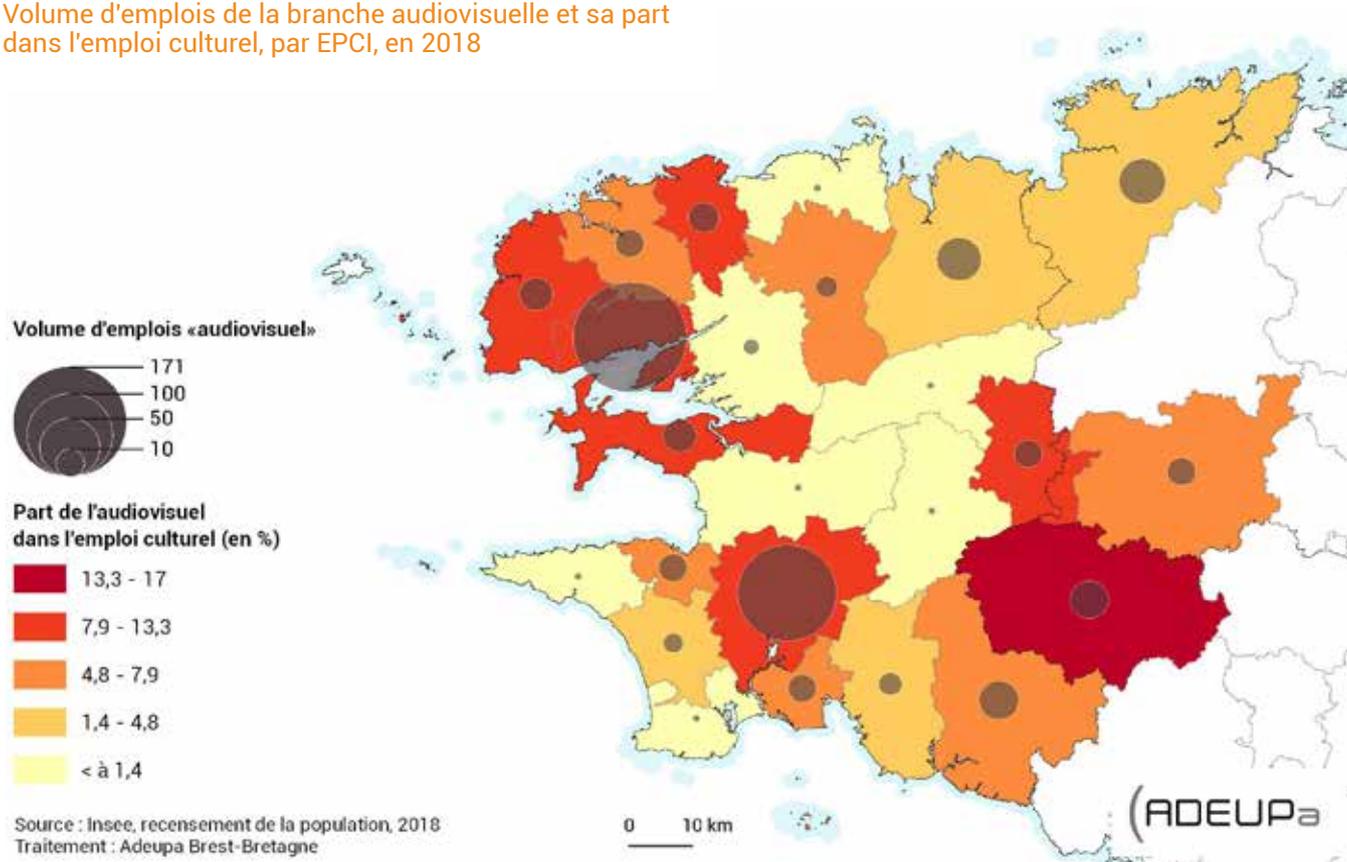
109 000 emplois sont recensés dans les établissements de l'audiovisuel, en France, en 2018¹, soit un peu plus de 15 % de l'ensemble du secteur culturel. Un effectif en légère hausse sur ces dix dernières années. La majorité de ces emplois se trouvent dans les activités de production de films et programmes pour la télévision, pour le cinéma, pour les institutions ou la publicité, dans l'édition de chaînes généralistes, ou de programmes de radio. Les contrats temporaires sont particulièrement répandus (35 % des salariés de l'audiovisuel). Les effectifs salariés du secteur privé de l'audiovisuel se maintiennent sur ces quinze dernières années en France (-1 %), tout comme ceux des établissements employeurs du secteur privé (+0,7 %). Si l'emploi reste stable, le chiffre d'affaires généré est, lui, en constante hausse, supplantant l'édition écrite comme première branche culturelle et pesant aujourd'hui le tiers de la valeur totale de la production culturelle du Pays (31,8 milliards d'euros). Une hausse toutefois ralentie en 2018 et 2019 (+1 % par an), comparativement à la période 2009-2017 (+3,6 % en moyenne annuelle).

1. Source : Insee, enquêtes Emploi 2017 à 2019 pour la France/Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

Festival Longueur d'ondes - Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole



Volume d'emplois de la branche audiovisuelle et sa part dans l'emploi culturel, par EPCI, en 2018



440 établissements de l'audiovisuel dans l'Ouest breton

Selon le répertoire national des entreprises (Sirene), 440 établissements de la branche de l'audiovisuel sont recensés dans l'Ouest breton, en 2021, soit 5 % de l'ensemble des établissements du secteur. Ceux-ci se répartissent à parts égales entre associations, entreprises individuelles et sociétés commerciales. Le quart de ces établissements exercent dans la production de films institutionnels et publicitaires, 20 % dans l'enregistrement sonore et l'édition musicale et 14 % dans la production de films et de programmes pour la télévision.

Photo : tonsound - Adobe stock



500 emplois dans l'audiovisuel

En 2018, l'Insee dénombre 517 emplois dans les établissements de l'audiovisuel sur le territoire de l'Ouest breton, soit 7 % de l'ensemble du secteur culturel. Une part similaire à celle de la Bretagne, mais de deux points inférieure à l'échelon national (hors Paris).

Le Pays de Brest concentre 44 % des effectifs et le Pays de Cornouaille 32 %.

Emplois générés par les établissements de la branche audiovisuel

Territoires	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi culturel (%)
Pays de Brest	228	8,5
Pays de Cornouaille	164	8,1
Pays de Morlaix	33	3,7
Lannion-Trégor Communauté	31	4,3
Pays du Centre Ouest Bretagne	40	8,4
Pays de Lorient	21	6,7
Ouest breton	517	7,3
Bretagne	2 051	7,6
France (hors Paris)	39 515	9,5

Source : Insee, 2018

À l'échelle des EPCI, Brest métropole représente le tiers de ces emplois (soit 171), quand Quimper Bretagne Occidentale en regroupe le quart (soit 133).

Si l'on regarde le poids de la branche dans l'emploi total du secteur culturel, c'est toujours dans les Pays de Brest (8,5 %) et de Cornouaille (8,1 %) que celui-ci est le plus important, mais aussi dans le Pays du Centre Ouest Bretagne (8,5 %).

À l'échelle des intercommunalités. C'est à Roi Morvan communauté que ce poids est le plus important (17 %, soit 20 emplois), ainsi qu'à Lesneven-Côtes des Légendes (13 %, soit 13 emplois) et Quimper Bretagne Occidentale (13 %).

1 700 professionnels liés à l'audiovisuel

Preuve de la porosité entre les différentes branches culturelles, ces professionnels peuvent à la fois exercer dans le domaine de l'audiovisuel et du spectacle. Les artistes des spectacles ou professionnels technico-artistiques des spectacles peuvent être artistes, metteurs en scène, régisseurs, décorateurs, costumiers, éclairagistes, ingénieur du son, directeurs d'établissements culturels, ou encore responsables de programmation ou de production. Ils peuvent travailler au sein d'établissements appartenant au secteur culturel ou en dehors.

On compte ainsi 653 artistes des spectacles (près de 10 % de l'ensemble de ces métiers dits culturels) et 1 108 professionnels technico-artistiques des spectacles (16,5 % du total) sur le territoire d'étude.

Les deux tiers de ces professionnels sont concentrés dans les Pays de Brest et de Cornouaille. 46 % le sont dans les EPCI de Brest métropole (soit 513 emplois) et de Quimper Bretagne Occidentale (soit 289 emplois).

C'est dans le Pays du Centre Ouest Bretagne que l'on compte la part d'artistes des spectacles la plus importante (près de 18 %).

Le Pays de Brest et Lannion Trégor communauté comportent, eux, la part la plus importante de professionnels technico-artistiques des spectacles (18 % chacun).

À l'échelle des EPCI, le poids des artistes des spectacles est de 28 % pour Monts d'Arrée Communauté (soit 20 emplois) et de 25 % pour Roi Morvan communauté (soit 30 emplois). Celui des professionnels technico-artistiques des spectacles atteint les 36 % à Poher Communauté (soit 30 emplois).



Le secteur privé, une chute et un rebond

429 emplois salariés du secteur privé de la branche de l'audiovisuel sont recensés dans l'Ouest Breton en 2021, dont 80 % sont situés dans les Pays de Brest et de Cornouaille (respectivement, 188 et 154 emplois). Si leur nombre stagne entre 2006 et 2013, il chute ensuite fortement jusqu'à 2019 (-24 %). En 2020 et 2021 un fort rebond (+19 %) permet un rapprochement du niveau de l'emploi d'il y a quinze ans.

Sur la période 2006-2021, l'Ouest breton perd ainsi 3 % de son emploi salarié privé (-15 emplois), avec de fortes disparités entre territoires. Celui du Pays du Centre-Ouest Bretagne progresse très fortement et fait plus que doubler en quinze ans (+123 %). Il augmente aussi dans le Pays de Brest (+13 %).

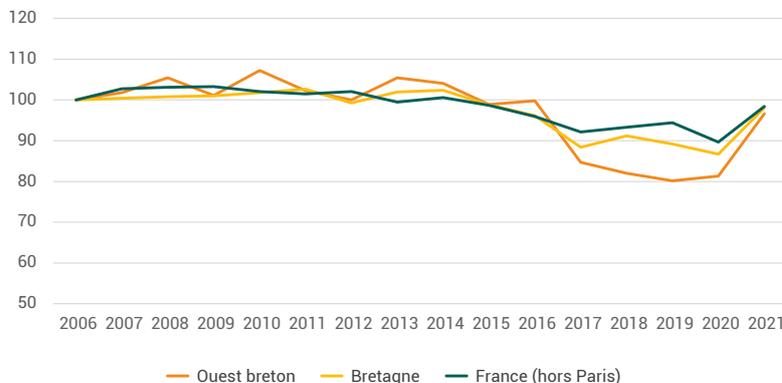
En revanche, il chute de manière conséquente à Lannion-Trégor Communauté (-57 %), ainsi que dans le Pays de Morlaix (-20 %) et dans le Pays de Cornouaille (-9 %).

En 2021, l'Ouest breton dispose de 118 établissements employeurs du secteur privé de l'audiovisuel, dont 69 % sont situés dans les Pays de Brest et de Cornouaille. Ces effectifs suivent globalement la même trajectoire que celle des emplois, à l'exception d'une hausse plus prononcée (et prolongée) entre 2006 et 2015 (+14 %). La suite correspond à une régression du nombre de ces entités jusqu'à 2020 (-14 %), avant un rebond en 2021 (+15 %).

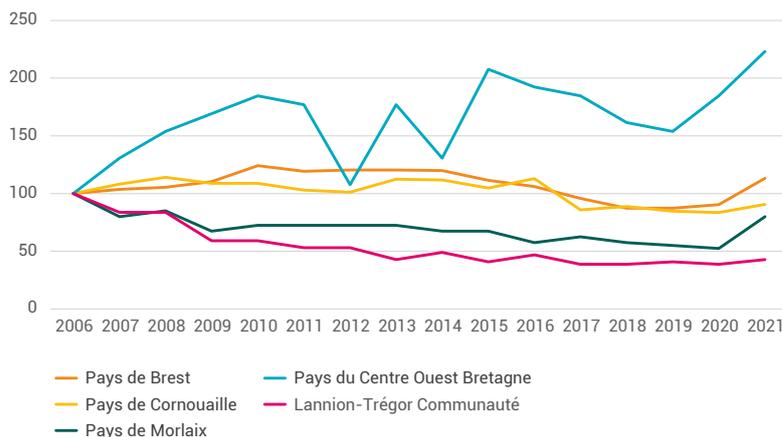
Sur la période 2006-2021, la quantité d'établissements est en hausse de 13 % dans l'Ouest breton. Là aussi, la situation est différente selon les territoires. Le Pays Centre Ouest breton double le nombre de ses établissements et celui-ci augmente aussi dans le Pays de Cornouaille (+20 %), dans le Pays de Brest (+15 %) et dans le Pays de Morlaix (+8 %). Il chute en revanche de 30 % à Lannion-Trégor Communauté.

429 emplois salariés du secteur privé de la branche de l'audiovisuel sont recensés dans l'Ouest Breton en 2021.

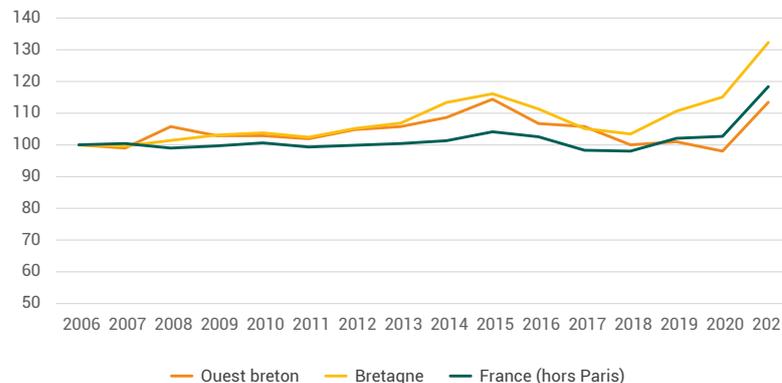
Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche audiovisuel, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche audiovisuel, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006), par pays de l'Ouest breton



Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la branche audiovisuelle entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Source : Acooss, 2021



Cinéma de plein air au Moulin Blanc - Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Un poids économique modeste dans l'Ouest breton

11 % de la masse salariale globale de la culture

La masse salariale générée par les établissements de la branche de l'audiovisuel s'élève à 11,2 millions d'euros en 2018 (11 % du total du secteur culturel).

La rémunération moyenne par salarié correspond à 29 800 euros (21 200 euros en moyenne pour le secteur culturel) et à 34 400 euros par équivalent temps plein (33 400 euros en moyenne pour le secteur culturel). Ce sont, respectivement, les troisièmes niveaux de rémunération les plus élevés comparativement aux autres branches du secteur.

L'audiovisuel, 115 millions d'euros de dépenses en 2019

Selon l'enquête sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton, ceux-ci ont dépensé un total de 115,9 millions d'euros en 2019 pour des activités audiovisuelles. La télévision et le visionnage de vidéos sur Internet ou de fictions génèrent 52 millions d'euros de dépenses, pour un tiers des habitants de l'Ouest breton. Cela représente 183 euros par an et par personne dépensière, soit une moyenne de 15 euros par mois. L'abonnement à une plateforme de streaming est le premier poste évoqué, loin devant les équipements (télévision, smartphone, etc.), l'abonnement à une chaîne de télévision payante, la vidéo à la demande ou l'achat ou location de DVD.

Le cinéma génère, lui, 63,7 millions d'euros (pour plus de la moitié des habitants du territoire d'étude), soit une dépense moyenne de 139 euros par personne et par an. Le ticket est le principal poste de dépense devant les boissons ou confiseries.

Par ailleurs, ces sorties au cinéma engagent des dépenses annexes évaluées à 4,5 millions d'euros sur l'année 2019. Cela correspond principalement à une consommation dans les bars et les restaurants.

49 millions d'euros de chiffre d'affaires

Les établissements du spectacle vivant ont généré un chiffre d'affaires global de 49,1 millions d'euros, soit 7 % de la valeur de la production culturelle totale. Les deux tiers de ce chiffre d'affaires sont réalisés dans le cadre d'une activité marchande.

La branche se classe en cinquième position pour le chiffre d'affaires moyen calculé à l'établissement (93 400 euros), entre l'enseignement culturel (85 700 euros) et l'architecture (116 400 euros).

Un financement public fondu dans plusieurs programmes

Il est complexe de distinguer précisément les montant des aides publiques versés pour les structures de l'audiovisuel, celles-ci s'intégrant dans des programmes plus globaux. On peut toutefois noter que la Région Bretagne lui consacre un minimum de 4 millions d'euros via son fonds Facca,

auquel il faut ajouter des dépenses fléchées pour le développement de la langue bretonne en direction notamment des radios.

Chiffres clés



440 établissements



517 emplois



11,2 M€
de masse salariale



49 M€
de chiffre d'affaires

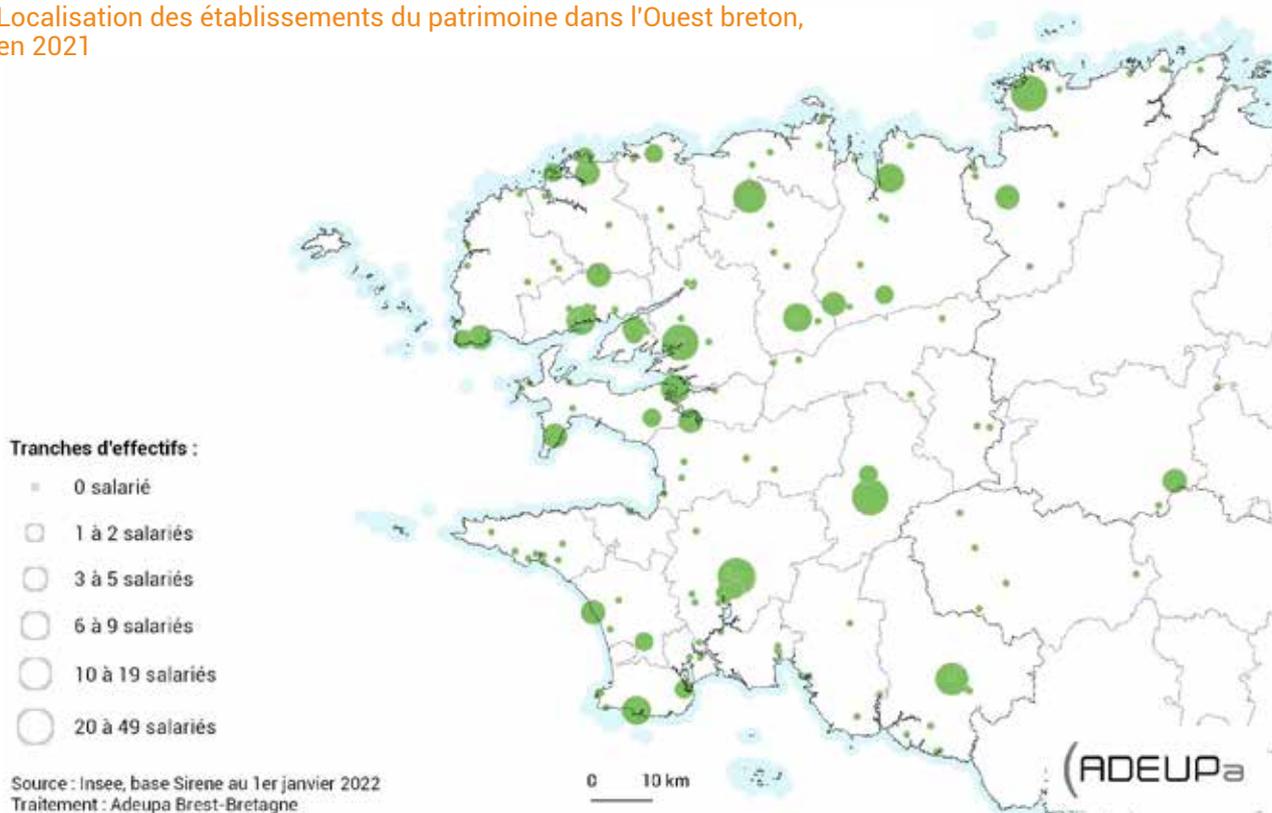


115 M€
de consommation

UN PATRIMOINE PLURIEL

Le patrimoine culturel désigne, selon l'Unesco, les artefacts, les monuments, les bâtiments, les sites et les musées se distinguant par leur valeur symbolique, historique, artistique, esthétique, ethnologique ou anthropologique, scientifique et sociale. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel, le patrimoine industriel et les peintures rupestres.

Localisation des établissements du patrimoine dans l'Ouest breton, en 2021



Des habitants pratiquants

Selon l'enquête sur les pratiques culturelles, 78 % des habitants de l'Ouest breton se sont rendus dans un musée ou ont assisté à une exposition en 2019, et 80 % ont visité un site patrimonial. Des taux élevés, mais qui diminuent sensiblement s'il ne s'agit que des sorties a minima à un rythme pluriannuel (53 %).

Les différentes formes de patrimoine

Il existe en France deux formes de patrimoine : le patrimoine protégé, classé ou inscrit au titre des monuments historiques, qui peut être aidé par les collectivités, et le patrimoine non-protégé, pas ou peu aidé par ces collectivités.

LE FONDS INCITATIF ET PARTENARIAL (FIP)

55 % des monuments historiques classés ou inscrits sont aujourd'hui détenus par des communes de moins de 2 000 habitants. Le FIP, mis en place en 2018 par le ministère de la Culture à destination des communes de moins de 2 000 habitants, est un fonds d'aide doté de 15 millions d'euros et qui autorise une participation de financement à hauteur maximum de 80 % du budget global des travaux pour les monuments classés et 40 % pour les monuments inscrits. Il est aussi conditionné à un engagement équivalent à 15 % du coût de la part de la région. Ce fonds a concouru, en 2018, à la réalisation de 151 opérations, dont 11 en Bretagne.



Château de Kerjean - Photo : eyewave - Adobe stock

Le patrimoine protégé, l'inscription ou la classification au titre des monuments historiques

À la naissance de l'activité de la branche patrimoine, il y a le travail de collectage et l'inventaire des éléments qui le constituent. « L'inventaire général du patrimoine¹ » en est son volet réglementé. Piloté par le ministère de la Culture, et mis en œuvre par les régions, il consiste, par un travail de terrain d'observation, d'analyse et de description des œuvres, à fournir au public, collectivités, universitaires et professionnels, des informations scientifiques et homogènes, avec pour finalité la conservation/restauration de ces œuvres, puis leur valorisation.

Tout élément inventorié n'est pas automatiquement classé ou inscrit. Le propriétaire devra déposer une demande auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Une fois l'objet classé ou inscrit, tout travail (sauf entretien) qui le concerne devra être soumis à autorisation de l'État (Drac ou ministère de la Culture), qui exercera un contrôle scientifique et technique sur le processus. En contrepartie, l'État participe au financement de l'entretien et des travaux de restauration. Un monument inscrit peut bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 30 % du montant global des travaux ; ce

taux monte à 50 % pour les monuments classés. Le propriétaire (sauf dérogation spéciale du préfet) devra apporter une part d'autofinancement minimale au projet en cas d'aides publiques (20 % du montant de ces aides). Il peut aussi faire appel à des financements privés.

Le patrimoine non protégé : des aides locales et au cas par cas

L'État ne finance pas la restauration du patrimoine non classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Cette mission est aujourd'hui confiée aux départements. Certaines régions peuvent mettre en place des dispositifs spécifiques, ou indéterminés avec pour condition le projet de valorisation qui accompagne la restauration. C'est le cas en Bretagne, où la région a, par exemple, participé au financement de 37 projets de restauration d'éléments non protégés en 2021 (sur 110 aidés). La Banque des territoires accorde, quant à elle, des financements dans le domaine du « patrimoine remarquable ».

Le mécénat privé joue également un rôle important, notamment par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

La fondation mobilise des fonds de particuliers et d'entreprises pour la restauration, la valorisation et la préservation du patrimoine bâti, mais aussi des espaces naturels. Elle met par ailleurs en avant l'impact que cette économie peut avoir, en amont, sur les métiers du bâtiment et de la restauration et, en aval, sur ceux de l'hôtellerie-restauration ou de l'exploitation des sites. Elle s'engage pour cela dans l'insertion socioprofessionnelle et la formation aux métiers du patrimoine et de l'artisanat. En plus de mobiliser des financements, elle apporte l'ingénierie nécessaire au montage de projet et la recherche de financements publics ou privés. Elle a ainsi accompagné plus de 3 000 projets en France en 2021, dont une centaine en Bretagne.

1. Loi n°2004-809 du 13 août 2004

La valorisation du patrimoine, du label à la gouvernance mutualisée

Il existe en France plusieurs labels offrant visibilité et avantages aux œuvres, monuments et sites patrimoniaux. Outre les monuments historiques, il est possible de candidater à un certain nombre de labels thématiques : « Maison des illustres », « Architecture contemporaine remarquable » ou « Jardins remarquables ».

Le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » exige un fort investissement de la collectivité dans la sensibilisation des publics par des politiques dédiées et la mise en place d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Les villes de Brest, Concarneau, Quimper et le Pays de Morlaix sont détentrices de ce label.

L'édification d'un musée ou d'un centre d'interprétation est un autre moyen de mettre en valeur un héritage historique ou contemporain. Parmi la multitude de musées, l'agrément « musée de France » valorise les structures disposant d'un personnel scientifiquement formé (conservateur ou attaché de conservation) et dotés d'un projet scientifique et culturel qui fixe ses grandes orientations. Il en existe 13 dans l'Ouest breton, aux thématiques diverses (histoire, beaux-arts, patrimoine maritime, techniques, biodiversité). Bretagne musées est chargée par la Région Bretagne de la mise en réseau de ces musées à l'échelle régionale.



« Les missions et métiers des musées ne sont pas assez connus. Les musées, et en particulier ceux qui sont agréés "musée de France", conservent et valorisent une collection toute l'année et engagent donc le travail d'un certain nombre de personnes pour la préserver et la valoriser sur la durée. Or, ils sont parfois perçus essentiellement comme des lieux d'activité touristique saisonnière. Cette perception est un frein pour le développement pérenne de ces musées dans leurs missions. »

Romain Bouillot,
Coordinateur à Bretagne musées

CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE

« Cette mutualisation, en structurant la gestion de ces sites et en apportant de la cohérence, a eu pour effet une montée en gamme qui s'est traduite par une augmentation de la fréquentation. L'offre de valorisation est aujourd'hui pérenne sur toute l'année et complémentaire. Le public de « Regard d'artiste » n'est pas le même que celui des floraisons par exemple. », Yann Le Boulanger, Directeur du Domaine de Trévarez.

Fondé en 2006, l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) résulte de la fusion de plusieurs associations qui géraient les sites de l'abbaye de Daoulas, le château de Kerjean, le manoir de Kernault, l'abbaye du Relec et le domaine de Trévarez. La volonté était de mutualiser les moyens autour de la gestion de ces sites et la structurer, la professionnaliser, afin d'améliorer la qualité de l'offre et sa visibilité.

La direction de l'établissement est recrutée sur son projet culturel, donnant une cohérence d'ensemble à la valorisation d'un patrimoine éclaté sur l'ensemble du département et qui a connu une montée en gamme évidente. En plus du parcours d'interprétation du site, des événements comme « Noël à Trévarez », ou des résidences d'artistes, participent à changer le regard sur l'ancien, en renouvelant par ailleurs régulièrement l'offre.

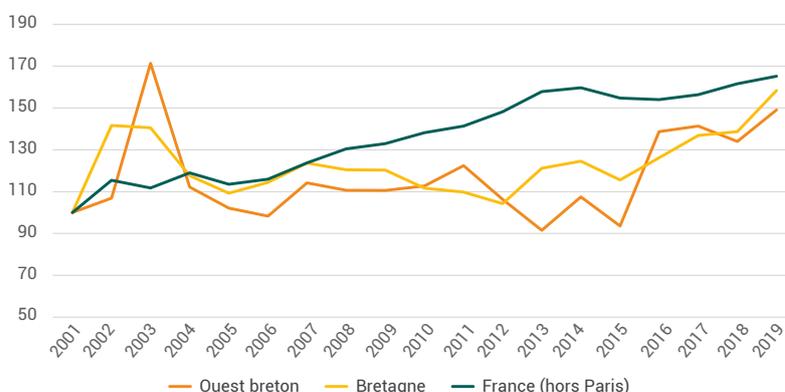
Certaines collectivités se dotent d'une gouvernance spécifique pour la gestion et la mise en valeur de sites patrimoniaux ou de leurs musées. On peut citer l'établissement public Chemins du patrimoine en Finistère ou du GIP Musées de territoires finistériens, qui regroupe l'écomusée des Monts d'Arrée, le musée de l'école rurale en Bretagne et le musée de l'ancienne abbaye de Landévennec, tous les trois agréés « musées de France ».

Les parcs naturels régionaux ont également pour mission la mise en œuvre de volets culturels. Dans l'Ouest breton, le Parc naturel régional d'Armorique valorise le patrimoine culturel immatériel de son périmètre au travers, notamment, de l'écomusée de Ouessant.

FOCUS SUR LA FRÉQUENTATION DES « MUSÉES DE FRANCE » DANS L'OUEST BRETON

Les treize musées labellisés dans l'Ouest breton accueillent plus de 430 000 visiteurs en 2019. Les musées de Pont-Aven et des beaux-arts de Quimper sont les plus populaires, avec près de 95 000 entrées chacun cette même année. Si le niveau de fréquentation de l'ensemble de ces équipements stagnait jusqu'en 2015, il a fortement augmenté depuis, gagnant plus de 160 000 amateurs en quatre ans.

Évolution de la fréquentation des musées labellisés « musées de France », entre 2001 et 2019 (indice base 100 en 2001)



Source : DEPS, ministère de la Culture

Le patrimoine, une économie transversale

Au-delà d'un intérêt purement historique, la préservation du patrimoine et sa valorisation vont de pair avec celles de la culture locale qui l'accompagne, ainsi que des savoirs-faire de l'artisanat traditionnel nécessaires à sa restauration. Il génère, de fait, des emplois non délocalisables que l'on retrouve aussi bien dans le secteur du bâtiment que dans celui de l'hôtellerie restauration.

Poids financier pour les collectivités publiques qui en ont la charge, le patrimoine est surtout le moyen d'investir dans un écosystème local et qui dépasse les frontières des secteurs économiques, ou même des branches culturelles. Xavier Greffe, économiste spécialisé dans la culture, estime qu'un emploi créé dans le patrimoine en génère six autres dans le reste de l'économie (BTP, hôtellerie, transport, restauration, etc.).

Par ailleurs, une étude d'impact socio-économique menée par la Fondation du patrimoine en France, en 2019, estime à 1,2 milliards d'euros, l'activité économique générée par leur soutien aux projets de rénovation d'éléments de patrimoine sur une année (pour un montant initial de 553 millions d'euros engagé par la fondation, soit 21 euros de retombées pour 1 euro investi). 15 800 emplois seraient également créés ou maintenus dans le cadre des travaux de rénovation et de l'exploitation des sites, soit une variété de compétences et de secteurs impactés.

LA CINÉMATHÈQUE DE BRETAGNE

« La culture en Bretagne est exceptionnelle. Il y a ici une mixité sociale et générationnelle qu'on ne retrouve pas à Paris. Et l'autre spécificité est que les gens sortent de chez eux. », Gaïd Pitrou, Directrice de la Cinémathèque de Bretagne.

La Cinémathèque de Bretagne est née il y a 35 ans, de la dynamique de l'éducation populaire, portant avec elle une manière de penser les politiques publiques. L'État mettait à disposition des territoires des agents publics pour faire émerger des structures en phase avec les orientations nationales et les spécificités locales.

La structure s'appuie aujourd'hui sur douze salariés pour mettre en œuvre une mission qui se divise en trois axes : la collecte, la conservation et la valorisation de films amateurs ou professionnels.

La particularité de la Cinémathèque de Bretagne est l'importance des films amateurs qui composent sa collection. Elle dispose ainsi de films tournés sur tous les continents et à toutes les époques. Elle dispose aujourd'hui de 30 000 films, 50 % amateurs et 50 % professionnels. Depuis 2006, elle reçoit une copie de tous les films subventionnés par la région. Elle fait partie d'un réseau de 17 cinémathèques en France et a un rayonnement régional, de fait, mais aussi national, de par les sollicitations des documentaristes installés à Paris qui sollicitent leur répertoire pour leurs réalisations.

« Nous sommes plus connus à Paris que par les Bretois. Ceci est en partie dû au fait que nous ne disposons pas de salle sur notre site pour organiser des projections. L'avantage de cela c'est que nous sommes présents dans une multitude de cinémas en Bretagne, comme les Studios à Brest ou Champs Libre à Rennes, et que, sans être identifiés, nous touchons un plus large public. »

Cinémathèque de Bretagne - Photo : Julien Creff - Brest métropole



La lecture publique, une spécificité bretonne

Selon l'enquête sur les pratiques culturelles² menée par l'Adeupa en 2019, 58 % des habitant·es de l'Ouest breton s'étaient rendus dans une bibliothèque ou une médiathèque en 2019. C'est deux fois plus qu'en France, en 2018³. Un niveau de fréquentation facilité par le taux d'équipement des communes bretonnes et ouest bretonnes, deux fois supérieur à l'échelon national (88 % contre 44 %).

La lecture publique s'organise à plusieurs niveaux. Par l'intermédiaire des bibliothèques départementales, cette collectivité met en œuvre sa mission d'assurer l'accès à l'information et à la culture pour tous. Elle soutient ainsi les communes et les EPCI dans le développement de ce service (obligatoire envers les communes de moins de 10 000 habitants). Le Finistère est ainsi divisé en quatre bassins disposant chacun d'une antenne de la Bibliothèque départementale de prêt. En plus de partager un catalogue, elles proposent ressources et formations pour la gestion de ces équipements ainsi que des actions culturelles envers les publics.

Les bibliothèques ou médiathèques sont par ailleurs souvent créées sous forme associative, à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité. Elles peuvent

aussi être intégrées à leur collectivité. C'est le cas, par exemple, du réseau des médiathèques de Brest, qui regroupe huit de ces lieux de lecture, 700 000 documents et 25 000 inscrits servis par près de 140 professionnels.

En France, une branche dynamique en termes d'emploi

En France, en 2018, la branche patrimoine emploie 57 500 personnes, soit 8 % de l'ensemble du secteur culturel. La moitié de ces emplois sont rattachés à la gestion des bibliothèques et des archives. L'autre moitié se partage entre les activités de gestion des musées et de gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires. La branche est parmi les plus dynamiques du secteur, avec une progression de l'emploi de +22 % depuis 2009.

Si le nombre d'établissements employeurs du secteur privé du patrimoine en France baisse de 13 % entre 2009 et 2018, les effectifs salariés du secteur privé du patrimoine sont eux en hausse de 10 % sur la même période. Une dynamique positive qui se poursuit jusqu'en 2021, malgré un creux en 2020 dû à la crise sanitaire.

La valeur de la production marchande et non marchande du patrimoine en France s'élève à 7,7 milliards d'euros en 2019, soit 8 % de l'ensemble des branches culturelles. Elle est en croissance par rapport à 2018 (+4,6 %).

170 établissements du patrimoine dans l'Ouest breton

Près de 170 établissements de la branche sont domiciliés dans l'Ouest breton en 2021. Pour les trois quarts, il s'agit d'associations œuvrant dans le domaine de la gestion de sites patrimoniaux, de musées ou de bibliothèques. Elles sont, pour l'essentiel, de petites structures, n'employant pas ou peu. La Cité des télécom à Lannion fait figure d'exception. Plus important centre européen de culture scientifique dédié aux télécommunications et au numérique, elle emploie une vingtaine de personnes durant l'année.

Environ 15 % des établissements du patrimoine sont des collectivités ou des structures parapubliques. Ce sont également celles qui emploient le plus. Le Département du Finistère est le principal employeur de la branche, que ce soit directement, par la gestion des bibliothèques ou des archives départementales, ou au travers de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC), Chemins du patrimoine en Finistère et du groupement d'intérêt public (GIP), Musées de territoires finistériens. Ce dernier regroupe trois musées labellisés « musées de France » : l'Écomusée des Monts d'Arrée (Saint-Rivoal et Botmeur), le musée de l'école rural en Bretagne (Trégarvan) et le musée de l'ancienne abbaye de Landévennec.

2. Enquête sur les pratiques culturelles de l'ouest breton, Adeupa, 2022, page 8

3. Les pratiques culturelles des Français en 2018, ministère de la Culture.

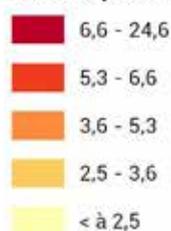


Volume d'emploi de la branche patrimoine et sa part dans l'emploi culturel, par EPCI, en 2018

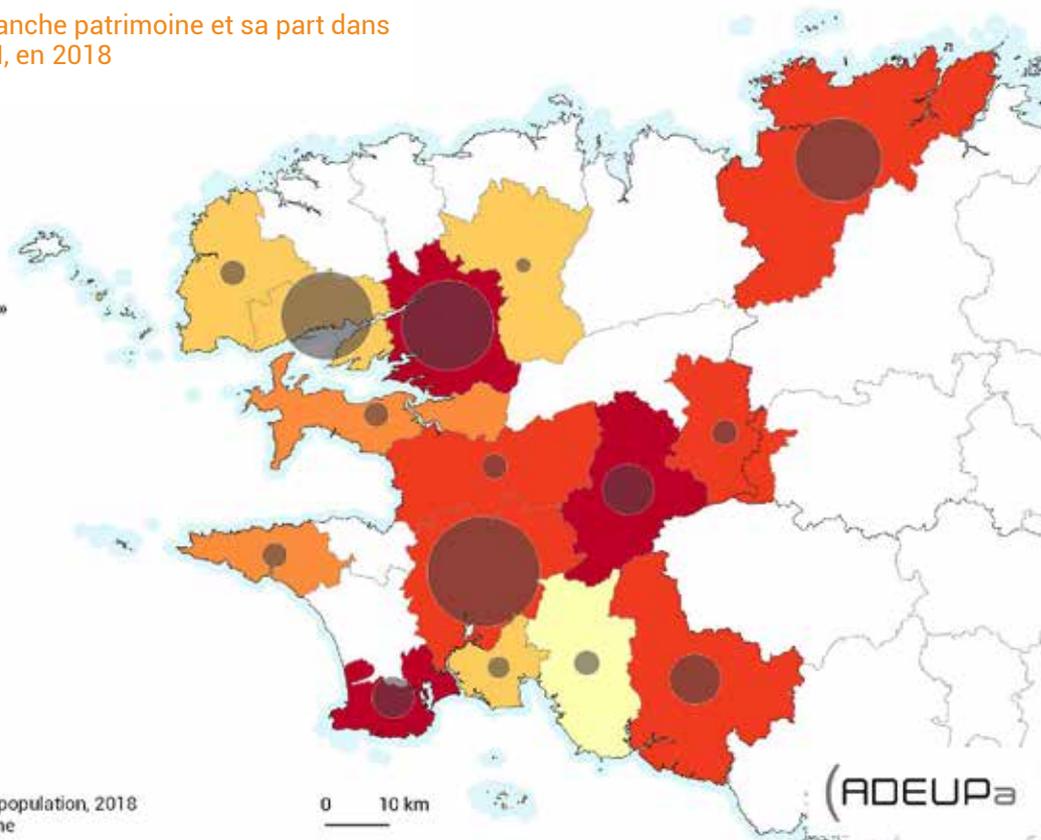
Volume d'emplois «patrimoine»



Part du patrimoine dans l'emploi culturel (en %)



Source : Insee, recensement de la population, 2018
Traitement : Adeupa Brest-Bretagne



Certains musées, sites patrimoniaux, ou certaines bibliothèques, gérés directement par des collectivités, peuvent ne pas apparaître dans ces statistiques. C'est le cas, par exemple, des musées de Pont-Aven et de la pêche, gérés par Concarneau Cornouaille agglomération.

C'est aussi, par exemple, le cas pour le réseau des médiathèques de Brest, intégré au fonctionnement de la ville, qui regroupe 8 lieux de lecture publique et emploie 150 salariés.

Enfin, 10 % des 170 établissements de la branche sont des entreprises commerciales. À l'image des associations, elles génèrent peu d'emplois. Elles exercent exclusivement dans la gestion des musées et des sites patrimoniaux. Parmi celles-ci, citons Haliotika, la Cité de la pêche au Guilvinec, qui propose une mise en valeur de l'activité historique de la commune.

290 emplois dans les établissements du patrimoine

Selon l'Insee, 290 emplois sont recensés dans la branche patrimoine, en 2018. 70 % de ces emplois sont contenus dans les Pays de Brest et de Cornouaille. C'est, toutefois, à Lannion-Trégor Communauté

que la branche pèse le plus dans le total des emplois culturels, soit 6 %. Un poids dû, en partie, à la présence de la Cité des Télécom.

À l'échelle des EPCI, c'est à Landerneau-Daoulas et en Haute-Cornouaille que le patrimoine compte la plus grande part d'emplois (24 % de l'emploi culturel total, soit, respectivement, 47 et 18 emplois). D'une manière générale, les intercommunalités bénéficient de l'implantation de musées ou de sites patrimoniaux d'envergure : l'abbaye de Daoulas, le domaine de

Trévarez, la Cité des Télécom, Haliotika, le manoir Kernault ou le port-musée de Douarnenez. Quimper Bretagne Occidentale se démarque par l'implantation du Conseil départemental du Finistère à Quimper et ses services d'archives départementales et la Bibliothèque du Finistère.

Il est probable que l'ensemble de ces établissements ne soient pas intégrés à ce recensement en raison de l'absence d'un code d'activité appartenant au champ culturel, c'est le cas pour les collectivités notamment.

Emplois générés par les établissements de la branche patrimoine

Territoires	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi culturel (%)
Pays de Brest	109	4,1
Pays de Cornouaille	95	4,7
Pays de Morlaix	3	0,3
Lannion-Trégor Communauté	43	6,1
Pays du Centre Ouest Bretagne	23	4,8
Quimperlé communauté	17	5,3
Ouest breton	290	4,1
Bretagne	1 270	4,7
France (hors Paris)	29 163	7,0

Source : Insee, 2018

315 emplois d'archivistes, de conservateurs ou de documentalistes

315 professions culturelles spécialisées dans l'archivage, la conservation et la documentation sont recensées dans l'Ouest breton, en 2018. La moitié de ces emplois sont concentrés dans le Pays de Brest, dont 110 à Brest métropole ; la ville de Brest employant à elle seule près de 100 de ces professionnels pour son réseau des médiathèques. Arrive ensuite le Pays de Cornouaille (78 emplois), Lannion-Trégor Communauté (35 emplois), le Pays de Morlaix (30 emplois), le Pays du Centre-Ouest Bretagne (5 emplois).



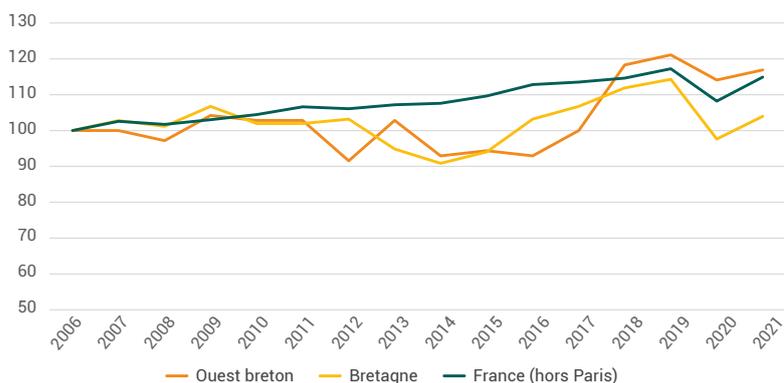
Une dynamique positive du secteur privé du patrimoine

L'Ouest breton compte plus de 80 emplois du secteur privé de la branche patrimoine en 2021, dont 67 % sont répartis entre Lannion-Trégor Communauté et le Pays de Brest (respectivement, 31 et 25 emplois). Une dizaine d'emplois ont été créés sur la période 2006-2021. Une dynamique enclenchée à partir de 2016 (+20 emplois entre 2016 et 2019). La crise sanitaire est venue bousculer cette tendance, avant un très relatif rattrapage en 2021.

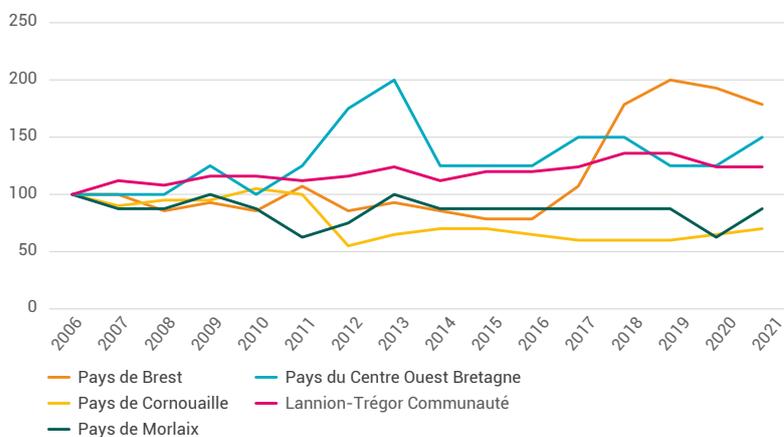
Si c'est le Pays de Brest qui porte la hausse des emplois entre 2016 et 2019, c'est Lannion-Trégor Communauté qui dispose du plus d'emplois dans ce domaine (31 en 2021). À l'échelle des EPCI, derrière Lannion-Trégor Communauté c'est la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime qui est la mieux dotée (11 emplois).

Du côté des établissements employeurs du secteur privé, l'ouest de la péninsule est passé en quinze ans de 18 à 23 entités, dont 10 dans le Pays de Brest et 6 dans le Pays de Cornouaille. Cinq ont été gagnées dans le Pays de Brest, dont deux en presqu'île de Crozon-Aulne Maritime.

Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche patrimoine, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche patrimoine, entre 2006 et 2021, par pays de l'Ouest breton (indice base 100 en 2006)

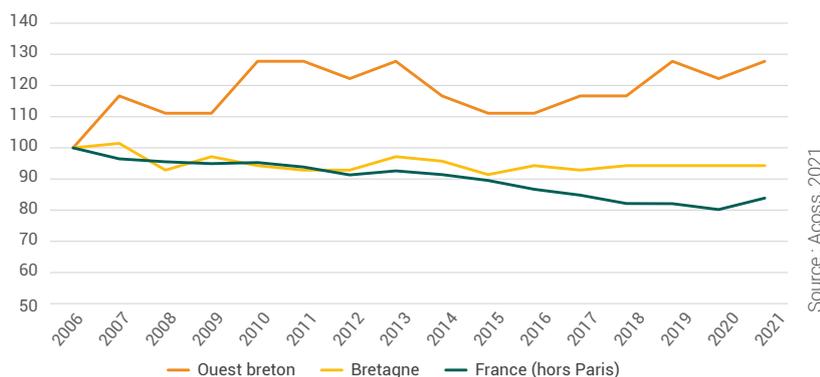


Source : Acooss, 2021



Centre-ville de Lannion - Photo : Boris Stroujko - Adobe stock

Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la branche patrimoine, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



24,6 millions d'euros de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par les établissements du secteur s'élève à 24,6 millions d'euros. Un niveau relativement modeste, qui s'explique par le caractère non marchand de l'essentiel de ces visites patrimoniales (93 % de chiffre d'affaires est réalisé dans ce secteur, contre 27 % pour la moyenne du secteur). Par ailleurs, certains établissements, gérés directement par des collectivités (musée de Pont-Aven, musée des beaux-arts de Quimper, etc.), sont absents de ces statistiques.

Le chiffre d'affaires par établissement est parmi les plus élevés du secteur culturel. Avec 166 800 euros par entité, la branche se classe troisième, derrière la publicité (178 900 euros) et devant l'architecture (116 400 euros).

Le patrimoine, une priorité pour les collectivités territoriales

Le patrimoine constitue l'un des axes prioritaires du financement des collectivités et de la Drac Bretagne pour la culture. Cette dernière a consacré 48 % de ses dépenses dans l'Ouest breton en 2019, pour le soutien de monuments protégés au titre des monuments historiques ; 30 % du budget du Conseil départemental du Finistère pour la culture est fléché en direction du patrimoine et des musées (premier poste) ; 17 % de celui de la région lui est consacré. Par ailleurs le patrimoine classé ou inscrit en France est détenu à 41 % par des communes.

Un poids économique direct et induit relatif

5,8 millions d'euros de masse salariale

La masse salariale brute, perçue par les salariés de l'Ouest breton travaillant dans la branche patrimoine, s'élève à 5,8 millions d'euros en 2018, soit une rémunération brute de 30 100 euros par équivalent temps plein et par an. Un montant bien en dessous de la moyenne du secteur culturel dans l'Ouest breton (33 400 euros).

47,5 millions d'euros de dépenses

L'enquête sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton estime à 47,5 millions d'euros le montant des dépenses dans le cadre de visites de musées ou

de sites patrimoniaux (soit 148 euros en moyenne par individu). Des dépenses qui sont, pour moitié, effectuées lors de séjour, en dehors de l'Ouest breton. Ces sorties, toujours selon cette enquête, ont généré 5,8 millions d'euros de dépenses annexes (restauration, goodies, etc.), 28 euros par individu sur une année. Un montant qui peut paraître faible, mais à relativiser par le fait que la question portait sur le lien direct entre ces sorties et la dépense annexe, excluant probablement les dépenses réalisées lors de vacances.

Chiffres clés



170

établissements



290

emplois



5,8 M€

de masse salariale



24,6 M€

de chiffre d'affaires



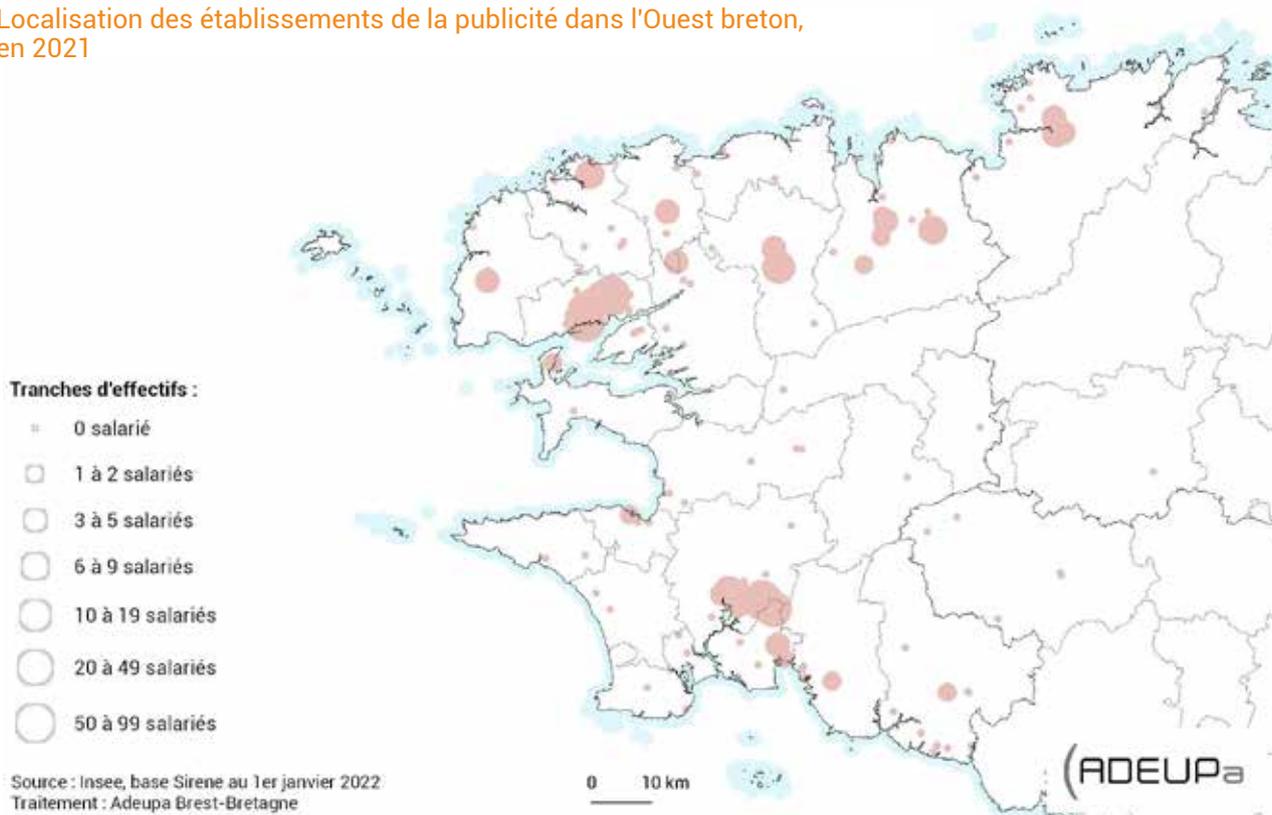
47,5 M€

de consommation

LA PUBLICITÉ : UN SERVICE CRÉATIF UTILISANT LES CODES DE LA CULTURE CONTEMPORAINE

Selon l'Insee, l'activité des agences de publicité comprend la prestation de services destinés à attirer et fidéliser un public, notamment par le conseil, la création publicitaire, la production de matériel publicitaire et sa diffusion.

Localisation des établissements de la publicité dans l'Ouest breton, en 2021



Comme défini par la commission européenne : « *La publicité utilise la culture comme adjuvant à une production essentiellement fonctionnelle*¹ », où la culture caractérise ici le monde contemporain codifié par les images, les sons, les textes et les symboles. Ceci est résumé par l'Unesco : « *L'architecture et la publicité font partie des domaines culturels essentiels, mais uniquement en tant que services. Leur vocation est de fournir un service créatif ou une contribution intermédiaire à un produit final qui ne relève pas nécessairement de la culture* ».

Une activité concentrée par les filiales

L'essence du métier de publicitaire est le conseil, la conception et la création d'une campagne de communication. Trois types d'entreprises composent le paysage de la publicité en France :

- Les agences indépendantes, qui représentent 96 % des établissements de la branche² ;
- Les filiales de groupes du secteur de la communication ;
- Les filiales de groupes extérieurs au secteur.

Bien qu'elles ne représentent qu'une infime partie du parc total, ces multinationales (Publicis, Gutenberg, etc.) réalisent les deux tiers du chiffre d'affaires de la branche. L'activité est ainsi fortement concentrée en Île-de-France (trois salariés sur cinq y travaillent).

L'origine des revenus se répartit différemment selon le profil de l'entreprise. Pour les indépendants, la moitié du chiffre d'affaires provient de l'activité de conseil, 20 % de la participation à une campagne et 20 % de refacturation de réalisations externalisées.

Ces entreprises se caractérisent également par une diversité des profils d'emplois. Ceci est vrai, surtout, pour les plus grandes d'entre-elles qui, outre le conseil, ont le souci d'apporter un service

1. « Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives », Livre vert, avril 2010.

2. Insee Première n°1820, Les agences de publicité : un secteur moins dynamique en France qu'en Europe.



Image : Knut - Adobe stock

global à leurs clients. Elles prennent ainsi également en charge, notamment, la distribution/livraison des prospectus et disposent donc, en plus d'emplois très qualifiés, de postes d'employés et d'ouvriers. Certaines, comme Adrexo, sont spécialisées dans l'activité logistique.

L'enjeu du numérique

Le numérique a considérablement modifié les supports de diffusion. Les médias traditionnels, et notamment la presse, sont ainsi de moins en moins utilisés, au contraire des réseaux sociaux. Les campagnes doivent ainsi s'adapter à ce nouveau média, d'autant que la publicité sur les réseaux est jugée comme étant celle la moins acceptée par les potentiels consommateurs, à l'exception des messages qui leur sont adaptés. Le marketing doit ainsi devenir ciblé et correspondre à l'utilisateur. Les entreprises spécialisées dans le numérique ont, par ailleurs, tendance à rentrer en concurrence avec les acteurs traditionnels de la publicité.

L'activité est également très vulnérable aux crises économiques subies par leur clientèle, celle-ci considérant la communication comme une variable d'ajustement, un coût à reporter ou supprimer.

Ces annonceurs se retrouvent principalement dans les secteurs du commerce, l'agroalimentaire, la parfumerie, l'automobile et l'immobilier.

De taille généralement supérieure et face à la myriade d'agences publicitaires, ceux-ci pèsent également sur le prix des prestations. Un prix qui a eu tendance à baisser ces dix dernières années.

En France, une récente hausse de l'emploi

En 2018, la France compte 79 500 emplois dans les établissements de la branche publicité, soit 11 % de l'ensemble du secteur culturel. Un emploi en légère hausse par rapport à 2009 (malgré une phase de baisse entre 2012 et 2016). Une hausse qui semble davantage concerner l'emploi non-salarié. La branche a, par ailleurs, fortement recours au temps partiel (29 % des salariés, soit le second taux le plus élevé du secteur).

48 000 personnes travaillent au sein d'un établissement du secteur privé de la branche publicité, en France. Si le nombre de ces salariés a augmenté significativement entre 2006 et 2008 (+21 %), il a constamment baissé depuis (-26 %).

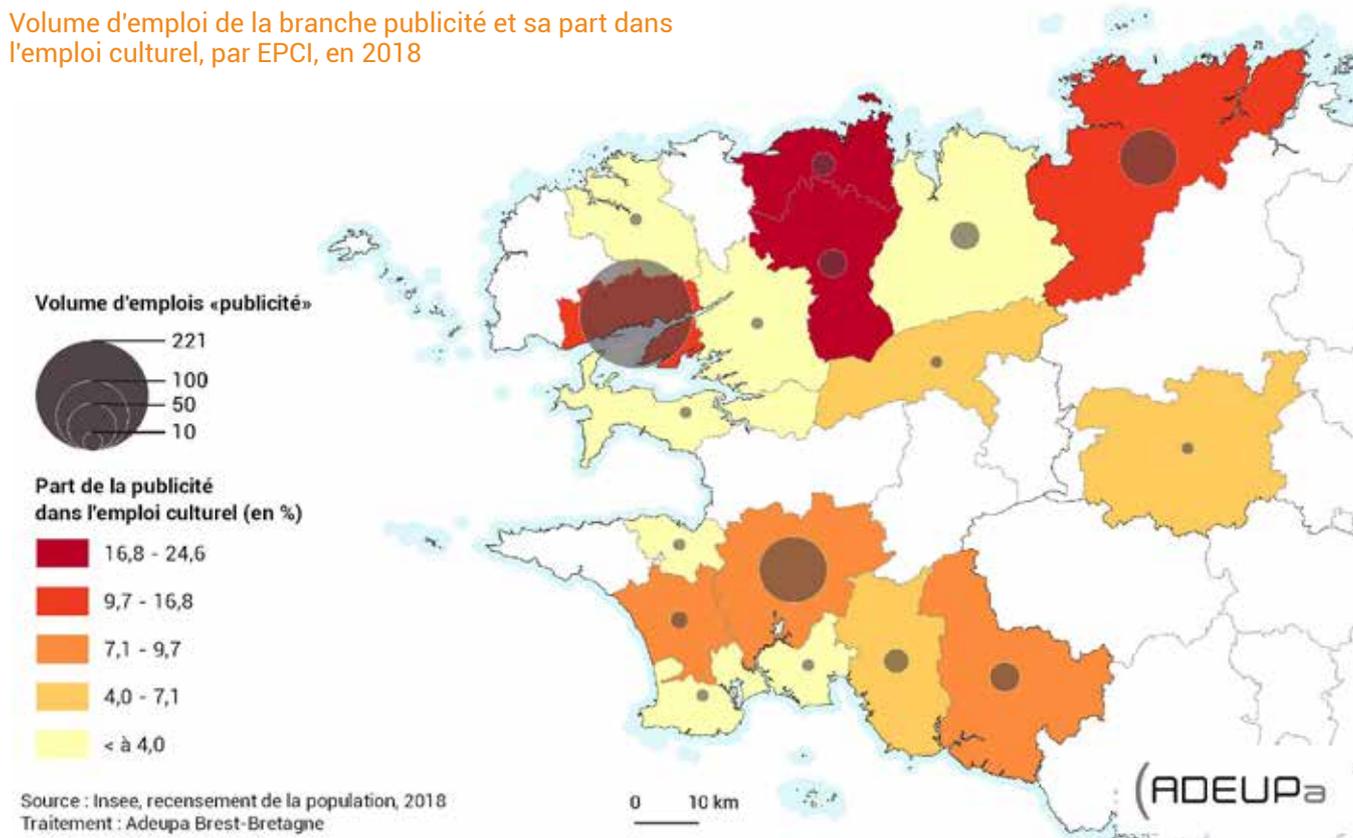
La valeur de la production marchande et non marchande de la branche s'élève à 11,5 milliards d'euros en France, en 2019, soit 12 % (et 4^e rang) du total du secteur culturel.

160 établissements de la branche publicité dans l'Ouest breton

En 2021, selon le répertoire national des entreprises, le nombre d'établissements dont l'activité principale s'exerce dans la branche publicité s'élève à 160. Parmi elles, 61 % sont des sociétés à but commercial, 35 % des entreprises individuelles et 4 % des associations à but non-lucratif.

80 % de ces établissements ne déclarent aucun salarié. Parmi les établissements employeurs, c'est la société Adrexo qui génère le plus d'emplois sur le territoire, avec deux établissements à Guipavas (90 emplois) et Saint-Évarzec (20 emplois).

Volume d'emploi de la branche publicité et sa part dans l'emploi culturel, par EPCI, en 2018



527 emplois dans la publicité

Les 527 emplois de la branche publicité pèsent pour près de 7,5 % des emplois du secteur culturel dans l'Ouest breton. Ce qui est moins qu'en Bretagne (9,6 %) et qu'en France (11,9 %).

Si près de la moitié de ces emplois sont concentrés dans le Pays de Brest, c'est dans Lannion-Trégor Communauté que leur poids (10 % du total des emplois du secteur culturel) est le plus élevé.

Emplois générés par les établissements de la branche publicité

Territoires	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi culturel (%)
Pays de Brest	237	8,9
Pays de Cornouaille	132	6,5
Pays de Morlaix	56	6,3
Lannion-Trégor Communauté	69	9,7
Pays du Centre Ouest Bretagne	10	2,1
Quimperlé communauté	23	7,1
Ouest breton	527	7,4
Bretagne	2 582	9,6
France (hors Paris)	49 642	11,9

Source : Insee, 2018

À l'échelle des EPCI, 42 % des salariés de la publicité se trouvent dans la métropole brestoise (soit 222 emplois), mais c'est dans la Communauté de commune du Pays de Landivisiau que la part de ces emplois dans l'ensemble de l'économie culturelle est la plus importante (25 %, soit 20 emplois). Elle est suivie de Haut-Léon communauté (17 %, soit 15 emplois) et de Brest métropole (12 %).

Une baisse quasi constante de l'emploi salarié privé depuis 2010

L'Ouest breton dénombre 522 emplois salariés privés de la branche publicité en 2021, dont la moitié sont situés dans le Pays de Brest. Cet effectif, en baisse sur la période 2006-2021 de 12 % (-72 emplois), avait pourtant fortement augmenté entre 2007 et 2008, dans l'Ouest breton (+34 %). Un phénomène également observé à l'échelle de la Bretagne (+20 %) et de la France hors

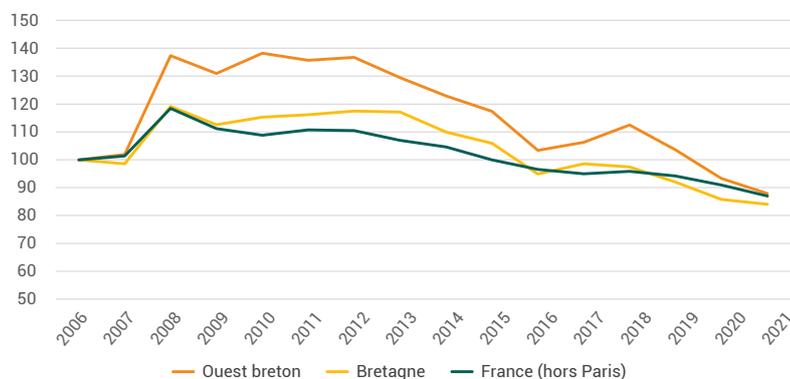
Paris (+17 %). Depuis, le nombre de ces emplois connaît ensuite une baisse quasi constante (-36 % entre 2008 et 2021). Seul le Pays de Morlaix progresse sur la période (+36 %).

Un léger recul du nombre d'établissements

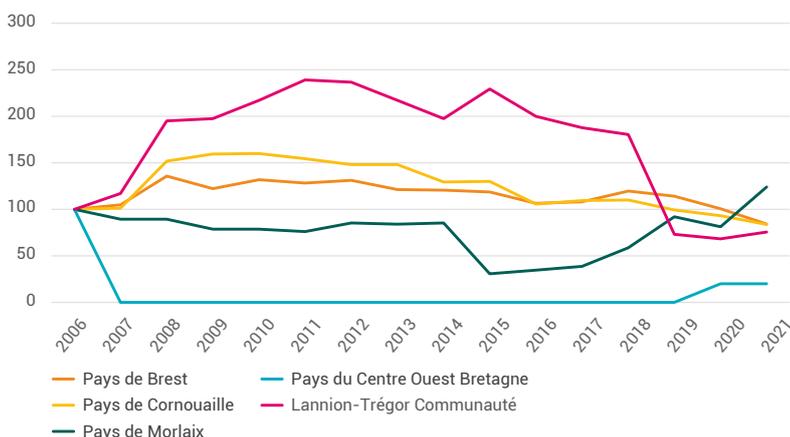
63 établissements employeurs du secteur privé sont recensés sur le territoire d'étude en 2021. Principalement situés dans les Pays de Brest et de Cornouaille (respectivement, 25 et 17). Entre 2006 et 2021, leur nombre a baissé de -4,5 %. Cette évolution s'est concrétisée en deux temps : une première période de forte perte, entre 2010 et 2018 (-22 %), puis un rebond entre 2018 et 2021 (+21 %). Entre 2010 et 2018, seul le Pays de Morlaix gagne des établissements (+12,5 %) et c'est aussi sur ce territoire que la reprise est la plus forte après 2018 (+37,5 %).

À l'échelle des EPCI, 42 % des salariés de la publicité se trouvent dans la métropole brestoise, mais c'est dans le Pays de Landivisiau que la part des emplois de la publicité dans l'ensemble de l'économie culturelle est la plus importante (25 %).

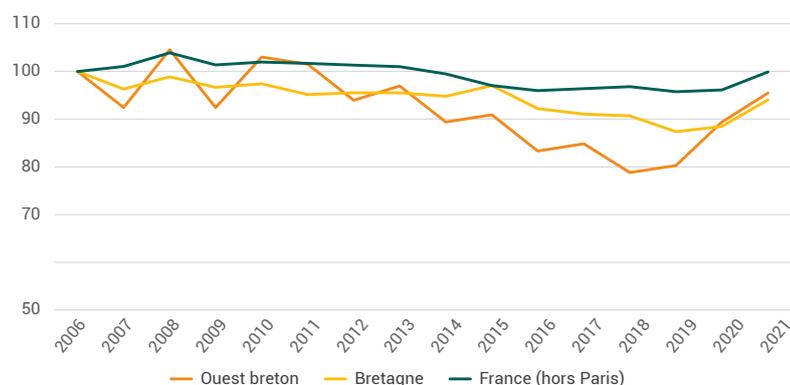
Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche publicité entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche publicité entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006), par pays de l'Ouest breton



Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la branche publicité entre 2006 et 2011 (indice base 100 en 2006)



Source : Acooss, 2021

Le poids économique, une branche marchande

Un recours conséquent au travail partiel

La masse salariale totale brute de la branche publicité s'élève à 9 millions d'euros, en 2018, soit 9 % de l'ensemble du secteur culturel, la plaçant au 6e rang entre l'audiovisuel (11,2 millions d'euros) et le patrimoine (5,8 millions d'euros).

La rémunération moyenne brute par salarié est faible (18 600 euros), seules l'édition écrite (17 100 euros) et l'enseignement culturel (10 400 euros) font moins bien. Elle est également en dessous de la moyenne du secteur culturel (21 200 euros). La rémunération brute moyenne par équivalent temps plein est également sous la moyenne du secteur (33 400 euros), et se situe entre l'édition écrite (34 000 euros) et le patrimoine (30 100 euros). L'écart de rémunération entre les salariés et les équivalents temps plein, s'explique en bonne partie par le recours au travail partiel. Il faut en effet, en moyenne, 1,7 salarié pour un équivalent temps plein.

33,1 millions d'euros de chiffre d'affaires

Les établissements de la branche publicité réalisent un chiffre d'affaires global de 33,1 millions d'euros, soit 4 % de l'ensemble du secteur culturel. Placée à l'avant dernière position dans ce domaine, seule la branche patrimoine fait moins bien (24,6 millions d'euros). 99 % de ce chiffre d'affaires est réalisé dans le secteur marchand. Le chiffre d'affaires moyen par établissement est, en revanche, plus élevé (178 900 euros), soit le deuxième montant le plus élevé derrière l'édition écrite (306 000 euros) et devant le patrimoine (166 800 euros).

L'écart de rémunération entre les salariés et les équivalents temps plein s'explique en bonne partie par le recours au travail partiel. Il faut en moyenne 1,7 salarié pour un équivalent temps plein.

Chiffres clés



63
établissements



527
emplois



9 M€
de masse salariale

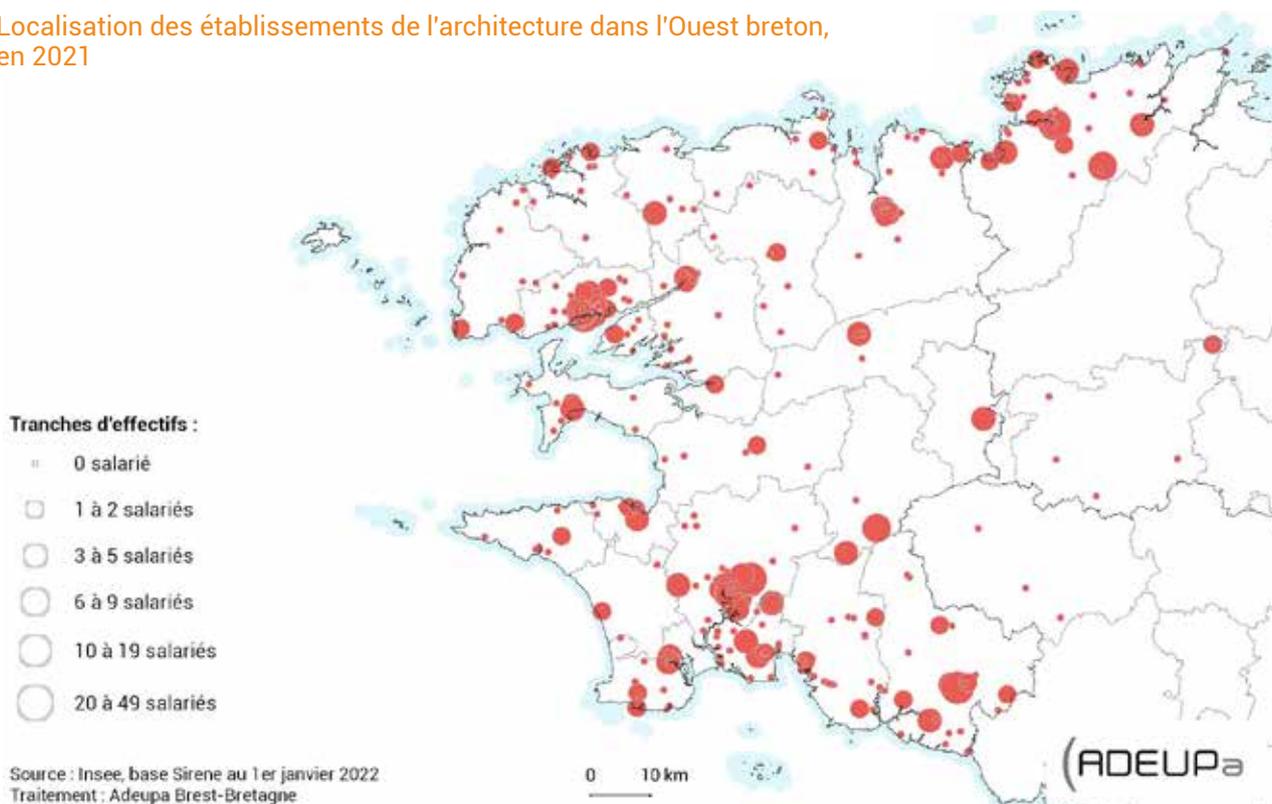


33,1 M€
de chiffre d'affaires

L'ARCHITECTURE : UNE EXPRESSION DE LA CULTURE

Il est relativement habituel de définir l'architecture comme étant la cristallisation d'un état de culture. Ainsi, l'article premier de la Loi n°77-2 du 3 janvier 1977, dite Loi sur l'architecture, pose à raison que « L'architecture est une expression de la culture ».

Localisation des établissements de l'architecture dans l'Ouest breton, en 2021



Un art majeur

Reprenant à son compte cette définition fondamentale, l'architecte Jean Nouvel a coutume d'inscrire son travail à l'intérieur de ce cadre, et de faire la présentation de ses projets à l'aune de ce prisme : « L'architecture est la pétrification d'un moment de culture » aime-t-il à répéter. Il n'est pas le seul.

Les philosophes ou encore les historiens de l'architecture lui reconnaissent également volontiers cet attribut ; ainsi Mickaël Labbé, docteur en philosophie de l'art, postule-t-il à propos de Le Corbusier : « Le style ne dépend pas du choix de l'architecte mais est la cristallisation de l'esprit de la société dans laquelle il s'insère ».

Plus généralement et plus classiquement, l'architecture participe de la culture en tant qu'art : partie intégrante des Beaux-Arts - à l'École desquels elle fut d'ailleurs longtemps enseignée -, l'architecture est créditée dans la classification des arts usuellement admise, à la première place des arts majeurs. L'architecture est donc non seulement un fait culturel, mais l'un des plus substantiels qui soient.

Une raréfaction de l'architecture

Pourtant, lorsque le ministère de la Culture s'interroge sur les pratiques culturelles des Français-e-s, l'architecture n'est abordée que sous l'angle patrimonial, oubliant curieusement, la part essentielle, celle de l'architecture vécue au quotidien. Pourtant encore, lorsqu'il s'agit de rattacher cette discipline et ses parties prenantes à un ministère de tutelle, valse-hésitation et volte-face la déplacent sans ménagement, de l'Équipement à l'Environnement et au cadre de vie, en passant par la Culture, où elle n'est pas nécessairement mieux reçue.

Nul besoin de longs développements pour comprendre cette contradiction manifeste : l'architecture est rare. Alors même que la Loi sur l'architecture aujourd'hui presque cinquantenaire : « La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ».

Énoncer cette rareté de l'architecture c'est d'abord reconnaître que la majorité des ouvrages construits en France et de par le monde ne sollicitent pas les professionnels.



« Les architectes n'ont plus de marge de manœuvre et sont coincés dans des projets très standardisés et très normés. Hors les études d'architecture sont très ouvertes, en plus de la technique et du dessin, on y aborde la sociologie, les arts plastiques, etc. On y développe ainsi une pensée et une réflexion sur ce qu'est l'espace public, l'aménagement, le concept du bâtiment. »

Matthieu Blin, ancien architecte



Photo : Atelier Bivouac - Onésime Paysage

Énoncer cette rareté de l'architecture c'est ensuite instituer une distinction, et se demander ce qui différencie un bâtiment d'une architecture ; ce à quoi tient qu'une construction accède ou non au rang d'architecture. Les enquêtes et traités avisés qui s'essayent à l'examen de cette question ne manquent pas. Ils commencent habituellement par établir que sa réduction à une considération esthétique, n'a guère de sens, outre qu'elle expose immédiatement à l'écueil de la subjectivité.

Au-delà du beau, une relation à l'environnement

Expression de la culture, l'architecture procède bien sûr de bien d'autres choses que de la seule discussion du « beau » ou du « laid » : elle se caractérise par un ensemble de critères et de valeurs, d'ordre social, économique, technique, fonctionnel, spatial, etc.

Intrinsèquement liée à la mesure, au quantitatif et à la statistique, elle n'en est pas pour autant davantage réductible à une affaire de chiffres. Son essence même et les expériences qu'elle recouvre échappent au comptage.

Expression de la culture, l'architecture se distingue, par sa faculté à émouvoir, à interagir avec notre sensibilité, par sa dimension narrative et sa capacité à signifier, qui en ont fait historiquement le vecteur privilégié de la fonction symbolique.

« Art de construire », elle est fille antinomique de la liberté (l'art) et de la contrainte (construire), et oscille perpétuellement entre ces deux pôles, qu'elle entend concilier. Art avant d'être un commerce, elle ne saurait cependant être l'un sans l'autre. Ainsi l'on ne s'étonne pas que de cette relation, les traces du premier en soient fréquemment réduites, au point de la conduire à cette rareté par laquelle elle se définit aussi.

Architecture et culture entretiennent donc une relation consubstantielle, mais pour exacte et universelle que soit cette assertion, obligation est d'admettre qu'elle demeure trop rarement démontrable.

L'ATELIER BIVOUCAC

Collectif de paysagistes, l'atelier explore de nouvelles manières de concevoir les projets d'espaces publics. Leur pratique est basée sur l'immersion, c'est-à-dire résider sur le lieu de la commande le temps nécessaire pour comprendre les besoins et les aspirations de ses habitants afin de proposer un projet cohérent et adapté.

Ils travaillent également dans une logique de concertation, associant l'ensemble des acteurs (habitants, élus, employés municipaux, associations, etc.), ainsi que de frugalité et de réemplois, pensée dès la conception du projet, en recherchant les ressources présentes à proximité.

Ils ont ainsi mené des projets de revitalisation de centre bourg à Plounéour-Ménez ou Saint-Frégant, aménagé des espaces naturels à Carantec, ou encore d'espaces publics à Tourc'h ou Lannion. Des aménagements mêlant bien souvent paysagisme, architecture, urbanisme et installations artistiques.

Une mutation de l'activité...

Longtemps, l'activité des agences d'architecture s'est concentrée sur les abondants projets de constructions publiques (salles de spectacle, de sport, bibliothèques, centres culturels, mairies, etc.). Les architectes sont alors au centre du processus. Ils sont d'abord recrutés sur appels à projets, par ailleurs rémunérés, et constituent ensuite l'équipe amenée à travailler à son élaboration (ingénieurs et bureaux d'étude) puis à la construction de l'équipement (artisans et entreprises de bâtiments et travaux publics).

La crise financière de 2008, qui s'est accompagnée d'une baisse des dépenses publiques de l'État et des collectivités territoriales, a eu pour conséquence la raréfaction de ces politiques de grands équipements et une forte baisse d'activité pour les agences d'architecture.

Un basculement s'est alors opéré. L'essentiel des projets se sont alors concentrés sur d'importantes constructions d'habitats collectifs, menés de bout en bout par des promoteurs privés, modifiant de fait la place de l'architecte. De coordinateur central, il est devenu une simple pièce du puzzle, chargé de dessiner les plans, toujours, mais avec la contrainte de respecter des modèles standardisés. Les concours se sont par ailleurs raréfiés, quand ceux-ci assuraient auparavant une partie des revenus des cabinets. Du côté des collectivités, les partenariats publics/privés se sont développés, plaçant là aussi les promoteurs et/ou entreprises de BTP au centre des projets.

Si ce basculement a été synonyme de relance pour l'activité des agences et des indépendants, s'accompagnant d'une croissance de l'emploi, elle a aussi profondément bouleversé la fonction de l'architecte, dévoyant son rôle d'intérêt public

institué par la loi de 1977. Outre ses effets potentiels sur la qualité des constructions, ce mouvement provoque aujourd'hui la réorientation de bon nombre de ces professionnels vers de nouveaux métiers.

...et une transformation du métier

Par ailleurs, beaucoup de jeunes professionnels ou de jeunes diplômés qui sortent des écoles, se dirigent vers des mouvements, si ce n'est nouveaux, tout du moins émergents ou toujours expérimentaux. Inspirés d'initiatives initiées, par exemple, par l'Agence Construire et Patrick Bouchain. Ceux-ci choisissent le décloisonnement des professions autour de l'aménagement, l'immersion dans les zones de projets et l'ouverture des chantiers et des processus d'étude.

Des collectifs hybrides mêlant architecture, urbanisme, paysagisme et des formes d'art contemporain, voient le jour. Ces collectifs travaillent généralement sur des projets d'aménagement modestes (aménagements de places publiques, revitalisation de centres bourgs, d'espaces naturels), ou d'occupation temporaire de site en réhabilitation, aussi appelé urbanisme tactique. Ces derniers, en principe éphémères, sont commandés par les collectivités ou les promoteurs, afin de valoriser l'espace, avant et pendant les chantiers, pour créer des évènements, un lien avec les habitants, et les initier à la réhabilitation.

Les CAUE mettent également en place des résidences d'architectes dans les territoires de projets : des « études – actions » pensées pour correspondre aux besoins des habitants.

Si cette tendance émergente redonne du sens à l'architecture, en replaçant les professionnels au cœur des projets, ceux-ci sont encore de tailles modestes et de fait peu rémunérateurs. Les collectifs ou



Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

indépendants doivent ainsi multiplier les débouchés pour espérer en tirer un revenu substantiel, dans une économie qui reste à construire.

Parallèlement, un nouveau positionnement sur la maison individuelle

Délaissée par l'architecture et exemple par l'absurde de sa nécessité, le marché de la maison individuelle s'est concentré autour de quelques entreprises de construction spécialisées (Maison Trécobat, MIKIT, etc.). En a résulté une transformation profonde du paysage des compagnes et des périphéries urbaines, marquées aujourd'hui par des logements standardisés, et des zones aménagées souvent en inadéquation avec la structure de l'environnement existants.

Afin de retrouver une certaine harmonie avec le paysage alentour, ces entreprises ont aujourd'hui pour obligation de faire appel à un architecte pour signer les plans d'aménagement du périmètre concerné.

Depuis quelques années également, les architectes, notamment les indépendants, réinvestissent le marché de la construction, mais surtout de la rénovation et de l'extension des habitats individuels. Une démocratisation se faisant grâce à un positionnement sur des matériaux moins onéreux, innovants dans leur emploi, et une esthétique plus contemporaine, plus « brute ».

En France, une forte part de l'emploi non-salarié

En France, la branche architecture dénombre 74 400 emplois en 2018, soit 50,5 % de l'emploi culturel total. L'effectif est resté relativement stable en dix ans, malgré une baisse notable entre 2010 et 2012, rattrapée depuis.

Cette branche se caractérise par une part conséquente de l'emploi non-salarié (42 %). Le secteur privé de l'architecture compte 29 300 salariés en France, en 2021, soit 12 % du total de l'emploi culturel. L'évolution de ces effectifs est

CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

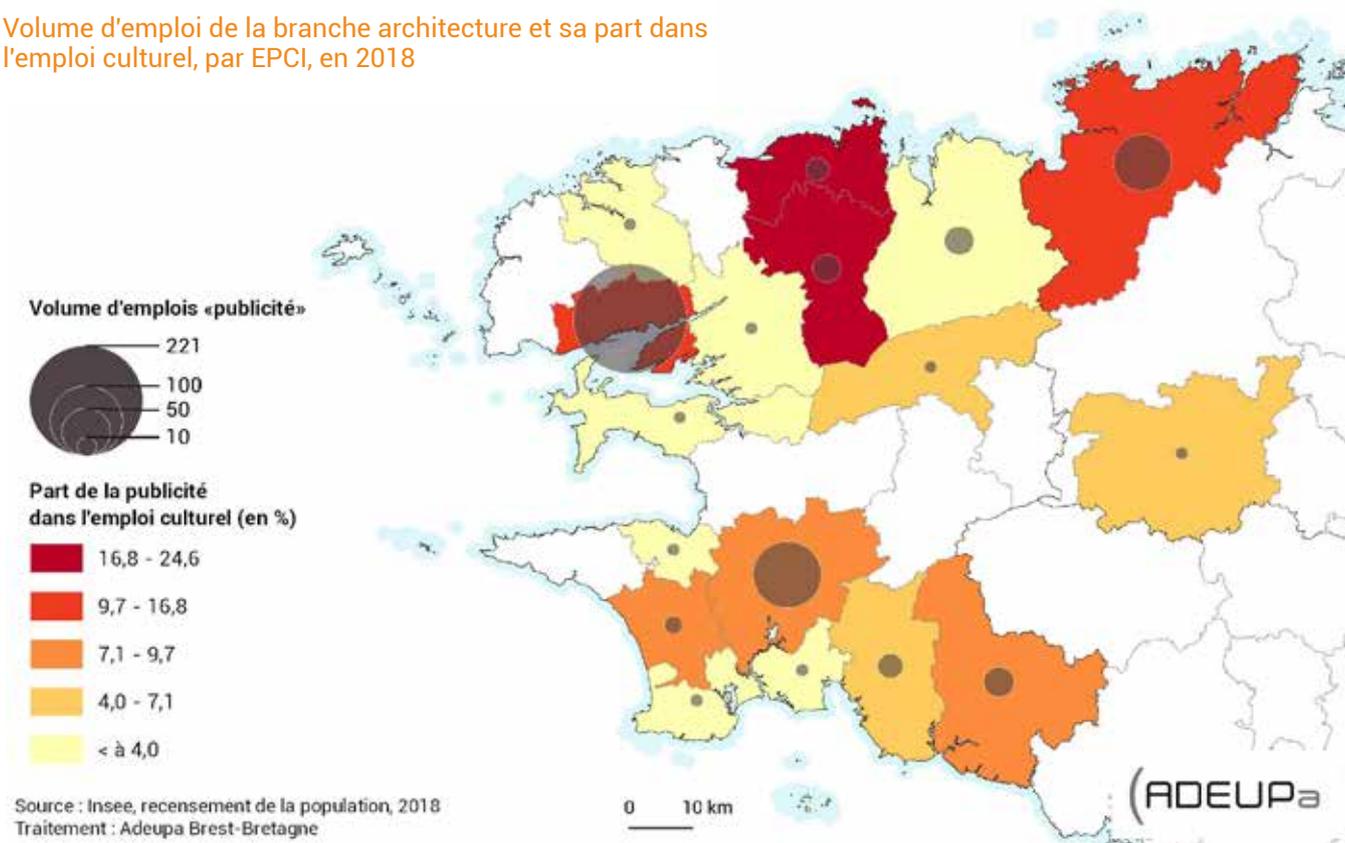
Enfantés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, créés et administrés par les élus locaux, les CAUE ont pour mission de promouvoir l'intérêt et la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, à l'échelle de leur département.

Espace de concertation et d'aide à la décision, les CAUE sont d'intérêt public et s'adressent à tout type d'acteurs : élus ou services de l'État, professionnels, enseignants, ou particuliers.

Le CAUE du Finistère (installé à Quimper) s'appuie sur une équipe de huit salariés permanents pour développer ses actions de conseils (125 délivrées aux collectivités en 2020 et 399 aux particuliers), de formations, sensibilisations et d'informations, qu'ils assument via l'organisation du Printemps de l'architecture en Finistère, d'expositions, de rencontres, de publications diverses, etc.

L'association participe, par ailleurs, à la mise en place du projet PAF ! (Programmation active en Finistère), trois résidences d'architectes dans les communes de Carantec, Combrit et Plouezoc'h. Des études/action en immersion visant à faire émerger des projets d'aménagement adaptés aux lieux et aux usages, et pensés avec les habitants.

Volume d'emploi de la branche architecture et sa part dans l'emploi culturel, par EPCI, en 2018



relativement neutre entre 2006 et 2021 (-2 %).

Le chiffre d'affaires cumulé des établissements de la branche atteint 6,1 milliards d'euros, en France, en 2019, soit 6,4 % du total de la valeur de la production culturelle totale. Elle se place ainsi à l'avant dernier rang des branches culturelles.

Emplois générés par les établissements de la branche architecture

Territoires	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi culturel (%)
Pays de Brest	267	10
Pays de Cornouaille	257	12,6
Pays de Morlaix	49	5,5
Lannion-Trégor Communauté	92	13
Pays du Centre Ouest Bretagne	33	6,9
Quimperlé communauté	62	19,3
Ouest breton	759	10,7
Bretagne	3 572	13,2
France (hors Paris)	46 641	11,2

Source : Insee, 2018

410 établissements de l'architecture dans l'Ouest breton

Le répertoire national des entreprises recense 410 établissements relevant de l'architecture, en 2021, dans l'Ouest breton. Ceux-ci se répartissent pour moitié entre entreprises individuelles et sociétés commerciales. Ces établissements sont principalement localisés autour des pôles urbains de Brest, Lannion et Quimper, ainsi que dans le Sud-Finistère.

760 emplois dans l'architecture

En 2018, l'Insee estime à 759 le nombre d'emplois du secteur de l'architecture dans l'Ouest breton, soit 10,7 % de l'emploi total du secteur culturel. Une part significativement plus faible qu'en Bretagne (13 %), et proche de celle de la France hors Paris (11 %). Ces emplois sont principalement localisés dans les Pays de Brest et de Cornouaille (un tiers chacun). Le poids de cette branche dans l'emploi culturel total est plus élevé à Lannion-Trégor Communauté (13 %). Il est également plus significatif dans le Pays de Cornouaille (12,6 %).

À l'échelle des EPCI, il est, là aussi, concentré près des agglomérations de Brest métropole (29 %, soit 216 emplois), de Quimper Bretagne Occidentale (13 %, soit 98 emplois) et de Lannion-Trégor Communauté (12 %, soit 92 emplois).

Son poids dans l'emploi culturel des intercommunalités est le plus significatif à Douarnenez Communauté (21 %, soit 39 emplois), dans le Pays Fouesnantais (19 %, soit 27 emplois) et à Quimperlé communauté (19 %, soit 62 emplois).

560 architectes dont le tiers dans Brest métropole

L'Insee compte 561 architectes dans l'Ouest breton, en 2018, soit 8,3 % de l'ensemble des professions culturelles. Une part sensiblement plus faible qu'en Bretagne (11 %) et qu'en France hors Paris (10,3 %).

Principalement concentrés dans le Pays de Brest et dans le Pays de Cornouaille, c'est à Lannion-Trégor Communauté qu'ils pèsent le plus (10 %).

À l'échelle des EPCI, ils se retrouvent principalement à Brest métropole (32 %, soit 179 emplois) et à Lannion-Trégor Communauté (13 %, soit 75 emplois).

Leur poids est particulièrement conséquent à Quimperlé agglomération (16 %, soit 53 emplois), Cap-Sizun Pointe du Raz (15 %, soit 15 emplois) et Concarneau Cornouaille agglomération (14 %, soit 43 emplois).

Le secteur privé, une reprise en 2015

483 salariés du secteur privé travaillent dans le domaine de l'architecture, en 2021. Ils représentent ainsi 11 % du total de l'emploi du secteur privé de la culture, moins qu'en Bretagne (15,6 %), mais proche du niveau français hors Paris (12 %). Ceux-ci sont localisés pour moitié dans le Pays de Brest (228 emplois) et pour 28 % dans le Pays de Cornouaille (135 emplois).

Entre 2006 et 2021, ces effectifs progressent peu dans l'Ouest breton (+6 %, soit 27 emplois supplémentaires), mais cela masque des évolutions importantes qui se sont faites sur trois périodes : une première (2006-2008) où l'emploi salarié privé progresse de 8 % ; une seconde (2008-2015) de forte régression : -29 % ; puis une dernière (2015-2021), de rattrapage des effectifs : +39 %.

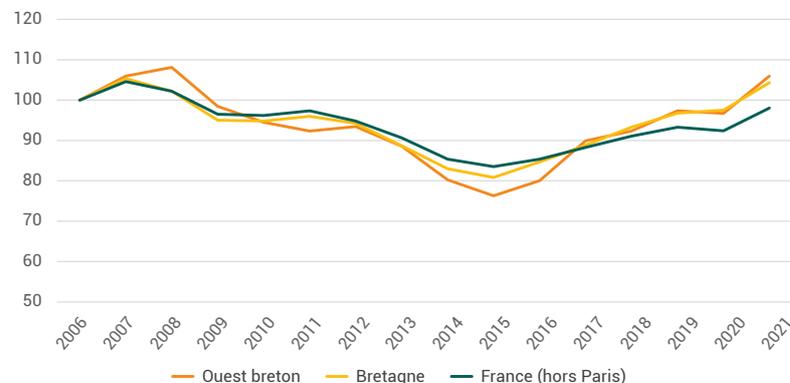
Entre 2006 et 2021, seul le Pays de Brest gagne des salariés (+38 %), quand les autres en perdent : -19 % pour le Pays de Cornouaille, -20 % pour le Pays du Centre-Ouest Bretagne et -10 % pour le Pays de Morlaix ; ce chiffre stagne pour Lannion-Trégor Communauté. À noter également la progression de Quimperlé agglomération sur la période (+15 %).

140 établissements employeurs sont implantés sur le territoire d'étude en 2021, soit 16 % des établissements du secteur culturel. Une part plus faible que celle de la Bretagne (19 %).

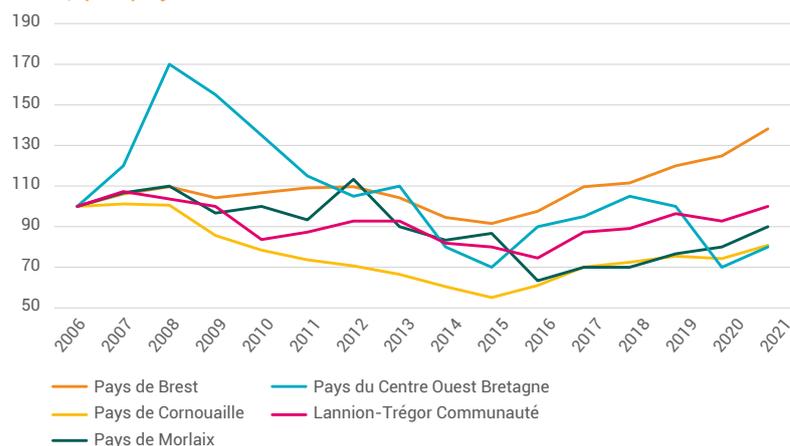
Tout comme les emplois, ils sont principalement localisés dans les Pays de Brest (42 %) et de Cornouaille (29 %). Leur poids dans l'emploi culturel est plus conséquent pour Lannion-Trégor Communauté (19 %) et Quimperlé agglomération (19 %).

L'évolution de ces établissements est similaire à celle de l'emploi salarié privé de la branche. Entre 2006 et 2021, leur nombre progresse légèrement (+2 %) et uniquement dans le Pays de Brest (+30 %), et principalement dans Quimperlé agglomération (+20 %) pour les EPCI.

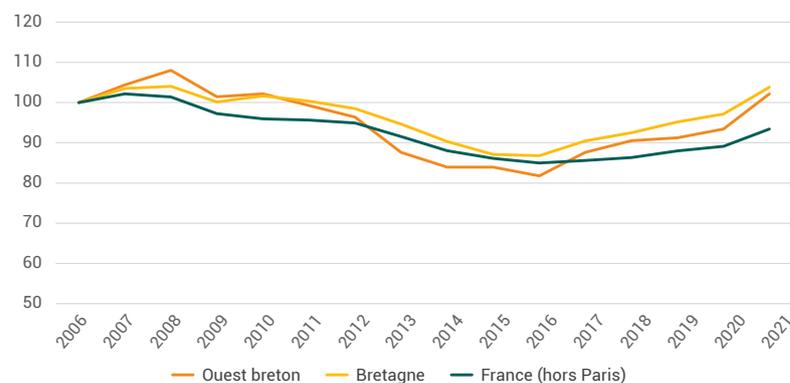
Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche architecture entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche architecture, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006) par pays de l'Ouest breton



Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la branche architecture entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Source : Acoess, 2021

Le poids économique de l'architecture

13,1 millions d'euros de masse salariale brute

Les établissements de la branche architecture ont généré, en 2018, une masse salariale brute de 13,1 millions d'euros. La rémunération brute par salarié y est de 30 000 euros par an en moyenne, soit le deuxième montant le plus élevé parmi les branches culturelles.

50 millions d'euros de chiffre d'affaires

Les établissements de la branche architecture génèrent un chiffre d'affaires global estimé à 50 millions d'euros, soit 7 % de l'ensemble de la valeur de la production culturelle de l'Ouest breton. 93 % de ce chiffre d'affaires est réalisé dans le cadre d'une activité marchande. Le chiffre d'affaires moyen par établissement de l'architecture est estimé à 116 400 euros.

Aucune aide culturelle publique fléchée pour l'architecture

Dans le cadre de leur soutien au secteur culturel, aucune collectivité, territoriale ou nationale, ne destine de financement à l'activité architecturale en raison, vraisemblablement, de son caractère marchand.

La rémunération brute par salarié y est de 30 000 euros par an en moyenne, soit le deuxième montant le plus élevé parmi les branches culturelles.

Chiffres clés



410 établissements



760 emplois



13,1 M€
de masse salariale



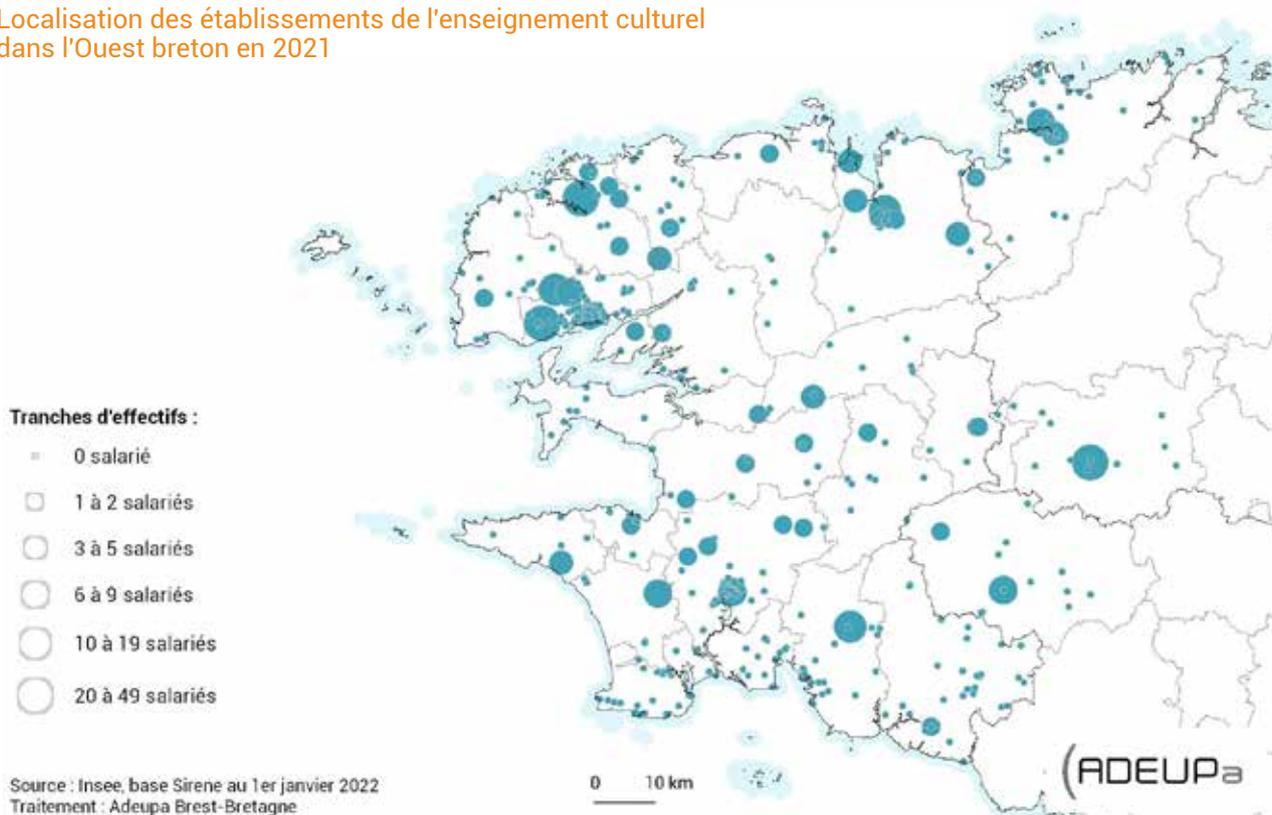
50 M€
de chiffre d'affaires



L'ENSEIGNEMENT CULTUREL HORS CADRE SCOLAIRE

Selon l'Insee, « l'enseignement culturel ou artistique comprend les activités qui consistent à dispenser des formations d'arts, de théâtre ou de musique. Les structures proposant ce type de formation peuvent être appelées "écoles", "ateliers", "classes", etc. Elles offrent des cours formellement organisés, principalement à des fins récréatives, de loisirs ou de développement personnel, mais ces cours ne débouchent pas sur un diplôme professionnel. ». Les établissements qui dépendent de l'éducation nationale et les formations universitaires ne sont ainsi pas pris en compte dans ce recensement.

Localisation des établissements de l'enseignement culturel dans l'Ouest breton en 2021



50 % de pratiquants dans l'Ouest breton

Près de la moitié des habitants de l'Ouest breton pratiquaient une activité artistique ou culturelle en amateur en 2019¹ et près de 80 % en avaient eu une au cours de sa vie². La musique et le chant arrivent en tête des disciplines pratiquées, suivies, à proportions égales, des langues régionales ou étrangères, de la photographie, du dessin, de l'écriture, de la gravure ou sculpture et de la danse. Par ailleurs, 59 % avaient déjà pris des cours pour apprendre ou se perfectionner dans son domaine. 30 % de ces cours avaient été pris dans une structure spécialisée (école

de musique, conservatoire, etc.), un quart dans une association de quartier, 23 % sur Internet et 11 % étaient des cours particuliers, à domicile.

Il existe plusieurs modes d'apprentissage : les cours à domicile avec un professeur particulier, les associations de quartier (Maisons pour tous, patronages laïques, etc.), les écoles de musique, de danse, de théâtre ou d'art en général, souvent associatives ou gérées directement par des collectivités et les conservatoires. Ces derniers peuvent être à rayonnement intercommunal, départemental, régional, voire national. L'autoformation via le visionnage de vidéos en ligne, disponibles gratuitement sur les plateformes de streaming, est également un mode de plus en plus répandu. De plus en plus d'écoles s'organisent désormais à l'échelle intercommunal (sans être nécessairement gérées par la collectivité), tout en proposant

des cours sur plusieurs communes. C'est le cas, par exemple, de l'école de musique d'Iroise (CC Pays d'Iroise), de l'école de musique et de danse Kaniri ar Mor (CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime), de l'école de musique du Kreis Breizh ou encore de l'école de musique Korn Boud (CC Haute-Cornouaille).

Des enseignants aux conditions d'emploi souvent précaires

Les enseignants ont, le plus souvent, le statut d'indépendants ou, lorsqu'ils sont salariés, doivent composer avec les temps partiels et l'incertitude liée à l'évolution du nombre d'élèves. L'approche de ce métier a connu un bouleversement au début des années 2000, passant d'une activité bénévole ou, au

1. Enquête sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton, Adeupa, 2022

2. Était inclus l'apprentissage des langues régionales ou étrangères.



Photo : Dominique Cardinal



« À l'origine, ce travail n'était pas un métier mais une action bénévole, éventuellement défrayée. Sur le territoire les écoles de musique sont nées de militaires de carrière, équipages de la flotte, qui travaillaient jusqu'à trois heures de l'après-midi et qui ont commencé à donner des cours et fini par créer des écoles de musique. Depuis le début des années 2000, ce travail est bel et bien devenu un emploi à plein temps mais reste toujours traité comme une activité secondaire. Ces dernières années, on observe un changement d'orientation des jeunes enseignants (30-35 ans) qui ont choisi cette voie par passion mais renoncent face à la précarité des revenus. D'une part, ceux-ci peuvent fluctuer d'une année à l'autre en fonction du nombre d'élèves et, d'autre part, le revenu brut mensuel est faible, même à temps plein : plus ou moins 1 800 euros. Un temps plein dans l'enseignement artistique équivaut à 24 heures, soit 32 semaines par an, mais payé sur 52. Au regard des heures, ils sont payés deux fois le smic, mais à la fin du mois cela reste 1 800 euros brut. »

Daniel Impieri,
Directeur de l'école
Musiques & Cultures

mieux, générant un revenu complémentaire, à un emploi à part entière ; sans pour autant que ses conditions évoluent. Aujourd'hui, et principalement parmi les plus jeunes, certains enseignants renoncent face à la précarité de leur situation. Si généralement aucun diplôme n'est requis pour ce type d'enseignement, ce n'est pas le cas pour les conservatoires qui ne doivent salarier que des formateurs titulaires d'un diplôme d'État (DE). Des diplômes qui offrent aux enseignants la possibilité de se présenter aux concours donnant accès aux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale. Les conditions d'emploi au sein des conservatoires apportent ainsi généralement une meilleure stabilité, avec une majorité de contrats à durée indéterminée ou de CDD de longue durée (trois ans).

Une récente baisse des effectifs ?

En hausse jusqu'à il y a dix ans, certaines écoles observent désormais une baisse de leurs effectifs, avec des parcours longs de plus en plus rares. L'essor du numérique, mais aussi l'évolution des tarifs ou encore celle des comportements (plus volages face à une offre d'activités plus grande), expliquent des tendances, que la crise sanitaire n'a pas arrangée.

L'entrée du numérique dans l'enseignement, et notamment celui de la musique, si elle démocratise l'accès aux pratiques, participe aussi en une fracture entre les foyers : ceux qui peuvent s'offrir ces enseignements et ceux qui seront contraints par les cours

gratuits sur les plateformes. Hors, si pour la théorie le numérique peut être une alternative, cela n'est pas envisageable pour la pratique.

Pour s'adapter à la concurrence venue d'Internet, les structures introduisent les outils numériques dans l'enseignement (tablettes, réseaux sociaux, etc.) et appliquent des politiques tarifaires basées sur le quotient familial, rendant les cours plus abordables.

ÉCOLE MUSIQUES & CULTURES DU PAYS DES ABERS-CÔTE DES LÉGENDES

« L'école Musiques & Cultures est un ovni à plusieurs titres... », Daniel Impieri, directeur de l'école de musique du Pays des Abers.

L'école de musique a, et c'est la seule, le statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC), à caractère industriel et commercial. Ce statut particulier peut être résumé ainsi « une collectivité qui fonctionne comme une entreprise ». Le gestionnaire est nommé pour 3 ans, et assure à la fois un mandat social et culturel. Musiques & Cultures accueille actuellement plus de 650 usagers sur un vaste territoire (Pays des Abers-Côtes des Légendes) mais pas que des musiciens ! Plus d'une trentaine d'enseignants de musique, de danse, de théâtre, d'art du cirque et de langues se retrouvent pour porter la pratique artistique et culturelle dans 7 sites, au plus près des habitants.

La culture bretonne, une autre entrée de l'enseignement culturel

Les associations de pratique d'activités liées à la culture bretonne sont un certain nombre à comporter des écoles d'apprentissage. C'est le cas pour les bagadoù et les bagadigs, pour les cercles celtiques, les chorales de chants traditionnels ou même les clubs de gouren. 25 écoles de musique au sein de bagadoù sont par exemple recensées sur le territoire d'étude.

Si l'enseignement de la langue bretonne ne fait pas partie du champ culturel déterminé par les organismes statistiques nationaux, il est un pan incontournable de la culture régionale. Ces formations sont assurées par plusieurs organismes dont les écoles, collèges et lycées Diwan. Sous contrat avec l'Éducation nationale, ces établissements suivent le programme officiel, avec le breton comme langue principale d'enseignement et de vie. Parallèlement, les filières bilingues bretonnes se développent dans les établissements d'enseignement public et catholique. Dans l'Ouest breton, 197 établissements³ sont recensés en 2021 : 114 dans le public, 52 Diwan et 31 dans le catholique. Ils réunissent plus de 19 000 élèves. Concernant la formation pour adultes, l'enseignement supérieur propose des options d'apprentissage pour les étudiants. Les Maisons de pays, comme Sked dans le Pays de Brest ou Ti ar Vro Treger-Goueloù dans Lannion-Trégor Communauté, organisent des cours du soir ou hebdomadaires d'initiation. Par ailleurs, des organismes proposent des cours intensifs sur des périodes plus ou moins longues (Stumdi, Roudour, etc.), et qui sont une porte d'entrée vers un réel bilinguisme

3. Source : Office public pour la langue bretonne - OPLB

et certaines carrières professionnelles. 92 organismes⁴ proposent à environ 2 200 apprenants ces formations dans l'Ouest breton ; la majorité pour des cours hebdomadaires et une dizaine pour des stages intensifs⁵.

Près de 300 emplois ont été recensés dans ces établissements en 2021, que ce soit dans les écoles associatives Diwan, ou les organismes de formation pour adultes (Maisons de pays et formations longues).

4. Source : Office public pour la langue bretonne - OPLB
5. Voir partie "Culture bretonne" page 142.

LA KEVRENN BREST SANT MARK

« L'esprit du bagad est d'offrir la possibilité à tout le monde d'apprendre la musique. », Jérémie Guizien, président de la Kevrenn Brest Sant Mark.

Créée il y a 75 ans, l'association comprend une école de musique traditionnelle (instruments traditionnels, éveil musical et solfège) et 3 groupes de musique traditionnels (Bagad, Bagadig et Skolaj), pour 110 adhérents au total.

L'école de musique compte 90 adhérents qui sont suivis par 8 professeurs dont 3 salariés de l'association et 3 de la fédération nationale des sonneurs (Sonerion). Les cours sont assurés pour moitié par ces enseignants et pour moitié par des bénévoles.

Le bagad et le bagadig sont les locomotives de l'école de musique. Leurs prestations ramènent une somme d'argent qui permet d'offrir des tarifs très bas aux élèves de l'école. Des tarifs bas qui participent de l'augmentation de leurs adhérents, avec une visibilité donnée par le Printemps des sonneurs organisé chaque année à Brest.

Une forte progression de l'emploi en France

En France, en 2018, 36 200 personnes travaillent dans la branche de l'enseignement culturel, soit 5 % de l'emploi total du secteur culturel. Un nombre d'emplois qui a été multiplié par 2,8 depuis 2009, porté essentiellement par le non-salariat, multiplié lui par 5 sur la même période. Des indépendants qui peuvent également cumuler cette activité avec un emploi salarié : près d'un travailleur sur deux de la branche était pluriactif en 2016.

Entre 2006 et 2019, l'emploi salarié privé a fortement progressé en France, avec un tiers de travailleurs supplémentaires. En parallèle, le nombre d'établissements employeurs du secteur privé de l'enseignement culturel explose : +58 % entre 2006 et 2019. La valeur de la production marchande et non marchande de la branche atteint les 2,7 milliards d'euros en France en 2019, soit 2,8 % de la valeur du secteur culturel.

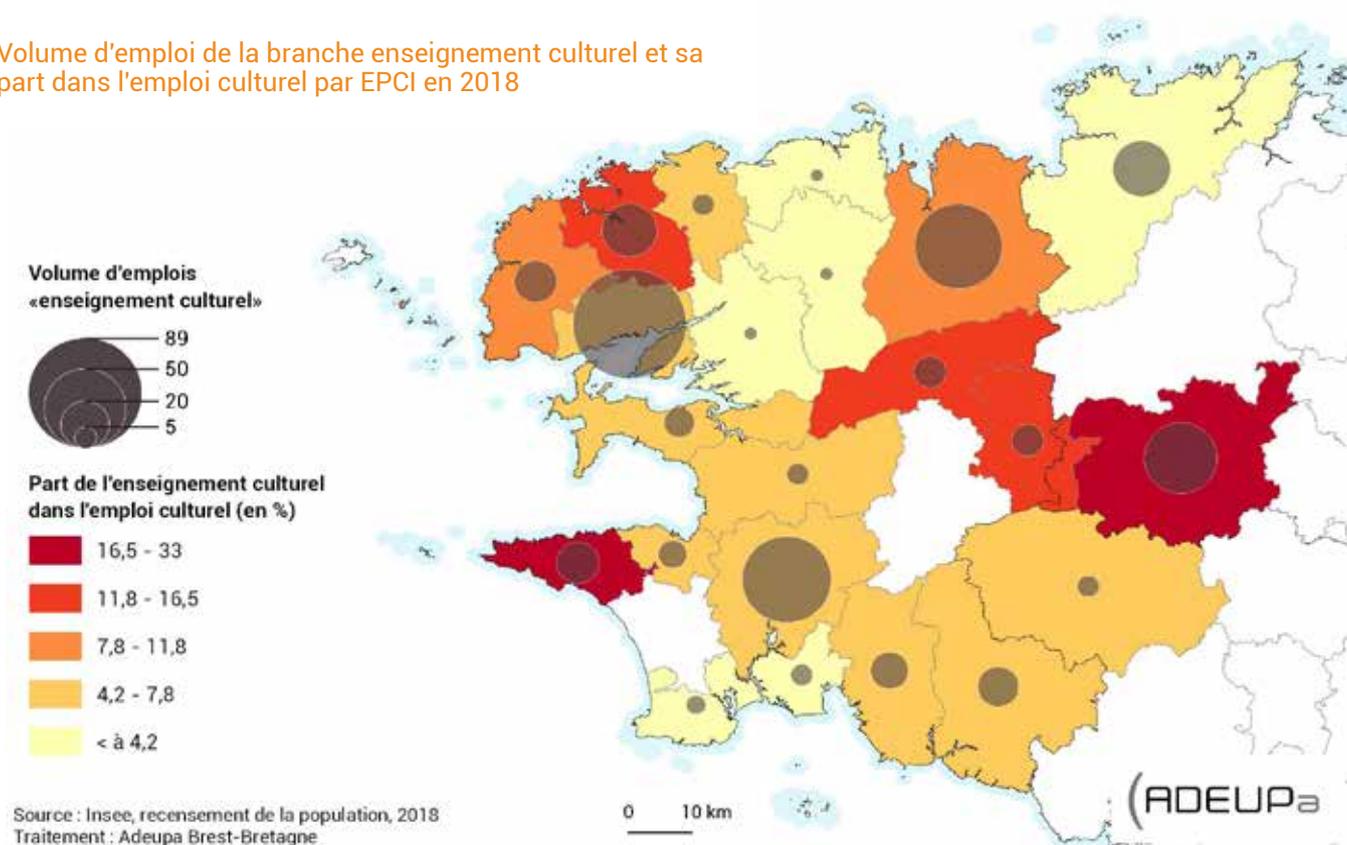
Un partage entre entreprises individuelles et associations

Plus de 400 établissements appartenant à l'enseignement culturel sont recensés, en 2021 dans l'Ouest breton. 59 % d'entre eux sont des entreprises individuelles, c'est-à-dire des indépendants et 38 % des associations. Il est à noter qu'un certain nombre d'établissements échappent, de par leur code d'activité, à ce recensement : et c'est notamment le cas pour une partie des écoles de musique gérées directement par les collectivités. Le Conservatoire régional de musique de Brest géré par Brest métropole est par exemple dans ce cas.



Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Volume d'emploi de la branche enseignement culturel et sa part dans l'emploi culturel par EPCI en 2018



430 emplois dans l'enseignement culturel dans l'Ouest breton

En 2018, selon l'Insee, 430 emplois sont comptés dans les établissements de la branche enseignement culturel, soit 6 % de l'ensemble du secteur culturel. Une part légèrement supérieure à celle de la Bretagne (5,5 %) et de la France hors Paris (5,2 %).

C'est dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne que cette part est la plus élevée, avec 14 % du total des emplois culturels. Les Pays de Brest et de Cornouaille disposent à elles deux de 60 % des emplois de la branche.

Si le nombre d'emploi est concentré dans

les territoires disposant de grands centres urbains, avec en tête Brest métropole (89 emplois), la CC du Kreiz Breizh (41 emplois) fait exception en venant se rapprocher de Morlaix Communauté et de Quimper Bretagne Occidentale (respectivement 56 et 58 emplois).

À l'échelle des EPCI, c'est ainsi dans la communauté de commune du Kreiz Breizh que l'emploi de l'enseignement culturel pèse le plus, soit un tiers du secteur. Cette part est également particulièrement élevée dans la communauté de communes du Cap Sizun-Pointe du Raz (16,5 %, soit

16 emplois), dans la communauté de communes du Pays des Abers (16 %, soit 25 emplois), dans Monts d'Arrée Communauté (13 %, soit 10 emplois), à Poher Communauté (11,8 %, soit 10 emplois) et dans le Pays d'Iroise (11,3 %, soit 17 emplois).

Rappelons que les emplois générés par les établissements abrités au sein de collectivités peuvent ne pas être comptabilisés ici, du fait d'un code d'activité ne correspondant pas au champ culturel.

Emplois générés par les établissements de la branche enseignement culturel

Territoires	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi culturel (%)
Pays de Brest	154	5,8
Pays de Cornouaille	108	5,3
Pays de Morlaix	62	7
Lannion-Trégor Communauté	28	3,9
Pays du Centre Ouest Bretagne	67	14
Quimperlé communauté	15	4,8
Ouest breton	433	6,1
Bretagne	1 472	5,5
France (hors Paris)	21 739	5,2

Source : Insee, 2018

Les Pays de Brest et de Cornouaille disposent à eux deux de 60 % des emplois de la branche. L'enseignement culturel représente 14 % des emplois du secteur culturel du Pays Centre Ouest Bretagne, soit le taux le plus élevé parmi ces territoires.

736 professeurs d'art

Une partie de ces emplois peuvent, en revanche, être rattrapés en comptabilisant les emplois dits professions culturelles, présents à la fois dans et hors secteur culturel. Ils sont ainsi au nombre de 736 dans l'Ouest breton, soit 11,4 % du total de ces emplois. Là aussi, c'est très légèrement plus qu'en Bretagne (10,9 %) et qu'en France (10,5 %).

Là encore, c'est dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne que cette part est la plus élevée (18,9 %), suivi du Pays de Morlaix (12,3 %), du Pays de Brest (12,2 %), du Pays de Cornouaille (9,6 %) et de Lannion-Trégor Communauté (8,7 %). En volume, le Pays de Brest accueille 41 % des professeurs d'art et le Pays de Cornouaille 25 %.

Concernant les EPCI, si c'est à Brest métropole que le nombre de ces emplois est le plus important (29 % du total, soit 221 emplois), c'est encore dans la CC Kreiz Breizh que leur part dans l'ensemble des professions culturelles est la plus importante (39,9 %, soit 33 emplois), ainsi qu'à Poher Communauté (24,4 %, soit 20 emplois), et dans le Pays d'Iroise (18,2 %, soit 24 emplois).

Une forte progression dans le secteur privé

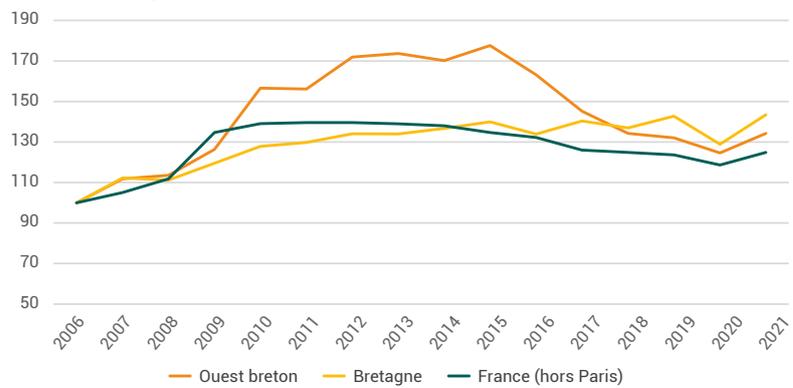
En passant de 228 à 306 salarié en quinze ans, l'emploi privé a augmenté de 34 % dans l'Ouest breton entre 2006 et 2021. Une dynamique positive également en Bretagne (+43 %). Un taux élevé qui masque une évolution qui s'est faite en deux périodes, l'une faste et l'autre moins. Entre 2006 et 2015, la progression de l'emploi a été de 78 % dans la branche, avant de chuter de 26 % entre 2015 et 2019. La crise n'est venue que prolonger cette tendance.

Entre 2006 et 2021, c'est le Pays du Centre Ouest Bretagne qui bénéficie de la plus forte hausse, soit 92 %, suivi du Pays de Brest (+67 %), de Lannion-Trégor Communauté (+36 %) et du Pays de Cornouaille (+8 %). Le Pays de Morlaix, lui, régresse légèrement (-6 %).

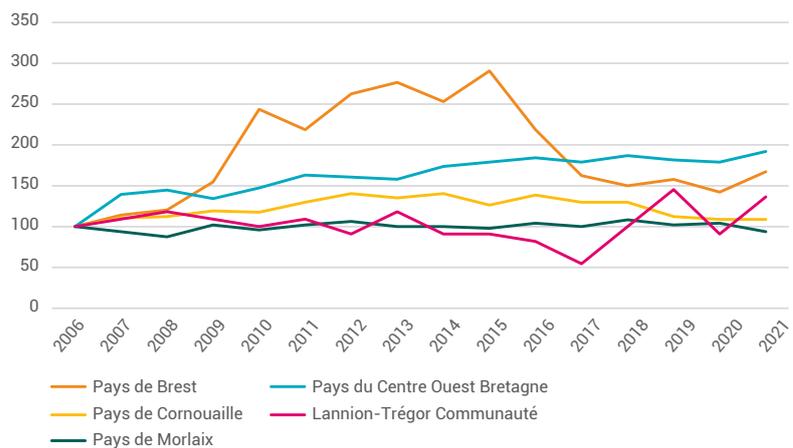
Un tiers de ces 306 salariés se trouvent dans le Pays de Brest et un quart dans le Pays Centre Ouest Bretagne.

À l'échelle de l'Ouest breton, le nombre d'établissements employeurs du secteur privé de l'enseignement culturel a augmenté dans les mêmes proportions, soit 34 % entre 2006 et 2021. Il est ainsi passé de 44 entités en 2006, à 60 en 2021 (22 sont localisés dans le Pays de Brest et 13 dans le Pays de Cornouaille). C'est, en revanche, Lannion-Trégor Communauté qui bénéficie le plus de cette évolution (+75 %), suivi du Pays de Brest (+57 %), du Pays du Centre-Ouest Bretagne (+40 %), du Pays de Morlaix (+33 %) et du Pays de Cornouaille (+18 %).

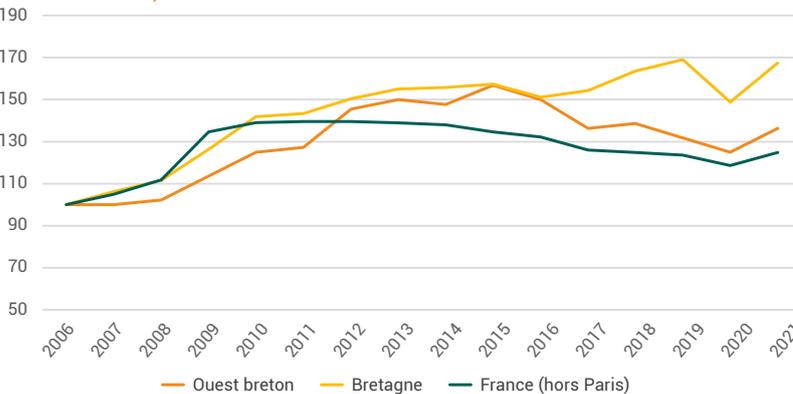
Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche enseignement culturel, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Évolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé de la branche enseignement culturel, entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006), par pays de l'Ouest breton



Évolution du nombre d'établissements employeurs du secteur privé de l'enseignement culturel entre 2006 et 2021 (indice base 100 en 2006)



Source : Acoess, 2021

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Réparti sur 4 sites (Lannion, Tréguier, Le Vieux-Marché et Perros-Guirec), le conservatoire de musique de Lannion est un établissement reconnu par le ministère de la Culture « conservatoire à rayonnement intercommunal ». Il enseigne la musique à 240 élèves, dont 80 % ont moins de 25 ans, et emploie 34 enseignants (pour 26 ETP) et 5 administratifs.

Les cours se déroulent sur 3 cycles jusqu'au certificat d'études musicales (CEM), le plus haut diplôme d'études musicales. Ils délivrent aussi un diplôme de musique traditionnelle, le seul dans les Côtes d'Armor, constituant presque de fait l'identité du conservatoire. C'est d'ailleurs dans cette discipline qu'ils ont le plus d'élèves.

La force du projet est le déploiement de la sensibilisation à l'éducation artistique en milieu scolaire, avec pas moins de 6 intervenants, et la collaboration au sein d'un réseau de sept écoles associatives.

CONSERVATOIRE RÉGIONAL DE MUSIQUE DE BREST

« Nous n'apprenons pas aux élèves à seulement jouer d'un instrument, nous leur donnons une culture musicale, nous leur apprenons à comprendre et interpréter ou créer une musique, etc. », Marc Schuster, directeur du conservatoire régional de musique de Brest.

Géré en direct par la ville de Brest et Brest métropole, le conservatoire est une école de musique, de danse et de théâtre à rayonnement régional (Rennes est l'autre ville bretonne à disposer d'un établissement comparable). Elle a différentes fonctions : celle d'une école de musique locale et celle d'un conservatoire qui a pour mission d'emmener les élèves le plus loin possible, jusqu'à la préparation à une pratique professionnelle. Il se différencie des écoles de musique par le fait qu'ils est obligé de n'employer que des enseignants diplômés d'Etat (ou équivalents), et par un programme d'enseignement agréé par le ministère.

Le conservatoire est réparti sur trois sites au sein de la métropole (dans le centre-ville de Brest, au Relecq-Kerhuon et au Bergot). Une des particularités à Brest est la stabilité de l'équipe enseignante. Les enseignants restent en poste car les conditions sont favorables, à la fois dans l'établissement (la plupart ont un temps plein) et dans le territoire. En région parisienne, par exemple, il y a davantage de temps partiels et souvent plus de « turn-over ».

« Une des missions du conservatoire, est de donner des habitudes au jeune public, en termes d'écoute et de pratique musicale. »

L'établissement est également très porté sur la diffusion et l'action culturelle, avec plus de 150 manifestations par an, visant le renouvellement des publics, via notamment une politique tarifaire avantageuse.

dans un cadre non marchand (associations et sphère publique). C'est bien plus que la moyenne de l'Ouest breton qui est de 27 %. Son poids est ainsi plus élevé lorsque l'on regarde la seule production non marchande du secteur culturel : 14 %. Ici aussi, la gestion en directe par certaines collectivités peut venir expliquer le poids relativement faible de l'enseignement culturel (celles-ci ne figurant pas, de ce fait, dans le champ culturel).

Le chiffre d'affaires moyen par établissement est également modeste, 85 700 euros, juste devant celui du spectacle vivant (83 200 euros), et derrière l'audiovisuel (93 400 euros).

Un financement public fondu dans plusieurs programmes

Il est complexe de distinguer précisément les montants des aides publiques versées pour les structures d'enseignement culturel, celles-ci s'intégrant dans des programmes plus globaux, en direction des arts, du spectacle vivant ou de la langue bretonne.

Un poids économique brouillé par le partage avec la sphère publique

Des rémunérations en deçà des moyennes

La masse salariale brute globale de la branche enseignement culturel dans l'Ouest breton s'élève à 4 millions d'euros.

La rémunération brute moyenne par salarié s'élève, elle, à 10 459 euros par an, soit la plus basse parmi les branches culturelles de l'Ouest breton. Cela s'explique en partie par le recours très important au temps partiel : il faut ici 2,6 salariés en moyenne pour réaliser un temps plein. En partie seulement, car le niveau de rémunération par équivalent temps plein se monte à 26 779 euros en moyenne pour les travailleurs de la branche, soit, là aussi, le niveau de rémunération le plus bas parmi les branches de l'Ouest breton.

29 millions d'euros de dépenses pour l'enseignement artistique et culturel

Selon l'enquête sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton, ceux-ci ont consacré un total de 119 millions d'euros aux activités en amateurs en 2019. Les cours permettant d'apprendre ces activités artistiques ou culturelles représentaient près d'un quart de ces dépenses, soit 29 millions d'euros.

42,1 millions d'euros de chiffre d'affaires pour la branche

Les établissements de la branche enseignement culturel génèrent un chiffre d'affaires global estimé à 42,1 millions d'euros, soit 6 % de la valeur de la production culturelle totale du secteur. 69 % de ce montant provient d'établissements qui exercent leur activité

Chiffres clés



400 établissements



433 emplois



4 M€
de masse salariale



42,1 M€
de chiffre d'affaires



29 M€
de consommation

LA CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE : UN ENJEU D'AVENIR ET DÉMOCRATIQUE

La CSTI, un enjeu d'avenir et démocratique

La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) s'est fondée sur le principe de médiation entre le monde scientifique, ses découvertes et ses avancées, et la population. Elle a pour but de rendre intelligible et attractive l'état de la science, de la technique et de l'industrie, afin que chaque citoyenne et citoyen soit suffisamment renseigné sur son environnement passé et présent.

Elle se décline sous quatre principales formes :

- la vulgarisation et diffusion des savoirs et travaux scientifiques ;
- la collaboration entre artistes et scientifiques comme support à la création artistique, à la démocratisation des savoirs ;
- la science participative ;
- les ateliers de fabrication partagé ou « Fab Lab ».

L'enjeu extrêmement pressant de la transition écologique, couplé à celui de la surabondance d'informations et de fausses informations en provenance du net, rendent aujourd'hui cet outil, d'autant plus important. C'est pourquoi la CSTI s'est, en 2017, structurée autour d'une stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle. Celle-ci s'organise autour de quatre thématiques transversales, qui doivent infuser toute action des acteurs du secteur : l'égalité femmes-hommes, le changement climatique et le développement durable, l'Europe et l'histoire des sciences et des techniques.



« La culture scientifique permet à chacun de s'éveiller, d'apprendre les sciences et de se former un esprit critique pour aller soi-même trouver les sources d'informations pour faire la différence entre vraies et fausses informations. La culture scientifique, c'est aussi une éducation à la citoyenneté. »

*Agathe Candela,
Directrice de l'Aquarium marin
de Trégastel et du Planétarium de Bretagne*

Océanopolis

« La culture scientifique, technique et industrielle peut être défini comme la transmission et le partage des savoirs. Elle constitue en cela une force pour l'avenir. Sa particularité est qu'elle n'est jamais portée par les mêmes structures en fonction des territoires. », Céline Liret, Directrice scientifique à Océanopolis.

Premier équipement touristique payant de Bretagne en termes de fréquentation, Océanopolis (Brest) est également désigné Centre national de culture scientifique, technique et industrielle. Il est en cela reconnu comme un espace privilégié d'échanges entre la communauté scientifique et les publics.

À ce titre, il coordonne, à l'échelle du département, toute la culture scientifique du territoire. La structure, n'est, de ce fait, pas uniquement centrée sur la thématique mer et met en avant tous les acteurs et tous les sujets (sol, mathématiques, etc.). Il accompagne les villes qui veulent mettre en avant la CSTI (ce qui a été le cas à Morlaix, par exemple, avec la création de leur espace des sciences), mais aussi des structures comme le PNRA (pour la refonte du domaine de Menez Meur) et des organismes de recherche comme la Station biologique de Roscoff, sur la partie médiation de certains projets.

Le Centre s'appuie sur 85 salariés permanents, tous concernés par cette thématique. Il a toutefois un service dédié à la médiation, qui compte 9 salariés.

Océanopolis propose également l'accueil d'artistes en résidence et organise des événements comme « Art'Pulseurs de l'océan », qui réunit des dessinateurs, des peintres, etc.

Un soutien et une organisation régionale

Ce sont les conseils régionaux qui ont la charge du soutien, de la coordination et du financement de la CSTI à l'échelle territoriale. La Région Bretagne a ainsi intégré cet enjeu de la médiation scientifique à sa stratégie de recherche et d'innovation 2021-2027, formulée par l'axe « Vers un dialogue renouvelé entre sciences et société ». Cela se traduit notamment par le fléchage d'une subvention pour le développement de la CSTI en Bretagne, dirigée vers les centres de CSTI de la région et le Pôle Bretagne culture scientifique.

Une coordination régionale et départementale

Les acteurs de la CSTI sont coordonnés à l'échelle régionale par le Pôle Bretagne culture scientifique, animé par l'Espace des sciences basé à Rennes. Il est soutenu par la Délégation régionale à la recherche et à la technologie, l'académie de Rennes, la Drac Bretagne, l'Établissement d'enseignement supérieur et de recherche breton et diverses collectivités locales de la région. Avec pour crédo de montrer la science « en train de se faire », ce pôle fédère, outre l'Espace des sciences à Rennes et son antenne à Morlaix, Océanopolis à Brest, La Cité des télécoms et le Planétarium de Bretagne à Pleumeur-Bodou, l'Espace des sciences-Maison de la mer à Lorient, les Petits débrouillards Bretagne et la Fondation Tara Océan.

Dans les départements, les centres de CSTI sont chargés de coordonner les acteurs à cette échelle. C'est le cas notamment d'Océanopolis pour le Finistère.

Certaines intercommunalités prennent également en considération cet enjeu de la CSTI ; par exemple, Lannion-Trégor Communauté a repris il y a 10 ans la gestion en régie directe de l'Aquarium marin de Trégastel et est impliqué dans le financement et le fonctionnement du Planétarium de Bretagne.



Photo : Nacer Hammouri - Brest métropole

Des initiatives portées sur les enjeux d'aujourd'hui

De nombreuses initiatives sont menées par les acteurs de la CSTI pour impliquer les publics sur les questions climatiques, numériques ou de l'engagement citoyen.

La transition environnementale

À titre d'illustration, grâce à l'opération « Jeunes reporters des arts, des sciences et de l'environnement », 1 500 élèves, issus de 47 classes de la maternelle au lycée, ont étudié un sujet lié à l'océan en 2020. Accompagnés par les médiatrices et médiateurs scientifiques d'Océanopolis, ces élèves ont été mis en relation avec des scientifiques et des spécialistes de différentes disciplines. Les thématiques choisies étaient diverses : la biodiversité, la préservation du milieu marin, les ressources marines, le plancton...

Autre exemple avec l'Ifremer (Plouzané) : l'institut organise des cycles de conférences ouvertes à toutes et tous et propose un programme de médiation scientifique à destination des lycéennes et lycéens intitulé « Débattre sans se battre ». Ce dernier a été conçu en partenariat avec le réseau associatif d'éducation populaire à la culture scientifique les Petits débrouillards. Ce parcours éducatif en plusieurs séances poursuit deux objectifs : d'une part, faciliter la prise de parole des jeunes dans le débat public sur des sujets de société, et, d'autre part, leur apprendre à déjouer les pièges des fausses informations en s'inspirant de la démarche d'investigation scientifique.

La transition numérique

Les transitions numériques font aussi l'objet de plusieurs programmes et actions visant à accompagner les usages et à réduire les inégalités sociales face au numérique. Par exemple, les Petits débrouillards, dans le cadre du projet F1rst, accompagnent des jeunes qui sont en panne dans leur parcours d'insertion. Durant six mois, au sein d'un Fablab, ils sont formés à la médiation numérique, à l'utilisation des machines du Fablab et à celle des réseaux sociaux.

La citoyenneté

Rendre les citoyennes et les citoyens acteurs de l'acquisition des données permet de les sensibiliser aux problématiques sociétales. La pointe bretonne, avec ses différents programmes de sciences participatives (Phenomer, Ecoflux, Objectif plancton, Plages vivantes...), joue un rôle majeur dans la sensibilisation aux questions environnementales. On peut citer le Conservatoire botanique national de Brest qui invite régulièrement la population à participer à des enquêtes participatives. Ces opérations offrent des opportunités d'explorer les plantes sauvages, évaluer leur état et sensibiliser à la préservation de la nature.

Le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), situé à Brest, est associé à l'opération de sciences

participatives lancée par la Fondation Tara Océan. Il s'agit d'une opération éducative afin de sensibiliser les scolaires à la pollution plastique tout en acquérant des données utiles à la recherche scientifique et qui contribuent à l'aide à la décision au niveau européen. Les classes réalisent des prélèvements de macrodéchets et microplastiques dans le but de mesurer la pollution sur des plages et des berges de France métropolitaine.

La pointe bretonne, avec ses différents programmes de sciences participatives, joue un rôle majeur dans la sensibilisation aux questions environnementales.

La CSTI dans l'Ouest breton, une multitude d'acteurs et de thématiques*

La mer

Océanopolis organise des médiations en direction de tous les publics, par le biais de conférences, d'expositions ou d'événements mêlant arts et sciences, dans le cadre de l'accueil d'artistes en résidence et de son festival « Art'Pulseurs ». Il coordonne également la Fête de la science à Brest et apporte son conseil aux collectivités qui veulent promouvoir la CSTI. Il gère par ailleurs le 70.8, centre d'interprétation dédié à l'océan, installé aux Ateliers des Capucins à Brest.

Sur le thème de la mer, on trouve également des structures comme l'Aquarium marin de Trégastel, la Station biologique de Roscoff, Ifremer à Brest, Haliotika-La Cité de la pêche au Guilvinec, le Marinarium et la Station marine de Concarneau.

L'environnement

Le Parc naturel régional d'Armorique a, parmi ses missions, la médiation scientifique. Celle-ci s'exprime notamment au sein de son Domaine de Menez Meur, qui fait découvrir aux visiteurs la faune naturelle et domestique locale.

Sur cette thématique de l'environnement, on peut également citer Océanopolis à Brest, le Conservatoire botanique national de Brest, les associations Bretagne vivante, Eau et rivière de Bretagne, Ener'gence, toutes trois basées à Brest, l'Institut polaire français Paul-Émile Victor à Plouzané, le jardin exotique et botanique de Roscoff, le

Parc botanique de Cornouaille, la Station ornithologique de l'Île-Grande, la Maison du littoral à Ploumanac'h, ou les réserves naturelles nationales de Saint Nicolas des Glénan au sud de Fouesnant et du Venec (Brennilis).

Les sciences et techniques

La Cité des télécoms dispose d'une exposition permanente sur l'évolution des télécoms, d'expositions temporaires dédiées, par exemple, à l'espace, et propose des actions de médiation scientifique pour le grand public.

Sur ce champ des sciences et techniques, on peut citer également le Musée national de la marine à Brest, le Musée des phares et balises à Ouessant, ou le Centre atlantique de la photographie à Brest.

En plus de ces lieux de médiation, on trouve aussi sur le territoire de nombreux Fablab, des ateliers partagés et tiers-lieux, qui proposent souvent, en plus du matériel (outils traditionnels, imprimantes 3D, découpe laser, etc.), une éducation autour de la conception : Fablab E-bus à Concarneau, Fablab FabriKerne à Quimper, Fablab Iroise à Saint-Renan, Les Fabriques du Ponant à Brest ou Téléfab à Plouzané.

LA CITÉ DES TÉLÉCOMS

La Cité des télécoms de Pleumeur-Bodou est le plus grand centre de culture scientifique en Europe dédié aux télécommunications et au numérique. Elle est gérée depuis 2006 par la fondation du groupe Orange.

Initiée par Pierre Marzin, directeur du Centre national d'études des télécommunications (Cnet), la station de télécommunication par satellite édifée en 1961 est un projet inédit en France. Réalisé en coopération avec la Nasa, inaugurée par le général De Gaulle, elle permet, pour la première fois, la transmission d'image et de son par l'espace, entre la France et les États-Unis. Le radôme, toile tendue et gonflée pour protéger son antenne, lui donnera également une certaine attractivité touristique.

Mis hors service en 1985 et classé Monument historique en 2000, cette innovation technologique d'antan abrite aujourd'hui la Cité des télécoms, installée sous cette sphère de 50 mètres de haut et son bâtiment de 3 000 m², dédié aux expositions du musée.

* Source : Annuaire des acteurs de médiation scientifique et culturelle en Finistère, 2020 - 2021, Benjamin Cornec, M1 Épistémologie, Histoire des Sciences et des Techniques.



L'ethnographie

Ce champ scientifique, dédié à l'étude des groupes humains, est principalement occupé par des musées et écomusées. C'est par exemple le cas pour les écomusées des Monts d'Arrée à Saint-Rivoal et Commana, des goémoniers à Plouguerneau, ou celui consacré à la vie ilienne à Ouessant. Au total, plus de vingt centres d'interprétation sont implantés dans l'Ouest breton sur cette thématique.

Et d'autres encore...

Bien d'autres thèmes scientifiques sont portés sur le territoire, comme l'archéologie avec le Centre d'interprétation des sites archéologiques de Menez Dregan à Plouhinec ou le Musée de la préhistoire finistérienne à Penmarc'h ; l'histoire avec le musée Mémoires 39-45 à Plougonvelin ou le Musée de la fraise et du patrimoine à Plougastel-Daoulas ; les sciences de la terre et de l'univers avec la Maison des minéraux à Crozon ou le Planétarium de Trégastel.

D'autres acteurs, comme les Petits débrouillards ou la Cinémathèque de Bretagne, investissent plusieurs champs de la CSTI : l'histoire, l'ethnographie, etc.

LES PETITS DÉBROUILLARDS

« *Tout est science.* », Solène Lagarde, directrice des Petits débrouillards à Brest.

L'antenne des Petits débrouillards à Brest, créée en 2013, dépend du secteur Grand Ouest (Pays de Loire, Bretagne et Normandie) et est responsable de cet ensemble, qui va de Vannes au sud à Morlaix/Roscoff au nord, en passant par Lorient et Quimper.

L'objectif des Petits débrouillards est de se servir de la science et de la démarche scientifique (questionner, formuler des hypothèses, débattre et tirer des conclusions), pour apprendre aux enfants, adolescents et jeunes adultes (cibles privilégiées de l'association) à se forger une opinion et à prendre la parole, à devenir des citoyens acteurs de leurs vies. Un objectif développé autour de trois axes : la transition écologique, la transition numérique, et l'être humain et le vivre ensemble

Ils interviennent principalement en milieu scolaire et périscolaire, pour des projets de remobilisation de populations en difficulté notamment. Ils mènent ainsi un certain nombre d'actions, parmi lesquelles :

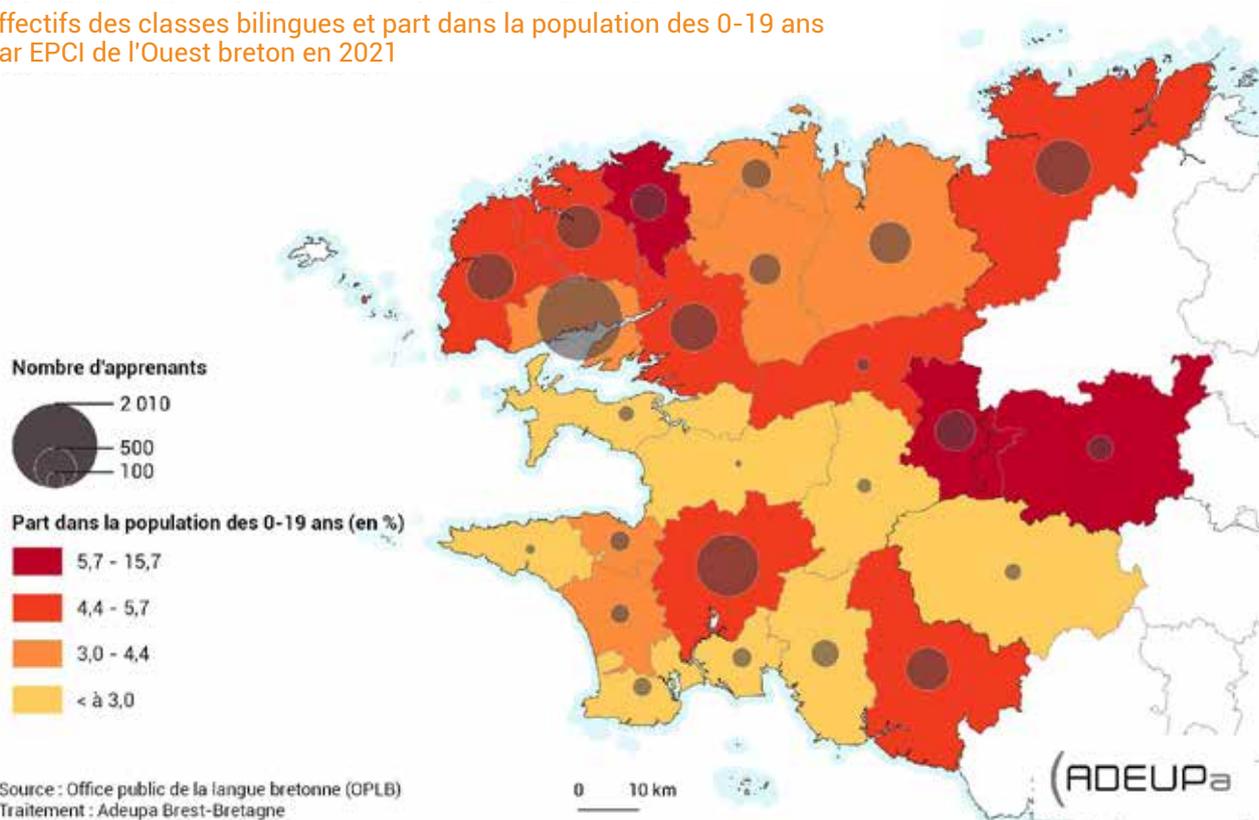
- Le projet Flrst, un accueil de jeunes en difficulté remobilisés autour de travaux numériques et d'exercices de médiation scientifique (emplois de services civiques).
- Un projet de formation d'adultes « tremplin numérique » en situation de non-emploi en collaboration avec l'IMT Atlantique.
- Un projet avec l'Enib de formation des élèves ingénieurs à la médiation scientifique.

Cité des télécoms à Pleumeur-Bodou - Photo : Office de Tourisme de Pleumeur-Bodou



LA CULTURE BRETONNE

Effectifs des classes bilingues et part dans la population des 0-19 ans par EPCI de l'Ouest breton en 2021



Souvent résumée à deux mots, la culture bretonne est en réalité plurielle. Elle se scinde tout d'abord selon deux territoires aux origines culturelles bien distinctes : la Basse-Bretagne, à l'ouest, d'identité celtique, tournée vers le nord de l'Europe, et la Haute-Bretagne, à l'est, pays Gallo de langue romane tournée, elle, vers le sud. En leur sein, ces deux territoires se divisent en Pays, avec encore des traditions spécifiques, des variations dans la langue, des costumes ou des usages propres.

Héritage d'une stratégie étatique qui a perduré jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, et qui visait à minimiser les particularismes régionaux, la culture bretonne est aujourd'hui moins diffuse dans la société bretonne. La culture traditionnelle n'en n'est pas moins présente et se cristallise autour de sa langue, de sa musique, de ses danses ou de son sport. Et si certains de ses bastions sont en danger, elle tend à gagner de nouveaux adeptes, donnant la preuve de sa vitalité, de son ouverture et de sa modernité.



« Il faudrait que ça bouge encore, on entend très peu parler breton dans la rue, à la boulangerie, et la langue se cantonne encore souvent à l'école. On est loin de situations de sociétés bilingues telles qu'au Pays de Galles ou au Pays Basque où les langues minoritaires sont parlées partout. »

Pierre-Yves Le Menn,
 co-président de Deus'ta

« La langue reste un outil, s'il n'y a pas de lieu ou de contexte pour la pratiquer elle n'est d'aucune utilité et le nombre de locuteurs ne pourra que décroître. »

Julien Cornic,
 Directeur du Ty ar Vro
 Trégor-Goëlo

Territoires	Effectif classes bilingues en 2021	Part effectif bilingue dans la population 0-19 ans (en %)
Pays de Brest	4 488	4,4
Pays de Cornouaille	1 936	3,5
Quimperlé communauté	552	4,4
Pays de Morlaix	1 142	3,9
Pays du Centre Ouest Bretagne	937	5,9
Lannion-Trégor Communauté	892	4,4
Ouest breton	9 947	4,2

Source : Insee 2020, traitement Adeupa



Gouren - Photo : Monique Pingouilly

La culture bretonne, une pratique pour 57% des habitants de l'Ouest breton

L'enquête sur les pratiques culturelles des habitants de l'Ouest breton¹ révèle que 57 % des habitants ont pratiqué, en 2019, une activité en lien avec la culture bretonne : 17 % d'entre eux déclarant une activité fréquente voire très fréquente.

Les activités privilégiées sont les fest-noz (cités par 47 % des répondants), les concerts de musique traditionnelle (41 %) et les visites de sites patrimoniaux en lien avec la culture bretonne (41 %). Si tous les profils sont ici représentés, cette culture semble aujourd'hui davantage portée au sein des territoires ruraux, et par des individus plutôt jeunes (15-39 ans) et diplômés (bacheliers et diplômés du supérieur).

1. Enquête sur les pratiques culturelles de l'ouest breton, Adeupa, 2022, page 8



« Hep brezhoneg, Breizh ebet ! »
(Sans breton, pas de Bretagne)

Alan Stivell,
auteur-compositeur-
interprète-musicien

La langue bretonne, une question de survie

L'enjeu majeur de la langue bretonne, c'est d'abord son maintien. Malgré un engouement certain, les nouveaux locuteurs ne suffisent pas à compenser ceux qui disparaissent. Mais soutenir la formation n'est pas le seul levier identifié : permettre aux locuteurs de pratiquer le breton en dehors des salles de classe semble tout aussi important pour maintenir voire susciter son intérêt.

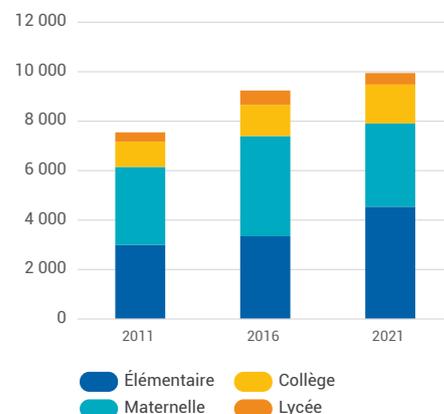
L'Office public de la langue bretonne (OPLB) estime à 225 000 le nombre de locuteurs actifs sur le territoire régional. Mais avec une part de 78 % âgés de plus de 60 ans, cette population devrait baisser dans les prochaines décennies.



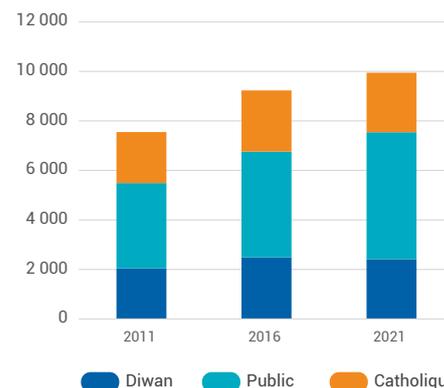
« L'image de Diwan a bien changé depuis ses débuts militants. Non plus perçus comme un combat d'arrière garde, la langue bretonne et le bilinguisme sont associés aujourd'hui aux enjeux liés aux évolutions du monde, un monde que nous espérons ouvert et pluriel. Preuve en est de l'évolution des mentalités : les opportunités d'emploi apportées par la maîtrise de la langue bretonne sont réelles ! Ça en devient même un moyen de se différencier sur un CV. »

Pierre-Yves Le Menn,
co-Présidents de Deus'ta

Évolution des effectifs bilingues par niveaux entre 2011 et 2021 dans l'Ouest breton



Évolution des effectifs bilingues par nature d'établissement entre 2011 et 2021 dans l'Ouest breton



Source : OPLB, 2021



L'attrait pour l'apprentissage du breton est pourtant en constante augmentation depuis les années 1980 et s'est nettement accéléré ces deux dernières décennies. La création des écoles Diwan en 1977, complétée par l'ouverture de filières bilingues dans les établissements publics en 1982, puis dans les établissements catholiques en 1990, ont offert l'opportunité aux jeunes du territoire de se réapproprié une culture menacée.

Le nombre d'élèves en filière bilingue est ainsi de 19 336 en Bretagne en 2020, pour 636 établissements, répartis dans 201 communes. La filière publique compte pour 51% des effectifs, 28% pour la filière catholique et 21% pour la filière Diwan.

Dans l'Ouest breton, à la rentrée 2021, 9 947 élèves étaient inscrits en classe de breton, soit 4,2 % des 0-19 ans. C'est dans le Centre Ouest Bretagne (5,9 %) que cette part est la plus élevée.

La moitié de ces élèves était scolarisée dans un établissement public (et un quart chacun pour les filières Diwan et catholique). Près de la moitié de ces apprenants était au niveau élémentaire, un tiers en maternelle, 16 % au collège et 5 % au lycée.

Entre 2011 et 2021, ces effectifs ont bondi d'un tiers, passant de 7 750 à 9 947. Si la hausse concerne tous les types d'établissement, c'est essentiellement la filière publique qui porte cette progression, avec une augmentation de 49 % du nombre de ses élèves bilingues en 10 ans.

Parallèlement, ce sont les classes élémentaires qui bénéficient de cette progression (+51,6 %) et celles de collège (+54,5 %). Dans une moindre mesure, les lycées (+22,7 %) et les écoles maternelles (+6,6 %) voient également leurs effectifs augmenter.

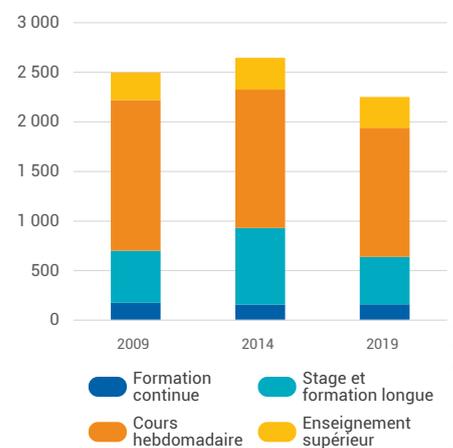
La formation pour adulte, entre intérêts nouveaux et perte de vitesse

Selon l'OPLB, 2 250 adultes prenaient des cours en 2019 pour apprendre le breton sur le territoire d'étude :

- Plus de la moitié d'entre eux prenaient des cours de breton via des cours dans des associations de type Maisons de Pays ou bagad ;
- 21 % à l'occasion de formations longues ou de stages intensifs dispensés par des structures spécialisées comme Stumdi ou Roudour ;
- 14 % dans le cadre de l'enseignement supérieur ;
- 7 % en formation continue, souvent dans le cadre professionnel.

Le nombre de ces apprenants adultes est en baisse sur ces 10 dernières années de près de 10 %. À l'exception de l'enseignement supérieur, en hausse (+10 %), l'ensemble des formations sont touchées par cette désaffection et particulièrement les cours hebdomadaires (-14,2 %). La progression observée entre 2009 et 2014 est principalement due à une association, KEAV à Châteaulin, dont les effectifs ont fortement augmenté en 2014 avant de baisser en 2019.

Évolution des effectifs des formations bilingues adultes entre 2009 et 2019 dans l'Ouest breton



L'attrait pour l'apprentissage du breton est en constante augmentation depuis les années 1980 et s'est nettement accéléré ces deux dernières décennies.



Photo : Édouard Hue

DEUS'TA

« Organiser notre manifestation aux Ateliers des Capucins est un choix d'ouverture, c'est une place publique qui nous permet de créer du lien entre l'école Diwan de Brest et les autres acteurs de la culture bretonne métropolitaine, de créer des synergies, d'impulser des dynamiques. », Pierre-Yves Le Menn, co-président de Deus'ta.

Créé en 2018 par l'école associative Diwan de Brest, Deus'ta s'est formé en association dès 2019. Elle rassemble ainsi dans ses statuts 4 structures : Diwan Brest, Div Yezh Brest (association des écoles bilingues), le Skolaj (collège Diwan du Relecq-Kerhuon) et Sked (maison de la langue bretonne à Brest). Sa vocation est de promouvoir la langue et la culture bretonne dans le Pays de Brest en soutenant moralement et financièrement les associations du territoire et notamment la cinquantaine de ses partenaires qui participent bénévolement aux manifestations qu'elle organise.

Celles-ci se passent en deux temps : un premier, réflexif, avec des conférences en partenariat avec le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et des professionnels, qui a lieu à la faculté Victor Segalen à Brest, et un second, festif, sur trois jours aux Ateliers des Capucins à Brest, associant les écoles avec des ateliers de danse, en vue d'une participation le jour J.

Un soutien particulier à la culture bretonne

Dans un objectif de préservation, la langue bretonne bénéficie de programmes spécifiques de la part des départements, de la Région Bretagne et de la Drac Bretagne. Si le soutien de cette dernière représente une part relativement faible sur l'ensemble de ces aides, la région lui consacre le quart de l'enveloppe de ses financements culturels (soit 7,6 millions d'euros), chiffre qui est de 12 % pour le département finistérien (soit 2,1 millions d'euros).

Par ailleurs, l'Office public pour la langue bretonne a lancé, en 2001, une initiative pour le développement de la langue bretonne dans la vie publique, sociale et économique. Celle-ci consiste à inciter les acteurs publics et privés à intégrer la langue bretonne dans leurs

activités, pour que celle-ci retrouve une place dans l'espace public et sorte du simple cadre des salles de cours ou de l'espace familial. Quatre niveaux de labels peuvent ainsi être donnés aux structures, selon leur engagement, qui peut aller de la signalétique bilingue à la programmation de spectacles bilingues dans le centre culturel de la collectivité. 47 communes ou intercommunalités de l'Ouest breton sont ainsi signataires de la charte « Ya d'ar brezhoneg » en 2021 (sur 227 signataires publics) et 648 acteurs privés (sur 1 092 signataires privés).

LE FEST-NOZ

« Si cette reconnaissance n'a rien changé au niveau local, elle a apporté au niveau international, en situant la Bretagne sur la carte et en permettant ainsi de faire voyager les musiciens. », Julien Cornic, Directeur du Ti ar Vro Treger-Gouelou.

En 2012, le fest-noz est inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « Le fest-noz est un rassemblement festif basé sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne, accompagnées de chants ou musiques instrumentales. Le fort mouvement culturel breton a préservé cette expression d'une pratique vivante et en perpétuel renouvellement de répertoires de danse hérités avec plusieurs centaines de variantes et des milliers d'airs. Environ un millier de fest-noz ont lieu tous les ans avec des fréquentations qui varient d'une centaine à plusieurs milliers de personnes, des milliers de musiciens et de chanteurs, et des dizaines de milliers de danseurs réguliers. »

La culture bretonne dans la culture ouest bretonne

Bagadoù, entre tradition et ouverture

Orchestres rassemblant bombardes, grandes cornemuses et tambours, les bagadoù sont au nombre de quarante sur le territoire Ouest breton ; beaucoup sont concentrés dans le Pays de Cornouaille. Parmi eux, on peut citer le Bagad Kemper, désigné champion de Bretagne au concours des bagadoù 2022 lors du Festival interceltique de Lorient. Il détient par ailleurs le record de victoires de champion première catégorie. Il est concurrencé depuis une dizaine d'années par le bagad Cap Caval de Plomeur.

Vingt-cinq de ces associations sont également des écoles de musique, transmettant ainsi aux jeunes générations la pratique de la musique et une manière de vivre la culture bretonne.

Ils en sont également les vecteurs de rayonnement à l'étranger, en participant à de nombreux festivals celtiques hors des frontières bretonnes, comme à Turin, La Corogne, Gijón ou en Lombardie. Le Bagad Plougastell s'est ainsi rendu au Festival international de Louisiane en 2019.

Ils nouent aussi des collaborations avec des artistes d'autres horizons. Le Bagad de Plomodiern s'est par exemple associé à une fanfare béninoise pour former le Gangbé Breizh Band, les emmenant à se produire au Théâtre national de Bretagne à Rennes ou lors des festivals du Bout du Monde à Crozon et des Filets Bleus de Concarneau. Le Bagad Plougastell collabore de son côté avec la compagnie des arts de la rue Oposito, située en Ile-de-France, pour le spectacle Transhumance avec lequel ils ont parcouru plusieurs villes en France, en Belgique, au Maroc et au Mexique.

Sonerion, basé à Ploemeur, fédère les bagadoù de Bretagne et d'ailleurs.

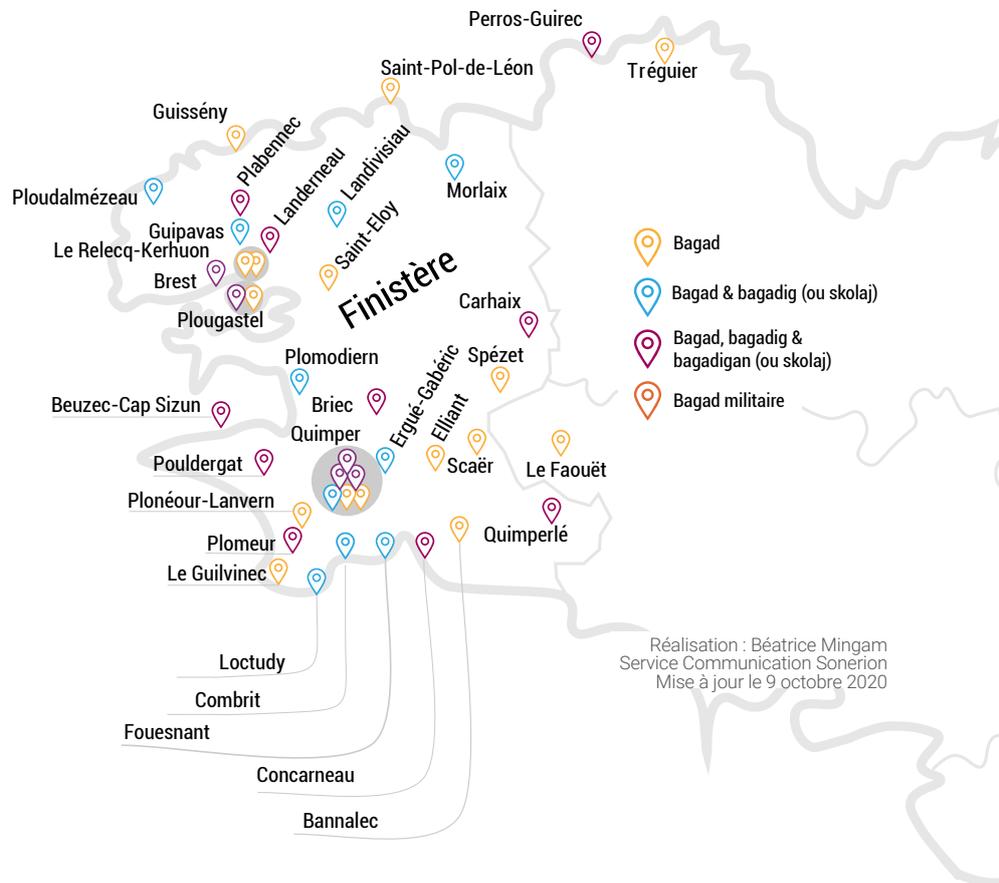
Gourin, épiscène de la danse celtique en Bretagne

Trente-cinq cercles celtiques classés concourent à l'ouest de la Bretagne. À l'instar des autres pratiques en amateurs de culture bretonne, celle de la danse est maillée de nombreux championnats et trophées, prétextes à la transmission et à la mise en valeur des savoirs-faire traditionnels bretons. Ainsi, dans le cadre des phases qualificatives pour le championnat de Bretagne de danse traditionnelle dont la finale a lieu à Gourin, pas moins de vingt-sept concours sont organisés sur tout le territoire.

Landerneau, pôle des chorales traditionnelles

Onze chorales de chants en langue bretonne sont recensées dans l'Ouest breton, auxquelles il faut ajouter la chorale régionale, basée à Carhaix mais qui réunit des chanteurs venant des

Bagadoù dans l'Ouest breton



Réalisation : Béatrice Mingam
Service Communication Sonerion
Mise à jour le 9 octobre 2020



« S'il fallait résumer ce qu'est un bagad, je dirais que c'est la modernité dans la tradition. Nous avons une partie traditionnelle mais on essaye d'évoluer aussi, de ne pas rester figé, cloisonné. On s'ouvre dès que l'on peut. »

Jérémy Guizien,
Président de la Kevrenn Brest-Saint-Marc

Photo : Simon Cohen - Brest métropole



quatre départements bretons et de celui de Loire-Atlantique. C'est d'ailleurs Mouezh Paotred Breizh qui a été sacrée championne de Bretagne du concours de catégorie 1 en 2022. Le pôle de cette discipline dans le Grand Ouest est installé à Landerneau. La Fédération des chorales d'expression bretonne Kanomp Breizh regroupe les vingt chorales des cinq départements du Finistère, des Côtes d'Armor, du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique. Elle a pour but de promouvoir le chant choral de langue bretonne, traditionnel et contemporain et de soutenir la création en langue bretonne. Pour cela, elle organise le championnat de Bretagne des chorales, le Breizh a Gan, festival du chant choral breton, et le Kanañ e brezhoneg, une journée de formation vocale et linguistique ouverte à tous, ainsi que d'autres formations tout au long de l'année.

Berrien, maison du gouren

Le gouren est un sport de lutte de tradition celte, lors duquel les combattants ont pour finalité de faire chuter leur adversaire sur le dos. Aussi appelé lutte bretonne, il est géré en France par la Fédération de Gouren (Bodadeg ar Gouren) installée à Landerneau. La Maison du gouren (Ti ar gouren), est installée à Berrien. Elle accueille l'essentiel des stages de la fédération, ainsi que des classes de découverte de ce sport. Le Parc naturel régional d'Armorique est à l'origine de la création de cette maison. La fédération

recensait, en 2019, 1 518 lutteurs licenciés, réunis dans 42 skol (clubs), répartis sur les cinq départements de la Bretagne historique. L'Ouest breton en compte 27 pour 768 licenciés. Ce sport est à l'origine de neuf emplois à la fédération, dont un à la Maison du gouren à Berrien. Sept de ces salariés sont des moniteurs, qui ont initié 10 452 enfants à la lutte en 2019. Le nombre de licenciés progresse entre 2009 et 2019 (+9 %) à l'échelle de la fédération, mais pas à l'échelle du territoire d'étude (-12 %).

Des racines fertiles

Au-delà de sa vitalité, la culture bretonne, de par ses racines anciennes, profondes et vastes, a fait germer ce qui est aujourd'hui perçu par tous comme une terre de culture foisonnante, d'un dynamisme rare et populaire. Cette empreinte se ressent tout particulièrement dans le domaine des festivals musicaux. En plus de compter des événements prestigieux comme Panorama à Morlaix, Astropolis à Brest, Le Bout du Monde en Presqu'île de Crozon, le Festival de Cornouaille à Quimper ou Les Vieilles Charrues à Carhaix, des dizaines de festivals plus modestes s'organisent à chaque endroit du territoire, été comme hiver. Une somme qui fait de la Bretagne la deuxième région métropolitaine française en terme d'offre de festivals rapporté à sa population (1,7 pour 1 000 habitants), derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,8 pour 1 000 habitants)².

2. Panorama des festivals, ministère de la Culture, 2019.

TI AR VRO TREGER-GOUELOÙ

« Les Maisons de pays sont le bras armé de la politique culturelle bretonne de la région. », Julien Cornic, Directeur de Ti ar Vro Treger-Goueloù.

Les Ti ar Vro ont vocation à fédérer les acteurs de la langue bretonne sur un territoire donné. Ils ont été créés dans le milieu des années 90, pendant le boom de la culture bretonne, afin de fédérer les initiatives et de proposer un interlocuteur unique aux pouvoirs publics.

Le Ti ar Vro Treger-Goueloù a été créé en 1996 et s'est installé en 2006 à Cavan. Vitrine de la culture bretonne du territoire, il fédère une quarantaine d'associations sur un périmètre qui épouse le Trégor et une partie de Guingamp-Paimpol agglomération. Il compte une dizaine de salariés qui se consacrent aux diverses associations réunies dans ce lieu, comme la fédération des écoles bilingues, la bibliothèque centrale de prêt d'ouvrages en langue bretonne, l'école de musique, etc. Régulièrement, il publie un annuaire recensant l'ensemble des musiciens traditionnels, professionnels et amateurs, recensés sur leur territoire d'intervention. Un outil pour créer du lien et notamment avec la sphère économique qui finance entièrement cet annuaire.

« À l'heure de la mondialisation, il est plus simple d'habiter ailleurs, c'est-à-dire hors zones rurales, dans les centres urbains, et de vivre sa culture d'origine ailleurs. Hors, il faut du monde pour faire vivre un territoire et sa culture. »

L'objectif d'un tel lieu et de leurs initiatives est aussi de transmettre les spécificités locales aux jeunes générations, avec pour enjeu de les faire rester sur le territoire ou de les inciter à y revenir. De vivre et travailler au pays.

« Le milieu touristique s'est longtemps reposé sur la mer et la côte, sur une promotion hors sol, en ayant la chance que le milieu associatif soit fort. La Bretagne fonctionne d'elle-même mais il serait peut-être temps de faire quelque chose qui colle un peu plus à la réalité et à ses spécificités, c'est pour cela que l'on travaille beaucoup avec avec la Région, notamment, sur cette question. »

Les Ti ar Vro souhaitent également faire avancer la prise en compte des spécificités culturelles locales. Ils ont participé à faire voter un schéma linguistique pour la promotion de la langue bretonne à l'échelle de Lannion-Trégor Communauté et des Côtes d'Armor et éditent des ouvrages et prospectus pour le milieu touristique. Ils travaillent beaucoup avec le milieu touristique pour promouvoir la culture bretonne et donner une image de la Bretagne autre que celle du paysage, de la mer et des côtes.



BIBLIOGRAPHIE

Philippe LOMBARDO, Loup WOLF, « Cinquante ans de pratiques culturelles en France », *Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture, 2020*

« Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2021, Formation, emploi et revenus », *Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture, 2021*

« Dans l'ouest de la Bretagne, plus de 10 000 emplois dans le champ de la culture », *Insee Analyses Bretagne, n° 109, Mars 2022*

« L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2019 », *Pôle emploi, statistiques, études et évaluations, Septembre 2020*

« Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2021 », *Économie du champ culturel, Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture*

« Note de conjoncture sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales et leurs groupements (2019-2021) », *Observatoire des politiques culturelles, Février 2021*

Julien GIORGI et Suzanne SCOTT, « Crise sanitaire dans le secteur culturel Impact de la pandémie de Covid-19 et des mesures de soutien sur l'activité et la situation financière des entreprises culturelles en 2020 », *Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture, 2022*

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 1er trimestre 2022, Ludovic Bourlès, Yann Nicolas, *Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture, 2022*

« Panorama économique des activités culturelles et patrimoniales en Bretagne », *Région Bretagne, 2016*

« L'activité des artistes plasticien-ne-s en Bretagne, a.c.b », *art contemporain en Bretagne, 2019*

« L'activité des structures d'art contemporain en Bretagne, a.c.b », *art contemporain en Bretagne, 2019*

« Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2021, Médias et industries culturelles », *Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture*

« Radios associatives de Bretagne, État des lieux prospectif 2019 », *CORLAB - Coordination des radios locales et associatives de Bretagne*

« Quelle utilité sociale pour les radios associatives ?, Évaluation de l'utilité sociale de 7 radios associatives adhérentes à la CORLAB, CORLAB », *Coordination des radios locales et associatives de Bretagne, 2021*

« Chiffres-clés 2021 du livre et de la lecture en Bretagne administrative », *Livre et lecture en Bretagne*

« La situation économique et sociale des auteurs du livre », *Service du livre et de la lecture, Observatoire de l'économie du livre, 2017*

« Les agences de publicité : un secteur moins dynamique en France qu'en Europe », *Insee Première, Octobre 2020*

« Annuaire des acteurs de médiation scientifique et culturel en Finistère, Benjamin Cornec, M1 Épistémologie », *Histoire des sciences et des techniques*

« Site office public de la langue bretonne » : *Office Public de la Langue Bretonne (brezhoneg.bzh)*

Enseignement du secondaire – spécialités culturelles

- Lettres modernes
- Documentation
- Lettres classiques
- Arts plastiques
- Éducation musicale
- Enseignements artistiques et arts appliqués
- Breton
- Dessin d'art appliqué aux métiers
- Ébénisterie d'art
- Industries graphiques
- Arts du décor architectural
- Arts textiles
- Arts du bois
- Impression (livre et image)

Les activités culturelles selon la définition du Deps

Domaine culturel	Code Naf	Libellé de l'activité
Arts visuels	7410Z	Activités spécialisées de design
	7420Z	Activités photographiques
	9003A	Création artistique relevant des arts plastiques
	9003B	Autre création artistique
Spectacle vivant	9001Z	Arts du spectacle vivant
	9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant
	9004Z	Gestion de salles de spectacles
Audiovisuel/Multimédia	4763Z	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
	5821Z	Édition de jeux électroniques
	5911A	Production de films et programmes pour la télévision
	5911B	Production de films institutionnels et publicitaires
	5911C	Production de films pour le cinéma
	5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
	5913A	Distribution de films cinématographiques
	5913B	Édition et distribution vidéo
	5914Z	Projection de films cinématographiques
	5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale
	6010Z	Édition et diffusion de programmes radio
	6020A	Édition de chaînes généralistes
	6020B	Édition de chaînes thématiques
Édition écrite	7722Z	Location de vidéocassette et de disques vidéo
	4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
	4762Z	Commerce de détail journaux et papeterie en magasin spécialisé
	5811Z	Édition de livres
	5813Z	Édition de journaux
	5814Z	Édition de revues et périodiques
	6391Z	Activités des agences de presse
Patrimoine	7430Z	Traduction et interprétation
	9101Z	Gestion des bibliothèques et des archives
	9102Z	Gestion des musées
Architecture	9103Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
	7111Z	Activités d'architecture
Enseignement artistique amateur	8552Z	Enseignement culturel
Publicité	7311Z	Activités des agences de publicité

Remarque

Cette définition du champ culturel peut passer à côté d'un certain nombre de structures comme des maisons des jeunes et de la culture (MJC) qui relèvent parfois de l'APE 9499Z « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». Ou encore des établissements culturels publics classés avec les administrations publiques.

Les professions culturelles selon la définition du Deps

Regroupement des professions	Code PCS	Libellé de la profession
Professions des arts visuels et métiers d'art	214E ¹	Artisans d'art
	354A	Artistes plasticiens
	465A	Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)
	465C	Photographes (indépendants et salariés)
Artistes des spectacles	637B	Ouvriers d'art
	354B	Artistes de la musique et du chant
	354C	Artistes dramatiques
	354D ¹	Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers
	354E ²	Artistes de la danse
Professionnels technico-artistiques des spectacles	354F ²	Artistes du cirque et des spectacles divers
	227A ¹	Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés
	353B	Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
	353C	Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
	465B	Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants et salariés)
Journalistes et cadres de l'édition	637C	Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
	352A	Journalistes (y compris rédacteurs en chef)
Auteurs littéraires et traducteurs	353A	Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
	352B	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
Professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation	464B	Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)
	351A	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)
	372F	Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
Architectes	425A	Sous bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine
	312F ¹	Architectes libéraux
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	382B	Architectes salariés
	354G	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

¹ Code spécifique de la PCS - ² Code spécifique de la PCS-ESE

ANNEXES

Nombre d'emplois au sein des établissements du secteur culturel par branches et EPCI en 2018

EPCI	Architecture	Arts visuels	Audiovisuel	Édition écrite	Enseignement artistique amateur	Patrimoine	Spectacle vivant	Publicité	Culture	Part dans l'emploi total (en %)
Brest métropole	216	277	171	427	89	46	399	222	1 848	1,7
Concarneau Cornouaille Agglomération	42	75	6	94	14	5	31	16	284	1,8
Lannion-Trégor Communauté	92	135	31	215	28	43	98	69	711	2,2
Morlaix Communauté	31	50	28	465	56	-	65	21	716	3,0
Quimper Bretagne Occidentale	98	124	133	293	58	67	164	91	1 028	1,9
Quimperlé Communauté	62	60	21	92	15	17	31	23	321	1,8
CC Cap Sizun-Pointe du Raz	15	35	-	15	16	5	13	-	99	2,6
Communauté Lesneven-Côtes des Légendes	10	35	13	28	5	-	5	-	96	1,2
CC de Haute- Cornouaille	5	5	-	36	-	18	10	-	74	1,6
Douarnenez Communauté	39	34	10	53	9	-	36	5	186	2,5
CC du Haut Pays Bigouden	10	17	5	50	-	-	10	10	102	2,4
CC du Kreiz-Breizh	15	15	10	21	41	-	18	5	126	2,0
CC du Pays Bigouden Sud	26	62	-	55	5	13	25	5	190	1,8
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	11	21	3	64	3	47	39	5	193	1,2
CC du Pays de Landivisiau	8	23	5	15	3	3	5	20	81	0,7
CC du Pays des Abers	15	30	10	30	25	-	41	5	156	1,6
CC du Pays d'Iroise	15	25	15	56	17	5	15	-	147	1,5
CC du Pays Fouesnantais	27	60	10	18	6	5	10	5	141	1,7
CC Haut-Léon Communauté	10	25	-	30	3	-	5	15	89	0,7
Monts d'Arrée Communauté	3	5	-	26	10	-	25	5	74	4,1
CC Pleyben- Châteaulin-Porzay	-	13	-	46	5	5	10	-	79	0,9
Poher Communauté	10	3	10	15	10	5	34	-	87	1,2
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	-	58	16	50	10	5	5	5	150	1,6
Roi Morvan Communauté	-	25	20	31	5	-	38	-	118	1,5
Ouest breton	759	1 210	517	2 225	433	290	1 130	527	7 092	1,8
Bretagne	3 572	4 239	2 051	7 012	1 472	1 270	4 806	2 582	27 005	2,0
France (hors Paris)	46 641	62 689	39 515	85 540	21 739	29 163	81 389	49 642	416 318	1,9

Source : Insee, RP 2018

Répartition de l'emploi du secteur culturel par branches et EPCI en 2018 (%)

EPCI	Architecture	Arts visuels	Audiovisuel	Édition écrite	Enseignement artistique amateur	Patrimoine	Spectacle vivant	Publicité
Brest métropole	11,7	15,0	9,3	23,1	4,8	2,5	21,6	12,0
Concarneau Cornouaille Agglomération	14,7	26,4	2,2	33,3	4,8	1,8	11,0	5,8
Lannion-Trégor Communauté	13,0	19,0	4,3	30,3	3,9	6,1	13,8	9,7
Morlaix Communauté	4,4	6,9	3,9	64,9	7,8	-	9,1	3,0
Quimper Bretagne Occidentale	9,5	12,0	12,9	28,5	5,7	6,5	16,0	8,9
Quimperlé Communauté	19,3	18,7	6,7	28,6	4,8	5,3	9,6	7,1
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	15,0	35,4	-	15,0	16,5	5,0	13,0	-
Communauté Lesneven-Côtes des Légendes	10,4	36,6	13,3	29,0	5,3	-	5,3	-
CC de Haute- Cornouaille	6,6	6,8	-	48,4	-	24,4	13,7	-
Douarnenez Communauté	21,2	18,1	5,6	28,3	4,7	-	19,4	2,7
CC du Haut Pays Bigouden	9,8	16,7	4,8	49,4	-	-	9,7	9,6
CC du Kreiz-Breizh	12,3	11,9	7,9	16,9	33,0	-	14,1	4,0
CC du Pays Bigouden Sud	13,5	32,8	-	29,0	2,6	6,6	12,9	2,6
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	5,5	11,0	1,4	33,5	1,4	24,6	20,0	2,6
CC du Pays de Landivisiau	9,5	28,1	6,2	18,6	3,3	3,4	6,3	24,6
CC du Pays des Abers	9,6	19,1	6,4	19,3	16,0	-	26,4	3,2
CC du Pays d'Iroise	10,0	16,8	10,3	38,1	11,3	3,4	10,1	-
CC du Pays Fouesnantais	19,4	42,5	7,1	13,0	4,1	3,5	6,9	3,5
CC Haut-Léon Communauté	11,3	28,6	-	34,0	3,3	-	5,9	16,8
Monts d'Arrée Communauté	3,5	6,8	-	35,1	13,8	-	34,0	6,8
CC Pleyben- Châteaulin-Porzay	-	16,2	-	58,2	6,6	6,3	12,7	-
Poher Communauté	11,6	3,2	11,5	17,4	11,8	5,8	38,8	-
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	-	38,9	10,5	33,6	6,7	3,6	3,4	3,4
Roi Morvan Communauté	-	21,0	17,0	25,8	4,2	-	32,0	-
Ouest breton	10,7	17,1	7,3	31,4	6,1	4,1	15,9	7,4
Bretagne	13,2	15,7	7,6	26,0	5,5	4,7	17,8	9,6
France (hors Paris)	11,2	15,1	9,5	20,5	5,2	7,0	19,5	11,9

Source : Insee, RP 2018

Nombre d'emplois « professions culturelles » par branches et EPCI en 2018

EPCI	Architectes	Artistes des spectacles	Auteurs littéraires et traducteurs	Journalistes et cadres de l'édition	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	Professionnels technico-artistiques des spectacles	Professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation	Professions des arts visuels et métiers d'art	Culture	Part dans l'emploi total (en %)
Brest métropole	179	170	112	171	221	343	111	485	1791	1,7
Concarneau Cornouaille Agglomération	43	20	17	55	38	14	8	112	305	2,0
Lannion-Trégor Communauté	75	83	43	76	66	136	36	247	763	2,4
Morlaix Communauté	33	28	10	108	56	50	15	105	406	1,7
Quimper Bretagne Occidentale	45	98	51	135	83	191	52	277	932	1,7
Quimperlé Communauté	53	10	27	36	38	54	10	107	335	1,9
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	15	5	5	0	16	7	0	50	99	2,6
Communauté Lesneven-Côtes des Légendes	5	0	5	0	5	13	0	68	96	1,2
CC de Haute-Cornouaille	5	0	5	0	0	10	3	25	48	1,0
Douarnenez Communauté	16	41	8	14	32	27	1	79	218	3,0
CC du Haut Pays Bigouden	11	20	5	16	6	10	5	32	104	2,5
CC du Kreiz-Breizh	0	16	5	10	33	0	0	19	83	1,3
CC du Pays Bigouden Sud	27	15	20	18	5	28	13	102	227	2,2
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	9	8	21	11	26	29	26	66	196	1,2
CC du Pays de Landivisiau	0	23	0	0	8	18	10	58	116	0,9
CC du Pays des Abers	10	18	5	0	25	28	5	50	141	1,4
CC du Pays d'Iroise	10	15	15	10	24	35	3	20	131	1,3
CC du Pays Fouesnantais	10	9	10	8	18	27	0	90	171	2,0
CC Haut-Léon Communauté	5	5	5	0	10	13	5	35	79	0,6
Monts d'Arrée Communauté	0	20	26	0	10	5	0	10	71	3,9
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	5	10	0	10	5	13	10	23	76	0,8
Poher Communauté	5	5	10	5	20	30	0	8	83	1,1
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	0	5	5	6	8	13	0	100	136	1,5
Roi Morvan Communauté	0	30	5	10	13	15	3	43	118	1,5
Ouest breton	561	653	415	698	766	1 108	315	2 210	6 725	1,7
Bretagne	2 642	2 159	1 435	2 019	2 622	4 350	1 036	7 848	24 111	1,8
France (hors Paris)	40 142	45 094	19 511	23 920	40 683	76 250	17 503	125 790	388 892	1,8

Source : Insee, RP 2018

Répartition des emplois "professions culturelle" par branches et EPCI en 2018 (en %)

EPCI	Architectes	Artistes des spectacles	Auteurs littéraires et traducteurs	Journalistes et cadres de l'édition	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	Professionnels technico-artistiques des spectacles	Professions de l'archivage, de la conservation et de la documentation	Professions des arts visuels et métiers d'art
Brest métropole	10,0	9,5	6,2	9,6	12,3	19,2	6,2	27,1
Concarneau Cornouaille Agglomération	14,0	6,4	5,6	17,9	12,3	4,5	2,5	36,7
Lannion-Trégor Communauté	9,9	10,9	5,7	10,0	8,7	17,9	4,7	32,4
Morlaix Communauté	8,2	7,0	2,4	26,6	13,9	12,4	3,8	25,8
Quimper Bretagne Occidentale	4,8	10,6	5,5	14,5	8,9	20,4	5,6	29,7
Quimperlé Communauté	15,8	3,0	8,1	10,8	11,3	16,1	3,0	32,1
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	15,1	5,3	4,9	-	16,6	7,6	-	50,6
Communauté Lesneven-Côtes des Légendes	5,2	-	5,2	-	5,3	13,5	-	70,7
CC de Haute-Cornouaille	10,2	-	10,5	-	-	21,0	5,9	52,4
Douarnenez Communauté	7,5	18,8	3,7	6,4	14,7	12,3	0,5	36,0
CC du Haut Pays Bigouden	10,6	18,9	4,7	15,0	6,0	9,5	4,7	30,7
CC du Kreiz-Breizh	-	19,3	6,1	12,1	39,9	-	-	22,7
CC du Pays Bigouden Sud	12,0	6,5	8,7	7,8	2,1	12,2	5,6	45,1
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	4,4	3,9	10,7	5,7	13,4	14,8	13,3	33,9
CC du Pays de Landivisiau	-	19,4	-	-	6,5	15,2	8,6	50,2
CC du Pays des Abers	7,1	12,9	3,5	-	17,8	19,8	3,6	35,3
CC du Pays d'Iroise	7,5	11,3	11,5	7,8	18,2	26,6	2,2	14,9
CC du Pays Fouesnantais	5,7	5,0	5,8	4,5	10,7	15,9	-	52,5
CC Haut-Léon Communauté	6,4	6,7	6,4	-	12,9	16,5	6,4	44,8
Monts d'Arrée Communauté	-	28,4	36,4	-	14,1	7,0	-	14,1
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	6,5	13,2	-	12,9	6,6	17,4	13,2	30,2
Poher Communauté	6,0	6,1	12,0	6,1	24,4	35,9	-	9,4
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	-	3,7	3,7	4,1	5,8	9,3	-	73,4
Roi Morvan Communauté	-	25,3	4,2	8,1	10,8	12,6	2,3	36,7
Ouest breton	8,3	9,7	6,2	10,4	11,4	16,5	4,7	32,9
Bretagne	11,0	9,0	6,0	8,4	10,9	18,0	4,3	32,6
France (hors Paris)	10,3	11,6	5,0	6,2	10,5	19,6	4,5	32,3

Source : Insee, RP 2018

Nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la culture par EPCI entre 2006 et 2021

EPCI	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Brest métropole	208	210	218	211	227	223	221	218	214	222	224	215	203	215	213	233
Concarneau Cornouaille Agglomération	45	47	47	44	43	39	37	35	34	34	31	26	27	27	25	32
Lannion-Trégor Communauté	92	97	100	100	93	89	94	95	89	83	81	79	81	81	74	83
Morlaix Communauté	67	64	70	64	65	67	61	64	63	66	65	58	62	65	65	68
Quimper Bretagne Occidentale	127	124	123	121	128	123	116	121	117	121	118	115	111	111	108	112
Quimperlé Communauté	46	44	39	38	37	40	41	38	37	38	36	35	33	37	33	36
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	9	9	8	8	10	8	9	11	14	14	10	9	9	11	10	13
Communauté Lesneven-Côtes des Légendes	11	13	14	11	12	11	16	14	15	14	14	15	14	15	13	17
CC de Haute-Cornouaille	12	12	13	12	12	11	12	11	12	10	10	9	10	10	10	10
Douarnenez Communauté	27	24	23	26	24	26	27	28	32	31	30	29	27	29	30	32
CC du Haut Pays Bigouden	8	9	7	5	4	4	4	4	5	4	5	6	6	5	5	5
CC du Kreiz-Breizh	10	10	13	12	12	10	9	8	9	12	12	12	12	12	12	14
CC du Pays Bigouden Sud	21	23	30	25	28	25	28	26	21	20	24	23	20	21	23	26
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	21	19	21	17	18	18	18	20	20	19	17	19	13	16	15	24
CC du Pays de Landivisiau	10	9	8	8	8	8	9	9	10	12	14	13	14	12	11	15
CC du Pays des Abers	22	22	19	17	17	18	17	16	18	21	21	21	23	23	16	19
CC du Pays d'Iroise	17	20	23	23	23	24	24	23	25	24	21	21	21	17	18	19
CC du Pays Fouesnantais	28	29	31	27	27	27	21	20	20	21	18	18	16	19	18	21
CC Haut-Léon Communauté	15	14	13	13	12	13	15	13	13	13	14	11	12	10	9	8
Monts d'Arrée Communauté	5	8	6	4	3	3	4	3	4	3	3	4	3	5	3	4
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	14	13	15	12	13	13	12	10	10	11	12	12	15	16	15	14
Poher Communauté	12	13	14	15	19	17	18	20	16	17	16	16	15	17	16	14
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	20	17	20	20	22	20	21	21	19	19	19	19	20	19	20	23
Roi Morvan Communauté	13	13	17	19	19	16	17	11	11	11	12	12	12	11	12	12
Ouest breton	229	232	232	229	244	237	243	247	247	246	242	224	217	233	205	244
Bretagne	811	825	805	823	848	861	870	882	891	891	885	824	817	849	740	890
France (hors Paris)	52 488	53 106	52 989	52 641	52 756	52 140	52 119	51 989	51 823	51 613	50 600	49 100	48 512	49 219	46 975	52 257

Source : Acos, 2021

Nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la culture par branches entre 2006 et 2021

Branches	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Architecture	137	143	148	139	140	136	132	120	115	115	112	120	124	125	128	140
Arts visuels	69	70	72	62	58	57	50	45	46	50	57	53	49	54	52	55
Audiovisuel	104	103	110	107	107	106	109	110	113	119	111	110	104	105	102	118
Édition écrite	193	189	196	184	181	171	169	164	162	161	165	154	152	154	152	152
Enseignement culturel	44	44	45	50	55	56	64	66	65	69	66	60	61	58	55	60
Patrimoine	18	21	20	20	23	23	22	23	21	20	20	21	21	23	22	23
Publicité	66	61	69	61	68	67	62	64	59	60	55	56	52	53	59	63
Spectacle vivant	229	232	232	229	244	237	243	247	247	246	242	224	217	233	205	244
Total secteur culturel	860	863	892	852	876	853	851	839	828	840	828	798	780	805	775	855

Source : Acooss, 2021

Nombre d'établissements employeurs du secteur privé de la culture par EPCI en 2021

EPCI	Architecture	Arts visuels	Audiovisuel	Édition écrite	Enseignement culturel	Patrimoine	Publicité	Spectacle vivant	Total secteur culturel
Brest métropole	46	14	31	34	10	3	18	77	233
Concarneau Cornouaille Agglomération	3	6	3	8	1	0	2	9	32
Lannion-Trégor Communauté	16	3	9	15	7	2	8	23	83
Morlaix Communauté	9	1	8	15	7	2	9	17	68
Quimper Bretagne Occidentale	23	5	19	22	8	3	10	22	112
Quimperlé Communauté	7	1	3	8	3	0	1	13	36
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	2	0	2	3	1	1	0	4	13
Communauté Lesneven-Côtes des Légendes	1	2	3	1	1	1	3	5	17
CC de Haute- Cornouaille	1	2	0	3	2	1	0	1	10
Douarnenez Communauté	3	1	7	8	0	0	1	12	32
CC du Haut Pays Bigouden	1	0	1	0	1	1	0	1	5
CC du Kreiz-Breizh	1	1	4	1	1	1	0	5	14
CC du Pays Bigouden Sud	5	4	1	5	1	1	0	9	26
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	3	4	3	4	2	0	0	8	24
CC du Pays de Landivisiau	2	1	3	1	0	1	2	5	15
CC du Pays des Abers	3	2	0	0	4	1	1	8	19
CC du Pays d'Iroise	1	2	3	3	2	1	1	6	19
CC du Pays Fouesnantais	4	6	3	3	1	0	4	0	21
CC Haut-Léon Communauté	1	0	2	4	1	0	0	0	8
Monts d'Arrée Communauté	1	0	0	0	1	0	0	2	4
CC Pleyben- Châteaulin-Porzay	1	0	1	3	2	1	1	5	14
Poher Communauté	1	0	4	4	2	0	0	3	14
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	5	0	4	5	1	3	1	4	23
Roi Morvan Communauté	0	0	4	2	1	0	1	4	12
Ouest breton	140	55	118	152	60	23	63	244	855
Bretagne	621	243	385	526	216	66	253	890	3 200
France (hors Paris)	10 202	6 795	12 430	11 620	3 125	1 120	7 301	20 355	72 948

Source : Acooss, 2021

Nombre d'emplois salariés du secteur privé de la culture par EPCI entre 2006 et 2021

EPCI	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Brest métropole	1 105	1 239	1 298	1 218	1 270	1 252	1 256	1 259	1 264	1 281	1 227	1 145	1 176	1 164	1 108	1 121
Concarneau Cornouaille Agglomération	132	135	131	126	123	119	97	102	107	85	96	89	88	79	61	80
Lannion-Trégor Communauté	365	386	427	423	437	422	444	404	386	366	353	357	355	327	299	326
Morlaix Communauté	246	236	247*	1 169*	1 208	1 247	1 267	1 279	1 334	1 294	1 311	1 256	1 240	1 250	1 205	1 241
Quimper Bretagne Occidentale	700	718	802	788	750	815	768	781	755	694	699	687	700	661	666	670
Quimperlé Communauté	81	75	63	65	87	81	87	87	99	85	88	106	55	59	63	63
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	18	21	17	18	28	21	22	25	26	23	29	24	23	25	24	35
Communauté Lesneven-Côtes des Légendes	28	27	29	28	34	28	34	36	35	31	36	36	34	30	20	27
CC de Haute- Cornouaille	57	50	52	55	59	57	61	64	55	56	53	47	47	48	42	49
Douarnenez Communauté	79	79	89	64	66	67	71	78	75	71	74	68	57	63	72	66
CC du Haut Pays Bigouden	20	20	18	15	14	10	16	11	11	10	11	18	17	13	11	10
CC du Kreiz- Breizh	38	43	53	50	59	53	49	54	51	55	55	52	56	56	63	75
CC du Pays Bigouden Sud	66	64	72	65	63	68	75	74	58	52	51	47	40	52	54	65
CA du Pays de Landerneau- Daoulas	49	42	38	40	37	35	39	35	38	29	32	32	29	31	31	43
CC du Pays de Landivisiau	24	22	20	22	20	18	18	21	19	23	25	27	27	31	26	39
CC du Pays des Abers	45	43	43	35	47	45	77	76	66	74	82	80	73	75	65	71
CC du Pays d'Iroise	53	56	60	83	130	122	111	105	102	122	60	26	31	23	27	63
CC du Pays Fouesnantais	167	187	194	188	168	183	148	132	137	142	125	123	129	117	105	94
CC Haut-Léon Communauté	34	30	28	23	26	24	25	15	13	24	19	12	21	13	14	20
Monts d'Arrée Communauté	15	18	17	14	12	10	12	10	10	7	6	2	3	3	1	1
CC Pleyben- Châteaulin- Porzay	39	37	43	39	43	39	44	47	34	26	25	18	22	37	36	42
Poher Communauté	41	44	37	44	48	42	47	44	38	46	46	42	38	59	54	57
CC Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime	51	45	65	63	70	55	54	62	54	52	59	52	47	53	51	54
Roi Morvan Communauté	34	45	57	61	51	54	47	46	45	47	48	48	45	42	40	41
Ouest breton	3 487	3 662	3 900	4 696	4 850	4 867	4 869	4 847	4 812	4 695	4 611	4 395	4 353	4 311	4 138	4 353
Bretagne	14 991	15 181	15 521	16 124	16 194	16 343	16 170	16 115	15 736	15 360	15 034	14 807	14 696	14 648	14 030	14 820
France (hors Paris)	265 140	269 977	278 112	270 975	268 443	267 780	264 782	260 727	255 848	248 911	244 077	234 482	234 822	237 078	219 907	231 914

*Cette différence s'explique par une réorganisation administrative du Groupe Le Télégramme et non pas par une augmentation réelle des effectifs. Une partie de ces emplois se trouve par ailleurs en dehors de ce territoire, mais rattaché au siège de l'entreprise dans la ville de Morlaix.

Nombre d'emplois salariés du secteur privé de la culture par branches entre 2006 et 2021

Branches	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Architecture	456	483	493	449	431	421	426	404	366	348	365	410	421	444	441	483
Arts visuels	124	133	114	105	101	86	73	65	71	75	79	73	69	77	74	97
Audiovisuel	444	452	468	449	476	454	444	468	462	439	443	376	364	356	361	429
Édition écrite	866	916	901*	1 807*	1 818	1 930	1 917	1 952	1 976	1 987	2 023	1 944	1 898	1 887	1 867	1 868
Enseignement culturel	228	255	259	288	357	356	392	396	388	405	372	331	306	301	284	306
Parimoine	71	71	69	74	73	73	65	73	66	67	66	71	84	86	81	83
Publicité	594	605	816	778	821	806	812	769	730	697	614	631	668	615	554	522
Spectacle vivant	704	747	780	746	773	741	740	720	753	677	649	559	543	545	476	565
Total secteur culturel	3 487	3 662	3 900	4 696	4 850	4 867	4 869	4 847	4 812	4 695	4 611	4 395	4 353	4 311	4 138	4 353

Source : Acooss, 2021

Nombre d'emplois salariés du secteur privé de la culture par EPCI en 2021

EPCI	Architecture	Arts visuels	Audiovisuel	Édition écrite	Enseignement culturel	Parimoine	Publicité	Spectacle vivant	Total secteur culturel
Brest métropole	201	27	131	242	53	6	244	217	1 121
Concarneau Cornouaille Agglomération	6	7	11	20	1	-	9	26	80
Lannion-Trégor Communauté	55	6	21	111	15	31	31	56	326
Morlaix Communauté	22	-	21	1 036	44	2	80	36	1 241
Quimper Bretagne Occidentale	94	11	112	243	47	3	63	97	670
Quimperlé Communauté	22	1	5	20	4	-	1	10	63
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	2	-	4	12	7	1	-	9	35
Communauté Lesneven-Côtes des Légendes	3	6	7	3	1	1	3	3	27
CC de Haute- Cornouaille	9	3	-	32	4	1	-	-	49
Douarnenez Communauté	6	1	14	37	-	-	1	7	66
CC du Haut Pays Bigouden	2	-	-	-	4	3	-	1	10
CC du Kreiz-Breizh	2	1	15	3	44	5	-	5	75
CC du Pays Bigouden Sud	15	11	9	15	2	7	-	6	65
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	6	7	8	6	5	-	-	11	43
CC du Pays de Landivisiau	2	1	7	1	-	5	13	10	39
CC du Pays des Abers	9	2	-	-	40	1	4	15	71
CC du Pays d'Iroise	1	2	34	4	2	2	1	17	63
CC du Pays Fouesnantais	10	11	4	7	1	-	61	-	94
CC Haut-Léon Communauté	3	-	4	12	1	-	-	-	20
Monts d'Arrée Communauté	1	-	-	-	-	-	-	-	1
CC Pleyben- Châteaulin-Porzay	1	-	1	8	2	4	9	17	42
Poher Communauté	4	-	4	32	2	-	-	15	57
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	7	-	7	22	4	11	1	2	54
Roi Morvan Communauté	-	-	10	2	23	-	1	5	41
Ouest breton	483	97	429	1 868	306	83	522	565	4 353
Bretagne	2 305	506	1 499	4 803	1 102	262	2 303	2 040	14 820
France (hors Paris)	42 094	21 189	84 617	88 556	16 757	11 771	78 453	63 340	406 777

*Cette différence s'explique par une réorganisation administrative du Groupe Le Télégramme et non pas par une augmentation réelle des effectifs. Une partie de ces emplois se trouve par ailleurs en dehors de ce territoire, mais rattaché au siège de l'entreprise dans la ville de Morlaix.

Source : Acooss, 2021

Masse salariale brute des établissements du secteur culturel de l'Ouest breton par branches en 2018 (en euros)

Branches	Masse salariale brute	Masse salariale brute par établissement	Rémunération brute par salarié	Rémunération brute par ETP
Spectacle vivant	20 335 729	70 123	33 013	35 802
Architecture	13 105 758	88 552	30 059	34 569
Audiovisuel/Multimédia	11 284 129	92 493	29 852	34 490
Édition écrite	40 869 648	232 214	17 136	34 010
Publicité	9 044 870	141 326	18 611	30 761
Patrimoine	5 872 112	143 222	26 332	30 112
Arts visuels	1 466 813	22 566	21 571	27 330
Enseignement artistique amateur	4 068 541	57 303	10 459	26 779
Total	106 047 600	108 544	21 290	33 447

Source : Insee, 2018

Indicateurs de l'emploi intermittent du spectacle en 2019

	Pays de Brest	Pays de Cornouaille	Quimperlé agglomération	Pays de Morlaix	Pays du Centre Ouest Bretagne	Pays EPCI de Lannion
Nombre de salariés	2 956	1 073	516	700	1 232	619
Nombre de contrats de travail	18 183	6 159	1 676	4 303	3 569	2 556
Nombre d'heures	357 952	112 441	23 801	86 163	77 107	59 616
Nombre d'employeurs	366	136	74	33	192	74
Masse salariale	5 756 362	1 903 137	442 849	1 658 060	1 278 258	955 696
Revenu moyen par salarié	1 947	1 774	858	2 368	1 038	1 544
Revenu moyen par contrat	317	309	264	385	358	374
Revenu moyen horaire	16	17	19	19	17	16
Nombre d'employeur par salarié	8	8	7	21	6	8
Nombre de contrat par salarié	50	45	23	130	19	35
Nombre d'heures par salarié	121	105	46	123	63	96
Nombre d'heures par contrat	20	18	14	20	22	23

Répartition des équipements labellisés et des monuments classés ou inscrits par typologie de commune en 2022 dans l'Ouest breton

	Commune densément peuplée (%)	Commune de densité intermédiaire (%)	Commune peu dense (%)	Commune très peu dense (%)	Total (%)	Nombre total d'équipement
ARCHIVES						
Ouest breton	55,6	44,4	0,0	0,0	100,0	9
Bretagne	53,6	46,4	0,0	0,0	100,0	-
France (hors Paris)	44,1	52,0	3,9	0,0	100,0	-
ARTS DU SPECTACLE						
Ouest breton	31,3	18,8	50,0	0,0	100,0	16
Arts de la rue	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1
Arts du cirque	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	1
Danse, musique, théâtre	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2
Spécialisé musique	50,0	0,0	50,0	0,0	100,0	2
Théâtre	10,0	20,0	70,0	0,0	100,0	10
Bretagne	39,3	32,1	28,6	0,0	100,0	-
France (hors Paris)	49,8	28,9	16,3	4,9	100,0	-
ARTS VISUELS - CENTRE D'ARTS						
Ouest breton	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1
Bretagne	80,0	20,0	0,0	0,0	100,0	-
France (hors Paris)	55,7	30,0	10,0	4,3	100,0	-
CINÉMA						
Ouest breton	17,5	45,0	37,5	0,0	100,0	40
Bretagne	14,4	42,4	43,2	0,0	100,0	-
France (hors Paris)	21,9	41,7	34,8	1,7	100,0	-
ÉDUCATION ET FORMATION						
Ouest breton	80,0	20,0	0,0	0,0	100,0	5
Conservatoire	66,7	33,3	0,0	0,0	100,0	3
Établissement d'enseignement supérieur	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2
Bretagne	58,3	37,5	4,2	0,0	100,0	-
France (hors Paris)	53,6	42,8	3,7	0,0	100,0	-
LECTURE PUBLIQUE						
Ouest breton	4,2	10,8	79,0	6,0	100,0	333
Bretagne	4,6	11,6	79,6	4,2	100,0	-
France (hors Paris)	7,3	18,5	60,6	13,6	100,0	-
LIVRE ET PRESSE - LIBRAIRIE						
Ouest breton	30,0	60,0	10,0	0,0	100,0	10
Bretagne	42,9	53,6	3,6	0,0	100,0	-
France (hors Paris)	46,8	45,7	7,0	0,5	100,0	-
PATRIMOINE						
Ouest breton	6,2	19,3	67,3	7,1	100,0	1 251
Espaces protégés	5,1	23,1	71,8	0,0	100,0	39
Lieu archéologique	0,0	13,0	82,6	4,3	100,0	23
Lieu de mémoire	33,3	33,3	33,3	0,0	100,0	3
Monument	6,0	19,2	67,6	7,3	100,0	1156
Musée	23,5	35,3	23,5	17,6	100,0	17
Parc et jardin	15,4	7,7	69,2	7,7	100,0	13
Bretagne	8,3	23,7	62,9	5,1	100,0	-
France (hors Paris)	16,6	24,1	44,1	15,3	100,0	-
TOTAL GÉNÉRAL						
Ouest breton	7,0	18,6	67,8	6,5	100,0	1665
Bretagne	8,8	21,9	64,7	4,6	100,0	-
France (hors Paris)	15,8	23,9	46,3	14,0	100,0	-

Source : Base des lieux et équipements culturels (BASILIC), ministère de la Culture, 2022 - Traitement : Adeupa

LA FILIÈRE CULTURE DANS L'OUEST BRETON

Direction de la publication
Yves Cléach

Réalisation
Christophe Le Crenn
François Rivoal

Maquette et mise en page
Timothée Douy

Illustrations
Jeanne Lefer

Cartographies
Julie Bargain

Relecture
Magali Can
François Marty

Crédit photographique de couverture
Franck Bétermin - Brest métropole

Tirages
200 exemplaires

Contact
contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
2^e trimestre 2023

Référence
23-063



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE